2.800

36.12.B.16

36. 12. B. 14.

LA DISPVTE SOLENNELLE

AGITEE EN LA MAIson de ville de Maſcon.

ENTRE

F. F. Humblot Minime,

ET

Th. Caſſegrain Miniſtre.

LE PREMIER LIVRE.

DEDIEE A LA ROYNE.

Niſi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit ipſum ſolum manet, ſi vero mortuum fuerit multum fructum affert. Ioan. 12.

A LYON,
PAR IEAN PILLEHOTTE,
A l'enſeigne du nom de Ieſus.

M. D. XCVIII.
AVEC PERMISSION.

A LA ROYNE.

MADAME

S'il y a de la reprehenſion qu'vn Minime oſe cõſacrer vne diſpute ſi baſſe à la plus grãde Royne du monde, & vn ouurage profane au parãgõ des plus beaux traits, il y aura de l'admiration que voſtre Maieſté l'ait euë pour agreable. Si on me repute mal appris en vous l'offrant, on vous iugera debonnaire en l'acceptant: Quoy que ce ne ſoyent pas les cours en Philoſophie, Mathematiques, & Theologie que ie doibs par voſtre commandement filer, & tail-

ler à la Françoiſe. Le iargon importun d'vn Miniſtre en a pour vn temps diuerty le fil, qui agaſſant l'Egliſe, dont vous eſtes la fille aiſnée, m'a violenté de luy faire cognoiſtre le tort qu'il auoit d'interrompre le labeur dedié a voſtre Maieſté. Bien que la meſlée ſoit legere, ſi entr'oy-ie deſià vn tas de chats-huãts tenebreux me criailler apres: Mais le Soleil de voſtre grandeur les esblouyra. Que ſi ces cayers en ſont tant ſoit peu rayonnez, ie ne crains de les ſouſtenir: Ou ſi le reſpect qu'ils doiuent à voſtre Maieſté, les arreſtant, ils me donnent treſue, ie reprendray la carriere encommencée. Pour teſmoigner, ſoubs voſtre adueu, que comme deuant les Grecs, & Latins nos Peres philoſopherẽt en leur lan-

gue,

gue, nous le pouuons faire en la noſtre, ou pour mieux dire en la leur meſme, ores qu'aucunement diuerſifiée. Voſtre Maieſté la touſiours iugée capable des plus belles impreſſiõs de l'encyclopedie, laquelle ne mourra iamais en France pendant que vous viurez. Si voſtre Maieſté vit autant que les Muſes deſirent, la deuotion, & les lettres, iointes à la gloire des armes acquiſe aux François, rendront ce Royaume floriſſant, à pair, & au deſſus des anciennes Monarchies. Le Dieu tout puiſſant nous daigne bien-heurer de tant, & perpetuer vos iours.

MADAME,

En toute felicité,

Voſtre treshumble, & treſ-obeiſſant ſeruiteur & Orateur.

F. F. HVMBLOT.

A MONSIEVR CASSEGRAIN MINISTRE AV PONT DE VEYLE

F. F. Humblot Minime.

SALVT.

MOnsieur, i'ay eu aduis que vous desiriez, si i'espousois le dessein de produire à la lumiere commune nostre dispute, que ma plume fust douce: i'accepte l'aduertissemẽt comme vn esperon à la course de mon naturel. Ie n'enfielay iamais mon cœur ny ma main cõtre personne. L'aigreur m'est singulierement en abomination, ainsi que ma condition m'y oblige, ma cõuersation en fera foy. C'est aux impuissants de tirer des coups iniurieux: l'ignorance volontiers desarmee d'argumẽtz se refugie aux piquants estrifz. Quand ie passerois condemnation d'en venir là, on en sçait les lieux communs: Mais ie suis porté à la creãce, & suitte de l'Euãgile, qui pose vne des marches de la Beatitude à couler les iniures par souffrance, & ne les contre tirer.

A nous,

A nous, qui ſommes parquez au champ de la verité ce ſeroit peu de gloire de s'emancipper a ces tranſports. Laiſſons nous guider en lice par vne intention naifue, & la lumiere de la parole de Dieu droitemẽt interpretée. Vous lirez mes obiections, & voz reſponces, en meſme equippage que le feu contentieux les a ſubitement forgées, comme vous, & moy les auons ſignées: Ie me ſuis eſſayé de les rapporter fidelement: ce peu qui eſt retranché, non de la ſubſtance, ains de la redite ennuieuſe, vous faict honneur, & plaiſir à ceux qui le liront. Ie ſuis marry qu'ayant eſté forcé de balancer mes raiſons au poix, & calibre de voz ſolutions, le tout eſt reſte mince, & triuial: & ne s'eſt eſchauffé plus outre qu'vne eſcarmouche velitaire, que premier vous auez aſſez hõteuſement entre-rompue, craignant à l'aduenture que le gros de mes demonſtrations ne s'esbranlaſt, & vint à fondre ſur vous. De ceſte liſiere, on iugera de toute la piece, que ie vous prepare, ſi vous ne la preuenez par vne ſalutaire conuerſion, & rompez le voile qui vous oſte l'aſpect de la foy Catholique, laquelle s'eſpanouiſſant peu à peu, fera eſclorre dans voſtre ame vne affection de

vous incorporer à l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine, dont la passion, & l'apparence, plustost que le fond de son estre, a esgaré tãt d'ames gemissãtes soubz le ioug estrange de leur propre apprehension. A Dieu : & ne resistez au S. Esprit

Du conuent des Minimes
de Lyon ce 7. d'Aouſt
1598.

SOMMAIRE DV CONTENV DE CE PREMIER Liure.

LA narratiue, qui eſt vne forme d'auant-diſcours, deſcouure le peu d'emolumẽt qui arriue des diſputes, en ce qui concerne la foy: propoſe le deffy du Miniſtre Caſſegrain à tous les Theologiens de l'Egliſe, enſemble le motif de la conference que nous euſmes auec luy. Elle en deſcrit l'entrée, & bondit ſuccinctement par deſſus la diſpute qu'il euſt auec le Pere Iean François, qui fera voir bien toſt à la France, comme il a fait à Caſſegrain, s'il eſt homme de paille, ainſi que le calomnioit ce Miniſtre. En fin ayant preuenu ſes obiections, & ombragé quelques lineaments de ce champion, conclud à la briefue ruine de ces ſectes. L'Epiſtre à Meßieurs les ſecretaires de la Diſpute, perſonnes d'honneur, & reputation, à ſçauoir Monſieur le Preſident Boton & Monſieur l'Aduocat Fouillard que ie nomme auec reſpect, les aduiſe de mon deſſein en la production de ce qui ſe paſſa entre Caſſegrain & moy, qu'il leur pleut recueillir fidellement, aſſociez auec vn autre Aduocat du party de Caſſegrain. La diuiſion de ceſte œuure eſt à la fin de l'Eſpiſtre. 30.

LE

Le contenu de chaſque chapitre de la premiere partie de ce liure.

CHAP. I.

Si on peut recognoiſtre que la Bible eſt ſaincte par la Bible meſme. 33

CHAP. II.

Examen du paſſage qu'allegua le Miniſtre par voye ſcholaſtique: 36

CHAP. III.

Si le meſme paſſage allegué par Caſſegrain pour prouuer que les eſcriptures ſont ſainctes, & où elles ſont, eſt ſuffiſant : & la victoire ſur luy cõquiſe. 42

CHAP. IIII.

Si le tiltre eſt capable de prouuer les liures canoniques. 48

CHAP. V.

Victoire ſur Caſſegrain que le tiltre ſacré qu'il auoit vſurpé pour armure eſt inſuffiſant. 54

CHAP. VI.

Que le tiltre auec ſon liure n'eſt ſuffiſant pour manifeſter les liures canoniques 57

CHAP. VII.

Pourquoy on ne peut diſcerner les liures canoniques des apocryphes. 64

CHAP. VIII.

Si le paſſage de l'epiſtre ſeconde de S. Pierre chap. 1. ſuffit à demonſtrer ſi les liures de la Bible ſont ſaincts & canoniques, & quels. 74

CHAP.

CHAP. IX.

Poursuite du mesme subiet, & victoire sur le Ministre. 85

CHAP. X.

Que la Bible entiere, ny en parcelle ne se demõstre soymesme, & ne luit de soy. 91

CHAP. XI.

Que l'escripture seule est insuffisante, puisque Cassegrain y appelle vn esprit particulier. 99

CHAP. XII.

Si l'escripture est absolument suffisante. 107

CHAP. XIII.

Qu'a l'escripture, pour discerner les liures canoniques, est necessaire l'assistance du S. Esprit. 115

CHAP. XIIII.

Incident, & digression mise en auant sur la dispute du tiltre par Cassegrain. 120

Partie seconde.

CHAP. I.

Explication de la premiere these de Cassegrain par luy mesme, à l'aduantage des Catholiques. 130

CHAP. II.

Comme Cassegrain pour la dispute se sert de la version suiuant le Concile de Trente, & puis la reprohe. 135

CHAP. III.

Dispute des Bibles Françoises des pretendus reformez. 142

CHAP. IIII.

Dispute sur les Bibles Latines & autres en general. 147

CHAP.

CHAP. V.

De la faulſeté des verſions pretẽdues reformees touchant la verité du Corps de Ieſus-Chriſt au Sacrement. 153

CHAP. VI.

De la faulſeté des meſmes verſions en la verité du Sang.

CHAP. VII.

Du ſeiour des Iſraelites en Egipte ſelon l'Eſcripture. 176

CHAP. VIII.

Collation du troiſieſme chap. de S. Luc. & de l. 2. de Geneſe. 195

CHAP. IX.

De l'obſcurité de l'eſcripture cõtre Caſſegrain. 206

La troiſieſme partie de la diſpute.

CHAP. I.

Si la parole non eſcripte eſt plus recevable que l'eſcripte. 221

CHAP. II.

Qu'il y a des traditiõs neceſſaires en l'Egliſe. 232.

CHAP. III.

Que par l'eſcripture ſaincte il eſt demonſtré que tout n'eſt eſcrit. 239.

CHAP. IIII.

De l'egalité de la parole eſcripte & non eſcripte. 248

CHAP.

CHAP. V.

Comparaiſon de la verité metaphyſicale, & de celle de la parole de Dieu. 253

CHAP. VI.

Declaration de c'eſt argument que Caſſegrain penſe obſcurcir par ſes obliquitez. 259.
L'interruption de la diſpute faicte par Caſſegrain & ſa fuite. 273
La Concluſion & pourſuite contre le Miniſtre. 276
Recapitulation de la diſpute. 282
La pieté de Caſſegrain. 287
La ſuffiſance de Caſſegrain. 291
Epiſtre à Caſſegrain. 293

APPROBATIONS.

NOus soubsignez Docteurs en Theologie, de l'vniuersité de Paris, certifions auoir leu le liure de la dispute solennelle, agitée en la ville de Mascon, entre le P. F. F. Humblot Minime, & Theophile Cassegrain Ministre du pont de Veyle, lequel auons iugé estre vtile d'estre imprimé, comme ne contenant rien qui repugne à la verité de la foy, Religion, & Eglise Chrestienne, Catholique, Apostolique & Romaine, ains apertement enseignant la verité des points y debattus. En foy dequoy auons signé ce que dessus. Fait à Lyon, au Conuent des Augustins ce cinquiesme iour de Septembre 1598.

F. Iean le Conte. P. des Augustins.

F. Robert Berthelot Prouincial,
& Prieur des Carmes de Lyon.

VEu l'attestation des Docteurs cy dessus signez, auons permis l'impression fait ce 6. Septembre. 1598.

DEPINAC
Arch. de Lyon.

NOus permettons l'impression de ce present liure. Fait ce 14. Septembre 1598.

DE VILLARS.

FRATER PETRVS DE MENA totius ordinis Minimorum Generalis dilecto filio P. F. F. Humblot, eiusdem instituti Prædicatori, & S. Theologiæ lectori. S.

NObis compertum est te variarum cognitionum lumine perfusum non paucas lucubrationes euigilasse, ac in sacra maximè Theologia non contemnenda in dies opuscula concinnare: quæ cum Ecclesiæ, tum rei literariæ vsui fore minimè dubitamus. Ea propter librorum quos hactenus de Philosophicis, aut Theologicis rebus conscripsisti editionem tibi permittimus; vt eos prælo cõmittere cum libuerit assensu nostro valeas: modò per R. P. Prouincialem cui subes, & Patres ab eo delectos confirmentur. Vale. Roma. id. Martij 1598.

LIbrum priorem disputationum aduersus Quatigranum Ministrum P. F. F. Humblot, cum ab aliorum ordinũ, tum à sodalitij nostri Theologis approbatum, & nos vti frugiferum approbamus, vtque typis mandetur eidem P. concedimus. Lugduni 4. id. Octobris 1598.

F. GASPARD DINET,
Prouinc. Lugdunensis.

Fr.Hippol.Raulin Ord. Minim. In Quatigranum Miniſtrum à V.P.F.F.Humbloto, diſputatione profligatum.

Auſu veſano bezana è face Miniſter
Spurco Romicolas prouocat ore Sophos.
Scilicet is quatiat dignus qui grana per agros,
Impetit æterni myſtica regna poli.
Matt.16. *Graniquate horrendas conuelle πύλας ἅιδαο,*
Perges deinde loco tranſtra mouere Petri.
In cœlos quibus aſſurgens Eccleſia creſcit
Niteris: At Minimi corruis arte Patris.

In eundem.

In dubio quæris, dubius nec ſcire fateris.
Venit qui doceat, Qui doceâris Ades.
Hunc audi, diſces: Diſcendo crede Miniſter:
Te, ſi non credas, quid didiciſſe iuuat?

Iacob.Dantin.I.C.

Au R.P.F.Humblot, Predicateur & lecteur de la Royne.

Vous retracez à la Perle Royalle
De tous les arts les naifues couleurs.
Ià ce cayer richement en eſtalle
A nos François des plus ſouefues fleurs.

L.Gillon.I.C.

Au Miniſtre Caſſegrain.

Tu ſçais, & ſi ne veux: tu doubtes, & ſi crois:
Tu ſçais où giſt le bien, mais tu ne le veux ſuiure:
Tu, doubtes le ſuiuant, qu'on ne diſe (Tu crois).
Tu n'oſes: Et faut-il pour ne l'oſer mal viure?

Iacob.Dantin.I.C.

NARRATIVE DE L'ENTREE ET PROGREZ DE LA DISPVTE.

IL n'y a rien de si chatouilleux que de reuoquer en cõtrouerse les arrests de nostre creance: car toute dispute, ores que visant au blanc de la verité, se laisse manier diuersement à la raison, & selon la trempe des esprits, aux premieres couleurs d'vne vraye semblance, qui comme vn Prothee change de visage au changement de nouuelles subtilitez. La Foy est vn benefice emané du ciel: tout ainsi qu'elle tire son origine de l'infiny, de mesme sa persuasion franchit les enceintes de nostre nature, & ses effects aboutissent a l'Eternité glorieuse: nos apprehensions sont trop racourcies pour y attaindre, & toutes nos graces naturelles demeurent incapables de la meriter. Si la Foy dependoit du ressort de l'entendement sans autre rayon, les riches lumieres de l'antiquité payenne, qui ont espuisé les plus claires eaux de la sapience du monde, en eussent eu quelque gouſt: mais les doctes sçauent

Dispute de la Foy chatouilleuse.

Sublimité de la Foy.

Heb. 11.

2. Cor. 10

la profondeur du silence, qui pour ce sujet, s'abisme en leurs escrits plus subtilisez, ou la memoire des articles de nostre salut est entierement enseuelie. Ce mysterè a gauchy les prunelles des Sages mõdains, ainsi que nous attesmoigne Iesus Christ, & passé la cognoissance des Princes du siecle, dit son Apostre. Ce grãd Platon qu'on peut appeller aigle des Philosophes, pour s'estre guindé plus haut que ceux de sa profession, à eu toutesfois les yeux esblouys, pour ne dire maillez aux rayons de la doctrine reuelée. Aristote qui a foüillé iusques au centre, & moyeu de la nature, ne fait semblant d'y remarquer les vestiges de la diuinité. Il n'est iamais plus eschars, & reserré qu'en la mention de ces graces transcendantes Là tourbe de leur secuelle n'y marche qu'a tastons. Aussi qu'à de commun ce monde auec l'autre, nostre infirmité auec ceste Majesté, la dispute auec la Foy? Ie loüe les Pythagoreens d'auoir presté plenier consentement aux traditiues de leur maistre, de sorte qu ils arrestoyent la bonde de toutes contentions, & fermoyent la bouche aux plus sages aueo ces deux mots ἀυτὸς ἔφα, Pythagore l'a dit. La premiere leçon d'vn apprẽtif est de croire δεῖ πιστεύειν τὸν μανθάνοντας dit le Recteur du Lycee, c'est a dire, que croire est du deuoir de l apprentissage. Et nous qui sommes captiuez par serment solemnel souz la sublimité de la reuelation, ferons nous pis en receuant la verité, qu'ils n'ont fait en poursuyuant

Matt. 11. 1. Cor. 2.

Les Philosophes n'ont riẽ veu en ce qui est de la Foy.

Respect des Pytagoreẽs à leur maistre

La creãce est necessaire à l'apprentif.

2. Elenc. cap. 2.

ſuyuant la vanité ? Ce qu'ils ont fait par droits ſentiers, le ferons nous par obliques ? Ils ont creu pour eſtre philoſophes, deſcroirons nous pour eſtre Chreſtiens ? L'vnique aduenuë au Tout-puiſſant eſt la Foy, dit S. Paul. Mais comme il eſt pur eſprit, le plus ſouuent il nous inſtruit par reuelation, qu'il inſpire à ſon Egliſe, laquelle eſt noſtre mere, & regente ſur ſon areſt nos opinions doiuent s'arreſter, & dedãs ſa ſeine nos ames s'enreter; c'eſt vne manie trop inſolente d'y contredire ſelon S. Auguſtin. Sa force paroiſt en ce qu'elle eſt vne, ſa reuerence en ſa ſainčteté, ſa puiſſance en ſon vniuerſalité, ſa pureté d'autant qu'elle eſt Apoſtolique. Elle eſt cherie de Dieu le Pere, aſſiſtee de ſon eſpoux, & chef Ieſus Chriſt, auiſee, & animée du S. Eſprit, & par cõſequent preferable aux imaginations particulieres de ie ne ſçay quelles perſonnes, que le ſçauoir, & la ſainčteté recommande autant, que la nouueauté de leur preſomption les honore. Ces Docteurs de Septentrion ont attenté de la reformer, eſt-ce reformation de la deſchirer, & luy cracher au viſage ? eſt-ce la rebaſtir de la quitter ? eſt-ce l'vnir de la diuiſer ? Puis qu'ils eſtoyent de ſes membres, à quel propos s'en demembrerent-ils ? ſi elle eſt Apoſtolique, & ſaincte que ne la creurent-ils ? s'il la faut croire ſur peine d'anatheme, la diſpute eſt inutile, l'altercation ſcandaleuſe, & la raiſon ſuperfluë, puis que la Majeſté de l'Egliſe ſuffit pour accorder les diffe-

Heb. 11. Io. 4.

Authorité de l'Egliſe.

Cyp. lib. 3. ep. 2.

Ep. 118.

Io. 16. Matt. 28. Eph. 1. & 6. Io. 15. & 16.

Folie des pretendus Reformateurs.

Matt. 18.

rents, & la Foy pour esclairer l'entendement. Ces fideles de l'Eglise naissante, qui comme la mere-gouste freschement tirée des playes de nostre Redempteur, & le mouſt effilé de son corps pressuré sur la Croix, boüillonnoyent, & de zele ardent ne pouuoyent se contenir, pour assoupir les controuerses sanglantes suscitées par les heretiques, s'en rapportoyent a l'Eglise, & pour atterrer la grande Babylone payéne, ne la canonerét que du terme de πίστις, crois. Ceſt par la Foy que les Saincts ont assuietty les Royaumes: Et la sentence de S. Gregoire, dont retentissent les escolles, ne fust iamais assez recommandée, disant: que la Foy perd son merite lors que la raison humaine luy preste l'experience.

Heb. 11. *La Foy subsiste sans la raison.* Ho. 26. in Euan.

Semblables considerations me firent l'an passé admirer l'asseurance du Ministre Cassegrain: lequel par vn cartel escrit, & signé de sa main, qui n'agueres luy fust publiquement representé, non seulement deffie, & prouoque tous les Theologiens de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, mais ose prostituer la Foy, & le salut à l'abandon d'vne dispute, ainsi l'appelle ie puis qu'il veut qu'on y propose & resolue les doutes, qu'on y apporte des raisons fermes, traictées analytiquement. Ie ne suis pas ignorant qu'és plus Catholiques Academies pour deroüiller, & fourbir les esprits, pour les roidir à la deffence de la verité, & par le fray mutuel des industries faire petiller, & iaillir

Brauade outrecuidee de Cassegrain.

iaillir des estincelles de doctrine; les attaques scholastiques sont permises, les theses s'y proposent, on les bat, & charge d'apointement; on y contrefait l'Athee, le Payen, l'Heretique: mais quoy! ce sont coups d'essay donnez contre vne patiente quintaine, ce ne sont qu'esbats, & luites à l'abry d'orage & d'outrãce. C'est bien plus espouuentable, & perilleuse charge d'entrer en champ clos, ou l'opinion de salut des champions, & de l'assistance (si opinion il y doit auoir) pend de l'issuë, & panche de la part du plus fort. Si les Saincts Peres ont par fois disputé, si les Docteurs Catholiques modernes ont dressé des points, c'estoit pour conuertir, & non pour estre conuertis. Cassegrain protestant deuant Dieu, & les hommes d'embrasser, & recognoistre la verité, au cas que les raisons catholiques soyent de mise, d vne part auentura sa foy pretenduë a la risque de la dispute, & de l'autre nous preoccupe d'estimation, qu'il chancelloit, & patissoit inquietude en ce qui est de la creance: ie ne m'estonnois du premier, asseuré de son croulement, ains faisois estat du bon aduis qu'il espouſoit, & le second me nourrissoit d esperance s'il ne se laissoit precipiter a l'opiniastreté, qu'il prendroit vn iour le meilleur party. Bien que sans dispute la Foy de ses ayeulx suyuie par vne longue reuolution de siecles, & la saincte vniformité de l'Eglise, estoit vn assez fort hameçon pour le pescher des basses fondrieres, ou il est

Vtilité des disputes classiques.

Ingenuité couuerte de Cassegrain.

plongé. Et à fin qu'on ne penſe que ie luy en veux preſter, voicy de mot a mot ſon premier deſſi, par lequel il s'eſt engagé dans ce goulet.

Cartel de Theophile Caſſegrain Miniſtre. A tous les Theologiens de l'Egliſe Romaine.

Coppié fidellement ſur l'Original eſcrit & ſigné de ſa main.

Deſir qu'a Caſſegrain de conferer.

J'Ay touſiours eſtimé qu'il n'y auoit rien plus proffitable, & moins difficile pour amener les hommes à la cognoiſſance de verité qu'vne douce, & paiſible conference, ou de viue voix ou par eſcrit: Car s'ouurant ainſi l'vn à l'autre les doubtes ſe propoſent, & reſoluent & ſi l'vne des parties s'opiniaſtre en ſon erreur, facilement elle eſt conuaincuë, par la ſeule oppoſition des principes, & concluſions neceſſaires, & impoſſibles: ſur tout en la Theologie appellée à bon droict la Science des ſciences: & riches en maximes tres-certaines, & tres-infaillibles. Partant s'il y a quelqu'vn entre les doctes & traictables Theologiens de l'Egliſe Romaine, qui me vueille faire ce bien, & honneur de conferer auec moy ſur les Theſes ſuyuantes,

uantes, ou partie d'icelles : ou d'autres a son choix, le proteſte deuant Dieu & les hommes d'examiner ſes propos en toute bonne conſcience, auec intention de les embraſſer de tout mon cœur, & de le recognoiſtre pour tres-digne Docteur de verité, ſi ie les trouue de miſe : comme auſſi de les refuter ſans aucun d'eſguiſement, ſi ie les iuge non valables. Choſe qui me fait le ſupplier autant qu'il ayme l'honneur de Dieu, & le ſalut des pauures ames qu'il ne deſdaigne point vne œuure ſi neceſſaire, & ſi conuenable à ſa profeſſion ; mais que pour s'en acquiter dignement il y apporté vn eſprit modeſte, & attrépé, auec des raiſons plus fermes que nombreuſes, ſans parade, embaraſſement, & affectation de langage. A fin de me donner occaſion de reſpondre plus ouuertement, & Analytiquement, ainſi qu'on doit manier vne ſerieuſe & ſolide Conference.

Belle promeſſe de Caſſegrain.

Il y auoit amené quelques Theſes de ſon opinion, mais ie n'en ay voulu polluer ceſte Preface : ioint que nous nous ſommes veus en beſongne, & qu'il auoit trouué vne partie de ce qu'il cerchoit, s'il euſt eſté conſtant & courageux en effet, de meſmes, qu'il ſe l'eſtoit mõſtré de piaffes, & paroles. Comme ceſt eſcrit couloit de main à main, & rampoit à la ſemblance du chancre, de païs à autre, i'eſtois a Vſſon honorant noſtre ordre au ſeruice de la Royne, pour l'exercice de la predication, & des diſcours de l'encyclopedie, qui eſt la guirlande 2. Thi. 2.

encerclee de toutes les sciences,& facultez. Sa Majesté me pardonnera, si reduit à la necessité d'vne narratiue, ie l'ose icy mentionner; ce n'est qu'auec toute reuerence,& humilité. Ie sçay que ceſt endroit est par trop obscur, le sujet bas-rempar, & le cayer trop estressy pour y enclorre son incomparable grandeur, & les merueilles de son esprit, le plus clair, & capable a mon iugement; qui soit au mõde. I'estimay que ceste semonce de Cassegrain ne manqueroit d'estre accueillie par l'vn de cent mille Theologiens qui sont en l'Egliſe,& qu'il ne chomeroit d'instruction, s'il y vouloit entendre: c'est pourquoy i'en remettois aysément le bouquet à vn autre. Peu de temps apres ceſt escrit fust suiuy d'vne epistre imprimee, & addressée à Monsieur l'Euesque d'Eureux en laquelle de la veille il faisoit la feste, & auant la victoire solemnisoit le triõphe. Voila dit Cassegrain en ceste epistre ou i'en suis maintenãt, & ne me reste plus a mon aduis que de communiquer auec vous: c'est à dire, que Cassegrain à donné l'espouuente, & imposé silence aux Vniuersitez de Rome, de Paris, de Louuain, de Salamanque,& cent autres qui n'ouyrent iamais parler de luy. Apres ces belles fantasies, conformes a celles du Roy Pyrrhus, il ne luy reste que de presenter le collet à ce grãd Prelat, il le conuie, & coniure de s'esprouuer auec luy. Ce qui me mit en pensee que ce Ministre estoit poussé d'vn esprit de Philaſtie, &

Recharge du Cartel de Cassegrain. Ses vains Trophees

Illusions imaginatiues de Cassegrain.

qu

que sa suffisance passionant ses affections, les precipitoit aux impertinences de disputer de la Foy par syllogismes representez en figure racourcie, & s'aquarrer à ce merueilleux personnage, que Dieu à fait reluire comme vn soleil, sur l'horizon françois, pour exposer à nos yeux que peut vn hõme sur lequel il a espãdu ses benedictions. Encore ce courage me sembloit tolerable és personnes & coustumes de sa secte, en laquelle chacun trenche du Docteur: mais y lisant les calomnies qu'il y vomit au desauantage de quelques Peres de l'ordre auquel ie felicite mes iours, & tiens a souueraineté de bien de les y clorre, voyant que sans sujet il drappoit la reputation de ceux ausquels pour beaucoup de respects, il ne se doit apparier, ie m'escriay auec Dauid: qui est ce Philistin incirconcis, qui deffie l'armee du Dieu viuãt? Dés lors ie fus zelé si i'en auois commandement de m'opposer à son orgueil, non pour cuider arrogamment preuenir les desseings de Monsieur d'Eureux au rebut de ce Ministre, ou niueler mes forces à l'outrecuidance de Cassegrain, mais ie reputay que ce grand esprit d'vn seul esclair de sa splẽdeur poudroyeroit ce myrmidon, pour lequel il se remueroit aussi peu que le mont Caucase à la touche d'vn moucheron, ou vn lion Lybien au iappement d'vn Turquet. Et quand il proietteroit de l'accoster, mon effort ne luy apporteroit plus d'empeschement, que la lumiere de l'Estoile polai-

Louange de Monsieur d'Eureux. 1. Thi. 1.

Calõnies de Cassegrain.

Psal. 77. 3. Reg. 17.

re au raiz du Soleil I'auiſay de ſurplus que c'eſtoit vne querelle cõmune, qui obligeoit tous les Catholiques a prattiquer, ou certes deſirer le rabrouëment de ce brauache. Singulierement ſon fiel, & indignation bouffiſoit contre les Minimes, pas vn deſquels à mon aduis n'ouyt, & ne vit onques Caſſegrain, iuſques a ce que toute la ville de Maſcon le vit fuyr vergongneuſement, & quitter le champ de ſes
3. Eſdr. 3. Theſes. I'eſtois animé a ce rencontre me voyãt eſtançonné de la verité, qui comme diſoit Zorobabel, eſt victorieuſe ſur toutes choſes: Et d'ailleurs aſſeuré de l'aſnerie des Miniſtres, qui pour toute erudition n'ont que le fard d'vne
Ignorance des Miniſtres. Grammaire. Ce genre d'hommes ne ſauoura iamais la moëlle de la philoſophie: auſſi tremblent ils au foudre d'vne argumentatiue comme Maldonat leur apprit à Sedan. Leur Theologie poſitiue eſt vne rogue impudence, & vn ſimple: *Ie le veux entendre ainſi* ils laſchent & ſerrent comme vne iarretiere, les Eſcritures ſainctes; ils tordent impunément, & violentent leurs interpretations, ils appellent à credit leurs fantaiſies eſprit de Dieu; quoy que le tout contrarie a l'intelligence des Sainctz Peres qu'ils maſtinent, des Conciles qu'ils dedaignent, de l'Egliſe eſpãduë par tout le monde qu'ils guerroyent. La Theologie ſcholaſtique eſt vn roc eſcarpé, qui leur eſt de toutes parts inacceſſible. La myſtique leur eſt vne bigoterie. Et partant il eſt aiſé de les battre, &

forcer

forcer. Cecy sollicitoit mon desir de bourrasser les rodomontades de Cassegrain. Vne horreur particuliere qui m'aliene de telles gents m'en desgoustoit extremement. Ie detestois encore plus les disputes fondées sur raisons humaines és points de la foy, Ie me ramentenuois le peu d'emolument qui arriue de ceste procedure, non tant pour les deffensiues & armeures, que pour la contumace estafiere de ces conferences de la part des Ministres, qui confus, ne s'auoüent iamais pour conuaincus, machinant plustost la reuolte contre la verité, que se retractant s'incommoder au fait du mesnage, & de la liberté ventriculaire. Ainsi que l'archisynagogue que Suidas met en compte, qui ayma mieux perseuerer au iudaisme, & se perdre, que se Catholisant sauuer son ame pour les commoditez temporelles, qui luy rioyent plustost en son erreur, qu'en la profession chrestienne. Le deuoir en fin qui suiuant la parolle de Dieu me fait dependre de ceux qui a mon veu, & adueu m'ont prins a conduite me fist caller voile, & remettre au iuste vengeur le droit de l'innocence, Qui de grace speciale donna sur la fin du mois passé, ouuerture de representer des traits naïfs de Cassegrain, bien que le pourtrait n'en soit qu'esbauché, sa retraitte ayant priué l'audience de le voir peint de toutes ses couleurs. Messieurs de Mascon rauis de la reputation qui vogue par la France du R. Pere Dinet nostre Prouin-

Opiniastreté des ministres à cause de la marmite.

Suidas in verbo Iesus Christus

Histoire estrange d'vn Iuif

Hebr. 13.

cial,

cial, qui lors demeuroit, comme il fait encores en ce couuent des Minimes de Lyon, luy deputerent expres vn personnage de merite, & qualité pour l'induire à contenter ce peuple d'vne de ses predications. Ie fus commandé de l'accompagner, pour aller au rencontre de nostre R. Pere Visiteur general, le P. Nicole Ricard, qui estoit à Chalon, ou se retrouua pour lors le tres-docte & venerable Pere Iean François, que Cassegrain auoit blasonné mal à propos en son epistre. Nous rencontrans tous à Malcon, & Cassegrain nous ayant de surcroist defié de sa taniere par deux ou trois lignes qu'il ponça pour nous agacer vn bruit frequent s'esleue par les enuirons d'vne dispute qui multiplia infiniment, sans que toutesfois aucun de nostre compagnie y pensast. Le ministre de long temps s'estoit resolu, & nanty, & s'y attendoit alors mesmes que peu de iours au parauant vn ministre l'estoit allé trouuer, qui passant par Ville-franche osa bien d'vne bouche infame parler au preiudice de nostre Roy Tres-chrestien, mais descouuert il euada finement, comme on nous dit, & ne parust depuis, estant conuaincu de leze-Maiesté. Le iour estant venu qui estoit destiné à la predication le Pere Prouincial ayant laschè la bonde à l'eloquence qu'il a heritée de feu monsieur Dinet son frere, & comme charmé l'auditoire par le miel de sa voix: Il embrasa tellement les affections au souhait de ceste conference

Troisiesme deffy de Cassegrain.

Histoire d'vn ministre seditieux.

ference, que tous les estats l'importunerent d'y condescendre. Cassegrain faisoit rage de prescher que les Minimes n'oseroyent soustenir vne de ses œillades. Le peuple ne beoit qu'à ceste attente, iusques aux plus grands Prelats & Seigneurs circon-voisins, il n'y auoit aucun qui ne sollicitast ce pour-parler. Pour doncques ne laisser à la populace impression de nostre lascheté, & grossir d'autant le cœur aux aduersaires, la necessité nous y violentant, nous nous laissames aller au gré des Catholiques, & ayant laissé à Mascon le docte & venerable pere Hippolyte Raulin pour y prescher ce iour là, ce qu'il fist auec admiration de la nombreuse assistence, comme le iour d'apres tresdoctemẽt ledit R. Pere visiteur: nous prismes determinatiõ d'aller voir Cassegrain: non tant pour ses beaux yeux, ou pour entamer vne dispute, que pour l'instruire, & suiuant sa sommation qu'il a reiterée auec tant de ceremonies, & significances de conuersion, luy faire toucher au doigt le sentier de son salut. Les aisles donc qui nous porterent au Pont de Veyle ne sont autres, que celles de la charité. Nostre asseurance fust Dieu, & la paix, que nostre Roy nous a miraculeusement procurée. Et ores que la simple deuotion guidast nos pas au gain de ceste ame: si n'entreprismes nous ceste couruée sans la particuliere licence de Monseigneur l'Archeuesque de Lyon. Cõme il ny à canon qui porte deffence d'annoncer

Peuple desireux de la conference.

Il eſt permis de remonſtrer aux heretiques ce qui eſt de foy.

cer a l'heritique ſon deuoyement, à contrefil l'Eſcriture Saincte nous le permet iuſques a certaine meſure: Auſſi ne peut on meritoirement ſyndiquer noſtre zele, le droit ne forcloſt iamais la charité de la hantiſe auec les excommuniez. Si on ne preſte iamais la main a ſon prochain, combien peu ſe releueront des marets, ou ils ſont embourbez? s'il eſt temps d'accourir à ſon aide, c'eſt quand il crie miſericorde. Il y a tantoſt deux ans que Caſſegrain eſt en peine de ſon bien, & qu'il adiure tout le monde à le medeciner. Quelques vns ont commencé, il failloit reiterer, & accroiſtre la doſe, il eſtoit expedient de s'approcher du malade, & le taſter pour prognoſtiquer ſeurement la criſe, & la ſuitte de ce mal. Ce deſir & non autre accompagna le Pere Dinet prouincial, le P. Iean François & moy au Pont de Veyle, ou ledit P. Prouincial par vne methodique, & ſubtile predication ayant bouleuerſé la ſeconde theſe des trois, que Caſſegrain propoſe en ſon epiſtre, cõme nous penſions l'aller trouuer auec vn eſprit d'attrempance, pour ſans bruit, ou oſtentation l'attirer au giron de l'Egliſe, interpretãt noſtre moderation a ſimplicité niaiſe, il nous enuoya quelques articles pour proceder a la forme de la conference: pour ne rien alterer on accorda ce qu'il voulut. Eſtans aſſemblez, le P. Prouincial remonſtra que ſa venuë ne butoit qu'au ſalut de Caſſegrain, & à la demonſtration des briſées qui l'y menent;

Extra. quia nõ nunquã. de verb. ſign.

Ad tit. 3. c. quoniã multos 11. q. 3.

Offre du P. Dinet à Caſſegrain.

que

que la dispute Scholastique estoit plustost vne mutuelle contention, qui aboutit souuent à piques, qu'vne solide instruction: que quand il se seroit laissé gouuerner au chemin de la foy, s'il aymoit l'argumentation qu'on luy feroit paroistre qu'en ce point les Catholiques sont inuincibles. Qu'au reste pour couler ce qui le touchoit, il auoit eu tort de calomnier le P. Iean François present, & le diffamer par son epistre imprimee soubs le nom iniurieux d'homme de paille. Surquoy le P. Iean François demandant licence de parler dit, que puis qu'on touchoit sa corde, il aduertissoit Cassegrain qu'en ce qu'il la vilipendé, voire abaissé soubs le rang d'humanité, que Dieu & nature luy ont concedez, le qualifiant hõme de paille; ce luy est peu de passer cela par tolerance. Que seulement il estoit marry de ce que ses amis en estoyent formalisez, & les ames sur qui sa parolle auoit gaigné credit scandalisees, que son ordre y estoit interessé, ou il auoit vescu iusques là en autre qualité que d'hõme de paille; Et comment, qu'il en fust il estoit vn de ceux, qui luy apportoyent le flambeau pour l'esclairer au trac de felicité. Pour abbreger, la conference fust enfornée entre le P. Iean François, & Cassegrain. Des la premiere seance le Ministre tesmoigna que tout ce qu'il auoit escrit n'estoit qu'hypocrisie, qu'il vouloit attendre de se depouiller de sa peau d'infidelité, iusques à ce qu'on le couchast ez enfers, que

Entree de la dispute entre le P. Iean Francois Et Cassegrain.

la

Fard de Cassegrain.

la friandise de ses quatre ou cinq mots qu'il à imprimee nestoit qu'vne ceruse, dõt il crepissoit sa croupissante, & lourde ignorance. Car quand on vint aux mains que la premiere secousse eust-leué ce fard, les rides de sa difformité faisoient soulleuer le cœur aux plus asseurez. Si le temps qui m'est cher, & la proportiõ de ce liure l'eust permis ie me fusse esté du sur les inepties, qu'il manifeste en ceste premiere conference. Le P. Iean Francois me permettra de bondir seulement par dessus, ce ne sera pas pour eniamber sur ses desseins, il peut quand bon luy semblera representer le tout d'autre galbe, & façõ meilleure que ie ne scaurois faire. I'assistay d'oreille, & d'esprit a ce qui se passa entre eux deux, auec autant de silence, que si ie fusse esté dans nostre dortoir, ou a l'escolle de Pythagore. Cassegrain auoit vogue parmy les siens, & le tenoit on pour habile hõme, tout ainsi que les borgnes regnent au royaume des aueugles, mais qui se fie au murmure & iugement populaire, bastist en l'air. Il se porta si valeureusement en la premiere meslee, que si ie ne me fouruoye ce fust la premiere fois qu'il disputa onques à la bonne escie'r, & celle qu'il a euë auec moy sera la derniere de sa vie, s'il ne va estudier sur le declin de son aage, ne pouuãt m'imaginer qui sont ces Theologiens de l'Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine qui ont conferé auec luy, & ne luy ont respondu pour la seconde fois: ie ne puis croire autre chose sinon qu'ils ont estimé qu'il

Cassegrain cõ fus en dispute.

qu'il en estoit indigne. Il ne me peut nier que son esprit est lent, sa subtilité materielle, & son langage trainant. Quant à la memoire ie puis en cõscience auerer, que ie ne vis oncques escolier si desastré, caduc, & stropié que luy en ceste faculté, qui toutesfois est necessaire à ceux qui s'attaquét à Monsieur l'Eueſque d'Eureux. De cent argumens en forme qu'on luy a obiettez, il n'a pas eu la puissance d'en reprẽdre vn seul, non pas vne proposition. Ie ne sçay de quel temperamment est son cerueau, ou les mots ont moins d'arrests que n'a l'argent vif: tout luy eschappe. Ie vous laisse à penser comme il le feroit beau voir ez actes de Sorbonne, & cõme il agreoit à 150. personnes pleines de vie, qui tressuoyent d'ahan, & de pitié de le voir begayer, & entrecouper les sentences. Ie pensois trouuer vn Chrysippe en Dialectique, & vn nouuel Occam, que Iules Scaliger appelle le plus subtil des mortels: tant ses escrits fendent l'analytique, ses propos le categorique, & hypothetique, bien que la plus part de ses responces soyent a son dire, distinctions forgées aux confins des Troglodytes, ou les hõmes n'ont qu'vn pied. Il discerne les formes d'argumentations, comme fait vn sourd les concerts de musicque: ainsi qu'il manifesta le mecredy 22. de Iuillet, lors que le P. Iean François luy proposa ce syllogisme, suiuant le fil de sa matiere.

Cassegrain est lourd & sans memoire.

Syllogiſme en la figure de Galien

La certitude que l'eſcriture Euangelique ſoit ſaincte, viẽt de la determination des Apoſtres,
Or ceſte determination des Apoſtres eſt par tradition, & non en l'Eſcriture ſaincte: Donc
La certitude que l'eſcriture Euangelique ſoit ſaincte eſt par tradition, & non en l'eſcriture.

A ce ſyllogiſme Caſſegrain reſpondit eshontément, que c'eſtoit vn enthymeme treſuicieux, & que ce ne pouuoit eſtre vn ſyllogiſme, y defaillant le terme de *Tout*. Voila ce pas fort categoriquement rencontré d'appeller vn ſyllogiſme qui a trois propoſitions, Enthymeme, qui n'en a que deux. De la vient qu'il eſt appelé par Ariſtote συλλογισμος ατελης imparfait. Il ny a ſi petit Grimelin ez claſſes de Logicque, qui ne luy appriſt que ce ſyllogiſme eſt mettable en la figure de Galien, qui ſçauoit que valoit l'aune d'argumenter. Et quand Caſſegrain diſtilleroit ſon cerueau goutte à goutte, il n'y trouueroit quinte-eſſẽce, qui luy ſeruit de deffence à ce coup, que luy meſme s'eſt donné. Ce qu'il allegue du terme de *Tout* ne deſrobe rien à l'eſſence du ſyllogiſme, & tourneboule la doctrine de l'organe d'Ariſtote. Ie le vis perdre la parolle, lors qu'ayant paſſé confeſſion que baptiſer les petits enfans en leur enfance, eſtoit vn article de foy, il fuſt preſſé par le P. Iean François de le prouuer par vn paſſage de l'eſcriture ſaincte, ce qu'ayant temerairement promis, il ſe viſt aculé au bout de ſa bible pretendue:

Ignorance de Caſſegrain. 2. Prio. cap 27. Auertoes.

tendue : restant encores comptable de payement : & ie luy contre-promets qu'il fera banqueroutte plustost que de s'acquitter. Ce grand Origene ne la sceu faire. S. Cyprien asseure que les Apostres nous ont laissé verbalement ceste doctrine. S. Augustin auoit fueilleté l'escriture à l'egal de Cassegrain, sauf le plus, neantmoins il accompte ce bapteſme auec les traditions. Ie ne scay quel estourdissement surprit le Ministre d'opiner ce qu'a peine les siens accorderont. C'est chose indubitable qu'il ny a Protestant qui luy preste espaule. Le lutin, & boutte-feu d'Allemaigne Luther n'euſt oncques dequoy contenter les Anabaptistes insistants qu'on leur confirmaſt ce bapteſme par vn endroit de la Bible, sinon qu'il leur retorqua que comme on ne le demonstre par texte formel, aussi ne peut-on le reprocher par passage expres. Melancthon vraye girouëtte aquilonaire leur fist responce plus catholique à sçauoir, que le consentement vniuersel de l'Egliſe, en tous aages atteſmoigne que baptiſer les enfans en leur enfance, est vne ordonnance des Apostres. Le masque d'Aretius Felinus, a descouuert appellé Bucere, soustient que les Apostres laisserent ceste tradition à l'Egliſe. Ce bapteſme donc n'est exprimé dans l'Escriture saincte, ou Cassegrain est lyncee, & les saincts Peres ont esté louches, tous les hæresiarches modernes chassieux, & toute l'Egliſe es-

Le bapteſme des petits enfans n'est en l'escriture saincte.

Cyp. ep. 66. De Gen. ad lit. lib. 10. cap. 23. De Bapt. cõt. don. lib. 55. 23. *Les Proteſtans le tiennent ainſi.*

bloüye: si à il la veüe auſſi mauuaiſe qu'homme de ſa robbe. Que ſi ſa modeſtie, & la verité l'amenent à retractation, ie ne puis apperceuoir quel rendez-vous il aſſigne à ſa premiere theſe, qui eſt eſgorgée par ſon propre maiſtre, veu que ſouſtenãt ce bapteſme eſtre vn article de foy, & ne pouuant trouuer ceſt article ez diuins eſcrits, s'enſuit-il pas que tous les articles de foy ne ſont compris en la Bible, & que Caſſegrain eſt au roüet? le l'ouys en apres nier impudemment, & en deſpit de tous les Saincts, qu'il falluſt croire la virginité perpetuelle de la ſacré-ſaincte mere de Dieu: marque euidẽte de l'infidelité blaſphematrice de ce Predicant, qui denigrant la mere, affronte le fils, qui vraye engeance des Tytans attente contre le Ciel, & fait la guerre à Dieu. Son impudence s'empraignit ſi bilieuſement dans mon ame, que ie determinay, s'il ne ſe rauiſoit de l'accrauanter vn iour ſoubs le poix d'authoritez inuiolables, & raiſons peremptoires en faueur de la Royne des cieux. Or comme le P. Iean François s'offroit à luy faire demonſtration de ceſte perpetuité par le texte Hebraïque, il fuſt trouſſé de court, & contraint apres vne honteuſe, longue, & ennuyeuſe difficulté d'accorder qu'il n'auoit iamais eu beaucoup de peine d'oublier ceſte langue, par faute de maiſtres, & de commoditez, & que partant on l'excuſaſt. Le poil me heriſſe repenſant à la prophanation dont il auilit

Caſſegrain au rouet. Cypr. in expoſ. ſymb. Aug. de ſãct. virgin. c. 4. Ser. 19. de tẽp.

Impieté de Caſſegrain. Tom. 1. Concil. ephe. c. 5. Hil. ca. 1. in mart.

Il cõfeſſe n'auoir rien apris en Hebrieu.

uilit le S. Dimanche (si le iour enluminé par le Soleil de iustice peut estre terny par l'obscurité d'vn tel brouillon) quoy que l'escriture le specifie, & que le memorable Concile de Nice apres la controuerse de la diuinité de nostre redempteur, n'ayt rien eu à plus singuliere recommandation, que la deffence, & obseruance rigide de la sanctification de ce iour, auquel il annexa la feste de Pasques, pour ne iudaizer. Mesme la pluspart des restablissements du calendrier, des aiustements de la carriere du Soleil, & des Ephemerides ecclesiastiques, se recherche en principal pour la consideration de ce iour. Quant au Symbole des Apostres, qui est le liure raccourcy des Chrestiens, il n'est besoin de se persuader, selõ Cassegrain, que les Apostres en ont esté les autheurs primerains, pourquoy? d'autãt dit-il que cela n'est particularisé dans le nouueau Testament; comme s'il estoit impossible que les Apostres fussent conuenus pour stabilier ces articles & leurs autres ordonnances sans en tenir regiſtre. Il sera donc permis au ministre d'asseurer, comme il à fait en la dispute auec le P. I. François, que les Apostres ont dressé le canon des liures du nouueau Testament, receuoir ceste determination pour arrest de la foy, & l'Eglise n'osera tenir cela mesme du symbole; bien que ce canon là soit moins approuué de l'escriture expresse que les douze articles. Ie passerois outre, si ie ne

Cassegrain prophane le Dimanche.

Pasques annexé au Dimanche.

Cassegrain doute du symbole.

penſois offencer la pieté du lecteur, ou ſi ma plume ne rebouchoit ſa pointe au crayonnement de telles abominations, au ſon infernal deſquelles fremiſſoyent de iuſte colere les catholiques auditeurs. Le ſeul ſouuenir m'en réplit encor de ie ne ſcay quelle horreur: ne m'eſtónant ſi le P. Iean François iugea Caſſegrain inſuffiſant à manier le glaiue de la parolle de Dieu, laquelle il embroüilloit à tous propos & n'entendoit rien en ſon original. Ainſi le miniſtre trouua non vn homme de paille, mais vn maiſtre ioueur d'eſcrime, qui proteſta pour l'inegalité, ne pouuoir auec hõneur battre d'auantage Caſſegrain. Pendant qu'ils s'entrechamaillerent i'eus loiſir tout à mon aiſe, de remirer le port, & la contenance de ce iouſteur, la dexterité de ſes reſponces, ſes eſchappatoirs, & deſtours. Recognoiſſant qu'il eſtoit foible de reins, qu'il s'egaroit à tout bout de champ, qu'il furetoit & paſſoit les heures à longues digreſſions, ſous pretexte d'eſclaircir à l'aſſiſtance les points agitez, & ſe promener autant pour mediter ſes reſponces: ie conclus eſtre neceſſaire d'eſbrancher ces drageons inutiles, & le ranger dans vn cerne, auec deffence de n'extrauaguer. Apres donc qu'il euſt eſprouué, & approuué que le P. Iean François n'eſtoit de paille, bien que contumelieuſement il l'euſt chargé de ceſte iniure, i'eus commandement de donner dedans. Il me ſembla ne deuoir aſſaillir aucune

Comportement de Caſſegrain en la diſpute.

cune theſe, que la premiere ne fuſt entierement terraſſee, de laquelle dependoit la conuerſion de Caſſegrain : qui tenant n'y auoir rien de neceſſaire à ſalut hors l'enclos de la Bible, ſi ie luy arrachois ceſte opinion, il rendroit gorge du reſte qui ſe confirme par tradition. Le tout eſt rapporté dans ce liuret de meſme ſuite qu'il à eſté debatu. Si Caſſegrain s'eſt trouué groſſier, & neuf en la premiere conference, il ne s'eſt de gueres habilité pour changer de partie aduerſe. Or ſoit que le declin de la Lune, ou quelque raiſon occulte en fuſt cauſe ie ne remarquay iamais aucune mouëlle en ſes ſolutions ; le tout y eſt ſi ſec, & infecond, que non ſeulement il ne deuroit iouyr de la clarté publique, ainçois meriteroit d'eſtre abiſmé pour iamais au gouffre d'oubliãce, & ſans l'importunité que de toutes pars on donne à nos ſuperieurs pour l'impreſſion, les menſonges que certains impoſteurs font gliſſer pour couurir la fuitte de Caſſegrain, & diuertir ſon deshonneur, & l'abus de certains autres qui (pour eſtre froid à cauſe de la tardiue ſtupidité de ſa nature) en font cas, la diſpute comme imparfaicte, euſt ſuby la rigueur des mornez. Les gens d'eſprit deſcouuriront de quelle main il a paré les coups qui luy ont eſté donnez, s'il à reſpõdu de droit fil, ou de biais. Ils le verront ſerpenter, ondoyer, & tourner autour du pot ſans iamais toucher au vif de l'argument: l'accuſe-

De la tradition dependent les autres controuerſes.

Tournoyemẽt de Caſſegrain.

ront d'eſtre peu memoratif du γνῶθι σεαυτὸν cognois toy toy-meſme, commençant la fuſee contentieuſe auec les plus belles academies du monde, des mammelles, d'vne partie deſquelles ayant ſuccé le lait du peu de bien que Dieu à mis en moy, ceſte redebuance, & leur grandeur m'oblige de contribuer au ſouſtien de leur honneur: Ores qu'elles ſoyent peuplees d'vn millió d'Atlas plus eſpaulus, & nerueux que ie ne puis eſtre, qui ſeruẽt d'arcs boutans au Ciel de leur perfection. Si on me reproche l'impuiſſance, on n'aura que dire de ma deuotion, ſi la matiere eſt puerile, elle ne vient de ma boutique, c'eſt de la denree de Caſſegrain, qui entraine mes repliques au gré de leur legereté. On ne peut ſe gẽdarmer ſans oppoſition. Si au plus beau du ieu, il n'euſt quitté la partie, chaſcun euſt deſployé le fond de ſon acquis, & combatu iuſques aux extremes retranchements de ſes forces: ſi Caſſegrain y eſt arriué le dos & les talons qu'il me monſtra en font foy. Ca eſté contre mon expectation, qui eſtoit d'agir, & continuer puis qu'on eſtoit embarqué, iuſques à ce que les detraquez de l'orniere de ſalut inſpirez à meilleur penſement & conſeil, fuſſent redreſſez à la droicte ligne. A tout le moins Maſcon à veu pallir & deſpiter les pretendus reform z, begayer, trembler, dedire, & fuir leur miniſtre: pour obmettre les fruits particuliers de la conference. Caſſegrain ne ſe plaindra

Fuite de Caſſegrain.

qu'on

qu'on ne luy ayt fait bonne guerre, & qu'on b'ayt apporté toute forme, & modeſtie autant aue le peut, & doit ſupporter vne telle actiõ, nuec le reſpect qui eſt deu en ce cas, aux perſonnes, à qui il touche de licẽcier, & authoriſer ceſt acte. Quand ie ſuis eſté en neceſſité de parler, ie n'ay voulu eſtre aduerty, ou fauoriſé d'vn ſeul clin. Les reuerends Peres qui y ont aſſiſté ſe ſont auſſi peu remuez à mon ſupport, que s'ils y fuſſent eſté en peinture. La diſpu teporte vne contention honneſte, ſignãment ez importãces de la foy. Les ames tardiues s'ydefferrẽt, la verité lãguit ſous vne molleſſe, & timidité: pourueu qu'on banniſſe l'aigreur, l'animoſité n'eſt q̃ gracieuſe. C'eſt aux rochers de ſe tenir immobiles eſtans parquez deuant l'ennemy de Dieu, que meſmes ils ne peuuẽt ſupporter. Ie laiſſeray à la ſouuenance de toute l'aſſemblee qui a plus aigry de Caſſegrain, ou de nous, lequel auſſi n'a point d'argumẽt de grief contre le P. Dinet Prouincial, qui luy a preſenté de l'inſtruire particulierement, recognoiſſant par vn eſprit de preuoyance le peu d'amendement qu'il tireroit d'vne diſpute publique, & preſagiſsãt ſa prochaine retraicte, qui luy a tranché les moyens de ioindre Caſſegrain quand il en euſt eu la volonté. Les nations eſtrangeres, & ce royaume rendront teſmoignage des vertus de ce Pere, ſans qu'il ayt beſoing de ma recommandation, ou ſoucy de l'opinion d'vn miniſtre, qui eſt trop laſche & glacé

Qui eſt propre à la diſpute.

con il nous a cedé le champ de la disputte, & signé ceste cession; quel droit pretend il de doleance contre nous, ou de cercher loing ce qu'il auoit en main? S'il est ennemy des iniures, nous les detestons: ceste à la passion qu'il faut renuoyer telle vanité de parolles austeres, & brusques; s'il hayt l'affectation, & parade de motz, pourquoy en va il rechercher l'artifice, comme il est clair? Nous autres Religieux auec les biens, equipages, & fanfares du monde auons pieça congediees les mignardises d'vne parolle delicate, qui deguise plustost qu'elle n'aiguise les bons esprits. C'est se faire tort, & sentir trop son volage de poursuiure ces friquenelles, qui seruẽt plustost de preiugé à perte de cause, que d'auancement à celuy qui s'en veult seruir. C'est vne marchandise que qui plus en a moins en vaut, dit la Montagne. Ce n'est pas à l'escaille, mais au noyau que s'arrestent les gens de bien. La rondeur, & briefueté doiuent regner ez œuures qui ont a suruiure leurs autheurs: Tel que n'est ce vain rapportement de pieces mal assorties, ou la symmetrie, & l'ordonnance d'vn ouurage elabouré ne luy promet aucune recommandation, ce n'est en ceste qualité qu'il est produit. Que peult auoir d'accomplissement le labeur d'vne semaine? S'il porte auec soy de la grace, & du fruict, sa grace est de la nouueauté, non de disputer, le chemin en est tracassé, mais des inuentions de Cassegrain, si rares, que iamais on ne les vit, on

Couleur de langage inutile à la dispute.

La montaigne.

ne les

ne les leuſt,on ne les ouyt.Le fruit aux pretendus reformez eſt de ne croire ſi legerement leurs miniſtres, notamment Caſſegrain qui ſe vantoit d'auoir englouty toute la doctrine des catholiques, ſinon celle de Monſieur d'Eureux,ſçachãt bien qu'il fondroit ſoubz le ſimple eſclair de ſes perſuaſiõs effroyables à tous les miniſtres:remarqueront en luy l exemple de la grenoüille Eſopique ſe comparageãt au bœuf, qui de trop s'enfler creua cõme Caſſegrain a fait de deſpit deuant ceux,qui prendrõt a faueur de porter le liure, d'ouurir l'oreille,& clorre la bouche deuant dix mille docteurs catholiques, a pas vn deſquelz Caſſegrain ne s'eſt addreſſé qu'en general, & d'vne garite du Pont de veyle comme s'ils n'auoient autre plus vrgent affaire que de perdre le temps, & les moyens pour viſiter ceſte Idole, qui ne veult quitter ſon fumier, qui eſt demy mort s'il en perd tant ſoit peu la veuë. Iamais Vlyſſes ne deſira tant ſon Itaque deſerte,que Caſſegrain ſon gelinier pendant qu'il fut à Maſcõ, il n'eſtoit toutesfois parmy les Leſtrygons & Cyclopes, ains entre ceux qui n'auoyent rien plus a deſir que de le voir vn iour glorieux entre les Anges:Il n'eſtoit enchanté de lubricitez Circeennes,mais agiſſoit contre ceux qui ont vouë a Dieu pauureté,& chaſteté perpetuelle, auſquelz à mon aduis il ne porte pas enuie pour ceſte conſideration. Si les autres miniſtres ſont de meſme farine, ie puis de bonne heure

Caſſegrain reſſemble à la grenouille d'Eſope.

Puſillanimité de Caſſegrain.

heure promettre aux Catholiques le brief aneantissement de ces sectes, que noz peres ont veu flambantes, & enragees, elles fument encore, la premiere eau que le S. Esprit versera dessus par les prieres des deux eglises triumphante, & militante les voila pour tousiours esteintes.

Ruine prochaine des pretendus reformez.

A leur derniere consommation. I'abãdonne dez à present, & deuouë la totalité de ce qui est, & sera de moy, soubmettant l'imperfection de ces premices à la maiesté de l'Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine, qui est l'arche vnique de salut, dans laquelle seule, & non aultre les pelerins de ce bas estre, doibuent surgir au port de la Cité de Dieu où il estalle & communique les merueilles de sa gloire.

Veu de l'autheur.

A MES-

A MESSIEVRS LES SECRETAIRES DE LA CONFERENCE,

F. F. HVMBLOT. S.

MESSIEVRS la prouidence diuine qui par indicibles moyens meine toutes choſes à leur fin, vous ayant de toute eternité preueu capables d'vn office ſi catholique, vous eſleut n'agueres pour le ſeruice de ſon Egliſe, à la commiſſion d'enregiſtrer le plus ſerieux de ceſte diſpute. On auoit beſoing de perſonnes de merite, & d'honneur, pour y apporter la fidelité. Ie mets au iour tout ce qui en eſt, & expoſe au theatre de la Frãce, ce qui fuſt agité dans voſtre maiſon de ville. En voz eſcritspar ce qu'ils talonnerét pas à pas la viue voix d'vne ſcholaſtique, il y a quelques redites de la part du reſpondant, qui me neceſſitoit au calibre, & ſuitte de ſes ſolutions reiterees. Pour obuier à l'ennuy du lecteur, ie les ay par fois incorporées. Ie n'ay varié le fil des arguments, ſinon pour ſeparer la poſitiue de l'argumentatiue. Pource qui peut manquer, les ſentences de Caſſegrain, & les miennes ne croiſſent en rien, & perdent auſſi peu, que le corps par la perte de ſon ombre.

Vne

Vne longue diſpute n'eſt pas comme vn diſcours tiſſu d'vne doux-coulãte enfilure. L'impertinence du ſouſtenant, l'affection des aſſiſtans,& les occurrences des ſubiects inopinez emportent, où moins on eſpere. Si i'ay ce bié que de receuoir vos aduertiſſemẽts, ie ſuppleeray le deffaut s'il y en a. Ce que ie traicte auec le lecteur ſert de filet à lier les argumẽts, de marteau à la teſte de Caſſegrain, de coupelle à ſes ſolutions, d'esbat aux ennuyés, de fanal aux vertus du miniſtre, de commentaire aux matieres qui ſe propoſent. Si cela redonde à quelque merite vous y aurez part, les tares ne vous touchent. Ma diſpute eſt eſtablie de trois pieces: La premiere eſt vne dependance de celle du P. Iean François, auquel Caſſegrain s'eſtant enhardy d'affirmer que le canon, la diſpoſitiue, l'authorité,& la ſainctetẽ de la Bible en general,& de ſes liures en deſtail eſt formellement exprimee au texte de l'eſcriture, ayant eſté doctemẽt rabroüé, perſiſtant neantmoins ſans front en ceſte impoſſibilité, dãs les marets de laquelle iamais proteſtant n'oſa s'aduenturer, (Kemnice meſme a ployé ſoubs l'Egliſe en ce point,) ie repris ceſte route, que meritoirement ce Pere auoit dedaigné, dautant que Caſſegrain ores que plombé de coups orbes, & mortels ne voulant crier mercy, l'auoit a peu pres reduit aux termes d'vne iuſte impatience. Ie le preſſe d'authoritez, & de raiſons, & luy fais confeſſer le debte. La ſeconde piece

Diuiſion de ce liure

Premiere partie de ce liure.

Seconde partie.

ce est sur le different des Bibles. Pource que sa premiere these empriſonnant toute noſtre creance dans le pourpris des cayers canoniques, & l'ayant expreſſement propoſee, ſuyuãt la declaration qu'il en a faicte, pour en bannir les traditions, il eſtoit expedient d'auoir vne eſcriture ſaincte, & auãt que s'ébarquer plus profondement en la diſpute, conuenir d'vn original, ou d'vne verſion. Caĩ ces nouueaux pretenduz reformez, qui n'ont autre pauois que l'Eſcripture, nous doibuent produire telle eſcripture, qui reſerre abſolument tous les pointz de noſtre foy, dont le fondement, & le reſte de l'edifice ſelon eux, y eſt compris. A quoy, choſe incroïable, cõme vous m'en ſerez teſmoings, iamais Caſſegrain ne s'eſt peu reſouldre. La troiſieſme piece n'eſt que le frontiſpice de la diſpute fonciere, qui s'alloit profonder, ſi Caſſegrain ne l'eut anticipee, par vn refus diſcourtois, & fort diſproportiõné tant àſon cartel, qu'à ſon epiſtre. Il vous plaira de confronter le texte à voſtre copie, & à la memoire de ceux qui prendront à gré de s'en reſſouuenir: la cauſe vous eſt commune auec moy, qui vous en auray particuliere obligation.

Troiſieſme partie.

La

LA PREMIERE PARTIE DE LA DISPVTE ENTRE le Minime F.F. Humblot. & le miniſtre Caſſegrain.

Si on peut cognoiſtre que la Bible eſt ſaincte, par la bible meſme. Chap. 1.

LE MINIME

Vous auez dit que ce qui ſe croit par conſequence neceſſaire, neceſſairement eſt contenu dans l'eſcripture ſaincte, Vous auez dit auſſi que la determination, ou arreſt que l'eſcripture ſoit ſaincte ſe croit par conſequence neceſſaire.

Dont il s'enſuit que la determination que l'eſcripture ſoit ſaincte, eſt contenuë dans l'eſcripture.

LE MINISTRE

I'ay dit que la determination que l'eſcripture ſoit ſaincte, ſe retrouue formellement, & expreſſement en l'eſcripture ſaincte : A ſçauoir en la 2. a Timothee. chap. 3. diſant toute eſcripture eſt diuinement inſpirée, & vtile à enſeigner, à conuaincre, à corriger, &c.

LE MINIME AV LECTEVR.

1 *Cassegrain choppe des l'entrée.*

2 *Faulseté des versiõs des pretendus reformez.*

3 *Interpretation du passage de S Paul en la 2 à Tim. cha. 3.*

4 *Incertitude que la bible soit saincte par la bible mesme.*

5 *Grande difference des bibles catholiques & huguenottes.*

6 *A l'enfance de S. Timothee aucun Euangile n'estoit escrit.*

Cassegrain choppe des l'entrée.

L'entrée des responces de Cassegrain demonstre tout ce qui est de sa capacité : Il est de ceux dont parle Aristote, qui s'aheurtent au premier sueil de la porte.

Il paroist au reste ingenu, & homme qui s'accommode : non seulement il m'accorde tout, mais comme s'il estoit des miens, il corrobore ma conclusion, & tient que la determination que l'escripture soit saincte est formellement, & expressement comprise en l'escripture saincte : il apprendra toutesfois qu'il falloit recognoistre mon syllogisme, & y satisfaire dialectiquement, & non dissimuler son

son energie, pour se ietter à la volée d'vne assertion qui nous est si fauorable: il s'est seruy du passage de la 2 a Tim. chap. 3. là il en auoit faict bouclier contre le P. Iean François, tant il est fecond en passages: [2] Mais il fut examiné à la rigueur sur ce lieu, qui est falsifié en la plus part de leurs versions, qui alleguent ce passage en ces termes. Toute l'escripture est diuinement inspirée, là ou l'antiquité le represente ainsi: Toute escripture diuinement inspirée est vtile. [3] Ledit Pere remõstra de plus qu'il est dit que l'escripture est vtile, dequoy personne n'a scrupule; mais nõ que l'escripture seule est saincte, ny que seule elle duise. Outre ce que ce texte estoit inhabile à tesmoigner diserтement l'authorité canonique des deux testaments: parce que l'intention principale, de l'Apostre ne donne qu'au vieil, auquel sainct Timothee estõit versé despuis le printemps de son aage, & que plusieurs liures sacrez n'estoyent encore en nature. Pour n'entreprendre sur la dispute precedente, accordons à Cassegrain que toute l'escripture est diuinement inspirée & vtile. [4] I'ignore par exemple, si ceste escripture comprend plustost l'Euangile de sainct Matthieu, que celuy des douze. Posons que le Turc reuere sainct Paul, il asseurera qu'il parle de l'Alcoran, ou d'vne autre escripture. Dõnons encore que ce passage s'entend de la Bible; ie demande si ceste sentence se peut adapter à

2 *Fausseté des versions des pret. reformez.*

3 *Interpretatiõ du passage de sainct Paul.*

4 *Incertitude que la bible soit saincte par la bible mesme.* Theoph. in luc.

chaſque liure, ou à tout le corps. 5 Ie dis tiercement que la cõtrouerſe eſt, ſi l'Apoſtre entend parler des Bibles catholiques, ou caluiniques, entre leſquelles l'eſtrif eſt irreconciliable. Car la Bible pretendue eſt deſchiree, & mutilée, comme eſtant vefue des liures de la Sapiẽce, de l'Eccleſiaſtique, de Tobie, Iudith, Eſther, des Machabees, & autres, qu'auec S. Cyprian, ſainct Baſile, ſainct Clement Alexãdrin, ſainct Gregoire de Nazianze, ſainct Epiphane, ſainct Ambroiſe, ſainct Auguſtin & autres innumerables, nous croyons pour ſaincts, & diuinement inſpirez, & n'auons lieu de l'eſcripture, qui nous en donne preuue, comme Caluin n'a bible qui les reprouue: bien que ſans doubte il n'y en a pas vn de ceux-là qui ne ſoit vtile aux effects que ſainct Paul met en auant, leſquels comme remõſtre Bagnes, s'adreſſent ſignãment aux Docteurs, & Predicateurs. Bref il faut que Caſſegrain me monſtre quant, & par qui, tous les liures de la bible ſont eſtez entendus par le paſſage qu'il allegue. 6 I'oſeray dire qu'vne panſe d'A du nouueau teſtament n'eſtoit eſcripte, pendant l'enfance de ſainct Timothee, a laquelle toutesfois l'eſcripture icy mentionnée donne alluſion & rapport.

5 *Grande difference des bibles catholiques & hugue nottes.*

22.q.1. art.10.

6 *A l'enfance de ſainct Timothee aucun Euangile n'eſtoit eſcript.* Staplecon.

Examen du paſſage allegué, par voye ſcholaſtique. Chap: 11.

LE

LE MINIME.

Si ce qui est allegué de la seconde à Timothee chap.3 dõnoit cognoissance euidente & claire, que tous les liures de la Bible en general, & particulier sont saincts, il rẽdroit manifeste q̃ l'Euangile de S. Matthieu est sainct:

Mais il ne le manifeste pas: *Donc*

Ce passage ne dõne pas cognoissance euidente, & claire, que les escriptures sont sainctes.

LE MINISTRE.

Ie concede la maieure, ie nie la mineure.

LE MINIME.

Si ce lieu suffit, pour monstrer que l'Euangile de sainct Matthieu est sainct, il est necessaire que mention y soit faicte, tant de sainct Matthieu, que de la saincteté de son Euangile:

Mais mention aucune ny est faicte de l'vn, ny de l'autre. *Donc*

Ce passage ne suffit à monstrer que l'Euangile de sainct Matthieu est sainct, &c.

LE MINISTRE.

Ie nie la maieure.

LE MINIME.

Ce dont il n'est faict aucune mention, ne peut tomber en cognoissance.

Mais en ce passage n'est faicte aucune mention que tel Euangile soit sainct. *Donc*

Cela ne peut tomber en cognoissance par ce passage.

LE MINISTRE.

Ie distingue pource que la proposition de sainct

Paul eſt vniuerſelle, & ce qui ſe dit en icelle conuient a toutes ſes parties.

LE MINIME AV LECTEVR.

1 *Reſuerie de Caſſegrain en ſa premiere reſponce.*

2 *Aſnerie de ſa ſeconde reſponce.*

3 *Eſtrange & nouuelle doctrine de Caſſegrain.*

4 *Sotte diſtinction du Miniſtre.*

5 *Inſuffiſance du paſſage allegué par Caſſegrain.*

6 *La foy des catholiques en ce point.*

7 *Euangiles ſuppoſez.*

8 *Concluſion contre Caſſegrain.*

Tel fuſt l'enchainement des reſponces de Caſſegrain, qui comme vn ballet deſlié, n'ont point d'vniformité, voire ſe contrediſent. Il concede premierement la maieure : celà veut à dire qu'il entend que le paſſage ſuſdit de ſainct Paul, non ſeulemẽt manifeſte que toute la bible eſt ſaincte .[1] Mais qu'en parcelle l'Euangile de ſainct Matthieu eſt canonique, ce

1 *Reſuerie de Caſſe-*

ce qui est vne parfaicte resuerie. En sa seconde responce, il veut qu'ores que iamais on n'ait ouy nouuelle de l'Euangile de sainct Matthieu. [2] On pourra tirer de ce passage qu'il est vrayement canonique, qui est vne double asnerie: c'est à dire qu'on le verra sans le voir, on le cognoistra sans le cognoistre: qui est vne estrange & nouuelle inuention d'apprendre, que Thessalus, Lullius, Valla, Stapulensis, Ramus, & autres methodiques n'ont ouuerte a la posterité. C'est en vain que l'antiquité, nostre siecle, & tout tant qu'il y a eu, & a encores d'heretiques, se sont embesongnez aux entrelas d'vne question si ardue: Ils deuoyent tous accourir a l'eschole de Cassegrain, qui, tout ainsi qu'en vne piece de miroir on peut apperceuoir autant d'obiects, qu'au miroir entier. [3] Promet par vn seul passage faire demonstration κατ' τὶ c'est à dire peremptoire, & essentielle du canõ des liures Apostolique, de leur nombre, & authorité, comme si on auoit toutes autres preuues: le tetragonisme, ou quadrature du cercle n'aura iamais plus de vogue, quand elle sera demonstrée, que merite d'onneur la doctrine de Cassegrain, si elle est mettable: mais qu'il cherche qui l'aduoüe: de moy ie scay fort bien que c'est vn mensonge abominable, ainsi que plus à plain ie diray apres auoir representé sa responce troisiesme, aussi effrontée & confuse, que les precedentes sont temeraires. [4] *Le sotte di-*

grain en sa premiere responce.

2 *Asnerie de la seconde responce.*

3 *Estrange & nouuelle doctrine de Cassegrain.*

4

stinction du ministre.

distingue dit-il, pource que la proposition de sainct Paul est vniuerselle. Que dites-vous Cassegrain: est-ce distinguer celà, ou proposer. Ie n'auois iamais appris qu'en vostre eschole, qu'vne distinction puisse subsister sur vn pied, comme font les oyes par fois. A contrepoil la Metaphysicque nous enseigne, que ce qui se distingue gist en pluralité, puis qu'il y a du rapport, & de la diuision. Il est certain que ce qui consiste en multitude, ne peut s'egaler à l'indiuision de l'vnité. Voicy le texte d'Aristote, que ie suis content d'alleguer en Grec, puis que Cassegrain feignoit de s'y plaire: ἀριθμῷ μὲν ὡς πλείω ἢ τὰ μὴ συνεχῆ, ἢ ὧν μὴ ἓν τὸ εἶδος ἢ ὧν ὁ λόγος μὴ εἷς: c'est à dire, que les choses qui gisent en nombre & pluralité, ou n'ont point de continuité, ou ont la forme diuerse, ou la raison differente: mais la distinction de Cassegrain est vne simple proposition, qui ne distingue, & ne separe rien, que s'il appelle cela distinction, il n'y aura sentence dans les liures, que ne porte le mesme tiltre.

Toutesfois venons à la matiere theologale: il dit que c'est vne proposition vniuerselle, qui conuient à toutes ses parties. 5 S'il est ainsi que ceste proposition de sainct Paul, *Toute escripture diuinement inspirée est vtile à enseigner, à conuaincre, à corriger, & instruire en iustice, à fin que l'hõme de Dieu soit accomply, &*

5 *Insuffisance du passage allegué par Cassegrain.*

appareillé

appareillé a toute bonne œuure. Si di-ie ceſte propoſition conuient à toutes les parties de l'Eſcripture, il ny aura liure qui ne puiſſe rendre l'homme accomply, au ſens que porte la ſentence; voire tous les verſetz de la Bible ſeront vtiles à rendre l'homme parfait, que diſie vtiles, tresque ſuffiſantz: c'eſt ainſi que Caſſegrain l'interprete. Dautant que tout verſet de la Bible eſt eſcripture diuinemẽt inſpirée, & par cõſequẽt tres idoine à parfaire l hõme: ſelon le miniſtre, qui eſt encore vne inuẽtion plus freſche, & abregée que la precedente.

6 La ou nous autres catholiques, tãt s'en fault que dõniõs telle prerogatiue aux verſetz, que nous eſtimons toute la Bible, bien que treſprouffitable à ce qu'allegue l'Apoſtre, inſuffiſante toutesfois à bon nombre de pointz de noſtre foy: l'eſtẽdue du mot d'vtile & ſuffiſante, n'eſt pas limitee de meſmes confins: le pain eſt vtile, mais nõ ſuffiſant pour nous aliméter S. Paul dit que la pieté eſt profitable à toutes choſes, eſt-ce à dire qu'elle ſeule ſuffit. Ie ſubtiliſe d'auãtage, & dis que noſtre queſtiõ n'eſt pas ſi l'eſcripture eſt ſaincte, mais quelle eſcripture l'eſt. Ce paſſage manifeſte que l'eſcripture inſpirée de Dieu eſt vtile, mais non pas que l'euangile de S. Matthieu ſoit de ceſt-aloy. Et ny a pas plus de pertinence d'adapter ce lieu à ceſt euangile, qu'a celuy de S. Mathias, de S. Thomas, de S. Barthelemy, de Nicodemedes Egyptiens allegué par Theophilacte, des

6 *La foy des catholiques en ce cas*

1. Tim. 4

7 *Euangiles ſuppoſez.*

Præfat. in luc. Hier. li. 4. in Ma. 23.

des Nazareés par S. Hieroſme. En quel mot, ou ſyllabe de ce paſſage eſt exprimé, que l'epiſtre de S. Paul à Timothee eſt plus ſaincte, que celles qu'on pretend qu'il a eſcriptes à Seneque? que le premier liure d'Eſdras eſt plus canonique, que le quatrieſmes? Comment recognoiſtra Caſſegrain par ceſte ſeule ſentéce, que le liure du Leuitique qu'il admet, eſt plus prouffitable pour enſeigner, que celuy de l'Eccleſiaſtique ? [8] que s'il y a de l'impoſſibilité de venir à la notice de tout ce que deſſus par ce texte vnique, ie conclus praingnamment que ce lieu ne peut exprimer que les eſcriptures ſont canoniques, & ſi elles ſont ſainctes, il luy faudroit aſſigner vne influence qui enluminaſt incontinent le lecteur, ce qui eſt faux. L'emphaſe auſſi & la naifue ſignifiáce des termes qui ſont contenus en ce texte n'a ceſte proprieté. Que doncques Caſſegrain me monſtre que telz & telz liures ſont ſaincts, & d'autres non, ce que l'eſcripture muette ne luy dira iamais, voicy comme ie luy preuuay tout cecy par ſyllogiſmes:

8 *Concluſion contre Caſſegrain*

Si le paſſage allegué par Caſſegrain pour prouuer que les eſcriptures ſont ſainctes, & ou elle ſont eſt ſuffiſant & la victoire ſur luy conquiſe. Chap. 4.

LE

LE MINIME

Si ceſte propoſition, que vous appellés vniuerſelle, ſuffit à nous inſtruire, que l'Euangile de ſainct Matthieu eſt ſainct, & que les autres liures de la Bible ſont authentiques, à l'inſtant qu'elle ſera preſentée à qui que ce ſoit l'ayant entenduë, il cognoiſtra que chaſque eſcripture à part ſoy eſt canonique;

Mais par ce moyen il ne le cognoiſtra iamais: *Donc*

Ceſte propoſition eſt inſuffiſante.

LE MINISTRE

Ie concede la maieure, ie nie la mineure.

LE MINIME,

Ayant prouué la mineure par inductiõ & denombrement de tous les habitãs du rõd de la terre, pas vn deſquelz ne pourroit diſcerner les liures canoniques des apochryphes par ce ſeul paſſage ſans autre ſecours, Et n'ayant peu tirer que la meſme reſpõce: ie dis à Caſſe grain deuant toute l'aſſiſtãce. Ie vous ſomme de me dire en ſincerité: ſi de toute la Bible, vous n'auies onques ouy, ny leu autre paſſage que ceſtuy cy de S. Paul; & que tant S. Matthieu, que ſon euangile vous fuſt en tout & par tout incognu. Ce qui ſe doit eſtimer des aultres, ſi à l'heure meſme vous cognoiſtries que ce ſont liures ſaincts, & canoniques, particulierement. *Sommation faite à Caſſegrain*

LE MINISTRE *Ceſſion du miniſtre.*

Ie reſpons à la verité que non: mais i'adiouſte que

que ceſte regle vniuerſelle enſeigne formellemẽt, & expreſſement, que ceſte eſcripture eſt diuinement inſpirée. Et pource qu'il y a deux ſortes d'argumẽtz l'vne du genre à l'eſpece, l'autre de l'eſpece au genre, il s'enſuit que de ceſte regle vniuerſelle, toutes les parties de l'eſcripture ſont diuinement inſpirées.

Methode incõgrue de Caſſegrain.

LE MINIME.

Tout cela n'eſt que redite ſans propos, cõtre les regles de philoſophie, & ſi de ceſte regle vniuerſelle, on ſçauoit que ſainct Matthieu, & tous les autres liures ſon ſainctz, on deuineroit.

Mais de deuins il n'y en a point *Donc*

C'eſt vn abus.

LE MINISTRE.

Puis qu'il y a vne forme vniuerſelle formellement & preciſement, la conſequence eſt neceſſaire des parties. Ie confeſſe toutesfois que telle cognoiſſance n'eſt pas diſtincte.

Redi-epueriſle de Caſſegrain.

La premiere victoire ſur le Miniſtre Caſſegrain.

LE MINIME.

Vous m'accordez dõc que le paſſage qu'auies allegué eſt entierement inſuffiſant pour teſmoigner diſtinctement ſi les eſcriptures ſont ſainctes.

Or eſt-il, ſelõvous meſme, qu'il eſt neceſſaire de

de croire que les liures de la Bible sõt saincts: Dõc Vous estes reduict à l'vne des deux extremitez, ou que vous me balliez vn passage plus suffisant: ou que vous vous teniez pour vaincu, & rangiez à l'Eglise catholique Apostolique & Romaine.

LE MINISTRE

Ie l'accorde.

LE MINIME AV LECTEVR.

1 *Desdit & retractation de Cassegrain.*

2 *Folie de Cassegrain.*

3 *Autre desdit & retractation.*

4 *Methode nouuelle de disputer de Cassegrain*

Ainsi fust vaincu Cassegrain, & tumbant se desdit pour s'estre voulu placer sur vne base ruineuse. Le passage de S. Paul est tout diuin en soy, mais pour s'en preualoir à l'effect que pretend Cassegrain, ce n'est pas seulemẽt le tirasser par les cheueux, mais luy oster ce qu'il a, & imposer ce qu'il ne peut comprendre asçauoir y bastir la determination, & saincteté des liures de l'escripture, & leur cognoissance particuliere. Aussi ne s'est-il hontoyé de le reprocher, ores qu'il fust de S. Paul: candeur & franchise à la verité considerable à personne de sa qualité. Si me faut-il espelucher

1 *desdit & retractation de Cassegrain*

ses

ſes reſponces,& mettre en euidence les fondementz de ſes garentz. En ſa premiere reſponce, il accorde la maieure, ceſt à dire, il eſt d'opinion qu'au meſme moment que le paſſage de ſainct Paul, [2] ſans autre aſſiſtance, ſera offert à tout homme ſans exception, il aura ſans doubtance inſpiration que l'Euangile de S. Matthieu, & tous les autres liures de la Bible ſont canoniques, outre ce diſcernera fort à propos les bons, des apocriphes: laquelle confeſſion de foy, ſi Melanchtõ euſt inſerée en celle d'Ausbourg, qu'il inuenta, il eſtoit forbanny de Vvitteмberg, c'eſt en vn mot vne force nerie, & alienation de cerueau d'en venir la. En la reſponce ſuiuante oublieux de ſon dire, qu'il auoit admis pour tous les hommes, & bouleuersãt le ptedeſtal de ſa regle vniuerſelle, qu'il auoit vn peu au parauant eſtablie par vne modeſtie pluſque miniſterialle [3] il nie pour ſa perſonne, ce qu'il auoit confeſſé pour tous: & condeſcend à ce point, que luy eſtant offert ce paſſage, iamais il n'arriueroit à la cognoiſſance ſuſdite. Puis ſe confondant, & retournant au premier vomiſſement, dit que la propoſition eſtoit vniuerſelle, & conuenoit à tous en quoy il chantoit *vt* & *la* tout d'vn goſier en meſme temps. Voire mais ô nourriçons du paruis de la ſapience ou regne la Dialectique, apprenez de Caſſegrain les regles de diſputer. *Il y a dit-il deux ſortes d'argumenter l'vne du genre à l'eſpece, l'autre de l'eſpece*

[2] *Folie de Caſſegrain.*

[3] *Autre dedit & retraction de Caſſegrain.*

l'espece au genre. Pour laisser le peu de reciprocatiõ qu'il y a entre ces deux sortes, ie veux admirer ce beau modele de dispute reduit au petit pied, & ces topiques abbregées à la cõsolation des escholiers qui pour leur longueur les mettent à nonchaloir. Si est-ce vne philosophie fort nouuelle de reduire au binaire la dispute, qui se diuersifie en plus de cent façons. Et si Cassegrain le veult accõmoder au subiet des escriptures des liures, & versetz de la Bible, nommément du texte de sainct Paul, il nous debuoit prescrire les genres, & les especes: & qu'il se garde qu'on ne le cõtraigne de nous rechercher des indiuidus, & multiplier les liures de la Bible, auec la mesme hadiesse qu'ilz les diminuent. Combien de fallaces deçoiuẽt ceux qui cõcluent vne espece du genre? puis il faut presuppoſer que l'espece soit en nature, ou essence, quand Cassegrain veut argumenter. *toute l'escriture est saincte* Donc *l'Euangile de Sainct Matthieu est sainct.*

4 Methode nouuelle de disputer de Cassegrain.

Il se perd: Ie luy demãde qui luy a dit que l'Euangile de S. Matthieu est sainct, & par quelle authorité presume il qu'il soit plus canonique que celuy de S. Philippes. Ce que ne pouuant prouuer par le passage de S. Paul, il est englué, & forcé de se laisser voler du point ce poignard: il est vray qu'il n'est que de plomb.

Si le tiltre eſt capable de prouuer les liures canoniques Chap. 4.

LE MINIME

Puis que vous deſ-auoüez voſtre paſſage comme incapable de vous garentir, reprenez haleine à la bonne heure, & vous nantiſſez tout de frais d'vn paſſage, ouraiſon plus aſſeurée, que celle de S. Paul.

LE MINISTRE

Ie vous preſente premierement le tiltre de chaſque liure, lequel eſt partie de l'Eſcripture ſaincte.

LE MINIME

Si le tiltre eſtoit argument ſuffiſant pour prouuer ce qui eſt à debattre, ce ſeroit vne regle infallible,

Donc

Or ne l'eſt-il pas:

Il n'eſt argument ſuffiſant.

LE MINISTRE

Ie nie la Mineure

LE MINIME

Faulſeté des tiltres.

Ce qui a deceu voire entrainé à damnation vn million de perſonnes ne peut eſtre vne regle infallible, le tiltre eſt tel: Ce qui eſt clair par vn monde de tiltres empruntez, furetez, recelez, abaſtardis, qui ont remply de decevance, tant l'antiquité, que ceulx du ſiecle ou nous ſommes,

Donc

Le tiltre n'eſt vne regle infallible.

LE MINISTRE

Ie diſtingue la mineure, il y a vn tiltre ſacré, & vn

vn tiltre prophane, du tiltre prophane au ſacré, l'argument ne vault rien : autrement on pourroit conclurre de l'eſcripture ſaincte: comme des petits eſcrits des heretiques.

Diſtinctiõ faite mal a propos.

LE MINIME.

Prenez le tiltre comme il vous plaira, l'argument reſte ſur pied en meſmes termes.

Si le tiltre ſacré eſt vne regle infaillible, il ne deçoit perſonne ; mais il deçoit infiniment: *Donc:*

Ce n'eſt vne regle infaillible de l'authorité des eſcriptures.

LE MINISTRE.

Ie nie la mineure.

LE MINIME AV LECTEVR.

1

Abus ſur les noms des liures en toutes ſciences. 2

Diuerſité des tiltres & inſcriptiõs & leur peu d'aſſeurance. 3

Tiltres fautifs. 4

Tiltres communs. 5

Tiltres tirez de l'vſage. & prouſit. 6

Tiltres des droits. 7

Tiltres bigearres. 8

Tiltres plaiſans. 9

Tiltres ſacrez. 10

Tiltres n'apportent rien à la verité.

La premiere branche qu'empoigna Caſſegrain en ſa deſroute, pour prouuer ſi les Euangiles ſont ſaincts, & quels fuſt le tiltre. Choſe non oüye de la memoire de nos deuanciers, & auſſi curieuſe qu'aucunes des precedẽtes, plus legere toutesfois que lautre. C'eſt vn mauuais meſnage de toute ſa maiſon, n'auoir que le ſueil en ſa puiſſance, & fuir ſon logis pour le defendre. Il ne pouuoit rendre plus particulier teſmoignage de ſon peu d'eſprit, que de mettre le tiltre ſur le bureau. De tous les arguments s'en eſt le plus freſle, qui le plus ſouuẽt dement, & l'autheur, & le liure. [1] Combien y a il de liures anonimes? comme l'autheur incogneu ſur les Pſalmes, comme les libelles diffamatoires, deſquels les Miniſtres ſont admirables artiſans; combiẽ y a il de noms empruntez pour tirer de là reputation? comme fit ce ruſé Caluin, qui pour mettre en credit ſa proſtitution pluſtoſt qu'inſtitutiõ s'y nomma Alcuin, deſrobant ce nom du precepteur de Charlemagne, comme ie remarquay n'agueres en celle que m'enuoya vn marchant de ceſte ville, dont i'en eſtrenay le mary de Venus. Le Pere Hayus a bõne grace de dire à ce propos, qu'il deuoit s'appeller Luciã (s'en eſt l'anagrame.) les nõs de ceſte tourbe des Philoſophes ſpagyriques, ſont à mõ aduis ſuppoſez: cõme le ſont en poëſie les nõs de Virgile, & d'Homere en beaucoup de petits Poëſmes, de Ciceron en quelques

1 *Abus ſur le nom des liures en toutes ſciences.*

quelques oraisons, d'Aristote és quatorze liures de la Theologie Egyptienne, & aux categories selon aucuns, les noms d'Abraham, de Salomon, de Trismegiste en plusieurs liurets, & pour tomber aux Theologiens le liure des vertus cardinales est faussement attribué à sainct Cyprian, comme auec aussi peu de verité vn certain dialogue sur Genese porte les noms de sainct Augustin & d'Orose, certain commentaire sur les Psalmes est donné à ce grand Arnobe; Origene s'est plaint de l'emprunt qu'on faisoit de son nom comme on a fait de ceux de sainct Ambroise sur l'Apocalypse, de sainct Hyerosme sur les paraboles de Salomon, de sainct Euchere sur Genese, de Theophilacte ez collectiõs de sainct Paul. 2 L'Apostre aduertit les Thessaloniciens de se donner de garde des fausses epistres qui couroyent sous son nom, pour deceuoir les nouuelles plantes. Tout de mesmes en plusieurs liures, il ny à point d'inscriptiõs, ny tiltres, comme en l'epistre aux Hebrieux, le nom de sainct Paul n'est exprimé, dont plusieurs en ont donné l'honneur à sainct Barnabé; en d'autres il ny a que le nom de l'autheur, ou vn nom emprunté du corps du liure, comme vne partie des dialogues de Platon, des comedies de Plaute, & Terence, des tragedies de Sophocles, Eschilus, Euripide. 3 Tres-rarement le tiltre represente le suiet, & perfection du liure, comme le tiltre des ca-

Ep ad amicos alex.

2. Thes. 2

2 *Diuersitez des tiltres & inscriptions & leur peu d'asseurãce.*

3 *Tiltres fautifs.*

tegories & l'interpretation en l'organe, de loüye naturelle en la Physique des Aphorismes en Hyppocrate, de Cosmographie en Munster, qui ne parle quasi que de l'Allemagne, en Belleforest, & Theuet, qui ne discourent que de la terre. [4] Il y a des tiltres communs comme les Pandectes du droit, les elemens d'Euclide, ceux de Code, de Decret, de decretales, & de Bible, ores que generaux, se nomment par excellence. [5] Aucuns sont tirez non de la matiere, mais de l'vsage, comme l'esguillon d'amour diuin, en sainct Bonauenture, les allumettes du feu diuin, le bouclier de la Foy, l'organe d'Aristote. [6] Les rubriches ez droits sont considerables, & fait-on estat des Paratitles, mais combien y a il de tiltres au canon, & ciuil, qui se rapportent peu aux loix, & canons qu'ils enferment. [7] Il se trouue des inscriptions si bigearres, qu'on n'en sçait l'origine ny signification, comme l'Infortiat au droit, autres denommées casuellement, cõme les extrauagantes. [8] Bref on en lit des empoulées, qui ne sont suiuies que de vẽt & mocquerie, tesmoin le tiltre dont parle vn de nos Poëtes.

4 *Tiltres cõmuns.*

5 *Tiltres tirez de l'vsage.*

6 *Tiltres des droits.*

7 *Tiltres bigearres.*

8 *Tiltres plaisans.*

C'est vn gentil appast pour les oyseaux attraire
Ce que d'vn autre dit le commun populaire,
Qui par les cabarets tout expres delaissoit
Quatre lignes d'vn liure, & outre ne passoit,
Auec vn tiltre au front qui se donnoit la gloire
D'estre le liure quart de la Françoise histoire.

9 Les

9 Les tiltres des liures Sacrez ont fort peu d'asseurance. Car où ce ne sont que les commencements des liures, comme de Genese, & d'Exode בראשית ואלה שמות & les autres du torah ou ils ne signifient qu'vne partie du subiet du liure, comme les tiltres Grecs des susdits γένεσις ἔξοδος ou ils portét le nõ du plus signalé de ceux qui sont mentionnez comme Iosuë, Iob, Tobie, Iudith, Esther, les Machabées, ou de l'estat, comme des Iuges, & des Rois. Il y en a qui portent au front le nom de leurs autheurs, comme les Prophetes. Les autres titres comme l'Ecclesiaste, les Prouerbes, le Cantique, &c. ont d'autres raisons. En fin tant qu'il y en a n'arriuent aux pretensions de Cassegrain, non seulement en la vieille loy, mais en l'Euangile, 10 ou les tiltres n'apportent rien a la verité du liure. Quant aux tiltres des Psalmes, qui seruent de portail dit sainct Augustin, il ne s'y faut tousiours arrester, suiuant le mesme docteur. Ie m'esmerueille au reste de la fertilité de l'entendemẽt de l'esprit de Cassegrain, ou de mõ peu d'experience tant ie suis apprẽtif en ses nouueautez. Il nous fait accroire que le tiltre est partie du liure, de sorte que selon les documents de Cassegrain, si on oste des Euangiles les noms des Euangelistes, ils ne seront accomplis: dont bien aueuglez sont qui tiennẽt que la preface de sainct Luc n'est partie essentielle de son Euangile, puis que le tiltre l'est, &

9 *Tiltres sacrez.*

10 *Tiltres n'apportent rien à la verité.* Ser. 20. deuter. ep. & psal. 5. 53. psal. 5. 59.

Maldonat.

que sans luy, on ne sçauroit qu'il est canonique. Sa distinction du tiltre sacré, n'est qu'vne escappade, puis que toute la dispute estoit fondée sur ces tiltres, & non autres, de sorte qu'il continue de tesmoigner par là son impuissance: laquelle, pour ne pouuoir soustenir le faix des raisons, il conuertit en colere, & incidents excogitez, qu'on verra à la fin de ceste premiere partie.

Victoire sur Cassegrain que le tiltre sacré qu'il auoit vsurpé pour armure est insuffisant. Chap. 5.

LE MINIME.

Ce qui à deceu vne infinité d'anciens & de modernes, est sans doubte plain de fraude.

Or que le tiltre sacré ait trompé, il paroist par les Ebionites Cherintiens, Marcionites, Valentintens, Lutheriés, Caluinistes, ausquels le tiltre n'à peu enseigner qu'ils fussent canoniques. *Donc:*

Le tiltre sacré a trompé.

LE MINISTRE.

Je nie la mineure & quant à la preuue l'argument péche des conioints aux diuisez, & par equiuocque: car le tiltre separé du liure, dont il est tiltre, n'est pas tiltre, que par equiuocque.

Victoire seconde sur Cassegrain.

LE

LE MINIME.

Luy ayant faict demonstration qu'en vain il arguoit de peché mon argument, & que le tiltre n'estoit pas equiuocque, mesme par son Aristote Grec, qu'il auoit sur table pour en rapporter admiration de l'assistance, pour ne m'arrester à ces babioles, ie luy dis:

Tenez-vous que le tiltre considéré en sa simple nature, soit suffisant pour prouuer que les escriptures sont saincts, ou si par le nom de tiltre vous entendez, quant & quant le liure qu'il denote?

LE MINISTRE.

I'entens que le tiltre coniont auec le liure, demonstre que les liures de la Bible sont saincts, ce que ne fait pas le tiltre seul & separé.

LE MINIME AV LECTEVR.

1 *Routes de Cassegrain.*

2 *Sophistiquerie grossiere de Cassegrain.*

3 *Abus des tiltres & leur incertitude.*

4 *Obiection retorquée contre Cassegrain.*

5 *Sotte grammaire du ministre.*

6 *Cheutes de Cassegrain.*

Præfat. in luc. Hier. li. 4. in Ma. 23.

desNazareés par S.Hieroſme. En quel mot, ou ſyllabe de ce paſſage eſt exprimé, que l'epiſtre de S.Paul à Timothee eſt plus ſaincte, que celles qu'on pretend qu'il a eſcrites à Seneque? que le premier liure d'Eſdras eſt plus canonique, que le quatrieſmes? Comment recognoiſtra Caſſegrain par ceſte ſeule ſentéce, que le liure du Leuitique qu'il admet, eſt plus prouffitable pour enſeigner, que celuy de l'Eccleſiaſtique ? [8] que s'il y a de l'impoſſibilité de venir à la notice de tout ce que deſſus par ce texte vnique, ie conclus praingnamment que ce lieu ne peut exprimer que les eſcriptures ſont canoniques, & ſi elles ſont ſainctes, il luy faudroit aſſigner vne influence qui enluminaſt incontinent le lecteur, ce qui eſt faux. L'emphaſe auſſi & la naifue ſignifiáce des termes qui ſont contenus en ce texte n'a ceſte proprieté. Que doncques Caſſegrain me monſtre que telz & telz liures ſont ſaincts, & d'autres non, ce que l'eſcripture muette ne luy dira iamais, voicy comme ie luy preuuay tout cecy par ſyllogiſmes:

8 *Concluſion contre Caſſegrain*

Si le paſſage allegué par Caſſegrain pour prouuer que les eſcriptures ſont ſainctes, & ou elle ſont eſt ſuffiſant & la victoire ſur luy conquiſe. Chap. 4.

LE

LE MINIME

Si ceſte propoſition, que vous appellés vniuerſelle, ſuffit à nous inſtruire, que l'Euangile de ſainct Matthieu eſt ſainct, & que les autres liures de la Bible ſont authentiques, à l'inſtant qu'elle ſera preſentée à qui que ce ſoit l'ayant entenduë, il cognoiſtra que chaſque eſcripture à part ſoy eſt canonique;

Mais par ce moyen il ne le cognoiſtra iamais: *Donc*

Ceſte propoſition eſt inſuffiſante.

LE MINISTRE

Ie concede la maieure, ie nie la mineure.

LE MINIME,

Ayant prouué la mineure par inductiõ & denombrement de tous les habitãs du rõd de la terre, pas vn deſquelz ne pourroit diſcerner les liures canoniques des apochryphes par ce ſeul paſſage ſans autre ſecours, Et n'ayant peu tirer que la meſme reſpõce: ie dis à Caſſe grain deuant toute l'aſſiſtãce. Ie vous ſomme de me dire en ſincerité: ſi de toute la Bible, vous n'auies onques ouy, ny leu autre paſſage que ceſtuy cy de S. Paul; & que tant S. Matthieu, que ſon euangile vous fuſt en tout & par tout incognu. Ce qui ſe doit eſtimer des aultres, ſi à l'heure meſme vous cognoiſtries que ce ſont liures ſaincts, & canoniques, particulierement. *Sommation faite à Caſſegrain*

LE MINISTRE *Ceſſion du miniſtre.*

Ie reſpons à la verité que non: mais i'adiouſte que

que ceſte regle vniuerſelle enſeigne formellemẽt, & expreſſement, que ceſte eſcripture eſt diuinement inſpirée. Et pource qu'il y a deux ſortes d'argumẽtz l'vne du genre à l'eſpece, l'autre de l'eſpece au genre, il s'enſuit que de ceſte regle vniuerſelle, toutes les parties de l'eſcripture ſont diuinement inſpirées.

Metthode incõgrue de Caſſegrain.

LE MINIME.

Tout cela n'eſt que redite ſans propos, cõtre les regles de philoſophie, & ſi de ceſte regle vniuerſelle, on ſçauoit que ſainct Matthieu, & tous les autres liures ſon ſainctz, on deuineroit.

Mais de deuins il n'y en a point *Donc*

C'eſt vn abus.

LE MINISTRE.

Puis qu'il y a vne forme vniuerſelle formellement & preciſement, la conſequence eſt neceſſaire des parties. Ie confeſſe toutesfois que telle cognoiſſance n'eſt pas diſtincte.

Redi-epueriletde Caſſegrain.

La premiere victoire ſur le Miniſtre Caſſegrain.

LE MINIME.

Vous m'accordez dõc que le paſſage qu'auies allegué eſt entierement inſuffiſant pour teſmoigner diſtinctement ſi les eſcriptures ſont ſainctes.

Or eſt-il, ſelõvous meſme, qu'il eſt neceſſaire

de

de croire que les liures de la Bible sõt saincts: Dõc Vous estes reduict à l'vne des deux extremitez, ou que vous me balliez vn passage plus suffisant: ou que vous vous teniez pour vaincu, & rangiez à l'Egliſe catholique Apoſtolique & Romaine.

LE MINISTRE

Ie l'accorde.

LE MINIME AV LECTEVR.

1 *Deſdit & retractation de Caſſegrain.*

2 *Folie de Caſſegrain.*

3 *Autre deſdit & retractation.*

4 *Methode nouuelle de diſputer de Caſſegrain*

Ainſi fuſt vaincu Caſſegrain, & tumbant ſe deſdit pour s'eſtre voulu placer ſur vne baſe ruineuſe. Le paſſage de S. Paul eſt tout diuin en ſoy, mais pour s'en preualoir à l'effect que pretend Caſſegrain, ce n'eſt pas ſeulemẽt le tiraſſer par les cheueux, mais luy oſter ce qu'il a, & impoſer ce qu'il ne peut comprendre aſçauoir y baſtir la determination, & saincteté des liures de l'eſcripture, & leur cognoiſſance particuliere. Auſſi ne s'eſt-il hontoyé de le reprocher, ores qu'il fuſt de S. Paul: candeur & franchiſe à la verité conſiderable à perſõne de ſa qualité. Si me faut-il eſpelucher

1 *deſdit & retractation de Caſſegrain*

ſes

ſes reſponces,& mettre en euidence les fonde mentz de ſes garentz. En ſa premiere reſponce, il accorde la maieure, ceſt à dire, il eſt d'opinion qu'au meſme moment que le paſſage de ſainct Paul, [2] ſans autre aſſiſtance, ſera offert à tout homme ſans exception, il aura ſans doubtance inſpiration que l'Euangile de S. Matthieu, & tous les autres liures de la Bible ſont canoniques, outre ce diſcernera fort à propos les bons, des apocriphes: laquelle confeſſion de foy, ſi Melanchtõ euſt inſerée en celle d'Ausbourg, qu'il inuenta, il eſtoit forbanny de Vvitteмberg, c'eſt en vn mot vne forcenerie, & alienation de cerueau d'en venir la. En la reſponce ſuiuante oublieux de ſon dire, qu'il auoit admis pour tous les hommes, & bouleuersãt le ptedeſtal de ſa regle vniuerſelle, qu'il auoit vn peu au parauant eſtablie par vne modeſtie pluſque miniſterialle [3] il nie pour ſa perſonne, ce qu'il auoit confeſſé pour tous: & condeſcend à ce point, que luy eſtant offert ce paſſage, iamais il n'arriueroit à la cognoiſſance ſuſdite. Puis ſe confondant, & retournant au premier vomiſſement, dit que la propoſition eſtoit vniuerſelle, & conuenoit à tous en quoy il chantoit *vt* & *la* tout d'vn goſier en meſme temps. Voire mais ô nourriçons du paruis de la ſapience ou regne la Dialectique, apprenez de Caſſegrain les regles de diſputer. *Il y a dit-il deux ſortes d'argumenter l'vne du genre à l'eſpece, l'autre de l'eſpece*

[2] *Folie de Caſſegrain.*

[3] *Autre dedit & retraction de Caſſegrain.*

l'espece au genre. Pour laisser le peu de reciprocatiõ qu'il y a entre ces deux sortes, ie veux admirer ce beau modele de dispute reduit au petit pied, & ces topiques abbregées à la cõsolation des escholiers qui pour leur longueur les mettent à nonchaloir. Si est-ce vne philosophie fort nouuelle de reduire au binaire la dispute, qui se diuersifie en plus de cent façons. Et si Cassegrain le veult accõmoder au subiet des escriptures des liures, & versetz de la Bible, nommément du texte de sainct Paul, il nous debuoit prescrire les genres, & les especes: & qu'il se garde qu'on ne le cõtraigne de nous rechercher des indiuidus, & multiplier les liures de la Bible, auec la mesme hadiesse qu'ilz les diminuent. Combien de fallaces deçoiuẽt ceux qui cõcluent vne espece du genre? puis il faut presuppoſer que l'espece soit en nature, ou essence, quand Cassegrain veut argumenter. *toute l'escriture est saincte* Donc *l'Euangile de Sainct Matthieu est sainct.*

4 Methode nouuelle de disputer de Cassegrain.

Il se perd: Ie luy demãde qui luy a dit que l'Euangile de S. Matthieu est sainct, & par quelle authorité presume il qu'il soit plus canonique que celuy de S. Philippes. Ce que ne pouuant prouuer par le passage de S. Paul, il est englué, & forcé de se laisser voler du point ce poignard: il est vray qu'il n'est que de plomb.

vn tiltre prophane, du tiltre prophane au ſacré, l'argument ne vault rien : autrement on pourroit conclurre de l'eſcripture ſaincte: comme des petits eſcrits des heretiques.

Diſtinctiõ faite mal a propos.

LE MINIME.

Prenez le tiltre comme il vous plaira, l'argument reſte ſur pied en meſmes termes.

Si le tiltre ſacré eſt vne regle infaillible, il ne deçoit perſonne ; mais il deçoit infiniment: *Donc*;

Ce n'eſt vne regle infaillible de l'authorité des eſcriptures.

LE MINISTRE.

Ie nie la mineure.

LE MINIME AV LECTEVR.

1 *Abus ſur les noms des liures en toutes ſciences.* 2

Diuerſité des tiltres & inſcriptiõs & leur peu d'aſſeurance. 3

Tiltres fautifs. 4

Tiltres communs. 5

Tiltres tirez de l'vſage. & prouſit. 6

Tiltres des droits. 7

Tiltres bigearres. 8

Tiltres plaiſans. 9

Tiltres ſacrez. 10

Tiltres n'apportent rien à la verité.

La premiere branche qu'empoigna Caſſegrain en ſa deſroute, pour prouuer ſi les Euangiles ſont ſaincts, & quels fuſt le tiltre. Choſe non oüye de la memoire de nos deuanciers, & auſſi curieuſe qu'aucunes des precedẽtes, plus legere toutesfois que lautre. C'eſt vn mauuais meſnage de toute ſa maiſon, n'auoir que le ſueil en ſa puiſſance, & fuir ſon logis pour le defendre. Il ne pouuoit rendre plus particulier teſmoignage de ſon peu d'eſprit, que de mettre le tiltre ſur le bureau. De tous les arguments s'en eſt le plus freſle, qui le plus ſouuẽt dement, & l'autheur, & le liure. [1] Combien y a il de liures anonimes? comme l'autheur incogneu ſur les Pſalmes, comme les libelles diffamatoires, deſquels les Miniſtres ſont admirables artiſans; combiẽ y a il de noms empruntez pour tirer de là reputation? comme fit ce ruſé Caluin, qui pour mettre en credit ſa proſtitution pluſtoſt qu'inſtitutiõ s'y nomma Alcuin, deſrobant ce nom du precepteur de Charlemagne, comme ie remarquay n'a gueres en celle que m'enuoya vn marchant de ceſte ville, dont i'en eſtrenay le mary de Venus. Le Pere Hayus a bõne grace de dire à ce propos, qu'il deuoit s'appeller Luciã (s'en eſt l'anagrame.) les nõs de ceſte tourbe des Philoſophes ſpagyriques, ſont à mõ aduis ſuppoſez: cõme le ſont en poëſie les nõs de Virgile, & d'Homere en beaucoup de petits Poëſmes, de Ciceron en quelques

1 *Abus ſur le nom des liures en toutes ſciences.*

quelques oraiſons, d'Ariſtote és quatorze liures de la Theologie Egyptienne, & aux categories ſelon aucuns, les noms d'Abraham, de Salomon, de Triſmegiſte en pluſieurs liurets, & pour tomber aux Theologiens le liure des vertus cardinales eſt fauſſement attribué à ſainct Cyprian, comme auec auſſi peu de verité vn certain dialogue ſur Geneſe porte les noms de ſainct Auguſtin & d'Oroſe, certain commentaire ſur les Pſalmes eſt donné à ce grand Arnobe; Origene s'eſt plaint de l'emprunt qu'on faiſoit de ſon nom comme on a fait de ceux de ſainct Ambroiſe ſur l'Apocalypſe, de ſainct Hyeroſme ſur les paraboles de Salomon, de ſainct Euchere ſur Geneſe, de Theophilacte ez collectiõs de ſainct Paul. [2] L'Apoſtre aduertit les Theſſaloniciens de ſe donner de garde des fauſſes epiſtres qui couroyent ſous ſon nom, pour deceuoir les nouuelles plantes. Tout de meſmes en pluſieurs liures, il n'y à point d'inſcriptiõs, ny tiltres, comme en l'epiſtre aux Hebrieux le nom de ſainct Paul n'eſt exprimé, dont pluſieurs en ont donné l'honneur à ſainct Barnabé; en d'autres il n'y a que le nom de l'autheur, ou vn nom emprunté du corps du liure, comme vne partie des dialogues de Platon, des comedies de Plaute, & Terence, des tragedies de Sophocles, Eſchilus, Euripide. [3] Tres-raremẽt le tiltre repreſente le ſuiet, & perfection du liure, comme le tiltre des ca-

Ep ad amicos alex.

2. Theſ. 2

2

Diuerſitez des tiltres & inſcriptions & leur peu d'aſſeurãce.

3

Tiltres fautifs.

tegories & l'interpretation en l'organe, de loüye naturelle en la Physique des Aphorismes en Hyppocrate, de Cosmographie en Munster, qui ne parle quasi que de l'Allemagne, en Belleforest, & Theuet, qui ne discourent que de la terre. 4 Il y a des tiltres communs comme les Pandectes du droit, les elemens d'Euclide, ceux de Code, de Decret, de decretales, & de Bible, ores que generaux, se nomment par excellence. 5 Aucuns sont tirez non de la matiere, mais de l'vsage, comme l'esguillon d'amour diuin, en sainct Bonauenture, les allumettes du feu diuin, le bouclier de la Foy, l'organe d'Aristote. 6 Les rubriches ez droits sont considerables, & fait-on estat des Paratitles, mais combien y a il de tiltres au canon, & ciuil, qui se rapportent peu aux loix, & canons qu'ils enferment. 7 Il se trouue des inscriptions si bigearres, qu'on n'en sçait l'origine ny signification, comme l'Infortiat au droit, autres denommées casuellement, cõme les extrauagantes. 8 Bref on en lit des empoulées, qui ne sont suiuies que de vẽt & mocquerie, tesmoin le tiltre dont parle vn de nos Poëtes.

4 *Tiltres cõmuns.*

5 *Tiltres tirez de l'vsage.*

6 *Tiltres des droits.*

7 *Tiltres bigearres.*

8 *Tiltres plaisans.*

C'est vn gentil appast pour les oyseaux attraire
Ce dit d'vn autre dit le commun populaire,
Qui par les cabarets tout expres delaissoit
Quatre lignes d'vn liure, & outre ne passoit,
Auec vn tiltre au front qui se donnoit la gloire
D'estre le liure quart de la Françoise histoire.

9 Les

9 Les tiltres des liures Sacrez ont fort peu d'asseurance. Car où ce ne sont que les commencements des liures, comme de Genese, & d'Exode בראשית ואלה שמות & les autres du torah ou ils ne signifient qu'vne partie du subiet du liure, comme les tiltres Grecs des susdits γένεσις ἔξοδος ou ils portét le nõ du plus signalé de ceux qui sont mentionnez comme Iosué, Iob, Tobie, Iudith, Esther, les Machabées, ou de l'estat, comme des Iuges, & des Rois. Il y en a qui portent au front le nom de leurs autheurs, comme les Prophetes. Les autres titres comme l'Ecclesiaste, les Prouerbes, le Cantique, &c. ont d'autres raisons. En fin tant qu'il y en a n'arriuent aux pretensions de Cassegrain non seulement en la vieille loy, mais en l'Euangile, 10 ou les tiltres n'apportent rien a la verité du liure. Quant aux tiltres des Psalmes, qui seruent de portail dit sainct Augustin, il ne s'y faut touſiours arrester, suiuant le mesme docteur. Ie m'esmerueille au reste de la fertilité de l'entendemét de l'esprit de Cassegrain, ou de mõ peu d'experience tant ie suis apprétif en ſes nouueautez. Il nous fait accroire que le tiltre est partie du liure, de sorte que selon les documents de Cassegrain, si on oste des Euangiles les noms des Euangelistes, ils ne seront accomplis: dont bien aueuglez sont qui tiennét que la preface de sainct Luc n'est partie essentielle de son Euangile, puis que le tiltre l'est, &

9 *Tiltres sacrez.*

10 *Tiltres n'apportent rien à la verité.* Ser. 20. deuter. ep. & psal. 5. 53. psal. 5. 59.

Maldonat.

que ſans luy, on ne ſçauroit qu'il eſt canonique. Sa diſtinction du tiltre ſacré, n'eſt qu'vne eſcappade, puis que toute la diſpute eſtoit fondée ſur ces tiltres, & non autres, de ſorte qu'il continue de teſmoigner par là ſon impuiſſance: laquelle, pour ne pouuoir ſouſtenir le faix des raiſons, il conuertit en colere, & incidents excogitez, qu'on verra à la fin de ceſte premiere partie.

Victoire ſur Caſſegrain que le tiltre ſacré qu'il auoit vſurpé pour armure eſt inſuffiſant. Chap. 5.

LE MINIME.

Ce qui à deceu vne infinité d'anciens & de modernes, eſt ſans doubte plain de fraude.

Or que le tiltre ſacré ait trompé, il paroiſt par les Ebionites Cherintiens, Marcionites, Valentintens, Lutheriés, Caluiniſtes, auſquels le tiltre n'à peu enſeigner qu'ils fuſſent canoniques. *Donc:*

Le tiltre ſacré a trompé.

LE MINISTRE.

Je nie la mineure & quant à la preuue l'argument péche des conioints aux diuiſez, & par equiuocque: car le tiltre ſeparé du liure, dont il eſt tiltre, n'eſt pas tiltre, que par equiuocque.

Victoire ſeconde ſur Caſſegrain.

LE

LE MINIME.

Luy ayant faict demonstration qu'en vain il arguoit de peché mon argument, & que le tiltre n'estoit pas equiuocque, mesme par son Aristote Grec, qu'il auoit sur table pour en rapporter admiration de l'assistance, pour ne m'arrester à ces babioles, ie luy dis:

Tenez-vous que le tiltre considerè en sa simple nature, soit suffisant pour prouuer que les escriptures sont saincts, ou si par le nom de tiltre vous entendez, quant & quant le liure qu'il denote?

LE MINISTRE.

I'entens que le tiltre coniont auec le liure, demonstre que les liures de la Bible sont saincts, ce que ne fait pas le tiltre seul & separé.

LE MINIME AV LECTEVR.

1 *Routes de Cassegrain.*

2 *Sophistiquerie grossiere de Cassegrain.*

3 *Abus des tiltres & leur incertitude.*

4 *Obiection retorquée contre Cassegrain.*

5 *Sotte grammaire du ministre.*

6 *Cheutes de Cassegrain.*

7

Le tiltre n'accroiſt ny diminue le liure.

8

Le cõtradictoire de l'opinion de Caſſegrain eſt vray.

Caſſegrain ayant demordu le paſſage de S. Paul, & recherchant d'où il tireroit preuue: que les liures de la Bible, tant en general, qu'en ſingulier ſont canoniques, [1] il a offert le tiltre, puis tournoyant, il s'eſt expliqué du tiltre ſacré, a la parfin il a chaſſé le tiltre ſeul duquel il s'eſtoit armé au commencement. Que les pretendus reformez, ſe fient d'oreſnauant aux forces d'vn tel homme à qui tout coule des mains. Pour ſe deſmeler de mõ ſyllogiſme, [2] ſa premiere reſponce l'argue de cauillatiõ, & dit que de ce qui eſt conioint ie tire concluſion du diuiſé. En apres que ie m'equiuocque: voicy mon ſillogiſme.

1 *Routtes de Caſſegrain.*

2 *Sophiſtiquerie de Caſſegrain.*

Ce qui a deceu, deçoit & peut deceuoir, eſt accompagné de fraude,

Or le tiltre ſacré eſt tel: *Donc:*

Il eſt accompagné de fraude,

I'entends pour pretendre de prouuer par luy quels liures ſont canoniques, & ſi ceux de noſtre Bible le ſont. Ie luy prouuay la mineure par [3] les Ebionites, qui de tous les Euãgeliſtes ne reçoiuent que S. Matthieu, dont ſenſuiuoit que les tiltres des autres Euangiles, ores que ſacrez les ont deceus, les Cherintiens n'admettoyent que la doctrine de S. Marc,

3 *Abus des tiltres & leur incertitude.*

Marc, les Valentiniens ne tenoiét que S. Iean, & les Marcionites n'auoient que S. Luc, les Lutheriens reiettent l'Epistre de S. Iacques, & l'Apochalypse, les Caluinistes ont coupé du corps des escriptures plusieurs liures entiers, que nous soubstenõs estre saincts, & leurs tiltres sacrez. La consequence est valable, mon raisonnement est clair, la preuue est notoire. Où est ce dõcques que Cassegrain desesperé de ne pouuoir respõdre, pique ma ratiocinatiõ de cõiointz, & diuisez & d'equiuocque? Il ne trouuera pas ceste fallace en la maieure, qui est irreprochable: ny en la mineure, car ie ne parle pas du tiltre en general, & quand ie le ferois, il ny a point d'equiuocque parlant des tiltres des liures. Ie sçay au reste que le nom de tiltre, notãment en droit, à des sens particuliers: mais ma mineure specifie le tiltre sacré des liures saincts voire si au tiltre sacré ily a de l'equiuocque, la sophistiquerie est de Cassegrain, qui me la baillé, comme cy dessus il appert. Pour s'expliquer, il dit que le tiltre separé du liure n'est pas tiltre, que par equiuocque, peu apres il fist la comparaison de la main coupée. Tout cecy est illusoire: car ie ne separe le tiltre du liure, aussi ne l'incorpore ie point auec son essẽce, ains le metz au paruis, ie le colloque en teste du liure, & maintiẽs qu'en ceste façon il est inhabile à ce que presume Cassegrain, qui souffletant Priscien, & toutes les escoles anciennes, & modernes des Gram-

4 Obiectiõ retorquee cõtre Cassegrain.

mairiés declare. 5 Et appelle tiltre le liure entier auec ſon inſcription, enquoy il ſe rompt le col en deux precipices de cõtradiction. 6 Premierement pour produire la ſainčteté des eſcriptures il s'eſt ſeruy du tiltre comme baſtãt à ceſt office, & ores, il y comprend tout le liure: il eſtoit donc plus ſeant d'alleguer le liure, que nõ pas le tiltre. Cela veult dire que l'honeſte ſeigneur s'eſtoit luy meſme equiuocqué, que ceſt luy, non pas moy qui ſophiſtique du conioint au diuiſe, qui du tiltre s'enfuit au tiltre ſacré comme à vn Aſyle, & chaſſé de là, il embraſſe tout le liure; l'autre precipice eſt qu'il cõfond le tiltre auec ſon liure, & le liure auec ſon tiltre. 7 Quand il affirme que le tiltre ſeparé du liure n'eſt pas tiltre, ou il entẽd, ceſte ſeparation eſtre que le liure ne porte point d'inſcriptiõ au frõt, ou qu'il eſt tellemẽt auec le liure qu'il n'eſt eſſentiel à ſa doctrine. De moy i'ay touſiours entendu le tiltre attaché à la porte du liure, Caſſegrain appelle tiltre le portail, & tout le reſte de l'edifice, qui eſt vn paradoxe inouy iuſques à nos iours. I'ay touſiours appris que du ſort principal ſe fait la denominatiõ, que cela ne ſe deuroit appeller tiltre, mais liure. I'ay appris encor que le tiltre n'eſt partie noble du liure, duquel il n'eſt que l'indice. Tout ainſi que la choſe ne laiſſe d'eſtre, ores que ſon ſignal ne paroiſſe, 8 Et comme la preſence du tiltre n'apporte point de ſolidité au liure, ains aucunefois dommage,

5 *Sottegrã maire du miniſtre.*

6 *Cheutes de Caſſegrain.*

7 *Le tiltre n'accroit ny diminue le liure.*

8 *Le contradictoire de ſon opinion eſt vray.*

auſſi

auſſi la perte ne l'aneantit. Rayez les rubriches du droit il ne laiſſera de reſter en ſon entier. Effacés les tiltres de la Bible, l'eſcripture ſaincte demeure. Pour trancher court tant s'en faut que i'eſtime auec Caſſegrain que le tiltre conioinct auec le corps du volume ſe doiue dire tiltre, que mon opinion panche au contradictoire: ceſt que tel tiltre n'eſt plus tiltre, comme la fumée n'eſt plus fumée quand elle eſt enflammée.

Que le tiltre auec ſon liure n'eſt ſuffiſant pour manifeſter les liures canoniques: *Chap. 6.*

LE MINIME

Si le tiltre incorporé auec le liure eſt ſuffiſant de faire voir qui eſt l'autheur, & quelle eſt la ſainctеté de chaſque liure de la Bible, quiconque aura bien aduiſé le tiltre, & diligemment fueilleté le liure, ne pourra eſtre deceu en la cognoiſſance de l'autheur, & de la ſainctеté.

L'Inſuffiſance du tiltre & liure pour diſcernerles liures canoniques

Mais tant le tiltre que le liure ioincts enſemble deçoiuent: *Donc:*

Tant l'vn que l'autre ſont inſuffiſants.

LE MINISTRE

Ie nie la mineure.

LE MINIME

Ce qui a deceu, deçoit, & peut deceuoir, indubi

les chreſtiens 7
5 Capacité de Iulian.
Philoſophes qui ont 8
repris les Euangeli Liures qui ſont repro
ſtes. chez des Lutheriens
6 & approuuez par
Suffiſance de Por- les caluiniſtes pour
phyre. canoniques.

Quand ie dis que les tiltres, & liures ſacres deçoiuét, ie ne pretends les accuſer d'erreur, ou de tromperie: ce ſeroit vn blaſpheme execrable : mais ie veux ſignifier qu'ils n'ont l'energie de ſe prouuer eux meſmes canoniques, & par leur lecture il eſt impoſſible à vn particulier ſans foy & reuelation de ſçauoir s'ils sót canoniques, ou apocryphes: autremét iamais homme n'y ſeroit eſte deceu, ce q. eſt faux, ores que Caſſegrain en la premiere reſpõce de ce chapitre ait nie la mineure, [2] ceſt à dire confeſſé qu'on ne peult eſtre deceu en la cognoiſſance de l'authorité & ſainteté des liures dela Bible par la veuë du tiltre, & fueilletemét des liures, qui eſt vn paradoxe de meſme cuuée que les autres. Si ceſte diſpute pluſtoſt vomie, que digerée me le permettoit, ie ferois voir à Caſſegrain que premierement to⁹ les miniſtres du mõde qui ont eſté, & sõt, s'y ſont abuſez au iugement de toute l'antiquité, & de tous les Docteurs de l'egliſe catholique apoſtolique & Romaine. Ie prouueuerois

1 *Commẽt les tiltres deçoiuẽt.*

2 *Paradoxe eſtrãge de Caſſegrain.*

ueau testament sont notoires,& par consecution il est plus que manifeste que le tiltre, le liure,& tout ce que veult Cassegrain ne peult seruir à ses intentions. Quant à ce qu'il s'est oublié ie ne le veux galopper plus auant puis que fort humblement il recognoist son erreur d'auoir nié la maieure. *C'est dit-il la mineure que ie nie.* Que niez vous Cassegrain que Porphire & Iulian se soient abusez? s'ils ne se sont trõpez pourquoy serõt-ils Apostats? s'ils ont creu les liures de la Bible estre saincts, pourquoy les ont ils iugé ridicules, & mensongers? Oserez vous dire qu'ils n'ont veu les tiltres, ny les liures canoniques, eux qui ont esté Chrestiés,& des plus doctes.[6] Le maistre de Porphyre fust Plotin le second Prince de l'Academie,& sõ disciple fust Iãblique le plus metaphysical des Platoniciens. Oyons S. Hieroſme, Porphyre dit-il à escript son 12. liure cõtre le prophete Daniel, il aigrit son stile cõtre les Chrestiens, pour la reprimende qu'on luy fit en la ville de Cesarée en Palestine. Il se rendit si venerable à ses complices que Libanius le sophiste aussi meschãt que luy le canoniza, & entoola au catalogue des diables.[7] Quant à Iulian non seulement il a esté Chrestien, mais Religieux. Il eust pour maistre en Grammaire Nicocles, en Rhetorique Ecebolius en philosophie Maximus, & ce vilain de Libanius. Il à escript contre les Chrestiens, & si ignãment contre les liures de la Bible selon S. Hieroſme.

6 *Suffisance de Porphyre.*

Procemio in Daniel. Socrates Eccl. hist c. 19.

7 *Capacité de Iulian.*

libr. 3. in oscam.

malice des lecteurs, autrement il ny a aucune regle de foy qui ne fut fallacieuse, car plusieurs sont deceus pour la mesme cause ez articles de foy.

LE MINIME.

Victoire sur Cassegrain, *Donc:* Cassegrain vous m'accordez qu'ayant leu & releu l'Euangile de sainct Matthieu, auec son tiltre, &c. Vous ne cognoistrez quels sont les autheurs des liures & si ces liures sont canoniques.

LE MINISTRE.

Ie l'accorde & cela ne conclud rien.

LE MINIME AV LECTEVR.

1

Cassegrain reprend ce qu'il à quitté.

2

Heresie des pelagiẽs.

3

La cause & surgeon de la foy, & de la predestination.

4

Autre opinion des Theologiens touchãt les predestinations.

5

L'antiquité n'a rien ignoré.

6

L'enfer farcy de scauans infidelles.

7

Ez choses de Dieu, l'ignorãce est sciẽce.

8

Nous croyõs plus & mieux que les pretendus reformez.

9
Route de Cassegrain.

10
Ce n'est chose nouuelle qu'il y en ait qui doutent du symbole.

11
Peu d'efficace des presches des pretendus reformez parmy les barbares & le contraire des Catholiques.

12
Conclusion contre l'autheur.

Tout ainsi que ceux qui s'attaquent a ieu. ou a escient pendant la chaleur de la meslée, perdent vne partie de la consideratiõ, amoureuse du repos, & tranquillité : de mesmes la ferueur de la dispute, & la necessité de poursuiure m'ostoit le particulier aspect des naifues respõces de Cassegrain, ou pour ne m'esgarer de la ligne de verité, m'engardoit de m'y arrester. Maintenant que ie specule les choses faites; le visage m'en semble non plus veritable, mais indiciblement plus defiguré. Oyons-le parler : *Si on ne peut dit-il discerner les liures saincts, cela n'arriue de la faute du tiltre.* A quel homme ay-ie affaire ? pieça il a forbanny le tiltre de ce deuoir, & il le rappelle. [1] Est-ce conferer en Theologien, disputer en Philosophe, parler en homme, d'vsurper des raisons pour les aneantir, & comme on fait

1 *Cassegrain reprend ce qu'il a quitté.*

vn

vn ballon, ietter & reprendre mesmes deffenses? Mais la vanité de ce tiltre m'affadit, & sa repetition me touche desia le cœur. Pinçons vne corde plus grosse que ceste chanterelle. Telle tire-lire flatte les oreilles comme vne charrette mal engraissée, Gaignons pays. Le Ministre dit que l'occasion qui empesche qu'on n'a le iugement parfait des liures canoniques, & que la creance de leur saincteté ne s'empraint aux entendements, prouient de l'ignorance, & malice des hommes. Et ie respond que telles parolles prouiennent de l'ignorance, & infidelité de Cassegrain, qui a confessé que de croire chasque liure de la Bible estre canonique, est vn article de foy: que si l'homme n'y consent la faute selon luy, en sera de la part des hommes, qui est vne heresie approchãte de celle des Pelagiens, [2] qui donnoiẽt tant à nostre arbitrage, & pouuoir qu'ils amoindrissoient la grace, & misericorde diuine. Puis qu'il desire tant d'apprendre, qu'il sçache, que les raisons pourquoy l'hõme croit ou descroit, ne se doiuent puiser en la cisterne de nostre ignorance, ny tirer du gouffre de nostre malice. [3] Le vray surgeon en est la grace, & volonté de Dieu, c'est luy qui opere en nous le vouloir & l'accomplissement. Le concile Arausican luy en defére tout l'honneur, les Theologiens mieux crestez tumbants sur les iugemens, & determinations de Dieu cõme de la predestination en donnent en soute

2 *Heresie des Pelagiens.*

3 *La cause & surgeon de la foy & de la predestination.* [2] c. 4. seq

1. Cor.4. 2.Co.3.1. Matt.20. Eph.1. Luc.12. l'origine,& reſſort à ſa bonté,qui laiſſent peu ou rien de noſtre part. Qu'auons nous que n'ayons receu?ou eſt la ſuffiſance que nos forces s'acquierent, ſans l'aſſiſtance du ſouuerain architecte de tout ce qui eſt?n'eſt-ce pas luy qui fait eſlectiõ de nous? c'eſt de ſon bon plaiſir,& gré qu'il daigne nous appeller à ſon Royaume. C'eſt luy ſeul qui conſerue ceux qu'il à choiſis,& les guide par la lumiere de ſa grace à la iouyſſance de ſa gloire, non que pour cela les œuures laiſſent d'eſtre meritoires, & ſalutaires, 4 & que d'autres Theologiens,ores que conſtituans la cauſe principale en la miſericorde de Dieu, y annexent la preuoyance des œuures agreables, leſquelles accompagnent volontiers la pluſpart des predeſtinez. On a veu de tout temps, que ceux qui ſembloyent eſtre plus aſſeurez de leur ſalut ſont eſté plus auſteres, & durs en leur vie Que ſi la grace eſt preuenante ſans doute la cauſe de ce que l'homme ne croiſt incontinent,n'eſt pas en luy,& ne doit ſe rapporter a l'ignorance,& malice, comme veut Caſſegrain,mais à ſon alluminatiõ venue d'enhaut: ainſi que l'eſcripture le remarque, & ſur peine d'Anatheme le confirme le Concile de Trente,ſuiuãt la doctrine ſalutaire des ſaincts Peres. Le lecteur licentiera ma plume de ſe donner vol à la refutation de ce que Caſſegrain tient que l'ignoráce & malice ont cauſé l'incredulité.Et pource qui eſt de l'ignorance quelle

4 *Opinion ſeconde des Theologiens, touchant la predeſtinatiõ.*

Matt. 11. Ioan.6. Rom.12. Conc. Arauſ. cap.3,4. & ſeq.

Seſſ.6. cap.3.

quelle inuention, & subtilité se peut imaginer, [5] où l'entendement Payen n'ayt lancé son esleuation? que sommes nous, chrestiens, au fait de la science, en comparaison de ces ames la? apres quoy consument, & liment sterilement leurs iours nos plus habiles hõmes, qu'a la restauration, & recherche de leurs reliques? ou est la memoire de Seneque, la lecture de Pline, la patience d'Isocrates, l'inuẽtion d'Homere, le stile de Virgile, l'experience d'Hyppocrates, la doctrine de Varron? Qui entend de cest aage les nombres de Pythagore, les proportions, & triangles de Platon, les atomes de Democrite, la Geodisie d'Archimede, l'Almucaballe d'Hypatie, la Dialectique des Stoyciens? Ou est la foy de ces gents qui ne pechérent iamais, rien moins qu'en ignorance, à laquelle partant on ne peut donner la cause de la mescroyance. Ie perdray dit l'Apostre, la Sapience des sages, c'est aux hũbles, que telle reuelatiõ est inspirée. La science, & la foy se supportent bien, mais ne se concluent. [6] L'enfer est farcy de sçauans infidelles, & le Paradis rayonné de personnes, qui ores que iadis de bas or, selon la ciuilité mondaine, furent esclairées de la foy, qui ne s'acquiert par la lecture des tiltres, ny des liures. Pythagore auoit leu les liures de Moyse, deuant luy Trismegiste, & apres Platon, & Aristote. En ont ils esté pour cela moins idolatres? Platon a il conformé sa

5 *L'antiquité n'a rié ignoré.*

6 *L'enfer farcy de sçauans infidelles.*

Republique à celle que repteſente le Pentateuke. Le tiltre donc, le liure & la ſcience ne ſont inſtrumẽts neceſſaires & ſuffiſants de la foy qu'ont eu Sem, Abraham ſans liure ny tiltre, & les Apoſtres ſans ſcience. 7 és choſes qui ſont de Dieu dit vn Docteur, & qui ſont des appartenances de la Religion, faire profeſſion d'ignorance eſt vne treſgrande ſcience. Que ſi quand Caſſegrain dit que la cauſe pourquoy on ne recognoiſt par les tiltres, les liures canoniques, il n'entend pas l'ignorance des doctrines humaines, mais l'incredulité, c'eſt s'abeurter de meſme: puis que ceux-la qui ont la foy, ont peine de venir à telle notice, voire les plus habiles hommes recommandez en ſçauoir profond, en preudhomie, & foy cõſtante y perdent le iugement. N'a-il pas fallu que les Conciles ayent tenu la main à cela? deuant que les Allemãds ſe reuoltaſſent de l'Egliſe, on tenoit d'vn conſentemẽt vniuerſel le canon des liures ſaincts tel que l'Egliſe Catholique le croit encores, & le croira eternellement. Qui a dit a ces potirons creus en vne nuict, à ces crapaux pleins d'vne prouee, qu'vn tel liure eſt canonique, & l'autre non? Noſtre ignorance, nous a elle aueuglée? de qui ont ils appris que de nous? eſt-ce noſtre infidelité? nous croyons plus & mieux qu'eux. Nous croyõs plus parce qu'ils ont cenſuré le quart, & d'auantage de la foy. 8 nous croyõs mieux d'autãt que nous y appor

7 Cyrillus Hyeroſ. catec. 6. Et choſes de Dieu l'ignorãce & ſcience.

Concil. nice.

8 Nous

y apportons plus de simplicité, plus d'autho- *croyons*
rité, & resignation de volonté. La malice *plus &*
aussi ne peut causer la mescroyance des liures *mieux*
canoniques. Qui seroit l'homme si desnaturé *que les*
qui sçachant quelque liure estre tout diuin *pretẽdus*
ne le reueraſt, & creut sans autre doutance. *reformez.*
Iamais les Epicuréens, & Stoiciens n'euſſent appellé sainct Paul conteur de nou- Act. 17.
ueaux diables, & n'euſſent tourné sa doctri-
ne en mocquerie, s'ils en euſſent creu la ma-
ieſté. Que peut auoir l'homme empraint plus
auant dans son ame, que le desir de son salut?
& puis que Cassegrain my pousse, i'argumen-
teray sur sa conclusion, Si ce n'est pas la faute
du tiltre qu'on ne croye & discerne les liures
saincts infailliblemẽt, Cassegrain ne les croi-
ra ny discernera; pource qu'il à plusieurs fois
confessé que le tiltre ne le pouuoit amener
là. 9 C'est donc la faute du tiltre ou son igno- 9
rance & malice suiuãt sa positiõ, & suiuant la *Route de*
mienne c'est qu'il fait la sourde oreille a sa *Cassegrain.*
mere, qui est l'Egliſe. L'inconuenient qu'il
ameine, si le tiltre ne suffisoit à descouurir les
liures saincts & canoniques on pourroit re-
uoquer en doute les articles de nostre foy;
cela n'est pas choſe fort nouuelle. Cõbien
de Turcs y a il qui sçauent les points princi-
paux de la foy, & ne les croyent? le Symbole
a il de soy vne vertu speciale pour engendrer
és esprits de ceux qui l'oyront, ou liront vne
ferme persuasiõ? S'il est ainsi pourquoy est-ce

qu'estant preſché de la propre bouche du fils de Dieu, dont la parole paſſoit ſon trenchant iuſques à la diuiſion du corps, & de l'ame, il n'a eſté receu des ſcribes,& Phariſiens?[10] S'il eſt eſtrange qu'on doute du Symbole, plus eſtranges ſeront les perſecutions qui ont ſuiuies les predications des Apoſtres, qui l'ont Euãgelizé. Vn vray fidele n'en doubtera pas, autrement il perdroit ceſte qualité: mais de ceux qui ne ſont enluminez, les vns le croiront, les autres le iugeront indifferent, aucũs l'eſtimeront faux, & y en aura qui en ſeront formaliſez,& machineront la mort des adherans de la foy,ce qui eſt aduenu. Que ſi auſſi toſt qu'ouy il eſtoit creu, de meſme viſteſſe les Apoſtres euſſent conuerty l'entiere vniuerſalité des hommes. Si on ne pouuoit ſe tromper ez articles de la foy, ie veux dire ſi en les oyant incontinent on les croyoit, comme on le doit faire, ce ſeroit vne inuention galante pour conuertir le genre humain en trois années. Il eſt bien certain que proferez de la bouche des pretendus reformez ils ne produiront touſiours ceſt effect s'il eſt ainſi qu'ils ,pferẽt iamais le ſymbole,duquel ils ne tiennent parfaictement vn ſeul article,ce qui s'eſt cõfirmé par leur exẽple,& teſmoignage meſme.[11] Ceux qui voguerẽt ſur l'Occean du Ponant,& aborderẽt au Breſil,ores qu'ils fuſſent la pluſpart de Geneue,& fiſſẽt lõg ſeiour parmy les Barbares,ne peurẽt iamais tirer aucun

10 *Ce n'eſt choſe nouuelle qu'il y en ayt qui doubtẽt du ſymbole des Apoſtres.*

11 *Peu d'efficace des preſches des pretendus reformez parmy les Barbares, & le cõtraire des Catholiques.*

cũ de ces idolatres à leur cordelle. Qu'õ lise vn certain Iean de Iery q̃ Theuet apelle Sauetier de sõ estat, caluiniste au reste de graine. Cestuy-cy confesse en son voyage d'Amerique plus infortuné, chetif & langoureux, que le retour d'Vlysses, que iamais aucũ de la nouuelle opinió ne peut cõuertir vn seul Margageaz, ny vn Toupinábaout. Qu'on fueillette d'autre part les histoires orientales, & occidẽtales de Fráçois Lopez, Pierre martyr l'historié, d'Osorius, Barrius Maphęus on verra cõbien de millions ont esté conuertis par les Catholiques. Apres que Cassegrain s'est bien tourné, & qu'il a longuement abusé de nostre patiẽce enfin tout haraſſé il s'est rendu, cedãt les droicts qu'il pretendoit d'auoir au tiltre seul, & entant qu'il est ioint auec son liure. Néantmoings pour ne scandaliser les siens, & sauuer vne partie de son des-honneur, il adiouste que cela ne concluoit: Il ne conclut sinon que Cassegrain est despouille de ses armures, qu'il est contraint de se desdire, qu'il n'a peu iusques à maintenant prouuer par l'escriture saincte, si les liures contenus en la Bible sont saincts, & quels sont canoniques, ce qu'il auoit promis de faire, ce qu'il deuoit effectuer suiuant sa these, & confession.

Iean de Lery.

Francois Lopez. Pierre Martyr. Osorius. Barrius. Maphaeus.

Conclusion contre Cassegrain.

Si le passage de l'epistre seconde de S. Pierre chap. 1. suffit à demonstrer si les liures de la Bible son Saincts & canouiques, & quels. Chap. 8.

LE MINIME.

Ce passage de S. Pierre ne s'entend point de toutes les escriptures en particulier, mais se rapporte, comme il est euident, aux paroles precedentes esquelles Iesus-Christ, est appellé fils de Dieu, cõme la rapporté l'Euãgile, & est prouué par la parole nõ escripte, ou traditiõ, Cõme il est remarqué par ces termes precedens. καὶ ταύτην τὴν φωνὴν ἡμεῖς ἠκούσαμεν. C'est à dire, & nous auons ouy ceste voix, le rapport de ce passage à ce qui a deuancé est aussi denoté par la conionction καὶ ἔχομεν, & nous auõs. En apres il n'est pas parlé de toute escripture saincte, mais de la prophetie, & principalement de l'ancienne. Il n'est pas dit aussi ἔχομεν γραφὴν nous auons l'escripture, mais ἔχομεν λόγον nous auons la parole. Or la parole comme il est tresapparent, estoit en partie non escripte, nommément parmy les Iuifz. Et quand la prophetie est appelée Lampe, ou chandelle, ce n'est pas à dire qu'incontinent de soy à la premiere veuë elle illumine, mais qu'estant entenduë elle communique à l'entendement vne lumiere. Quãt à ce qui est dit apres τὰς προφητείας γραφῆς

toute prophetie de l'escripture, ne conclud pas necessairement que la prophetie de l'escripture, & la parole prophetique soient encloses dans mesmes limites. C'est pour aduertir aussi les gẽs de bien de la maniere d'interpreter les escriptures c'est pour reprouer les Caluinistes, & forgeurs de nouueauté qui en interpretans les escriptures, s'attribuent vn esprit particulier, en fin pour monstrer que ce passage ne nous astreinct à la seule escriptu re Il n'est pas dit au texte que les hommes de Dieu ἔγραψαν ont escript mais ἐλάλησαν ont parlé: on ne le peut estẽdre à toute l'escriptu re, sãs luy tordre le nez, & la tirer par les cheueux, puis ny l'euãgile de S. Ieã ny l'Apocalypse n'auoiẽt encor vogue quãd ceste Epistre, fut tracée, & ne peut on bonnement resouldre si S. Matthieu auoit escript: puisque sainct Irenée au liure troisiesme cõtre les heresies nous aprend que cest Euangeliste mit la main à la plume pendant que S. Pierre, & S. Paul residoient à Rome, l'Empereur Neron seigneuriãt le monde, soubs lequel ils ont esté martyrizés. Ce qu'estant auoüé de sainct Matthieu, Theophylacte nous fera penser aux trois autres qu'il faict posterieurs à S. Matthieu.

Cap. 1.

pref. in Euang.

LE MINISTRE.

Ie respons que S. Pierre prouue par deux argumentz la diuinité de nostre Sauueur. L'vn par son tesmoignage, & de ses condisciples l'autre par la prophetie qu'il dit estre vne Lampe ardente. Et en

vain

vain vous separez, & coioingnez à discretion la sentence de l'Apostre : car vous entendez de la parole non escripte: ces termes προφητικὸν λόγον, *la parole prophetique : auecquoy vous ioignés* ἰδίας ἐπιλύσεως οὐ γίνεται, *ne se fait par interpretation propre, entre lesquels il y a* προφητεία γραφῆς, *dont vous tordés la sentence de l'Apostre, qui recommande la parole prophetique qu'incontinent apres il appelle prophetie de l'escripture. Et ce que l'Apostre dit: que la prophetie de l'escripture, ne se fait par interpretation propre ne faict rien contre nous, qui ne sommes pas Caluinistes, mais Chrestiens : car nous enseignons que toute interpretation de l'escripture pend seulement de l'esprit de Dieu, & non pas de l'authorité des hommes, le mot aussi* ἐλάλησαν *cest à dire ont parlé: ne vous fauorise point. Ceste façon de parler est assez commune és escripts, la connexion de l'Apostre est euidente, qui donne vne mesme interpretation à la parole prophetique, & à l'escripture prophetique, & ceste Phrase est prise souuent en l'escripture, quand il se parle des escrits des Apostres comme le monstrent ces mots, ils ont Moyse, & les Prophetes, cest à dire les escrits de Moyse, & des prophetes.*

LE MINIME.

Ce discours est inutile pour esbranler la parole non escripte, & quand aux phrases, & façon de parler touchant le mot de parole, pour vn passage que vous allegguerez en faueur de la parole escripte, nous en fournirõs

dix

dix de la non escripte.

LE MINIME AV LECTEVR.

1
Tournoyemens de Cassegrain.

2
Deuoyement de Cassegrain.

3
Ses impostures.

4
L'ignorance de Cassegrain.

5
N'yant qu'il soit Caluiniste il le confesse.

6
Louãge du nom de catholique redouté des heretiques.

7
Preuue que Cassegrain est vray Caluiniste.

Cassegrain des brãches rõpues qu'il auoit empoignées pour se sauuer sauta sur vne planche qui ploya soubs mes obiectiõs, comme le reste: ce fust le passage de l'epistre secõde de S. Pierre, qui est en ces termes: nous auons aussi la parole des Prophetes plus ferme, à laquelle vous faites bien d'entendre comme en vne chandelle qui esclaire en lieu obscur, iusques à ce que le iour cõmẽce à luire, & que l'estoille du matin se leue en vos cœurs: si vous entendez premierement que nulle prophetie de

ge de l'eſcripture, eſt par expoſitiõ particuliere car la prophetie n'a pas eſté apportée par la volõté humaine, mais les ſaincts hommes de Dieu eſtãts inſpirez ont parlé. Caſſegrain pẽſant auoir trouué la mere au nid, & la febue au gaſteau par paroles ſuperbes s'esgayoit en ſon inuention, croyant que ceſt endroit teſmoignoit la ſainɛteté canonique de tous les liures de la Bible en ſpecial. Le bõ hõme n'aduiſe pas qu'a la façon des rats, que dit Plaute,

In Truculento.

Sont petits animaux d'vne nature ſage,
Qui iamais à vn trou n'aduenturent leur aage.

non ſeulement il ſe tapit au lieu qui premier ſe rencontre, mais r'entre ſouuent d'ou il eſtoit ſorty. Il s'eſt accordé que le liure, & le tiltre ioincts enſẽble n'ont peu enſeigner, cõme on peult diſcerner les liures des eſcriptures, & remarquer leur authorité; maintenãt il perche ſon eſperance ſur vn ſeul paſſage contre la maxime, que ce que ne faict le plus, ne fera le moings, ce que ne faict le liure entier, ne fera vn verſet, ce que n'a moyẽ de demõſtrer toute l'epiſtre de S. Pierre, ne l'aura l'endroit allegué. Quel lieure fiſt iamais tãt de vire voltes, tours, retours, deſtours, au tour & dedãs les pieds des leuriers, que fait c'eſt hõme qui quitta S. Paul pour prendre le tiltre, abandonna le tiltre pour gaigner le liure, deſſaiſit le liure entier pour reprendre vn paſſage ſeul de S. Pierre, en la deffence duquel il a enſuiuy les mauuais Pelerins, qui oubliãs le ſubiet, &

Tournoyemens de Caſſegrain.

fin

fin de leur voyage, s'arrestent en chemin : car le nœud de ceste disputte est, si par le passage de S. Pierre allegué on peult cognoistre, que tant l'euangile de S. Matthieu, que les autres liures de la Bible sont canoniques: ie demonstre l'insuffisance de ce passage par trois raisons, la premiere, qu'il n'est icy parlé que de la prophetie, & non de toute l'escripture saincte. La seconde que lors qu'elle est comparée à la Lampe, il ne s'ensuit qu'au premier aspect nous en soyons esclairez, pour entendre si elle est saincte. Cassegrain mesme la nié par plusieurs fois. Tiercement l'Apocalypse, & l'Euangile de sainct Iean n'estoient encores escripts lors que ceste epistre fust produicte, & qui voudra rapporter l'epistre de sainct Iude à celle-cy trouuera qu'elle est encor posterieure : tant parce que l'argument en aproche, que les termes sont presque semblables. De l'Apocalypse il est certain qu'elle a esté escripte l'an de nostre Seigneur sur la fin de l'Empire de Domitian, là ou plus de douze ans au parauant S. Pierre auoit couché son epistre seconde. L'Euangile de S. Iean fust apres l'Apocalypse, d'autãt que ces reuelations furent faictes en l'Isle de Pathmos qui est en la mer Egee ou Archipelague; d'ou estant rappellé par l'Empereur Nerua, & retourne à Epheſe il rediga son Euangile, comme escripuét S. Athanase, & S. Epiphane. Les trois epistres de S. Ieã encore ont esté dictées lõg

In lib. 5.

in Synopsi heres. 51.

temps

tẽps apres ceſte-cy de S. Pierre. Ainſi ce paſſage ne peut eſtre entendu des liures canoniques, qui n'eſtoient encores. Et ſemble impertinence d'aſſeurer que ceſte epiſtre prouuaſt eſtre canonique ce qui n'eſtoit en lumiere. Caſſegrain ignore que ceſte meſme epiſtre ſeconde à eſté longtemps querellée, ſi elle eſtoit canonique ou non. Didyme teſmoigne, que du commencement elle n'eſtoit au canõ des liures ſaincts. Et lõgtemps dit Euſebe on en adouté; comment doncques elle qui eſtoit en doute pouuoit certiorer la ſainčteté des autres? Mais le deuoyement de Caſſegrain en ſes reſponces paroiſt en ce qu'ayant propoſé ce lieu de S. Pierre il ne declaire aucunement en quelle façon il preuue le canon, & l'authorité de tous les liures de la Bible? Il ſe iette ſur certaines impoſtures dont il me charge treſ-mal à propos: il m'obiette que i'aſſeure par la parole prophetique n'eſtre ſignifié que la ſeule tradition: i'ay dit & redis que S. Pierre preuue la diuinité de Ieſus-chriſt ſuiuãt l'hiſtoire cõtenue en l'Euãgile, mais luy la preuue par la parole nõ eſcripte: quãd il dit l'auoit ouy ſelõ sõ texte formel: *Et nous ouymes ceſt voix enuoyée du ciel eſtãs auec luy en la ſaincte mõtagne*, il ne l'apprit doncpar l'eſcripture, ains par tradition, puis' qu'il ouyt la voix. I'ay dit conſequemment que par προφητικὸς λόγος la parole prophetique, & principalement l'ancienne, comme l'interprete S. Thomas dont-

inep. 2. per. c. 3.

2 *Deuoyement de Caſſegrain.*

3 *Ses impoſtures.*

Matt. 17.

il eſt

il est apparent que ie n'en ay forclos l'escripture. Bien ay-ie dict que le terme de parolle Prophetique se peut sans repugnance entendre aussi bien de la nō escripte, que de l'escrite. Qui doute que les Prophetes Helie, Elisee, & autres qui n'ont delaissé monument aucun de leur prophetie, ont peu predire plusieurs points semblables aux propheties escriptes? dont la memoire à peu estre conseruée par la mesme voye, que le reste de la sainct Caballe, de laquelle Galatin nous escrit la suite. Ie ne separe pas en ce passage la parolle prophetique de la prophetie de l'escripture, mais i'ay dit comme il est notoire, que ces deux pris à la rigueur des mots, ne sont contenus dans mesmes limites: estant tres-que certain que la parolle prophetique deuance, & outrepasse la prophetie de l'escripture. Deuāt que iamais y il eust escripture, on prophetisoit, & pendant les escriuains prophetiques il y a eu des Prophetes qui n'ont rien escrit: au moins dont il reste vestige, comme la plus-part de ceux qui ont fleury sous les Rois d'Israël, & de Iuda. Qui doute qu'entre les Apostres & disciples il y ait eu plusieurs Prophetes? Sainct Iean Baptiste l'estoit, par le tesmoignage du fils de Dieu, sainct Paul donne rang aux Prophetes aussi biē qu'aux Apostres. Agabus est mentionné pour vn prophete aux Actes, où sont les escrits de leur Prophetie, puis que nous n'auons au nouueau

Lib. 1.

Luc. 7.
1. Cor. 12.
Ephe. 2.
Act. 11.

Teſtament que l'Apocalypſe de ſainct Iean, pour prophetie de l'ecſripture, auec quelques ſentences eſparces ça & la? Les reuelations de ſainct Thomas, de ſainct Eſtienne & autres, ſont ſuppoſées. [4] L'ignorance chaſſieuſe de Caſſegrain c'eſt monſtrée en ce qu'il n'a veu l'intention de ſainct Pierre en ce lieu, eſtre la preuue de la diuinité de noſtre Redẽpteur, & non autre; il n'eſt donc poſſible d'en tirer vne conſequence; que tous les liures de la Bible ſoyent ſaincts & auſſi peu d'eſtendre ſon interpretation à tous. Il ſe trompe de plus, croyant que ces paroles de ſainct Pierre, *les hommes de Dieu ont parlé*, ſe doiuent entendre de la ſeule parole eſcripte, comme ſi tous les ſaincts auoyent eſcrit, ou que iamais on n'euſt parlé que ce qui eſt eſcrit, voire comme ſi ce qui à eſté eſcrit demeuroit en ſon entier; Qu'il m'aille cercher les Propheties eſcriptes d'Enoch, alleguées par ſainct Iude, & recommandées par Tertullian, mais de cecy nous en toucherons apres. Qui a dit à Caſſegrain qu'on parle des eſcrits des Apoſtres en ceſt endroit? *Ils ont Moyſe, & les prophetes*, lequel paſſage ſuiuant ſon ordinaire, il allegua ſans cotter le chapitre, les Apoſtres à mon aduis ſont du nouueau Teſtament, & ceux-la du vieil. Il n'y a plus qu'vn point que i'ay a reſoudre auec Caſſegrain. Ie dis que les Caluiniſtes ſe ſeruent aux interpretations des eſcriptures d'vn eſprit propre & priué, contre l'aduertiſſement

4

Ignorãce de Caſſegrain.

In epiſt. de habit. mul.

Luc. 16.

sement de sainct Pierre? Sur quoy sa cõscience le poignant: [5] ce que ie proposay des Caluinistes en general, il le prit au point d'honneur pour soymesme. *Nous ne sommes dit-il Caluinistes, mais chrestiens*, s'il eust adiousté cõme il falloit, Catholiques, la dispute estoit finie. Depuis le temps des Apostres les heretiques, & schismatiques indifferemment se sont quoy que faussement appellé Chrestiẽs: [6] mais ceste le propre en tous aages des vrais Chrestiens de se surnommer Catholiques. Mon nom disoit Pacian, est chrestien, & mon surnom catholique. Ce qui semble estre tiré de l'ordonnance Apostolique, qui au symbole cõpose par les Apostres, veut qu'on croye l'Eglise Catholique. Les heretiques ont tousiours hay & redouté ce nom, & rarement se le sont attribués. Demande, dict S. Cyrille, ou est l'Eglise Catholique, ce nom est particulier à l'Eglise saincte, mere de tant que nous sommes. Nous sommes Catholiques, d'autãt que de tout temps la foy que nous tenons a esté tenue, ce Royaume est le royaume sempiternel descrit en Daniel: d'autãt aussi que nostre foy est Euangelisée par tous les angles de ce rond habitable, suiuant les propheties. Malheur à celuy dit sainct Augustin qui parle de l'Eglise, si toutes les nations ny participẽt. Iamais cela ne fust mieux accomply qu'il est pour le iourdhuy, que tant les terres fermes, que les Isles de ce bas monde resonnent au

2. Pet. 1.

5 *Il se confesse Caluiniste en le niant.*

6 *Louange du nom de Catholique effroyable aux heretiques.* August. serm. 115. de temp. Catech. 18.

Dan. 7. Luc. 2. Psal. 2. 21. 71. Es. cap. 2. Act 1. Epis. 48.

bruit de l'Euangile. Nos Antipodes, & antichtons plus de quatre mille lieües de longueur ſont chreſtiens, bien que l'antiquité nayt ſeulement ouy parler de telles gens. l'Ethiopie à quarante royaumes chreſtiés au Midy. en la Zone bruſlante reputée iadis fauſſement pour inhabitable. Le Moſchouite a preſqu'autãt de Prouinces au Septentriõ; il eſt vray que ces deux ſont vn peu deuoyez. L'Orient s'ouure tous les iours pour receuoir la foy Catholique, qui comme vne vigne s'eſpand auec accroiſſement comme dit ſainct Auguſtin, à fin qu'en tout lieu ſuiuant la prophetie de Malachie, depuis le Soleil leuant, iuſqu'au couchant ſoit offerte au nom du Seigneur vne offrande pure, & nette, qui eſt le ſainct Sacrifice de la Meſſe. Caſſegrain ne ſe dit pas catholique mais chreſtien, & quel? de ceux dont parle ſainct Hyeroſme, ſi quelque part vous oyez, dit-il, ceux qu'on appelle Chreſtiens prendre le nom, non du Seigneur Ieſus Chriſt, mais de quelque autre, comme des Marcionites Valentiniés, ſçachez que ce n'eſt l'Egliſe de Ieſus Chriſt, mais la ſynagogue de l'Antechriſt. Que ſi Caſſegrain eſt chreſtien nous le ſommes auſſi. Il n'eſt pas des noſtres qu'il aduiſe s'il ſera Georgien, Maronite, Iacobite, Abiſſin, Grec, ou Moſchouite. Qu'il paſſe en Allemaigne, s'il ſera Annabaptiſte, Lutherien, Suencfeldien, Vbiquetaire, & de l'vne de cét autres ſectes qu'il y a, ſera-il point

Lib. de paſt. c. 8. Malac. 1.

In lucif.

point trinitaire auec les mareſcageux des enuirons de Polongne, ou meſlé auec les Anglois,& peuples du nort?s'il n'eſt rien de cela ſans doute il ſera Caluiniſte,[7] ou Athee, ſi d'aduenture il ne pretend faire bande à part, mais il eſt trop petit compagnon pour eſtre ſuiuy,il eſt donc Caluiniſte, & non pas chreſtien, parce que depuis les Apoſtres aucun chreſtien, n'a creu, ce qu'a creu Caluin, au moins de bouche par ſemblant, & ſuiuant ce qu'il en a eſcrit:que s'il eſt diſcordãt, & contreuenant à tous les chreſtiens qui furent oncques, comme il eſt irrefragablement,il n'eſt Chreſtien.

[7] *Caſſegrain quoy qu'il diſe eſt Caluiniſte.*

Pourſuitte du meſme ſubiet & victoire ſur le Miniſtre. Chap.

LE MINIME

Si le paſſage allegué de ſainct Pierre, eſt ſuffiſant pour enſeigner que tous les liures de la Bible ſont canoniques,quiconque l'entendra parfaictement diſcernera auſſi toſt qui ſont les liures canoniques:mais il eſt impoſſible de les diſcerner par ce paſſage: *Donc* Il eſt inſuffiſant.

LE MINISTRE.

Ie diſtingue la maieure. Il y à deux cognoiſſances l'vne generale, l'autre particuliere. Icy la ſentence eſt vniuerſelle, qui enſeigne que toute pa-

role prophetique, & par conſequent toute parole de Dieu luit de ſa lumiere. Parquoy puis que par exemple de ce lieu ou abſolument, ou par conſequence toute parole Prophetique, & Apoſtolique eſt vne lampe, elle reluit de ſa lumiere, & en tant qu'elle eſt inſtrument, elle n'a beſoin d'aucun ayde pour monſtrer que l'eſcripture eſt ſaincte, & autentique.

LE MINIME.

Ie ne diſpute pas ſi ce paſſage eſt general, ou particulier: mais s'il monſtre formellement, & expreſſement, ce qui à eſté propoſé.

Victoire ſur Caſſegrain.

LE MINISTRE

Ie reſpons que le paſſage de ſainct Pierre monſtre vne partie de ce qu'on demande, à ſçauoir que l'eſcripture ſaincte eſt vne lumiere, & ce qui eſt particulier ſe trouue en ſoymeſme, & ſe trouue aux autres eſcriptures.

LE MINIME.

Donc i'auance ma victoire ſur vous. En ce que le paſſage de ſainct Pierre allegué, eſt inſuffiſant de ſoy. A ſçauoir pour monſtrer que l'Euangile de ſainct Matthieu, & les liures particuliers de la Bible, ſont ſaincts, & canoniques.

LE MINIME AV LECTEVR.

Redites

1
Redites continuelles de Cassegrain.

2
Fausseté de ses interpretations.

3
Dauid le plus clairuoyant des Prophetes.

4
Embarrassement de Cassegrain.

5
Conclusions absurdes tirées de sa doctrine.

6
L'escripture ne luit de sa lumiere.

7
Retractation, & dedit de Cassegrain.

Vous recognoistrez en toute ceste dispute que Cassegrain n'a iamais eu l'entendement d'inuenter aucune subtilité de respondre, il s'est incessamment seruy de mesme rapiere, quoy qu'on la luy ayt osté plusieurs fois, & qu'elle luy fust plus dommageable qu'vtile: comme cõiurée à son propre malheur, il la tousiours repriſe: quand cy dessus il a entrepris de deffendre le passage de sainct Paul, on ne luy a ouy dire autre chose sinon que c'estoit vne proposition vniuerselle, [1] voicy qu'il redit le mesme au lieu sus mentionné de sainct Pierre, & choppant à la mesme pierre, qu'on ne s'estonne s'il tombe de cestuy, comme de l'autre. Tout ainsi qu'il se sert de mes-

1 *Redites cõtinuelles de Cassegrain.*

mes moyens a ſa ruyne, ie prens des meſmes expedients à ma victoire : ſuiuant la regle des medecins, que quand vn remede proffite à la nature il faut le reitterer. Tout ce qui reuſſit de quelque eſtoffe que ce ſoit, eſt de miſe: ja quatrefois, & d'auãtage Caſſegrain nous eſſourdit de ceſte vniuerſalité, autant de fois il à eſté rebuté. Ie deſire qu'il apprenne qu'en ce cas ſainct Paul le fauoriſoit d'auantage, que ſainct Pierre en ce lieu : Oyons ce Miniſtre, *la ſentence de ſainct Pierre dit-il eſt vniuerſelle qui enſeigne que toute parole prophetique, & par conſequent toute parole de Dieu luit de ſa lumiere.* Autant qu'il y à de mots, autant y a il de fauſſetez intolerables,[2] Si ceſte ſentence eſt vniuerſelle, i'en renuoye le lecteur aux diſcours precedents. Ceſt choſe controuuée, que ce lieu parle de toute parole prophetique, voicy le texte: *nous auons la parole prophetique plus ferme.* A l'aduenture que ſainct Pierre ne vouloit parler que de Dauid, Prophete ſignalé pour la demonſtration de la diuinité du Meſſias : à quoy viſe ce paſſage.[3] De tous les Prophetes cõme il a eſté le plus clair-voyãt, auſſi à il entonné plus hautement ceſte diuinité. Ou il n'entẽdoit parler que des endroits parmy les Prophetes, ou ils denotent, fils de Dieu le Meſſias par eux tant & tant deſiré, leſquels ſont aſſez rares: tant parce que les Iſraëlites extremement enclins à Idolatrie, euſſent abuſé du myſtere de la Trinité, que pour l'ac

2 *Fauſſeté de ſes interpretations.* 2. Pet. 1.

Pſal. 2. 96. & 101.

3 *Dauid le plus clair-voyant des prophetes.*

l'acroiſſement de leur foy, & la pleniere execution des merueilles operées pour noſtre ſalut. Ioint que ces Iuifs ſenſuelz n'attendoient pas vn Roy de petite apparance exterieure & qui fiſt r'entrer l'homme dans ſoymeſme, mais tout guerrier & magnifique. Si eſt-ce que pluſieurs propheres en ont touché la maieſté, & par ſingularité le Prophète euangelique Eſaie. Mais il ya parmy les prophetes vn millió de choſes d'autre matiere,& y en a qui n'en parlent aucunement au moins à clair. Pſal. 44. Luc. 17. Ioan. 4. Iſa. 8. 9. 35. 45. Baruc. 3. Zac. 2. 3.

4 *Embarraſſemẽt de Caſſegrain.*

4 Que ſi Caſſegrain perſeuere en ſa teſte,que S.Pierre parle de toute parole prophetique, il eſt embarraſſe;d'autant que toute parole prophetique n'eſt moings entenduë de la non eſcripte,que de l'eſcripte. La reuelation qu'auoit eue par l'oreille ſans l'eſcrire S.Simeon,eſtoit parole ptophetique non toutesfois eſcripte. S'il admet cela il conſent à la tradition. *Il adioinct par apres, & par conſequent toute parole de Dieu.* Laquelle facon de diſputer eſt l'vne de deux qu'il nous a forgées cy deſſus à ſçauoir de l'eſpece au genre, voicy ſon argument reduit en enthymeme. Toute parole prophetique luit de ſa lumiere : Donc auſſi fait toute parole de Dieu,5 laquelle concluſion ſuit de meſmes que ceſte-cy.

5 *Concluſions abſurdes tirees de ſa doctrine.*

Tout homme eſt doué de raiſon : *Donc* Tout animal eſt raiſonnable ſelon la poſition de Caſſegrain d'autant que ce qu'eſt l'animal à l'homme, cela eſt la parole de Dieu à la pa-

role prophetique. Menons Cassegrain à vne autre absurdité, si de toute la parole prophetique on concluſt toute parole de Dieu, il s'ensuiura que comme toute parole prophetique est vne reuelation du futur, que toute parole de Dieu predira le futur. Qui est vn mensonge plus qu'heretique, de dire qu'il ny ayt rien en la parole de Dieu, que prophetique, ce qui s'ésuit que toute parole de Dieu luit de sa lumiere, n'est pas au texte de S. Pierre qui cõpare la prophetie pour vn effet particulier, à sçauoir la preuue de la diuinité, à vne Lãpe.[6] Mais il n'est pas dit que la Lãpe luise de soymesme, ou que l'escripture luise de sa lumiere: autrement on n'auroit besoing de liure, ny d'interprete: on ne chanceleroit comme on fait, en tãt de passages plus noirs à noz yeux, que la nuit pluuieuse. En la responce suiuante il reitere de surplus la sentence vniuerselle ià tãt de fois chastiée,[7] & en fin lasche & abandonne la propriete du passage de S. Pierre, duquel il se gendarmoit tant au commencement, il se contente de le toucher par le bord, & pour estre plus asseuré il publie que sans doute ce passage est incapable tout seul, mais que ioint & vny à plusieurs autres il fera notable demonstration, que tant l'Euangile de S. Matthieu que les autres liures de la Bible sont saincts: ce que faisant il tomba *d'alla palla nella bragia* dit le prouerbe Italien, & de la fieure en chaut mal cõme nous allons voir.

6 *L'escripture ne luit de sa lumiere.*

7 *Retractation de Casse-*

Que

Que la Bible entiere ny en parcelle ne ſe demonſtre ſoymeſme & ne luit de ſoy Chap. 8.

LE MINIME

Si ſelõ vous pluſieurs paſſages ioincts enſemble peuuent manifeſter quels ſont les liures canoniques, auec beaucoup plus de raiſon toute la bible le manifeſtera,
Or la Bible meſme ne le peut faire: *Donc*
Beaucoup moins le feront quelques paſſages.

LE MINISTRE.

Ie nie la mineure

LE MINIME

Deuant toute la compagnie voicy voſtre Bible, que ie vous preſente recerchez y autant de paſſages que bon vous ſemblera, ſeruez vous de toute la Bible, & nous y monſtrez formellement, & expreſſement, que l'Euangile de ſainct Matthieu, & les autres ſont treſſaincts, treſ-canoniques, & dignes d'eſtre creus. Que ſi vous ne le faictes preſentement, c'eſt choſe aſſeurée que vous vous mocquès monde; & n'auez que faire d'auoir recours au paſſage de ſainct Pierre ià invalidé pour cet effect, ny aux Lãpes ſi vous ne faictes quelles nous eſclairent particulierement, pour diſcerner les liures ſaincts: aultrement voz propos

pos ſont ſonges vains,& contes de vieilles.

LE MINISTRE

Ie dis que ceſte condition que vous preſentez eſt totalement contre la nature de la choſe.

Similitude boiteuſe de Caſſegrain.

Car dit-il tout ainſi que quand il eſt cogneu, que toutes les Lãpes luiſent, ſi par apres ou enſẽble ou ſeparement on les produict à ceux qui voyent la lumiere. Ainſi quand l'eſcripture à reluit vniuerſellement, tous les liures de l'eſcripture reluiſent par ſoy, & deſcouurent leur vertu aux fidelles, pource que quiconque eſt de Dieu, recognoit, croit, & embraſſe la parole de Dieu, par l'efficace du S. Eſprit, qui allume en noz ames vne lumiere ſelon l'eſcripture qui dit [Erunt omnes docti à Deo] *Ils ſeront tous enſeignez de Dieu. Parquoy ſi vne compagnie des fidelles eſtoit aſſembleé en vn lieu, & qu'on luy leut vn liure, ou quelque chapitre de quelque liure ſacré contenant dogme de foy, incontinant elle le cognoiſtra.*

LE MINIME.

Tout cecy eſt faulx ou hors de propos. Ainſi que ie vay deduire.

LE MINIME AV LECTEVR.

I

Toute la Bible eſt inſuffiſante à ſe co.

5

Caſſegrain recourt à l'eſprit priué.

gnoistre & descouurir soymesme.

2

Endurcissement & confusion de Cassegrain

3

Si l'escripture reluisoit & s'entendoit de soymesme il ny auroit infidelité ni dispute.

4

Tous les docteurs sont bien empechez au canon & difficultez des liures saincts

6

Ces esprits singuliers dangereux

7

Si chacun est enseigne de Dieu parfaictement tous les chrestiens seront theologiens.

8

Les femmes heretiques osent enseigner.

9

Il ny a point de certitude de la presence du S. esprit.

Voicy le roc qui accula Cassegrain, & mit fin à ceste dispute de la cognoissance, si les liures de la Bible sont saincts par vn texte formel. Il a tout quitté ce qu'il auoit de particulier, & à vuidé les coffres de sa pretẽdue theologie. Ayãt doncques accordé qu'vn seul passage ne baste à cest effect ains plusieurs, pour ayder à ses pretensions ie luy donne toute la Bible laquelle ie soustiens insuffisante de tesmoigner formellement le canon, & cathalogue des liures saincts. Ce qu'ayant nié ie luy

1 *Toute la Bible insuffisante à se cognoistre*

presentay

descouurir soy-mesme.

presentay sa Bible pour en produire l'euidence qui l'estonna autant que chose qui aduint de longtemps, & forcé de sa conscience ou ignorance la refusa, disant que ceste condition de presenter la Bible estoit *totalement contre la nature de la chose*, n'estoit ce pas estre au derniers abois, & auoir perdu toute espece de iugemẽt de respondre ainsi ? il quitte S. Pierre, il en veut plusieurs autres, ie le suis à la piste desireux de recognoistre ce passage, pour luy faciliter la voye ie luy laisse toute là Bible, de ma main propre ie luy presente, afin que n'y pouuant rien trouuer de son propos, il se conuertit, ainsi qu'il auoit protesté si souuent.

2 *Endurcissemẽt & confusion de Cassegrain.*

2 Mais quoy? il monstra qu'il estoit inueteré: que l'vlcere de son esprit estoit chironien il proteste n'en vouloir rien faire comme le malade qui casse, & iette par la fenestre le goubelet, ou bouteille de sa medicine. Voulant rendre la raison de son refus par vne similitude, il se perdit le pauure homme, la parole luy fallit au milieu du chemin: Il voyoit la vehemence de ma poursuite, il ny auoit trou, ny fente qui luy donnast iour. Ie le cõfondois d'hõnesteté, il vouloit plusieurs passages, & ie luy donnois la Bible vniuersellé cela luy brouilla le peu d'especes qu'il auoit au cerueau, qui le fit enfanter ceste similitude cornue & volage, elle a besoing d'vn peu de mastic ou de soudure, pour vnir ses parties langoureusemẽt de membrées: ie ne repliqueray rié

à la

à la premiere partie, par ce que n'ayant poinct queuë ie ne ſçay ou elle touche. Ie m'arreſteray à la ſeconde. Quand dit-il toute l'eſcripture reluit vniuerſellemẽt, toutes les parties d'icelle reluiſent; voila qui va bien Caſſegrain, mais de grace faites moy voir que toute l'eſcripture reluit vniuerſellement, me le ferez vous voir par voſtre paſſage de S. Paul, il n'en parle point, & puis vous l'auez quitté: ſera-ce par le tiltre? vous l'auez reietté; ſera-ce par S. Pierre? vous le iugez inhabile; vous n'auez riẽ allegué d'auãtage, & puis opiniaſtrement encores oſez vous aſſeurer que toute l'eſcripture reluit: ſi elle reluiſoit chaſcun verroit ſa lumiere, mais S. Pierre nous enſeigne qu'il n'eſt homme particulier au monde qui l'entende de ſoy meſme, il ny voit doncques ceſte lumiere que vous pretendez. Si tout ainſi que les vers luiſants ſe deſcouurent la nuit. Ou comme ez pais Septentrionaux les arbres pourris & treſluiſants guident les paſſagers par les chemins, pendant qu'il y a cinq, & ſix mois de nuict continuelle, l'eſcripture eſclairoit vn chaſcun, 5 Tout le monde ſeroit Chreſtiẽ & catholique: la diſpute des liures apocryphes ne ſeroit ſi grande; & les liures canoniques à dires ſe demonſtreroient quelque part, mais il ny a rien de plus ardu que l'eſcripture: Ainſi que nous monſtrerons en la ſeconde partie, Quand encor vn paſſage ſeroit expres que toute la Bible eſt luiſante c'eſt à recommencer

2. Tim. 3

2. Pet. 1.

Olaus magnus.

Si l'Eſcripture reluiſoit & s'entendoit de ſoy meſme il n'y auroit in fidelité ny diſpute.

cer, car ie demande, ou eſt ceſte Bible ſi luiſante? eſt-ce celle que nous auons en l'egliſe Catholique Apoſtolique & Romaine? ſi elle eſt claire & brillante, à quel propos tant de controuerſes, tant de ſens, tant d'opinions tant de variatiõs ez mots, tans d'obſcuritez & de difficultes qu'y ont trouue, trouuent, & trouueront ceux qui ont l'eſprit le plus enluminé de nature, d'acquiſition, & de grace? Ie demande ſi en ceſte Bible le canon, & roole des liures canoniques, & diuins eſt inſeré, s'il ne l'eſt, quand & comment il a eſté arreſté? s'il eſt impoſſible qu'on retrouue vn liure de ceux qui defaillent qui merite d'y eſtre annexe: le ſainct eſprit n'en peult dicter vn de meſme energie, & recogneu pour tel par l'egliſe. Si toute la Bible eſt luiſante de cent millions de docteurs qu'il y a eu deſpuis Ieſus-Chriſt en l'Egliſe catholique il n'y en aura eu pas vn, qui au iugement des pretenduz reformez ne ſe ſoit equiuocqué? Tãt qu'il y en a eu pour le general ont eu de la peine de recognoiſtre la liſte desliures ſaincts & cõme il eſt neceſſaire, s'en ſont rapporté à l'Egliſe, & pour le particulier en toutes ſortes de liures ſacrez & canoniques ont trouué de la difficulté. Il me faudroit refondre auant que me perſuader que Caſſegrain la trouue plus luiſante, que tant d'oracles miraculeux de l'Egliſe continuée iuſques à noz iours, Finablemẽt s'eſtãt apperceu que la Bible ſeule n'arriuoit à ceſte faculté

4 *Tous les Docteurs bien empeſchez au canon & difficultez desliures ſaincts.*

faculté, [5] il gaigne l'imagination d'vn chascun, qu'il appelle esprit de Dieu, *quiconque est de Dieu dit-il, recognoist, croist, & embrasse la parolle de Dieu par l'efficace dn sainct Esprit*, c'est la paraphrase de sainct Iean selon Cassegrain, il est bien dit que celuy qui est de Dieu oyt la parolle de Dieu, & s'y plait, mais si tous les fidelles peuuent determinément iuger chascun à part, quels sont les liures saincts, cela est vne brusque asseurance de l'affirmer. Il faudroit que tous ceux qui ont precedé la parfaicte determination de cela ne fussent pas esté de Dieu, & que les autres qui l'ignorent soyent Atheistes, ou peu fidelles. Ce qu'il adiouste par l'efficace du sainct Esprit va biẽ, s'il me preuuoit qu'il en est inspiré, & que nous en sommes desnuez. Nous dõnons tout à l'esprit de Dieu, le sainct Esprit est le cœur de l'Eglise, comme Iesus Christ en est la porte, mais l'esprit singulier, & pretendu de Cassegrain est beau en sa presomption, non en nostre persuasion. [6] Ces esprits indiuidus & singularisez sont glissans aux pas de nostre creance. Cest esprit dit-il, allume en nos cœurs vne lumiere, qui en doute? si s'est l'esprit de Dieu, & nõ l'esprit capricieux de tous ces fantasques reformez, qui se donnent ce qu'ils ont moins. Font cõme ce fol qui pensoit que tous les nauires qui abordoyent estoyent siens, dont il s'esgayoit, & desploroit ceux qui demaroiẽt, comme vne perte irre-

5 *Cassegrain recourt à l'esprit priué.* Ioan. 8. 1. Ioã. 4.

6 *Ces esprits singuliers dangereux.*

couurable. Qui ne voit en cecy l'irresolution du Ministre du pont de Veyle, qui tantost nous a respondu que toute la Bible, & ses parties luisent de leur lumiere : & maintenant il va caymãder vne lumiere exterieure, laquelle il fait generale, d'autant qu'il est dit, que tous seront enseignez de Dieu, comme il allegue sans citer, cela n'a-il pas esté accomply, quand le fils de Dieu habitant luy mesme, auec nous, a enseigné? comme l'entend sainct Cyrille; & sainct Paul l'insinue : que s'il entend rigidement les termes de ce passage, il faudra [7] conclurre que tous les Chrestiens sont Theologiens. Il ny aura payſan, artisan, mechanique, iusques aux lauandieres qui ne puissent au premier iect d'œil remarquer les liures saincts, entendre leur sens, & desnoüer toutes les ambiguitez. Ie ne suis surpris d'aucun rauissement pour cela, n'ignorant l'outrecuidance, qui de tout temps a enteſté les heretiques: leurs femmes dit Tertulliã, [8] sont impudentes iusques a la qu'elles osent enseigner, est-ce donc ainsi qu'on se ioüe du sainct Esprit? I'estime que Dieu esclatte plustost le foudre de son ire, & malediction sur tels arrogans, que les graces de son esprit, de la societé & infusion desquelles faisant brauades ils se rendent mensongers. C'est sur les humbles qu'il repose dit le Prophete, s'ils entendoyent l'esprit qui viuifie l'Egliſe vniuerselle, & non de chascun sans discretion, ils rendroyent

Heb.1. Isa.54. Ioan.6.

7 *Si chascũ est parfaictement enseigné de Dieu sãs exceptiõ, tous les Chrestiẽs seront Theologiens.* De prescrip.

8 *Femmes des heretiques osent enseigner.*

droyent tesmoignage de leur modestie, & obeissance, ou s'ils y mettent discretion, ce qu'ils ne font pas, il faudroit auoir des marques,& regles certaines de la presence de cest esprit, [9] mais qui sçait s'il est digne d'amour ou de reprobation? Qui peut dire selon le mesme sage, mon cœur est net, ie suis pur de peché? Sainct Iean nous le deffend. Ce que cõclut Cassegrain est tres-faux, que toute compagnie de fidelles recognoistra la parole de Dieu & les liures canoniques, veu que les fideles des 300. premieres annees n'ont iamais esté bien resolus de tous les liures, iusques au Concile de Nice,& encores apres il y a eu de la disputte, mesme parmy les Catholiques.

Eccle.9 Prou.20 1.Ioan.1

9 *Il ny a point de regle certaine de la presence du S. Esprit.*

Que l'escripture seule est insuffisante puis que Cassegrain y appelle vn esprit particulier. Chap. 9.

LE MINISTRE.

L'escripture est vn instrument tressuffisant pour manifester quels liures sont Canoniques: Mais on ne le peut apprehender sans vn principe interieur qui est le don de l'esprit.

LE MINIME.

Si l'escripture est vn instrument tres-suffisant, pour discerner les liures canoniques, il n'est besoin de mendier à son aide aucune chose.

role prophetique, & par conſequent toute parole de Dieu luit de ſa lumiere. Parquoy puis que par exemple de ce lieu où abſolument, où par conſequence toute parole Prophetique, & Apoſtolique eſt vne lampe, elle reluit de ſa lumiere, & en tant qu'elle eſt inſtrument, elle n'a beſoin d'aucun ayde pour monſtrer que l'eſcripture eſt ſaincte, & autentique.

LE MINIME.

Ie ne diſpute pas ſi ce paſſage eſt general, où particulier: mais s'il monſtre formellement, & expreſſement, ce qui à eſté propoſé.

Victoire ſur Caſſegrain.

LE MINISTRE

Ie reſpons que le paſſage de ſainct Pierre monſtre vne partie de ce qu'on demande, à ſçauoir que l'eſcripture ſaincte eſt vne lumiere, & ce qui eſt particulier ſe trouue en ſoymeſme, & ſe trouue aux autres eſcriptures.

LE MINIME.

Donc i'auance ma victoire ſur vous. En ce que le paſſage de ſainct Pierre allegué, eſt inſuffiſant de ſoy. A ſçauoir pour monſtrer que l'Euangile de ſainct Matthieu, & les liures particuliers de la Bible, ſont ſaincts, & canoniques.

LE MINIME AV LECTEVR.

Redites

1
Redites continuelles de Cassegrain.

2
Fausseté de ses interpretations.

3
Dauid le plus clairuoyant des Prophetes.

4
Embarrassement de Cassegrain.

5
Conclusions absurdes tirées de sa doctrine.

6
L'escripture ne luit de sa lumiere.

7
Retractation, & dedit de Cassegrain.

Vous recognoistrez en toute ceste dispute que Cassegrain n'a iamais eu l'entendement d'inuenter aucune subtilité de respondre, il s'est incessamment seruy de mesme rapiere, quoy qu'on la luy ayt osté plusieurs fois, & qu'elle luy fust plus dommageable qu'vtile: comme cõiurée à son propre malheur, il la tousiours repriſe: quand cy dessus il à entrepris de deffendre le passage de sainct Paul, on ne luy a ouy dire autre chose sinon que c'estoit vne proposition vniuerselle, [1] voicy qu'il redit le mesme au lieu sus mentionné de sainct Pierre, & choppant à la mesme pierre, qu'on ne s'estonne s'il tombe de cestuy, comme de l'autre. Tout ainsi qu'il se sert de mes- [1] *Redites cõtinuelles de Cassegrain.*

mes moyens a ſa ruyne, ie prens des meſmes expedients à ma victoire: ſuiuant la regle des medecins, que quand vn remede proffite à la nature il faut le reitterer. Tout ce qui reuſſit de quelque eſtoffe que ce ſoit, eſt de miſe: ja quatrefois, & d'auãtage Caſſegrain nous eſſourdit de ceſte vniuerſalité, autant de fois il à eſté rebuté. Ie deſire qu'il apprenne qu'en ce cas ſainct Paul le fauoriſoit d'auantage, que ſainct Pierre en ce lieu: Oyons ce Miniſtre, *la ſentence de ſainct Pierre dit-il eſt vniuerſelle qui enſeigne que toute parole prophetique, & par conſequent toute parole de Dieu luit de ſa lumiere.* Autant qu'il y a de mots, autant y a il de fauſſetez intolerables,[2] Si ceſte ſentence eſt vniuerſelle, i'en renuoye le lecteur aux diſcours precedents. Ceſt choſe controuuée, que ce lieu parle de toute parole prophetique, voicy le texte: *nous auons la parole prophetique plus ferme.* A l'aduenture que ſainct Pierre ne vouloit parler que de Dauid, Prophete ſignalé pour la demonſtration de la diuinité du Meſſias: à quoy viſe ce paſſage.[3] De tous les Prophetes cõme il a eſté le plus clair-voyãt, auſſi à il entonné plus hautement ceſte diuinité. Ou il n'entẽdoit parler que des endroits parmy les Prophetes, ou ils denotent fils de Dieu le Meſſias par eux tant & tant deſiré, leſquels ſont aſſez rares: tant parce que les Iſraëlites extremement enclins à Idolatrie, euſſent abuſé du myſtere de la Trinité, que pour l'ac

2 *Fauſſeté de ſes interpretations.* 2. Pet. 1.

Pſal. 2. 96. & 101.

3 *Dauid le plus clair-voyant des prophetes.*

l'acroissement de leur foy, & la pleniere execution des merueilles operées pour nostre salut. Ioint que ces Iuifs sensuelz n'attendoient pas vn Roy de petite apparance exterieure & qui fist r'entrer l'homme dans soymesme, mais tout guerrier & magnifique. Si est-ce que plusieurs prophetes en ont touché la maiesté, & par singularité le Prophete euangelique Esaie. Mais il ya parmy les prophetes vn millió de choses d'autre matiere, & y en a qui n'en parlent aucunement au moins à clair. Pſal. 44. Luc. 17. Ioan. 4. Isa. 8. 9. 35. 45. Baruc. 3. Zac. 2. 3.

4 Que si Cassegrain perseuere en sa teste, que S. Pierre parle de toute parole prophetique, il est embarrasse; d'autant que toute parole prophetique n'est moings entenduë de la non escripte, que de l'escripte. La reuelation qu'auoit eue par l'oreille sans l'escrire S. Simeon, estoit parole ptophetique non toutesfois escripte. S'il admet cela il consent à la tradition. *Il adioinct par apres, & par consequent toute parole de Dieu.* Laquelle facon de disputer est l'vne de deux qu'il nous a forgées cy dessus à sçauoir de l'espece au genre, voicy son argument reduit en enthymeme. Toute parole prophetique luit de sa lumiere : Donc aussi fait toute parole de Dieu,5 laquelle conclusion suit de mesmes que ceste-cy. *4 Embarrassemẽt de Cassegrain.* *5 Conclusions absurdes tirees de sa doctrine.*

Tout homme est doué de raison : *Donc* Tout animal est raisonnable selon la position de Cassegrain d'autant que ce qu'est l'animal à l'homme, cela est la parole de Dieu à la pa-

role prophetique. Menons Cassegrain à vne autre absurdité, si de toute la parole prophetique on concluſt toute parole de Dieu, il s'ensuiura que comme toute parole prophetique est vne reuelation du futur, que toute parole de Dieu predira le futur. Qui est vn mensonge plus qu'heretique, de dire qu'il ny ayt rien en la parole de Dieu, que prophetique, ce qui s'ésuit que toute parole de Dieu luit de sa lumiere, n'est pas au texte de S. Pierre qui cõpare la prophetie pour vn effet particulier, à sçauoir la preuue de la diuinité, à vne Lãpe.[6] Mais il n'est pas dit que la Lãpe luise de soymesme, ou que l'escripture luise de sa lumiere: autrement on n'auroit besoing de lire, ny d'interprete: on ne chanceleroit comme on fait, en tãt de passages plus noirs à noz yeux, que la nuit pluuieuse. En la responce suiuante il reitere de surplus la sentence vniuerselle ià tãt de fois chastiée,[7] & en fin lasche & abandonne la propriete du passage de S. Pierre, duquel il se gendarmoit tant au commencement, il se contente de le toucher par le bord, & pour estre plus asseuré il publie que sans doute ce passage est incapable tout seul, mais que ioint & vny à plusieurs autres il fera notable demonstration, que tant l'Euangile de S. Matthieu que les autres liures de la Bible sont saincts: ce que faisant il tomba *d'alla palla nella bragia* dit le prouerbe Italien, & de la sieure en chaut mal cõme nous allons voir.

6 *L'escripture ne luit de sa lumiere.*

7 *Retractation de Casse-*

Que

Que la Bible entiere ny en parcelle ne ſe demonſtre ſoymeſme & ne luit de ſoy Chap. 8.

LE MINIME

Si ſelõ vous pluſieurs paſſages ioincts enſemble peuuent manifeſter quels ſont les liures canoniques, auec beaucoup plus de raiſon toute la bible le manifeſtera,
Or la Bible meſme ne le peut faire: *Donc*
Beaucoup moins le feront quelques paſſages.

LE MINISTRE.

Ie nie la mineure

LE MINIME

Deuant toute la compagnie voicy voſtre Bible, que ie vous preſente recerchez y autant de paſſages que bon vous ſemblera, ſeruez vous de toute la Bible, & nous y monſtrez formellement, & expreſſement, que l'Euangile de ſainct Matthieu, & les autres ſont treſſaincts, treſ-canoniques, & dignes d'eſtre creus. Que ſi vous ne le faictes preſentement, c'eſt choſe aſſeurée que vous vous mocqués monde; & n'auez que faire d'auoir recours au paſſage de ſainct Pierre ià invalidé pour cet effect, ny aux Lãpes ſi vous ne faictes quelles nous eſclairent particulierement, pour diſcerner les liures ſaincts: aultrement voz propos

gnoistre & descouurir soymesme.

2

Endurcissement & confusion de Cassegrain

3

Si l'escripture reluisoit & s'entendoit de soymesme il ny auroit infidelité ni dispute.

4

Tous les docteurs sont bien empechez au canon & difficultez des liures saincts

6

Ces esprits singuliers dangereux

7

Si chacun est enseigne de Dieu parfaictement tous les chrestiens seront theologiens.

8

Les femmes heretiques osent enseigner.

9

Il ny a point de certitude de la presence du S. esprit.

Voicy le roc qui accula Cassegrain, & mit fin à ceste dispute de la cognoissance, si les liures de la Bible sont saincts par vn texte formel. Il a tout quitté ce qu'il auoit de particulier, & à vuidé les coffres de sa pretẽdue theologie. Ayãt doncques accordé qu'vn seul passage ne baste à cest effect ains plusieurs, pour ayder à ses pretensions ie luy donne toute la Bible laquelle ie sousticns insuffisante de tesmoigner formellement le canon, & cathalogue des liures saincts. Ce qu'ayant nié ie luy

I

Toute la Bible insuffisante à se cognoistre

presentay

descouurir soy-meſme. preſentay ſa Bible pour en produire l'euidence qui l'eſtonna autant que choſe qui aduint de longtemps, & forcé de ſa conſcience ou ignorance la refuſa, diſant que ceſte condition de preſenter la Bible eſtoit *totalement contre la nature de la choſe*, n'eſtoit ce pas eſtre au derniers abois, & auoir perdu toute eſpece de iugemẽt de reſpondre ainſi ? il quitte S. Pierre, il en veut pluſieurs autres, ie le ſuis à la piſte deſireux de recognoiſtre ce paſſage, pour luy faciliter la voye ie luy laiſſe toute la Bible, de ma main propre ie luy preſente, afin que n'y pouuant rien trouuer de ſon propos, il ſe conuertit, ainſi qu'il auoit proteſté ſi ſouuent.

2 Endurciſſemẽt & confuſion de Caſſegrain. 2 Mais quoy? il monſtra qu'il eſtoit inueteré: que l'vlcere de ſon eſprit eſtoit chironien il proteſte n'en vouloir rien faire comme le malade qui caſſe, & iette par la feneſtre le goubelet, ou bouteille de ſa medicine. Voulant rendre la raiſon de ſon refus par vne ſimilitude, il ſe perdit le pauure homme, la parole luy fallit au milieu du chemin: Il voyoit la vehemence de ma pourſuite, il ny auoit trou, ny fente qui luy donnaſt iour, Ie le cõfondois d'hõneſteté, il vouloit pluſieurs paſſages, & ie luy donnois la Bible vniuerſellé cela luy brouilla le peu d'eſpeces qu'il auoit au cerueau, qui le fit enfanter ceſte ſimilitude cornue & volage, elle a beſoing d'vn peu de maſtic ou de ſoudure pour vnir les parties langoureuſemẽt de membrées: ie ne repliqueray riẽ

à la

à la premiere partie, par ce que n'ayant poinct queuë ie ne sçay ou elle touche. Ie m'arresteray à la seconde. Quand dit-il toute l'escriture reluit vniuersellemẽt. toutes les parties d'icelle reluisent; voila qui va bien Cassegrain, mais de grace faites moy voir que toute l'escripture reluit vniuersellement, me le ferez vous voir par vostre passage de S. Paul, il n'en parle point, & puis vous l'auez quitté: sera-ce par le tiltre? vous l'auez reietté; sera-ce par S. Pierre? vous le iugez inhabile; vous n'auez riẽ allegué d'auãtage, & puis opiniastrement encores osez vous asseurer que toute l'escriture reluit: si elle reluisoit chascun verroit sa lumiere, mais S. Pierre nous enseigne qu'il n'est homme particulier au monde qui l'entende de soymesme, il ny voit doncques ceste lumiere que vous pretendez. Si tout ainsi que les vers luisants se descouurent la nuit. Ou comme ez pais Septentrionaux les arbres pourris & tresluisants guident les passagers par les chemins, pendant qu'il y a cinq, & six mois de nuict continuelle, l'escripture esclairoit vn chascun, [5] Tout le monde seroit Chrestiẽ & catholique: la dispute des liures apocryphes ne seroit si grande; & les liures canoniques à dires se demonstreroient quelque part, mais il ny a rien de plus ardu que l'escripture: Ainsi que nous monstrerons en la seconde partie. Quand encor vn passage seroit expres que toute la Bible est luisante c'est à recommencer

2. Tim. 3

2. Pet. 1.

Olaus magnus.

Si l'Escripture reluisoit & s'entendoit de soymesme il n'y auroit infidelité ny dispute.

cer, car ie demande, ou eſt ceſte Bible ſi luiſante? eſt-ce celle que nous auons en l'egliſe Catholique Apoſtolique & Romaine? ſi elle eſt claire & brillante, à quel propos tant de controuerſes, tant de ſens, tant d'opinions tant de variatiõs ez mots, tans d'obſcuritez & de difficultes qu'y ont trouue, trouuent, & trouueront ceux qui ont l'eſprit le plus enluminé de nature, d'acquiſition, & de grace? Ie demande ſi en ceſte Bible le canon, & roole des liures canoniques, & diuins eſt inſeré, s'il ne l'eſt, quand & comment il a eſté arreſté? s'il eſt impoſſible qu'on retrouue vn liure de ceux qui defaillent qui merite d'y eſtre annexe: le ſainct eſprit n'en peult dicter vn de meſme energie, & recogneu pour tel par l'egliſe. Si toute la Bible eſt luiſante de cent millions de docteurs qu'il y a eu deſpuis Ieſus-Chriſt en l'Egliſe catholique il n'y en aura eu pas vn, qui au iugement des pretenduz reformez ne ſe ſoit equiuocqué? Tãt qu'il y en a eu pour le general ont eu de la peine de recognoiſtre la liſte desliures ſaincts & cõme il eſt neceſſaire, s'en ſont rapporté à l'Egliſe, & pour le particulier en toutes ſortes de liures ſacrez & canoniques ont trouué de la difficulté. Il me faudroit refondre auant que me perſuader que Caſſegrain la treuue plus luiſante, que tant d'oracles miraculeux de l'Egliſe continuée iuſques à noz iours. Finablemẽt s'eſtãt apperceu que la Bible ſeule n'arriuoit à ceſte faculté

4 *Tous les Docteurs bien empeſchez au canon & difficultez desliures ſaincts.*

faculté, [5] il gaigne l'imagination d'vn chascun, qu'il appelle esprit de Dieu, *quiconque est de Dieu dit-il, recognoist, croist, & embrasse la parolle de Dieu par l'efficace du sainct Esprit*, c'est la paraphrase de sainct Iean selon Cassegrain, il est bien dit que celuy qui est de Dieu oyt la parolle de Dieu, & s'y plait, mais si tous les fidelles peuuent determinément iuger chascun à part, quels sont les liures saincts, cela est vne brulque asseurance de l'affirmer. Il faudroit que tous ceux qui ont precedé la parfaicte determination de cela ne fussent pas esté de Dieu, & que les autres qui l'ignorent soyent Atheistes, ou peu fidelles. Ce qu'il adiouste par l'efficace du sainct Esprit va biẽ, s'il me preuuoit qu'il en est inspiré, & que nous en sommes desnuez. Nous dõnons tout à l'esprit de Dieu, le sainct Esprit est le cœur de l'Eglise, comme Iesus Christ en est la porte, mais l'esprit singulier, & pretendu de Cassegrain est beau en sa presomption, non en nostre persuasion. [6] Ces esprits indiuidus & singularisez sont glissans aux pas de nostre creance. Çest esprit dit-il, allume en nos cœurs vne lumiere, qui en doute: si s'est l'esprit de Dieu, & nõ l'esprit capricieux de tous ces fantasques reformez, qui se donnent ce qu'ils ont moins. Font cõme ce fol qui pensoit que tous les nauires qui abordoyent estoyent siens, dont il s'esgayoit, & desploroit ceux qui demaroiẽt, comme vne perte irre-

5 *Cassegrain recourt à l'esprit priué.* Ioan. 8. 1. Ioã. 4.

6 *Ces esprits singuliers dangereux.*

couurable. Qui ne voit en cecy l'irresolution du Ministre du pont de Veyle, qui tantost nous a respondu que toute la Bible,& ses parties luisent de leur lumiere : & maintenant il va caymãder vne lumiere exterieure,laquelle il fait generale, d'autant qu'il est dit, que tous seront enseignez de Dieu,comme il allegue sans citer, cela n'a-il pas esté accomply, quand le fils de Dieu habitant luy mesme, auec nous,a enseigné?comme l'entend sainct Cyrille;& sainct Paul l'insinue : que s'il entend rigidement les termes de ce passage, il faudra [7] conclurre que tous les Chrestiens sont Theologiens. Il ny aura payſan, artisan, mechanique, iusques aux lauandieres qui ne puissent au premier iect d'œil remarquer les liures saincts,entendre leur sens, & desnoüer toutes les ambiguitez. Ie ne suis surpris d'aucun rauissement pour cela, n'ignorant l'outrecuidance, qui de tout temps a enteſté les heretiques:leurs femmes dit Tertulliã, [8] sont impudentes iusques a la qu'elles osent enseigner,est-ce donc ainsi qu'on se ioüe du sainct Esprit? I'estime que Dieu esclatte plustost le foudre de son ire,& malediction sur tels arrogans,que les graces de son esprit, de la societé & infusion desquelles faisant brauades ils se rendent mensongers. C'est sur les humbles qu'il repose dit le Prophete, s'ils entendoyent l'esprit qui viuifie l'Egliſe vniuerselle, & non de chascun sans discretion, ils rendroyent

Heb.1. Isa.54. Ioan.6.

7 *Si chascũ est parfaictement enseigné de Dieu sãs exceptiõ, tous les Chrestiẽs seront Theologiens.* De prescrip.

8 *Femmes des heretiques osent enseigner.*

droyent tesmoignage de leur modestie, & obeissance, ou s'ils y mettent discretion, ce qu'ils ne font pas, il faudroit auoir des marques, & regles certaines de la presence de ceſt esprit, [9] mais qui sçait s'il est digne d'amour ou de reprobation? Qui peut dire selon le mesme sage, mon cœur est net, ie suis pur de peché? Sainct Iean nous le deffend. Ce que cõclut Cassegrain est tres-faux, que toute compagnie de fidelles recognoistra la parole de Dieu & les liures canoniques, veu que les fideles des 300. premieres annees n'ont iamais esté bien resolus de tous les liures, iusques au Concile de Nice, & encores apres il y a eu de la dispute, mesme parmy les Catholiques.

Eccle.9 Prou.20 1.Ioan.1

9 *Il ny a point de regle certaine de la presence du S. Esprit.*

Que l'escripture seule est insuffisante puis que Cassegrain y appelle vn esprit particulier. Chap. 9.

LE MINISTRE.

L'escripture est vn instrument tressuffisant pour manifester quels liures sont Canoniques: Mais on ne le peut apprehender sans vn principe interieur qui est le don de l'esprit.

LE MINIME.

Si l'escripture est vn instrument tres-suffisant, pour discerner les liures canoniques, il n'est besoin de mendier à son aide aucune chose.

Or eſt-il que l'eſcripture eſt vn inſtrument tres-ſuffiſant (dites vous) *Donc:*
Il n'eſt beſoin d'autre choſe.

LE MINISTRE.

Ie diſtingue la maieure, il n'eſt beſoin d'aucune choſe en l'inſtrument : mais pour apprehender ſa force on à beſoin d'eſprit, & d'intelligence, qui vient de dehors, & eſt exterieure à l'inſtrument: c'eſt à dire à l'eſcripture.

LE MINIME.

Ce qui vient de dehors, & eſt eſtranger à l'eſcripture n'eſt pas formellement & expreſſement compris dans ſon enclos.

Mais pour ſçauoir qui ſont les liures ſaincts, & canoniques ſelon voſtre dire, il eſt beſoin d'vne choſe qui eſt hors de l'eſcripture à ſçauoir de la reuelation: *Donc:*
Sçauoir quels ſont les liures ſaincts, il n'eſt compris dans l'eſcripture.

LE MINISTRE.

Ie diſtingue la mineure, il y à deux raiſons de l'inſtrument, l'vne qui eſt en l'inſtrument, & eſt parfaicte par la cognoiſſance de la fin, l'autre qui eſt hors l'inſtrument & le meut. L'eſcripture contient toute cognoiſſance neceſſaire : mais pour l'auoir on a beſoin de la force du ſainct Eſprit, qui eſt l'intelligence des Chreſtiens, qui contemple la perfection de l'eſcripture.

LE

LE MINIME AV LECTEVR.

1
Il y a trois ſortes d'eſprits.

2
La vraye interpretation vient du S. Eſprit viuifiant l'Egliſe.

3
Caſſegain radotte.

4
Il deſtruit ſa premiere doctrine.

5
Selõ Caſſegrain l'eſcripture mãque au principal.

6
Son indocte diſtinction.

7
Les Catholiques admettent le S. Eſprit tãt particulier qu'vniuerſel de l'Egliſe.

8
Eſprit de l'Egliſe preferable à tout autre particulier.

Voicy vne nouuelle diſpute en laquelle Caſſegrain à eſté forcé de s'abandõner, abandonnant l'eſcripture ſaincte, laquelle conſiderãt eſtre muette, & morte de ſoy (ſurquoy pourroit battre l'endroit qui dit que la lettre tue ores qu'il y ayt vn autre ſens) il en a interietté appel, à vn Iuge parlãt, qui eſt l'eſprit de Dieu, qui ores qu'il n'ait chair ny os, ſe fait entendre, toutesfois à ceux qui en ſont 2. Cor. 3. Luc. 24. Pſal. 4.

dignes. Quand le psalmiste auance la questiõ
Psal.4. qui nous enseignera les choses bonnes, il respond que la lumiere diuine est marquée sur nous: c'est sans doute, l'esprit diuin qui nous desploye les secrets des escriptures, & de toutes les raretez supernaturelles. Mais comme
Colat. 1. cap.19. remarque sainct Cassian, il y a trois esprits en nous, le bon, le mauuais, le nostre: Il est donc bien necessaire, suiuant le conseil de S. Iean,
1 1.Ioan.4. d'experimenter si les esprits sont de Dieu; certainement qui croit a son esprit propre, aueuglé de son amour, ne faudra de tresbucher.
Il y a trois sortes d'esprit. L'esprit malin rode incessamment pour nous
1.Pet.5. surprendre. L'esprit de Dieu est infaillible où il opere, & si on l'a pour guide en l'interpretation des escriptures, on ne peut pericliter,
Aug. de doct. Christ. lib.2.c.8. mais rarement il est en ceux qui s'en vantent comme les pretẽdus reformez, & iamais n'est en tous en general. Tout ainsi que le vent qui souffle contre vn passager, n'est pas celuy qui pousse la barque, ains celuy qui donne en pouppe, & remplit les voiles, & les enceintes du vaisseau:
2 *La vraye interpretation vient du S. Esprit, viuifiãt l'Eglise.* i'estime aussi que la vraye interpretation des escriptures sainctes, ne se doit tant attribuer à vn esprit priué, qu'a celuy qui viuifie l'Eglise, & la conduit en ce
Contr. epist. fund. ca. 4. monde. Ie ne sçay point de mauuais gré à Caliegrain d'auoir eu recours au sainct Esprit, mais ie suis marry de la peine que vainement il s'est donnée iusques à maintenant, d'attribuer à l'escriture ce qu'elle ne veut receuoir,

ceuoir. Nostre question continuë à sçauoir puis qu'il est necessaire de croire que la bible est saincte, que tous les liures y cõtenus sont diuins, & dictez par l'esprit de Dieu, que ceux qui sont dehors icelle ne sont mettables en tel poix, & grauité. Ie demãde à Cassegrain vn lieu de la Bible ou ceste article de foy soit contenu. Ie crois que le lecteur iusques à maintenant a recogneu l'impossibilité qui estoit en luy d'en proposer vn seul: ainsi est-il venu a vne autre source à sçauoir a l'esprit. Pesons vn peu ses propositions & respõces. *L'escripture, dit Cassegrain, est vn instrument tressuffisant pour manifester quels liures sont canoniques.* Cela a desia esté reprimé par plusieurs fois: ie diray seulement que pour manifester quels liures sont canoniques, par necessité on doit sçauoir les liures canoniques. Qu'il remire tous les liures, despuis Genese iusques à l'Apocalypse, & m'y treuue le roole susdit. 3 Ne le pouuant faire, Cassegrain radotte, & est perclus de tout raisonnement: s'ensuit d'vn train que ce n'est vn instrument tressuffisant. Tout ainsi qu'aux Iuifs, de mesme aux infidelles, l'escripture nous est representée par sainct Paul, non seulement insuffisante, mais aussi obscure & perilleuse, si on ne croit, on ne l'entend pas dit le Prophete. Nostre Ministre à esté contraint de descendre là: ce n'est icy le temps de demonstrer l'insuffisance de l'escripture saincte, par cent

3 *Cassegrain. radotte.*

2. Cor. 3. Rom. 11. Is. 7. Theod. in Is. August. tract. 27. in Ioan.

raisons que ie pourrois amener: suiuons l'examen de son dire. *Mais dit-il on ne le peut apprehender sans vn principe interieur, qui est le don de l'esprit*; voila qui n'est que bien dit, pour ce dernier: 4 mais il n'aduise qu'il gaste tout ce qu'il auoit pretendu de faire. Il nous a fait l'escripture claire comme le Soleil, & maintenant il nous la fait eclipser, & brunir: de sorte qu'il a besoin d'vn autre Soleil, pour la voir, & apprehender; il l'a fait redonder en affluence, & ores il la descouure neceſſiteuſe, de ce qui luy estoit plus officieux, & de seruice à sçauoir de son apprehension, de sa determination, & de son interpretation. Appelez-vous l'escripture suffisante, souffreteuse d'vn secours tant considerable? aussi la maieure du syllogisme que ie luy opposay, fust que si elle estoit si suffisante, il ne seroit besoin de rien mendier: ce qu'il osa distinguer a sa mode sur vne iambe. *Elle n'a dit-il besoin d'aucune chose, mais pour apprehender sa force, on a besoin d'esprit exterieur*; Quand ie luy aurois accordé (ce que ie ne feray iamais) qu'elle n'a besoin d'aucune chose, 5 la deuroit-il ainsi qualifier ayãt affaire de ce qui est plus neceſſaire? que nous seruiroit l'escripture si nous ne l'apprehendions? qui l'apprehendera sans la cognoistre, qui la cognoistra sans la croire? la pieté de la creance est vn degré pour y paruenir dit sainct Augustin. Toute la dispute precedente ne butte elle pas à l'intelligence

4 *Caſſegrain deſtruit ſa premiere doctrine.*

5 *Selõ Caſſegrain l'eſcripture manque au principal.* De doct. chri. li. 2. cap. 7.

des

des escriptures à la notice de leur authorité, nombre,& saincteté,& si pour l'apprehender on a besoing d'esprit particulier , pourquoy nous a il amusé iusques à maintenant? pourquoy la dit-il tres-suffisante,est-ce l'estre que defaillir au principal ? & si ceſt esprit est hors de l'escripture, pourquoy clost-il sa maiesté,& cognoissance dans elle ? & veult que la determinatiõ qu'elle soit saincte,& l'intelligence de ses liures y soit comprise formellement ce que luy ayant plaqué:il y a respondit il, deux raisons de l'instrument : l'vne qui est en l'instrument,& est parfaicte:l'autre qui est hors, & le meut:ceste subtilité n'est qu'vne pure repetition de ce que dessus, & ce qu'il dit iusques à la fin va de mesme.Ie l'appelle subtilité d'autant quelle est toute neufue. [6] il y a deux raisons l'vne dedans l'autre dehors.Toute raison d'vn subiet est dans iceluy & non dehors, de maniere que sa distinctiõ na point d'appuy comme elle n'a point de sens. D'ailleurs le sainct esprit n'est pas la raison de l'escripture à le bien prendre,en estant la cause agente, & l'origine , & le premier moteur des ames qui montent à son interpretation. Que Cassegrain aussi repense comme il appelle le sainct esprit intelligence des Chrestiens. Au reste si le sainct esprit est vne des raisons de l'escripture,elle ne sera tres-sufisante, comme luy defaillant vne de ses raisons selon luy : & nous autres catholiques, auoüons tous aussi

6 *Indocte distinctiõ de Cassegrain.*

qu'elle n'eſt capable, telle quelle eſt, de toute noſtre creance. 7 nous admettons auſſi le ſainct eſprit non priué ſeulement, mais general, tel qu'il eſt repreſenté aux actes, lors que les Apoſtres aſſemblez dirent qu'il ſembloit bõ au S. Eſprit & a eux. S. Paul ne ſe fiãt pas à ſoy meſme vint conferer de ſon Euãgile auec les Apoſtres en Hieruſalem. Tous les eſprits ne ſe reſſemblẽt, & n'ont meſme operatiõ, & vertu. Si iadis en la vieille loy on auoit recours aux Preſtres en toutes difficultez, il en faut eſtimer de meſme en la nouuelle. Les hereſies ne ſont attribuées d'ailleurs que de la deſobeiſſance aux ſouuerains preſtres, comme dit S. Cyprien, Si chacun ſe veult attribuer vn eſprit, & ſelon ſon dictamen entendre l'eſcripture ſaincte, il y aura de ſens autãt que de cerueles. 8 Combien vallent plus les reſolutiõs de pluſieurs enſẽble, que d'vn ſeul? d'vn cõcile de 318. Eueſques ſaincts & ſçauãts, que d'vn Chanoine apoſtat, d'vn moyne deschapperonné, d'vn mechanique Cabbaretier? Le Miniſtre n'oſant s'enfoncer en ceſte diſpute de l'eſprit particulier, apres cinq ou ſix redites de meſme forme que les precedentes, en fin éſleue tellement l'eſcripture ſaincte, qu'il dit que *l'Eſcripture entant qu'inſtrument ſuffiſoit abſolumẽt & en tout & par tout pour entendre le nombre, & ſainctetẽ des liures canoniques*, comme vn ſyllogiſme parfait n'a beſoing de rien, mais pour l'entẽdre requiert que l'hõme

7 *Les Catholiques admettent le S. Eſprit tãt particulier qu'vniuerſel de l'Egliſe.* Act. 15. Galat. 2. 1. Cor. 2. Deut. 17. Lib ep. 3.

8 *Eſprit de l'Egliſe preferable à tout autre particulier.*

me soit raisonnable, & ses facultez disposées: ainsi l'escripture.

Si l'escripture est absolument suffisante Chap. 10

LE MINIME

Si l'escripture entant qu'instrument suffit absolument pour discerner qui sont les liures canoniques, elle ne forcloſt chose aucune pour ce faire: Or est-il que selon vous elle suffit absolument: *Donc:* Elle ne forcloſt chose aulcune pour ce faire.

Responces estourdies & desesperées de Cassegrain.

LE MINISTRE.

Vous pechez par vne sophistiquerie qu'on appele ignorance d'Elenche,

LE MINIME.

Que les gens doctes en iugent.

LE MINISTRE.

Ie nie la conclusion: toutesfois ie confesse tout.

LE MINIME AV LECTEVR.

1

Temerité de Cassegrain.

4

Cassegrain ne sçait que c'est d'Elenche.

2 que c'eſt Elenche.
Articles de foy qui ne ſont en l'eſcriture ia vuidez. 3
Bourde de Caſſegrain. 4
Caſſegrain ne ſcait 5
Precipice de Caſſegrain. 6
Reduction de Caſſegrain à l'impoſsible. 7
Autre reduction.

Telle eſt l'iſſue ordinaire de ceux qui n'entendent rien à diſputer, & qui de ſurabondãt ont mauuaiſe cauſe: Quel eſt leur bois, telle eſt leur fleche. Caſſegrain voulant eſleuer la ſaincte eſcripture plus qu'il ne pouuoit deffẽdre, n'en a peu toutesfois forclorre le ſainct eſprit, qui la manifeſtãt, & declarant à l'Egliſe, opere à mon aduis ce que nous pouuons deſirer en elle de plus ſalutaire, ce qu'elle ne pouuant faire de ſoymeſme, trop hardy eſt-il de l'appeller abſolument tres ſuffiſante. La cõparaiſon qu'il a fait du ſyllogiſme ne luy ſert, Car premierement, il ſuppoſe que comme le ſyllogime eſt parfait, de meſme l'eſcripture, en ſorte qu'elle cõprẽne tout: Et nous croyõs qu'elle eſt defectueuſe en beaucoup de points de la foy. [2] Iuſques à maintenãt i'ay demonſtré que ces articles à ſçauoir ſi l'eſcripture que nous auõs, eſt ſaincte; ſi l'Euãgile de S. Matthieu eſt plus canonique que celuy de S. Thomas; ſi le nõbre des eſcriptures ſainctes eſt

1 *Temerité de Caſſegrain.*

2 *Articles de foy qui ne ſont en l'eſcripture ia vuidez.* August. contra Adim. c. 17.

est resolu, ne sont contenus dans son pourpris. En apres il compare la cognoissance du syllogisme à celle des escriptures, c'est à dire vne Mouche à vn Elephant, car la perfection & fin de l'escripture est d'estre bien entendue pour edifier, & proffiter. Or ceste intelligéce vient du S. Esprit, & nō d'autre, par l'étremoyé de l'Eglise qui a determiné qu'il ny a que quatre Euangiles ainsi qu'escript S. Athanase qui seule peult expliquer tous les points obscurs, & necessaires à salut: Ainsi l'escripture n'est absolument suffisante. Qui met le terme d'absolument, met tout, & n'excepte rien. Que debuons nous conclurre sinō que Cassegrain est pris, & quinaut, comme ses responces attesmoignerent, lesquelles ne pouuant mordre à la matiere, & verité de mon dernier syllogisime, qui estoit necessaire, il voulut sophistiquer sur sa forme: mais le voyant façonné à la premiere figure, pressé de sa viue clarté il cōfessa tout. Premierement donc il dit que ie pechois en vne sorte de tromperie, qu'on appelle ignorance d'Elenche, ou redargutiō: Il estima que la compagnie le iugeroit grand Dialecticien, l'óyant vsurper ces mots brusques, & inusitez aux oreilles grasses, & populaires. Et se soucia peu de mētir, pourueu que le bec ne luy fallit, ne presumant que iamais cela passeroit la maison de ville de Mascon.

Insynopsi.

Bourde Cassegrain.

Voicy mon syllogisme, dont la maieure est sa conclusion:

Si

Si l'escripture entant qu'instrument suffit absolument pour discerner les liures canoniques, elle ne forcloſt choſe aucune pour ſe faire:

Or eſt-il que ſelon Caſſegrain elle ſuffit abſolument: Donc

Elle ne forcloſt choſe aucune pour ce faire.

l'appelle à toutes les eſcolles proteſtãtes, pretendues, Valliſtes, Ramiſtes, & autres ſi en ce ſyllogiſme il ya cauillation de redargution, ainſi que m'impropere, & calomnie Caſſegrain: Et s'il ne monſtre pas que iamais il ne ſceut que c'eſtoit d'Elenche, ou redargution, ny la fallace qui en deriue. Volontiers elle ſuit vne cõceſſion faite par l'aduerſaire, mais Caſſegrain n'a meshuy fait autre choſe que reſpõdre d'vne facon, & ſa reſponce derniere eſt à la fin du diſcours precedent. Quant à moy ie ne luy ay cedé vn pouce, ains à coup de maſſe ie l'ay reduict à la finale ceſſion de tout. D'ailleurs en toute ignorance de redargution il eſt neceſſaire de prendre le contradictoire qu'Ariſtote appelle ἀντίφασις, de quoy il ny a aucune trace en mon ſyllogiſme qui eſt clair & racourcy, tel que le demãdoit Caſſegrain. Tãt s'en fault qu'il procede par contradiction, que la maieure de mon ſyllogiſme eſt ſa propre cõcluſion, & ſa derniere doctrine de mot à mot, La contradiction au reſte eſt ſi neceſſaire quand ceſte fallace à lieu, qu'elle en eſt inſeparable. Voicy les termes propres du Philoſophe ὅπερ ἐστὶν ἴδιον τῆς ἐλέγχειν ceſt à dire parlant

4 *Caſſegrain ne ſçait que c'eſt que d'Elenche.*

lant de l'apparente cõtradiction que c'est par elle proprement qu'on redargue. Le ministre craignant que ie ne le pressasse à la declaratiõ de sa responce,& voyant sa fourbe descouuerte, & qu'il se couuroit d'vn sac moüillé,[5] d'vne extremité il se precipite à l'autre,& cõtre tous les autheurs,contre sa raison naturelle & son propre sens il nie la conclusion de mon syllogisme, laquelle ayant desauouée ie le pourrois trainer par monts & par vaux dãs les fondrieres,& fangeats dõt il ne sepourroit depestrer ny releuer sans crier mercy de sa negation.Pour l'espargner ie luy epsousseteray seulement les plus grosses ordures.[6] Voicy en Darapti en la troisiesme figure.

5 Precipice de Cassegrain.

6 Reductiõ de Cassegrain.

DA *L'escripture saincte est absolument suffisante de soy selon Cassegrain.*

RAP *L'escripture saincte a besoing de quelque chose hors de soy selon Cassegrain*: Donc

TI *Il ya quelque chose ayant besoing d'autre hors de soy,qui est absolument suffisant selon Cassegrain.*[7] Voicy vn aultre absurdité en Celarent qui est en la premiere figure.

Suite de ceste reduction.

CE *Ce qui ne fait exception & n'a besoing de rien hors de soy, est tres que suffisant de soy & au contraire,*

LA *L'escripture fait exception, & a besoing de quelque chose hors de soy selon Cassegrain niant la conclusion:* Donc

RENT *Selon Cassegrain l'escripture est tresque*

insuffisante. Mais selon Cassegrain elle est absolument suffisante. Donc
Selon Cassegrian l'escripture est absolument sussifante & absolument insuffisante

Pour ne tumber en ce desarroy, par ce que τείται φρονήσις σοφώτατα les troisiesmes pensements sont les meilleurs, il se repentit d'auoir reproché mon syllogisme & nié sa conclusion, il le confessa tout entier. *Ie confesse tout dit-il.* C'est à dire qu'il confessa que si l'escripture est absolument suffisante pour discerner qui sont les liures canoniques, elle ne forcloſt aucunecho se pour ce faire: qui est la maieure; Or est il que selon luy l'escripture est absolument suffisante pour les discerner, ce que non seulement il confesse, mais c'est sa propre opinion, & responce, il confesse la conclusion, à sçauoir, l'escripture ne forcloſt aucune chose pour discerner les liures canoniques, qui est vne erreur abominable, & qui ne peult estre soustenue en dispute: car si l'escripture discerne les liures canoniques, l'escripture de soy est aminée, & pleine de cognoissance, elle parle, elle inspire, elle n'a que faire de meditatiõ, de dispute, de recherche pour l'approbatiõ de ses liures, & reprobations des bastars, & illegitimes. En vain le concile de Nice s'est trauaillé pour les liures des Machabées; Tous les saincts Peres ne deuoient si labourieusement tref-suer apres ceste cognoissance ce qui est

vne

vne heresie fort nouuelle. Quand Tertullian disputoit contre Marcion, sainct Augustin contre Faustus, pourquoy recherchoyent-ils le general consentement de l'Eglise, en tous temps, pour l'adueu des escriptures, puis que selon Cassegrain, elles mesmes se declairẽt en gros, & par le menu? Quand sainct Hieroſme reçoit l'epistre aux Hebrieux pour authentique, preuue-il sa saincteté par l'escripture? non, mais par le tesmoignage de l'antiquité, qui se sert de ceste epistre comme canonique. Quand Caluin, ou Cassegrain l'admet pour diuine, par quel passage de l'escriture peuuent ils authoriser sa reception? & s'il y en a quelqu'vn qu'ils le monstrent aux Lutheriens & Protestans, qui la disent estre apocryphe. Quand d'autrepart les Ministres n'approuuent les liures des Machabees, par quel texte les ont ils discernez. Si l'escripture suiuant la cõfession de Cassegrain, ne forcloſt rien pour cognoistre les liures canoniques, certes elle encloſt autant ce qui suffit à reietter les liures fautifs, comme ce qui duit à receuoir les veritables. Qu'il monstre donc les endroits de la Bible qui retranchent tant de liures, que neantmoins nous croyons estre celestes, non par passages expres de l'escripture, en laquelle nous pensons voir aussi clair que Cassegrain, mais par la voix de l'Eglise, qui par succession à appris des Apostres & Conciles, qu'ils sont receuables au canon. Le sainct Concile de

Tertullianus in Marcio. Auguſt. in Faustum. Epiſt. ad Lar au.

Les saincts Peres pour cognoistre les liures saincts ont recours à l'Egliſe.

Concil. Nicen. Concil. Carth. 3. August. Innocēt. Gelasius.

Nice, le Concile de Carthage, sainct Augustin, sainct Innocent, le Pape Gelase & ceux qui les ont ensuiuy en ont rendu tesmoignage. Venons à nostre Ministre, vous confessez Cassegrain, que l'escripture ne forcloſt rien, de ce qui est necessaire pour discerner les liures canoniques. Vous auez asseuré cy dessus que c'est le sainct Esprit qui nous fait apprehēder, & discerner les escriptures, & liures canoniques: si maintenāt l'escriture ne forcloſt rien pour les apprehender, & discerner; sans doute il s'ensuiura que l'escripture saincte ne forcloſt le sainct Esprit. Si l'escripture saincte ne le forcloſt, elle l'encloſt, ou n'en a que faire, or il est necessaire: dōc elle l'encloſt. Ainsi vous enfermerez le sainct Esprit dans la Bible, auec la mesme arrogance, que vous le coffrez dans les ceruelles des pretendus reformez. C'est ainsi que vous faictes passer Dieu par le guichet de vos caprices detestables: voire mais en vos responces vous dites que le sainct Esprit est enterieur à l'escripture, & hors d'icelle: que neantmoins sa presence est totalement necessaire. Puis vous confessez que l'escripture absolumēt a tout ce qui luy est de besoin, pour recognoistre ces liures. Certes ou il faut que le sainct Esprit n'en soit exclus, ou que vous retractiez vostre confession: ce que vous auez fait, voicy comme vous y vinstes.

Contradictiō & impieté de Cassegrain.

Qu'a

Qu'a l'escripture pour discerner les liures Canoniques est necessaire l'assistance du S. Esprit. Chap. II.

LE MINIME.

Pour cognoistre les liures canoniques outre l'escripture, on a besoin d'vn secours exterieur.

LE MINISTRE.

A la saincte escripture qui est instrumẽt, il faut adiouster la force du sainct Esprit, qui vient de dehors, pour discerner les liures Canoniques.

Victoire.

LE MINIME.

Donc l'escripture saincte ne suffit seule à ceſt effet.

LE MINIME AV LECTEVR.

1 *Contradiction de Cassegrain.*

2 *L'esprit de l'Eglise est plus que celuy d'vn hõme priué.*

3 *L'Eglise & son esprit cõspire à l'vniõ.*

4 *Qui se diuise se perd.*

5 *Despuis Luther il ny a que diuision.*

6 *Fruits des heresies modernes.*

7 *Aueuglement de ceux qui ont creu Caluin.*

8 *Vray moyen d'interpreter les escriptures.*

Voyez la correspondance des propos de Cassegrain, d'vne part il dit que l'escripture
1 est absolument suffisante pour discerner les liures canoniques. Il cõfesse de surplus qu'elle ne forcloſt chose aucune pour ce faire, c'est à dire qu'elle n'a besoin d'aucune assistance. En sa derniere responce plus veritable, sans doute que les autres, il y appelle, & adiouste le sainct Esprit, voilà vne contradiction ma-
1 *Contradictiõ de Cassegrain* nifeste. Ie n'y feray arrest, pour coniurer Cassegrain de mediter vn peu à part soy le logis de ce sainct Esprit. S'il est plus seant de croire à l'esprit d'vn seul, que de toute la congregation des fidelles, laquelle il faut croire estre regie par l'esprit de Dieu, & que ce que ses docteurs assemblez decreteront sera plus solide, que le iugement d'vn particulier. Tout ainsi qu'il y a appel des iuges aux cours
2 subalternes, & d'icelles aux parlements: sans
2 *L'esprit de l'Eglise est plus* doute il y a plus d'authorité au parlement de l'Eglise, qui est vn Concile general, qu'aux

cours

cours subalternes qui sont les autres Conciles nationnaux, prouinciaux, synodaux, assemblees particulieres accompagnées d'vn chef, & plus en celles-cy qu'en la teste d'vn seul particulier, ie ne dispute pas icy de la personne du Pape, ie sçay fort bien que l'onction, qui est la grace, nous enseigne que là ou est l'esprit du Seigneur, là est la liberté, que celuy qui croit au fils de Dieu, a le tesmoignage de Dieu en soy, que l'esprit souffle ou il luy plait, que l'homme spirituel iuge toutes choses, & n'ignore pas ce que les Prophetes ont predit des graces que la loy Euãgelique nous deuoit apporter. Tout cela est bon, est-ce à dire pourtant que la grace ne soit pas d'auantage en tout le corps de l'Eglise qu'a vn seul? que chacun auec toute licence, croira ce que bon luy semblera, & preferera vn membre a tout le corps? que le tesmoignage de tous les enfans de l'Eglise despuis 1600. ans tantost, voire despuis plus de 5600. ans, ne soit plus acceptable, que celuy d'vn valet? Que le sainct Esprit n'agist pas d'auantage au total, qu'a vn atome. Quand Iesus Christ donna le sainct Esprit aux Apostres, n'estoyent ils pas tous assemblez? Quãd il descẽdit sur eux, estoit-ce pas en congregation? Quand ils apporterent son tesmoignage, estoit-ce pas en Concile? 3 C'est mettre vn chisme en l'Eglise q̃ de diuiser ainsi le S. Esprit, & ne l'vnir en vn corps, contre l'ordonnance particuliere de S. Paul,

que celuy d'vn hõme priué.

1. Ioã. 2.
2. Cor. 3.
1. Ioan. 3.
Ioan. 3.
1. Cor. 2.

Ioan. 20.
Act. 1.

3 *L'eglise & son esprit conspire à l'vnion.*

1. Cor. 12.

qui veut que tous les membres conſpirent à l'vnion,& conſeruation du total. Ces partialitez ont eſté de tous temps affectées par les anciens heretiques,comme Pelagiens,Priſcillianiſtes,Seuerians, & autres. Origene quoy qu'admirable en toute profondeur de doctrine s'eſt perdu, & rendu condemnable en beaucoup de points,& allegories. 4 Quiconque ſe diuiſe du corps pour grãd,mouëlleux, & vif qu'il ſoit du commencement,ſe perd,ſe ſechit,s'aneantit en peu de temps. Qui nous à priué des plus beaux ſecrets de la Philoſophie que la diuiſion des chefs:les vns ſuiuants les Ioniens,les autres les Italiques, qui deſpuis ſe ſont multipliez en plus de dix ſectes, comme le monſtre Diogenes Laertius. Depuis que noſtre eſprit volubile à quitté le grand chemin,& royal il s'eſgare infiniment. En tous arts & profeſſions les hommes ſinguliers ont peu de ſuite. 5 Depuis l'an 1517. que Luther ſe deſmembra du corps eccleſiaſtique,les opinions ſe ſont depecées en plus de deux cents pieces, dont chacune à eu ſon autheur, qui s'attribuoit l'eſprit de Dieu, & l'oſtoit à ſon compagnon. Parmy ces ſectes il y en a qui deſchirent la ſureminente Trinité, qui diuiſent la Diuinité,qui la proportionnẽt à l'humanité. 6 Il ny à rien de ſaint,de venerable,de formidable és merueilles de la foy, qu'on n'ayt pollué, denigré, foulé au pieds. Ce ſont les fruicts de l'eſprit priué, & malin,

4 *Qui ſe diuiſe ſe perd.*

Lib.1. de vit. phil.

5 *Deſpuis Luther il ny a que diuiſion.*

6 *Fruits des hereſies modernes.*

qui

qui en fin restera tousiours accablé, sous le vray esprit de l'Eglise: sous ceſt esprit qui preside aux Conciles, & dispose tout en ceſte saincte police. Si Socrates aima mieux mourir que de transgresser les loix d'Athenes sa ville natale, il est plus à propos de tout perdre, que de se diuiser de l'Eglise, nostre mere, qui seule nous lie auec Iesus Christ. Malheur à l'homme seul, dit l'escripture saincte: & malheureux seront tousiours ceux qui prefereront leur iugement à celuy de l'Eglise, és considerations de la foy, qui n'a que faire de nos imaginations, & apparentes probabilitez, elle peut estre authorisee d'autre façō que de la fantasie d'vn orgueilleux Caluin. 7 Bien aueuglez, & enyurez furent les premiers qui se laisserent assoupir a ses songes, qu'il extolle par dessus toute la science des saincts, & la maiesté de l'Eglise, sans escripture, sans mission, sans patentes, sans miracles, sans vie exemplaire. Ie desire fort d'entendre de quel esprit Cassegrain entend parler du sien, ou de celuy de l'Eglise. Il ne s'en est expliqué autremēt. S'il entend le sien qu'il se garde de mentir; comme l'en aduertit sainct Iean, & qu'il rumine s'il oseroit bien s'esgaller a tous les Catholiques, qui ont esté despuis quinze cents ans, s'il aduoüe que l'esprit de l'Eglise, ou l'Eglise inspirée est plus sage qu'il ne peut estre, il soit le bien venu: Luy & les siens feront fort bien, lors qu'il

Platō.

7 *Aueuglement de ceux qui ont creu Caluin.*

Ioan. 8.

faudra s'enquerir si les liures sont canoniques ou non, & toutes autres choses de s'en rapporter à l'Eglise.[8] Et quand il faudra interpreter les escriptures de l'entendre au sens des saincts Peres & docteurs, non à leur poste, & ceruelle. Presomptueux est celuy qui s'asseure de l'assistance diuine. Ie veux croire que parmy les particuliers, il y a beaucoup de temples du sainct Esprit, mais de dire en qui, & quand, c'est vne assertion glissante, & perilleuse.

8 *Vray moyen d'interpreter les escriptures.*

Incident & digression mise en auant sur la dispute du tiltre par Cassegrain. Chap. 12.

Cassegrain ne pouuant se demesler de la dispute des tiltres, & pressé de syllogismes excogita vne inuention pour prendre haleine, & luy qui estoit sur la deffensiue, voulut argumenter contre son deuoir. Il pretendoit de monstrer les absurditez d'vn mien syllogisme duquel il auoit confessé la maieure. Voicy mon syllogisme:

Si le tiltre sacré est vne regle infallible (pour cognoistre les liures saincts) il ne deçoit personne.

Mais il deçoit extremement: Donc *Le tiltre sacré n'est pas vne regle infallible.*

Voicy comme l'argue Cassegrain.

LE

LE MINISTRE.

Que ſi la regle qui ne trompe point, ny par ſoy, ny par accident, eſt argument ſuffiſant pour n'eſtre reprouué, il n'y a nul article de foy qui ne ſoit reprouué par ce moyen. Tout de meſmes les traditions de l'Egliſe Romaine ſont totallement reprouuées. Car il y a beaucoup de gens qui s'abuſent & à l'vn, & à l'autre non du vice de la premiere regle, mais de la faulceté de la ſeconde, à qui le premier eſt abſurde veritablement, & le ſecond à l'opinion des aduerſaires, donc l'antecedent eſt contre eux.

LE MINIME

Vous ſemblez fuir, & faictes impertinence de trauerſer la diſpute, puiſque vous ſouſtenez contre la couſtume de toutes les academies du monde. Et quant à voſtre argument ie dis en premier lieu qu'il n'eſt pas conſecutif à mon ſyllogiſme, ſur lequel il à pris pied. Ie n'y ayt faict aucune propoſition s'il y a vne regle infallible, ou non, cela ſe tire de voſtre propre cõfeſſion, qui aués baillé le tiltre pour regle infallible de cognoiſtre que les eſcriptures de la Bible ſont ſainctes. C'eſt auſſi trop indoctement arguméter de conclurre du tiltre à vne generalité. On ne trouuera les termes de par ſoy & par accident, en ma raiſon: & puis quelle abſurdité peut s'enſuyure, ores qu'on ſe puiſſe tromper ſelon les forces humaines ſans paſſer outre? Comme ſi les articles de foy n'auoient pas eſté repprouuez, & les traditions ne le pouuoiẽt eſtre de meſ-

me. Mais ie dis que c'eſt le corps de l'Egliſe, le conſentement des ſaincts, & des conciles qui ſont la regle non de laquelle depend la ſainctetè de l'eſcripture, ou dependent toutes les traditions, ains au iugement de laquelle il appartient de recongnoiſtre ſi les eſcriptures ſont ſainctes, & ſi les traditions ſont Apoſtoliques, & recepuables, & cecy ſert à la maieure.

LE MINISTRE

Il y a deux manieres de refuter comme le Philoſophe declare, l'vne en monſtrant la faulceté de l'argument, l'autre en particulariſant les abſurditez qui en deſcoulent. Vous voyant les abſurditès infinies procedantes de voſtre argument auez peur qu'elles ne ſoient deſcouuertes. En apres ie n'ay pas tiré ma reſponce du tiltre, mais de ce qu'adiouſtez que s'il eſtoit regle certaine il ne tromperoit perſonne, & ay adiouſté n'y par ſoy, n'y par accident pour monſtrer la verité d'iceluy, & que la tromperie procede d'ailleurs. Quant aux conſequences abſurdes elles ont eſté manifeſtées, deſquelles il ſuit vne manifeſte petition de principe, laquelle ie preſenteray d'autant que vous ne m'auez voulu permettre d'y tumber, & d'y reſpondre. C'eſt que vous niant la certitude de l'eſcripture vous confirmez les traditions par le conſentement de l'egliſe lequel de rechef vous auez accouſtumé de confirmer par la tradition, & de là il s'enſuyt que la tradition eſt tradition, parce qu'elle eſt tradition.

LE

LE MINIME

Tout cecy n'eſt que parole, n'a point de ſuyte, eſt plein d'impoſitiõ. Nous tenons mieux, & auec plus de reuerence l'eſcripture ſaincte que vous: toutes les abſurditez que pretendés tumbent ſur voſtre teſte car vous auez concedé la maieure niant la mineure de laquelle maieure vous pretendés tirer voſtre fondement dequoy ie me rapporte aux plus doctes.

LE MINIME AV LECTEVR.

1 *Articles de foy ne ſont creus par tout le monde.*

2 *Deffence des traditions contre Caſſegrain par Caſſegrain meſme.*

3 *Sotte formule de reſpondre de Caſſegrain.*

4 *Le vray offices du reſpondant..*

5 *Caluin à douté de l'Apocalypſe.*

6 *Preuue des traditiõs*

7 *Conſentement de l'Egliſe.*

8 *Blaſme execrable de Caluin.*

Telle ſont les abſurditez pretenduës de ce preten-

1 pretendu ministre,[1] qui trouue cas estrange qu'on n'admette les articles de foy cõme si la moitie du monde ne les reprouuoit, & comme si ceste question n'auoit desia esté resoluë si dessus, lors que nous auons prouué la neantise du tiltre, & du liure pour cognoistre les liures sacrez. Il est certain qu'vn bon catholique alouëra les articles de foy, car cest la foy qui le rend tel: mais vn Turc, vn Iuif, vn Chinois ne les daignera ouyr. Que cesse dõc Cassegrain de s'emerueiller si les articles peuuent estre des-auouez.[2] De mesme infidelité que les Turcz nient les articles de la foy, aussi ces pretendus nient les traditions de l'Eglise, que le ministre accuse faulsement de faulceté; Premierement parce que c'est vne tradition de l'Eglise que la Bible qu'elle lit est canonique, qu'il n'ya que quatre Euangiles, qu'vne Apocalypse, que sept epistres canoniques que l'epistres aux Hebrieux & de S. Paul. Cassegrain n'a peu monstrer ceste tradition en l'escripture, & a quitté les droits qu'il pretendoit à la Bible pour la preuuer: & neantmoins il tient cela comme vne article de foy. Il fault donc ou que Cassegrain nie qu'il ayt quatres Euangiles & non plus, ou qu'il aduouë les traditiõs lesquelles il ne doit appeller faulses. Outreplus qu'on lise sa premiere responce de la seconde partie de ceste dispute, on le verra notoirement confesser les traditions: la troisiesme partie & le liure second les luy prouuerõt suffisamment

Articles de foy ne sõt creus par tout le monde

2 *Deffence des traditiõs cõtre Cassegrain. par Cassegrain. meſme.*

ſuffiſamment. [3] Sa replique porte vne forme de reſpondre qui fera rire les vniuerſitez tãt catholiques, que pretendües reformees, ſi elles prennent la peine de l'entendre, à ſçauoir monſtrant la faulſeté de l'argument, & particulariſant les abſurditez; cela eſt vray pour vn diſcoureur, ou pour celuy qui ſe donne carriere & loiſir de reſpondre par eſcript, Caſſegrain fait voir comme il m'a confeſſé que de ſa vie il ne diſputa ez academies, eſquelles ſi reſpondant, il amenoit tant de façon, il ſeroit ſifflé comme vn fol, hué comme vn loup, baſtõné comme vn chien courtaut, la diſpute en figura racourcie ne s'alonge à tant de propos, la ferueur & viuacité de l'argumentant eſt ennemie de ces trainees, ceſt autre choſe de refuter à relais cõme font ceux qui eſcriuent, & diſputer ſcholaſtiquement comme nous faiſions. [4] En vn mot l'office du reſpondãt eſt de conceder la verité, nier la faulceté, diſtinguer l'ambiguité, reietter l'impertinence, faire eſclaircir l'obſcurité. Et par fois ſelon Ariſtote, rendre briefue raiſon de ſa negation. Quãd au point de l'incident Caſſegrain auoit cõfeſſé pluſieurs fois, ce que maintenant il trouue mauuais. Il nous impoſe que nous nions la certitude de l'eſcripture, & ie luy replique que nous la ſouſtenons plus certaine cent fois qu'eux, qui en reuoquent la plus part au rang des apocryphes. Caluin tiẽt l'Apocalypſe pour canonique. [5] cependant Bodin eſcript qu'il en doubtoit

3 *Sotte formule de reſpõdre de Caſſegrain.*

4 *Le vray office du reſpõdãt. 8. top.*

In methodo.

5 *Caluin a doute de l'Apocalypſe.*

doubtoit. Vous confirmez dit Cassegrain les traditions par le consentement de l'Eglise, lequel de rechef vous auez accoustumé de preuuer par tradition. Nous prouuons qu'il y a des traditions, [6] par la pure parole de Dieu tant du vieil que du nouueau testament: & ce par infinis passages. Leur particularité se tesmoigne par l'obseruance continuelle en l'Eglise, par son consentement immortel, par sa definition des conciles, & par les escrips des saincts Peres. Tout ainsi qu'ez congregations ciuiles il y a des lois escriptes, & non escriptes qu'on appelle coustumes, suiuant l'Empereur en ses institutiõs : *νόμων οἱ μὲν ἔγγραφοι οἱ δὲ ἄγραφοι* des lois les vnes sõt escriptes les autres ne le sont pas, aussi en l'Eglise il y a l'escripture, & la tradition. [7] Quant au consentement de l'Eglise c'est vne imposition de dire que nous ne le preuuons que par seule tradition: car par endroits innumerables de l'escripture on peut demõstrer qu'elle n'est pas Eglise s'il ny a cõsentement, Dieu qui la gouuerne, n'est pas Pere de dissẽsiõ. Tout royaume diuisé sera desolé, l'Eglise est vn royaume. C'est Caluin qui est ennemy de toute paix, ayãt filé vn escheueau qui a brouillé toute la Frãce, c'est luy qui se bã de droictement cõtre Iesus-Christ, & la paix qu'il procure, Car en sa discordãte Harmonie discourant sur ces paroles tout royaume diuisé sera desolé *toutesfois dit-il ceſt argument n'eſt gueres ferme, ny bien fondé.* Qui est vn blaspheme

6 *Preuue des traditions.*

7 *Consentemẽt de l'Egliſe.*

1. Cor. 14 Mat. 12. Psalm. 2.

8 *Blaſpheme execrable de Caluin.*

me

me qu'il deburoit ſuffire à tous ceux qu'il a deceu, de le renier, comme l'engeance de Sathan. Quant à l'Egliſe nous ne la prouuons auſſi par la ſeule tradition, mais par l'Eſcripture ſaincte, comme faict S. Auguſtin. Sa cõſequẽce eſt ridicule, car à la tradition nous adiouſtons la parole eſcripte, & en fin il eſt euidẽt que ces abſurditez qu'imaginoit le Miniſtre retournẽt à ſacõfuſion. Il reſſemble à la châbriere de Seneque qui deuenant aueugle, crioit qu'on ouurit les feneſtres, & que la maiſõ eſtoit obſcure non pas elle aueugle. Il accuſe les autres de ce dont il eſt plein. A ceſte digreſſion il adiouſta vne propoſition en laquelle du ſubiet il faiſoit l'attribué & à contrepoil, contre toutes regles de Dialectique ou ce qui s'attribue au ſubiet eſt poſterieur & le ſubiet precede: mais le Miniſtre confus renuerſa ſans deſſus deſſoubs.

Libr. 2. contr. Creſc. c. 33.

***

LA

LA SECONDE PARTIE DE LA DISPVTE Entre le Minime F. F. Humblot, & le Miniſtre Caſſegrain.

PREFACE.

TOVTE la diſpute precedére n'eſt qu'vne ſuite de celle qu'euſt le P. Iean François auec Caſſegrain. Ie penſe y auoir obtenu ce point, que le nombre, & la ſainɛteté des liures canoniques n'eſt expreſſément reſſerrée dans l'eſcriture ſainɛte. Or luy m'ayant accordé que cela neantmoins eſtoit vn article de foy, oublioit le contenu de ſa premiere theſe, laquelle par conſequent, tumboit en deſtruction. En ceſte ſeconde partie i'ay à deſſein de faire quatre choſes. Ie ſonde le ſens, & declararion de ſa premiere theſe. La reſolutiõ eſt briefue, parce qu'il me contente, & dit auec nous cõtre les documens pretẽdus reformez. Ie m'eſuertue puis apres de conuenir auec luy de Bibles, pour y aſſeoir noſtre diſputę, & voir ſi tout ce qui eſt neceſſaire à l'homme de ſçauoir pour eſtre ſauué (qui eſt l'aſſertion de

de Cassegrain y est compris : si bien que le soubassement de telle recherche est la Bible, à laquelle il n'a voulu entendre. Et à fin qu'il cogneust le peu d'asseurance qu'il y auoit és versions de ses adherans, ie luy propose deux endroits d'vn mesme chapitre du nouueau Testament, deprauez par l'artifice des Ministres, bien que ce soyent poincts de foy, & des premiers, comme fondamentaux de la plus part des controuerses d'auiourd'huy. En quatriesme lieu, considerant ce qu'il auoit dit cy dessus tant de fois, à sçauoir que l'escripture saincte est toute flamboyante, qu'il n'y a si lourdaut qui n'y voye a trauers, & n'en apperçoiue le fond, ce qui est en partie necessaire, si ce que veut Cassegrain est mettable, qu'en elle seule on y doit rechercher tout ce qui est de salut, sans autre moyen ny faueur: ie le iette sur la deffensiue de deux passages obscurs, parmy cinq cens autres, autãt & plus hargneux: estimant que ceste hõme, à si belle occasion desployeroit le riche butin qu'il auroit pillé sur les plus nobles sciences, ou que ces parties luy defaillantes, il me confesseroit que la Bible n'est si claire, & ouuerte qu'il nous la depeint. Que partãt pour y recercher ce qui est necessaire à salut, on a besoin entre tant de tenebres du peloton d'vne fidelle Ariadne, qui est l'Eglise, laquelle remplie du sainct Esprit, porte le flambeau deuant ses enfans, qui veulent s'enuelopper dedans les

destours des escriptures saincte. C'est elle qui de la Bible nous prescript ce qui est necessaire à salut, & de surcrez nous est interpreté de la volonté de Dieu, aux ordonnãces dont il nous oblige, lesquelles bien qu'insinuées, ne sont notoiremẽt exprimées és escriptures. Tous les bons esprits iugeront auec quelle contumace s'est comporté Cassegrain en ceste partie, & s'il à mis en effet ce que ses epistres nous promettoyent, au desguisement desquelles aucuns se laissoyent endormir, & piper. Tant l'apparance à gaigné sur les consciences de ce siecle empierré.

LE MININE.

Pour encommencer nostre dispute principale, ie vous demande si la premiere de vos theses est diametralement opposee à toutes sortes de traditions.

LE MINISTRE.

Ie respons qu'il y à deux sortes de traditions en l'Eglise Romaine, l'vne est qu'ils disent necessaire à la foy, & aux mœurs, l'autre qui n'est necessaire, ains selon la disposition, & volonté de l'Eglise, se peut establir, ou changer: & ceste espece, pourueu qu'il n'y ait point de superstition, & ne contrarie point à la saincte escripture, est admise.

LE MININE.

Et nous tant que nous sommes Catholiques confessons le mesme: i'entens pourueu que n'adioustiez rien à vostre responce.

LE

LE MINIME AV LECTEVR.

1 *Accord de Cassegrain auec nos Docteurs.*

2 *Pureté de l'Eglise.*

3 *Verité des traditions.*

4 *Moyens de cognoistre les traditions Apostoliques.*

5 *Autres traditions plus recentes.*

6 *L'Eglise ne crée nouueaux articles de foy.*

Cassegrain admettant les traditions qui ne contrarient à l'escripture saincte, & qui sont nettes de superstitions, ne dit autre chose, que ce que disent tous nos Docteurs, [1] qui tiennent ces traditions necessaires à la foy, & aux meurs, lesquelles sont Apostoliques, & que nous enseigne l'Eglise, laquelle ne peut errer, pour estre edifiée sur le fondement des Propheres, & Apostres. Nous luy deuõs plus de creance quand elle les asseure, qu'à ces menus fatras, quand ils les reiettent. Les autres traditions que nous auons receües de l'antiquité sont de grande, ou mince importance, selon que l'Eglise le commande. [2] Que si elle est saincte, Catholique & Apostolique,

1 *Accord de Cassegrain auec nos docteurs.*

Ephes. 1.

2 *Pureté de l'Eglise.*

si la parfaitte sapience, & prudence des creatures se retreuue en ce corps mystique, il ne faut penser que superstition puisse loger ou est la pure religion. L'intention de l'Eglise estant eternellement bandee à la gloire de Dieu, comme l'aiguille aymantée à la tramõtane, qu'y peut-il auoir de superstitieux? Aussi peu y a il de contrarieté à l'escripture saincte, veu que personne ne l'entend mieux en son particulier, que fait l'Eglise en corps, que l'Empereur, de nostre foy à muny d'vne citadelle d'authorité, comme parle sainct Augustin. Elle n'ayme rien tant que son espoux: n'a rien plus à courage que de sanctifier le nom de Dieu, à la parole duquel elle ne fera iamais ceste iniure, que d'admettre aucune tradition contraire, ou repugnante à sa volonté. Ie m'asseure que Cassegrain n'admet les traditions qui sont de la foy, s'il veut croire à ses complices, mais pource que sa responce ne les a touché d'aucune reprehension, & qu'il auouë les secondes, i'ay repliqué suiuant la teneur de ses mots: que les Catholiques ne sont discordans en cela. Ils admettent, voyre croyẽt rigidement des traditiõs Apostoliques, que l'Eglise tient pour dogmes de foy, que l'escripture n'exprime, ou qui sont de tel calibre, qu'on ne peut dire autre que Dieu, en estre l'autheur, comme le bapteſme des heretiques & des petits enfans, ou qui de tout tẽps immemorialement sont esté gardées, que tous les

Matt. 16. Ephe. 56. Cant. 2. Ioan. 16.

3 *Verité des traditions.*

4 *Moyens de cognoistre les traditiõs Apostoliques.*

les Docteurs tiennent estre telles,& qui sont aussi croyables que l'escripture ainsi que dit sainct Iean Chrisostome, & Origene, sainct Athanase ne voulut tolache mieux trempé que la tradition. *Il ne faut rendre autre response dit-il, sinon que l'Eglise Catholique ne le prend ainsi, & nos ancestres ne l'ont estimé de ceste façon.* Hom. in 2. Thess. lib. 1. de principiis. Ad epict. Epis. 118. & 119.

Cecy est demonstré au long par sainct Augustin, qui signamment distingue les traditions en celles qui viennent des Apostres, & des Conciles, bien qu'au fait de la foy les Conciles suiuét les Apostres. Nos Docteurs aduët aussi les traditions plus recentes, ou plus particulieres [5] inferieures aux autres, en authorité temps ou lieu. L'Eglise tenant pour articles de foy certaines traditions, pour cela ne crée nouueaux articles: [6] mais ou elle les à appris des Apostres, ou estans obscurs, & peu cogneus, elle les à declarez, comme à fait le Concile de Nice, la Diuinité du fils de Dieu, qui au parauant estoit creüe. I'apposeray icy les parolles du Docteur angelique. En la doctrine de Iesus Christ, & des Apostres, la verité de la foy est suffisamment declaree: mais pource que les meschans peruertissent à leur propre ruyne la doctrine des Apostres, auec les autres documens, & escriptures, comme il est porté par la deuxiesme epistre de sainct Pierre chapitre dernier, pour ceste cause la declaration de la foy par succession de temps a esté necessaire, pour obuier aux erreurs qui

5 *Autres traditiõs plus recentes.*

6 *L'Eglise ne crée nouueaux articles de foy.* D. Tho. 2.2.q. ar. 10. ad m. 2. Pet. vl.

s'esleuoyent. Iaçoit que l'Egliſe ne puiſſe former nouueaux articles de foy, ains les deſployer, deduire, & manifeſter tant ſeulement pour le fait des mœurs, il eſt aueré chez les Theologiés, que ce que l'Egliſe en ordonne, n'eſt pas article de foy, ny du droit diuin abſolut, ou poſitif, mais du droit poſitif humain, bien qu'il ſoit fait par cõmendemẽt de Dieu, & qu'en ce cas il ſe puiſſe aucunement dire diuin, mais non en qualité du droit poſitif diuin, eſcrit, ou reuelé. Ores que les conſtitutions moralles de l'Egliſe, obligent en conſcience, puis que les ciuiles aſtraignent. Qui ne courbera ſon col, dit le Prophete Hieremie, ſous le ioug du Roy de Babilonne, ie viſiteray ſur ceſte gent-là, dit le Seigneur, tout puiſſant, par glaiue, famine, & peſte. 7 Neantmoins quoy qu'ordonne, eſtabliſſe, & decrete l'Egliſe, ſoit tradition doctrinalle, moralle, iudicielle, ou ceremonialle, le tout eſt fait par l'inſpiration diuine ſans ſuperſtition, ſans cõtradiction. Les pretendus reformez ſont enchantez d'appeller enchantemens nos ceremonies, fondees par conſequence ſur l'eſcripture ſaincte, pleines de miſteres de doctrine, d'humilité de pieté, d'obeiſſance, & de maieſté, comme il ny a pas long temps, ie demonſtray à vn de ceſte opinion de bon eſprit, & qui me confeſſoit admirer, & croire l'ordre de la hierarchie Eccleſiaſtique, mais ne pouuoit entendre à la Meſſe. Quand ie luy euſt

Hierem. 27.

7 *Toutes les traditions de l'Egliſe ſont ſainctes.*

dit

dit, que la Messe n'estoit que l'action de Iesus Christ, en ce dernier & sacré banquet, que les ornemens, & gestes n'estoyent que par son commandement pour auoir memoire de luy, que les prieres estoyent plaines de saincteté, 8 que toutes les ceremonies n'estoyent de l'essence, la necessité le requerant pouuoyent estre abolies, il resta court. Vn autre m'a dit que Numa Pompilius faisoit en ses sacrifices sous-terrains les mesmes ceremonies, mais l'ignorant ne sçait que tout ce que nous faisons en ce cas n'est representatif principalement, que de la passion qui à suiuie Numa, de plus de 600. ans. Ie le renuoye au liure de feu mõsieur Duranti. Pour entrer plus outre en dispute, nous fusmes sur le different des Bibles.

8 *Estrange opinion d'vn qui dam.*

Comme Cassegrain pour la dispute se sert de la version suiuant le concile de Trente, & puis la reproche. Cha. 2.

LE MINIME.

De quelle Bible voulez vous que nous nous seruions pour y establir la dispute future.

LE MINISTRE.

Nous nous seruirons de la version vulgaire latine, dont vous autres catholiques vsés, y adioustant les Bibles interlineaires de Plantin, auec le texte Grec pour le vieil & le nouueau testament.

LE MINIME.

Tenez vous nostre version latine pour authentique, comme la tient le concile de Trente?

LE MINISTRE.

Par la collation des exemplaires à sçauoir de celuy de Plãtin de vostre edition latine, & du texte Grec i'en tireray vray sens, comme mesme le souloient les anciens Peres.

LE MINIME.

Mais encores tenez vous nostre version pour bonne?

LE MINISTRE.

Ie respond que non, & qu'il ny a que le texte Hebrieu qu'on puisse auouer plainement pour le vieil testament.

LE MINIME AV LECTEVR.

1 *Heureuse memoire des anciens hermites & cœnobites.*

2 *Quelle Bible apporta Cassegrain à la dispute.*

3 *Cassegrain reproche la Bible que luy mesme auoit presentée.*

4 *Cassegrain aduoue noz Bibles pour legitimes.*

5 *Les anciens se sont seruis d'vne seule version.*

6 Caſſegrain.
Cheute de Caſſe-grain.
7 Abſurditéz de
8 Ignorance de Caſſegrain.

Si les pretendus reformez iuſques aux gẽs de meſtier, & de labourage n'ont autre liure en recommandation pour le fueilleter, l'interpreter, & l'entendre que la Bible, que pourra, ou debura on eſtimer de leur Miniſtres. A mon iugement ils la doibuent fort bien recognoiſtre, & ſçauoir par cœur, comme iadis la ſçauoient couramment pluſieurs de ces bons Pere de la Thebaïde, & des deſerts qui ſont entre la haulte Egypte & le royaume de Barnagaſſe, ainſi que nous la recite Palladius emulateur de S. Hierome. Singulierement Caſſegrain en debuoit faire eſtat en ceſte diſpute, puis que ſa theſe eſtoit confinée dans la Bible. A la verité il en apporta vne latine, auec vn nouueau teſtament Grec, & par ce qu'il eſtoit neceſſaire de commencer par là, principallement a gẽs qui ne s'eſtoient iamais veus, & qui diſputoient ſi tout le ſalut eſtoit en la ſeule Bible, ie luy demanday, puis qu'il y auoit tant de ſortes de verſions, & tant d'Editions d'originaux ſur quelle Bible il pretendoit diſputer. Premierement il reſpondit qu'il ne ſe ſeruiroit que de la verſion qui eſt ſelon le Cõ

Heureuſe memoire des anciens hermites, & cœnobies: Palladius.

ſi noſtre Bible, quelpas vne des leurs. Mais eſt il poſſible qu'on ne puiſſe s'aſſeurer en vne ſeule? Et ſi Caſſegrain en demande nombre, il ne doit ſelon ſes conſors ſe ſeruir des Catholiques. La Bible interlineaire de Plãtin eſt noſtre; Pagninus qui eſtoit de l'ordre S. Domini que y a mis la main. Tandis aduiſez comme ſes meſſieurs les Miniſtres, ſe ſeruent de noz Bibles, & labeurs, & ſi Caſſegrain ne ſe deuroit pas catholizer, puis qu'il prent de nous l'incorruptiõ de l'eſcripture. Il y adiouſtoit encores le texte Grec, en quoy il monſtroit que premierement il n'auoit iamais veu la Bible de Plantin, en laquelle ſans doute eſt le Grec au nouueau teſtament, & en vne partie du vieil. Ainſi qu'il peut voir ſur la table, quand on la luy repreſenta. D'ailleurs il ne peut nier que le texte Grec n'ayt beaucoup paty des deprauations. Eraſme, & Beze eſtiment le Grec eſtre corrompu en diuers endroitz. Ainſi Caſſegrain ſe veult ſeruir de deux de noz Bibles, & du texte Grec, & ſe promet d'ẽ tirer le vray ſens. Mais noz Bibles ſont pour nous, & le Grec fait autant pour nous, que pour eux, ſinõ que nous luy portons, plus de reſpect. 4 Parquoy Caſſegrain confeſſe premierement, que nous Bibles ſont legitimes, & puis que c'eſt de noſtre mãin qu'il reçoit l'eſcripture. Quãt à ce qu'il aſſeure en pouuoir tirer le vray sẽs, cela demonſtre vne illumination, qui rayonne de noz Bibles, ou qui eſclaire la ceruelle de

Xantes Pagninus.

Tertull. cõt. Marcion. Eraſme Beze.

4 *Caſſegrain auoe noz Bibles pour legitimes.*

Cassegrain, qui par le simple texte sans Peres, sans Maistres, ny guides nous interprete l'escripture. Ie crois que si on luy ostoit Caluin Matlorat, Beze & autres gloseurs prętendus, il s'y trouueroit bien empeché, il dit de plus que les anciés Peres ne se seruoiēt d'vne seule version. Cela est faulx, puis que Iesus Christ mesmes & les Apostres se sont seruy de l'interpretation des 70. Puisque depuis Constantinople iusques en Antioche on se seruoit de l'interpretation de S. Lucian martyr, comme escript S. Hierome, & que toute l'Eglise n'vsoit que de celle d'Hesychius. Il est aysé à voir és escripts des saincts Peres latins, qu'ils se sōt seruis de mesme version latine que nous. Les Hexaples d'Origenes ne sont plus qui estoiēt des Bibles à colōnes, contenans six interpretatiōs à sçauoir celles des 70 d'Aquila, de Symmachus, de Theodotion, de Hiericho, & de Nicopolis, & lors qu'elles auoient vogué elles ne pouuoyent estre communes pour leur cherté, l'imprimerie n'ayant bien heuré ce siecle là de telle facilité de liures que maintenāt. Ie m'estonne que Cassegrain nous veult contrefaire icy l'imitateur des Saincts Peres à tirer les sens des escriptures saincte s'il veult s'arrester à ce qu'ils en diront, & aux saincte interpretations que les Grecs & Latins d'vn consentement nous donnent, i'emousseray mes plumes, & les tourneray ailleurs bien asseuré qu'il se ioindra incontinent auec nous.

Les anciens se sont seruy d'vne seule version.

pref. in paral. Hier. epist. ad sumā & fretell.

le

Ie ne puis dissimuler sa cheute dont il ne se releuera iamais & fust il vn autre Gorgias Leontin. Il ny a dit-il que le texte hebrieu qu'on puisse auouër pleinement pour le vieil testament. Il oyra mes conclusions là dessus. 6 *Cheute de Cassegrain.*

Il n'y a que le texte hebrieu qu'on puisse plainement auouer pour le vieil testament selon Cassegrain,

Or Cassegrain confesse qu'il n'entend rien en hebrieu: Donc *Absurditez de Cassegrain.*

Cassegrain ne peut rien plainement auouër ny deffendre pour le viel testament.

SVITE.

Qui ne peult rien auouër ny deffendre pour le vieil testament ne peult soustenir que tout ce qui est neceſſaire à l'homme de sçauoir pour estre sauué est contenu en l'escripture saincte.

Cassegrain ne peult rien aduouer ny deffendre pour le vieil testament suiuant sa doctrine: Donc

Cassegrain ne peut deffendre que tout ce qui est neceſſaire à l'homme de sçauoir pour estre sauué est contenu ez escriptures sainctes.

VICTOIRE.

Or est-il que sa these est telle: Donc

Cassegrain ne peut deffendre sa these.

Que partant les Theologiens de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique, & Romaine ne laiſſent

sent de se repoſer, comme à mon aduis Caſſegrain ne leur desrobe rien, de leur meilleur penſemẽt. Que Mõſieur d'Eureux ne daigne ſe ſouuenir des proteſtations de ce Miniſtre, q̃ M. Cayet à la bon'heure ſurſoye les attẽtes qu'il pouuoit auoir de repliqués, & M. l'Official de Breſſe n'importune pl⁹ ſes plus ſerieux eſtudes à la cõdamnatiõ de Caſſegrain. Il s'eſt mis la corde au col, & n'en peut plus. Qui luy à dit qu'on ne peut auouer que l'hebrieu pour le vieil teſtament, n'eſt-ce pas d'vn trait audacieux de langue canceler tout les liures du viel teſtament, qui ne ſe trouuent qu'en Grec, & qui neantmoings ſont canoniques. C'eſt reprocher toutes les verſions Grecques, & Latines, Catholiques, & Heretiques, & reſẽbler à Iſmael, dont la main eſtoit contre tous, & la main de tous contre luy. Que dira Beze, que diront les Allemans, oyans ceſt-homme vilipẽder ainſi leurs Bibles? Dõc ce qui ſe trouue au Grec, qui totallement ne reſpond à l'Hebrieu ſera impieux. Ce qu'il y a des Caldaïque en Eſdras, & en Daniel ſe debura deſcroire? ie laiſſe a part combien de corruptions a le texte Hebraique pour la mutation des points, & autres raiſons deduites ailleurs.

Ignorance de Caſſegrain.

Ioannes Iſaac Lindan.

Diſpute ſur les Bibles Françoiſes des pretendus reformez Cap. 3.

LE MINIME.

Ie vous somme de me bailler vne Bible, quelle quelle soit pour nous y affermir.

LE MINISTRE.

Ne voulut.

LE MINIME.

Admettez vous la Bible Françoise reueuë, & corrigée par les Ministres de Geneue, & imprimée l'an 1560.

LE MINISTRE.

Ne voulut.

LE MINIME.

Tenez vous pour receuable vne autre Bible Françoise, de l'imprimerie de François Estienne 1562, acceptée par tous ceux de la pretendue religion.

LE MINISTRE.

Ie respons que c'est la coustume des autres Docteurs, & generalement aussi des modernes, comme vne infinité de Docteurs de l'Eglise en font foy, qui n'ont vne suffisante cognoissance de la langue Hebraique, de ne s'arrester point precisement en vne version, mais de tirer le vray sens, ou par collation de plusieurs exemplaires, ou par l'analogie de la foy. Ce qu'il pretend faire en la disputte presente. Et ie vous demande si vous voulez forclorre de la disputte, & predication tous les Docteurs de vostre party qui sont de ladite qualité?

LE MINIME AV LECTEVR.

1 *Cassegrain refuse toutes les Bibles frãçoises.*

2 *Qu'on doit s'arrester à vne version.*

3 *Comparaison des Docteurs de l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine.*

4 *L'ignorance depraue l'escripture.*

5 *La langue maternelle varie en quarante ans.*

Pauures ames qui demeurez captiues souz les appas des Ministres qui vous estourdissent le iugement, oyez Cassegrain qui desauouë toute Bible sinon l'hebraique pour le viel testament, & par cõsequent iettez par son conseil toute vos Bibles Françoises au feu, puis qu'il n'en recognoist aucune qui soit pure. Si vous estes de son opinion il vous fault entendre l'hebrieu pour lire les escriptures vrayement sainctes. Ceste doctrine fust par luy cõfirmee, par le reiet qu'il fist de voz Bibles Françoises desquelles on luy en presenta iusques à trois de correction, & edition diuerse. Mais combien que tous les Ministres de Geneue comme portoit le frõt se fussent trauaillez à les reuoir, on ne luy en peut dõner gouſt

Cassegrain refuse toutes les Bibles Frãçoise.

Ceſt

C'est dit-il la coustume des Docteurs, & generalement des modernes de ne s'arrester à vne version : cela cy dessus à esté rembarré. Qu'il me dise quelles [2] versions lisoyent les Grecs, presque trois cents ans durant, auant la natiuité de nostre Sauueur, sinon l'vnique des septante interpretes? Le Concile de Trēte est-il pas moderne, qui commande que de toutes les editiōs on tire l'vsage d'vne seule? Les Anabaptistes s'arrestoyent à celle de Seruet. Les sacramentaires à celle de Zuingle, & si les autres vaguent par toutes les autres, les abus s'y retreuuent infinis. *On tirera dit-il le vray sens par la collation de plusieurs exēplaires*, s'ensuit il doncques qu'il ne se puisera iamais d'vn seul? parquoy hommes & femmes de la pretendue religion, ne vous fiez à pas vne de vos bibles, puis que Cassegrain n'ose s'y asseurer, mais en veut plusieurs diuerses pour les collationner. Il faut que ce confrontement se fasse sur l'Hebrieu, & sur le Grec, ou sur son imagination. Le premier n'est pas foin pour son cheual, le secōd est reprouué des siēs. L'analogie de la foy ne peut estre adaptée à ses intentions, parce que s'il tient que la foy est dans les escriptures, il est necessaire de les interpreter premier que d'analogiser, ou rapporter la foy, de laquelle si on n'entend les dimensions, on ne peut que disproportionner l'analogie. Ie ne veux pourtant forclorre de la predication & dispute, tous les Docteurs de

2 *Qu'on doit s'arrester à vne version.*

l'Egliſe qui ſont de la qualité que veut Caſſegrain, qui eſt de n'entendre l'Hebrieu. Bien veux-ie qu'il ſçache qu'il y en a mille qui l'entendẽt,& qu'il n'y a [3] Docteur qui ne luy faſſe leçon en Theologie pluſieurs annees; il eſt vray que deuant qu'en venir là,il faudroit qu'il paſſaſt trois ans par l'eſtamine de la Philoſophie. Au reſte il meſcognoit & l'Egliſe & ſes Docteurs qui s'arreſtent à vne verſion, pour ne ſe perdre à l'incertain, qui ſeroyent bien marris de refuſer la Bible receuë du Cõcile, comme Caſſegrain à renié les ſiennes. Quant aux Bibles vulgaires & Françoiſes, ils ne les reiettent abſolument, ſi elles ſont orthodoxes,& catholiques, mais ne treuuent bon de les laſcher à la diſcretion de toutes perſonnes,pource que les predications ordinaires leur peuuent ſuffire. [4] L'ignorance, & la legereté depraue les eſcriptures, comme eſcrit ſainct Pierre. Or puis que Caſſegrain ne veut receuoir aucune bible françoiſe en la diſpute,pourquoy eſt-ce qu'il permet à petits & grands de la lire? s'il ſi trompe que ferõt ceux qui beent apres a luy? ſi ſon ſel s'affadit quelle ſauce y reſtera-il? i'ay quant à moy touſiours eſtimé la Bible auſſi difficile en François,qu'en Hebrieu,& Grec. I'ay touſiours auec toute l'Egliſe [5] preferé les trois langues au fait de la foy à la maternelle, & vulgaire, laquelle variant en moins de quarante ans,il faudroit à tout propos faire des nouuelles

3 *Comparaiſon des Docteurs de l'Egliſe Catholique Apoſtolique & Romaine auec Caſſegrain.* Hieron. ad Paul. Gregor. Naz. Or. de moder. in diſp. ſer. Pet. 2. c. 3.

4 *L'ignorãce depraue l'eſcripture.* Hil. preſ. in pſal.

5 *La lãgue maternelle varie en quarãte ans.*

nouuelles traductions, qu'on remarque les changemens de nostre langue, depuis le Romans de la Rose en suiuant les autheurs, tous autant variables en stile, cõme en aage, à sçauoir Froissard, Enguerrãd, Cõmines, du Bellay, Amiot, Vigenere, & ceux qui polissent nos iours d'vne plus douce lime. C'est aussi contre le droit des gens, & toute coustume de prophaner ce qui est sacré. Si Cassegrain presche ce qu'il a soustenu à sçauoir qu'il n'y à Bible Françoise à laquelle on doiue s'arrester, le voila en mauuais mesnage auec les siẽs, qui quiteroyent plustost leurs formes, tranchets, nauettes, marteaux & estaux, qũe leurs Bibles ausquelles ils se fient plus que Cassegrain, bien qu'ils y entendent autant.

Dispute sur les Bibles Latines & autres en general. *Chap. 4.*

LE MINIME.

Voulez vous disputer par ceste Bible Latine imprimée à Zurich?

LE MINISTRE.

Ne voulut.

LE MINIME.

Aimez vous mieux vne autre imprimée à Lyon, par Sebastien Honorat 1558.

LE MINISTRE.

Ne voulut.

LE MINIME.

Admettez vous ceſte autre pretendue de Vatable?

LE MINISTRE.

Ne voulut.

LE MINIME.

Ie vous les preſente toutes enſemble, à fin que de preſent vous en faſſiez collation, telle que bon vous ſemblera. En fin preſentez à la compagnie telle que iugerez, que ie ſonde ſi elle eſt vraye, ou faulſe ſelon vous, ou ſelon nous. Ie me ris au reſte de vous, qui n'entendant l'Hebrieu, vous ne voulez vous arreſter à pas vne verſion. Toutesfois voſtre premiere Theſe porte que tout ce qui eſt neceſſaire de ſçauoir pour eſtre ſauué, eſt contenu en l'eſcripture ſaincte: ce que vous ne pouuez demonſtrer, eſtant perplex & irreſoulu en la determination de ceſte eſcripture. Si quelqu'vn venoit à vous pour tirer l'eſclairciſſement & preuue de voſtre theſe par l'eſcripture, quel moyen auez vous de le contenter? vous eſtes venu à la bataille ſans armes, contre voſtre deuoir, ou ie vous adiure de les preſenter, ſi vous ne voulez que ie vous repute indigne de diſputer auec moy.

LE MINISTRE.

La propoſition de voſtre demande, eſt contumelieuſe, contre tous ou la plus part des anciens Docteurs, leſquels ont ſolidement diſputé contre les anciens heretiques, & confuté par teſmoignages

ſolides

solides de l'escripture saincte les erreurs, suiuant la methode que i'ay proposée. Et partant ie l'estime suffisante, & crois estre facile par la collation, de venir à vne bonne intelligence des matieres, qui se pourroyent agiter.

LE MINIME.

Voila cinq Bibles ensemble pour en faire collation à vostre liberté, les voulez vous deffendre?

LE MINISTRE.

Ne voulut.

LE MINIME.

Luy en ayant offert iusques à quatorze, & ne les ayant osé deffendre, i'estimay qu'a l'aduenture il auoit vne escripture saincte en sa teste, comme vn archetype, & parfaicte idee, au niueau de laquelle il niueloit, & examinoit les autres. Ie luy dis deuant le monde, qui assistoit, puis que ces Bibles ne luy estoyent agreables, qu'on les ostat, & que nous disputassiõs par cœur, q̃ ceux qui nous honoroyẽt d'estre secretaires de la dispute, escriroyent de mot à mot, les passages par nous alleguez.

LE MINISTRE.

Respondit, bien que sa response ne soit escripte, mais tesmoignée seulement de deux cents personnes qu'il ne vouloit disputer ny alleguer par cœur, & n'entendoit se dessaisir de la Bible. De fait il n'allegua iamais passage qu'il ne leust, & releust premierement, & ceux qu'il allegua ne passent le nombre des elements.

LE MINIME AV LECTEVR.

1 *Arrogance extreme des pretendus reformez.*

2 *Vnion au mal & diuision au bien des pretẽdus reformez.*

3 *Selon sainct Augustin auant la dispute il faut s'accorder des liures.*

4 *Le texte des Bibles pretendues despraué.*

5 *La vraye interpretation est l'ame des escriptures.*

Il se trouua pendant la dispute cinq ou six Bibles Latines, pretendues reformées, de la reformation Lutherienne, Zuinglienne, & Caluinistique, chacũ à qui mieux fournissant de Bible, pour les faire passer par la coupelle, les vnes apres les autres. Ie les offris a Cassegrain, qui les regardant toutes de trauers les dedaigna tãt en gros, qu'a part: certes ie pouuois dire auec ce comique toscan, *farebbe perdere il ceruello à sette sani.* Neantmoins tant qu'il y a de sectaires François, Anglois, Dannois, Allemans, font plus de cas de leurs trãslatiõs, que de toutes celles, qui iusques à present ont esté acceptées des saincts Peres, & de l'Eglise. Ils entendent mieux l'Hebrieu que

sainct

ſainct Hieroſme,[1] il n'a beu qu'au ruiſſeau, & eux à la fontaine. Ce n'eſtoit diſent-ils qu'vn preſtre Romain, & eux ſont autant d'Euangeliſtes regenerez par vne metẽpſicoſe, plus que pythagoreenne. Luther s'eſtime autãt que la mere de Dieu, & Caluin que ſainct Paul, Zuingle eſt vn Iudas machabeen, auſſi mouruſt-il en la guerre. Oyez les parler en general, ou deuãt les Catholiques, ce ſõt perles d'eſlite, lumieres, de verité, ſacraires de ſainctété. Pelican, Oecolãpade, Zuingle, Luther, Seruet, Munſter, Caſtalion, Eraſme, Beze, ſont les truchements du ſainct Eſprit.[2] Mais quand ils viennent à s'entrerecognoiſtre, Luther appelle Oecolampade, & Zuingle, mal aduiſez. Mũſter veſperiſe Luther; Pelicã charge Munſter, de groſſiere barbarie: Caſtalion leue la creſte, & les ergots, ſur tous ceux qui luy ont fait planche. Beze inuectiue contre Caſtaliõ, nous les reprochõs tant qu'ils ſont. A noſtre imitation Caſſegrain n'en veut ouyr parler, deſpuis qu'il eſt Miniſtre, il ne s'eſt encore determiné, a quelle Bible il deuoit toucher ſa creance: & depuis deux ans ou enuiron qu'il ſe prepare à ſouſtenir ſa premiere theſe, fabriquée ſur la Bible, le principal luy defaut.[3] Si falloit-il ſuiuant l'aduis de ſainct Auguſtin, à l'entrée de telle conference, s'accorder de la Bible, qui ſeroit receuë: la premiere qu'il preſenta, fuſt par luy peu apres deteſtée, & miſe au deſſous de toutes autres. Il me ſembloit

1 *Arrogance extreme des pretẽdus reformez.*

2 *Vnion au mal & diuiſion au bien des pretẽdus reformez.* Sixtus ſen. lib. 8 Her. 13.

3 *Selon S. Auguſtin auant la diſpute il faut s'accorder des liures.*

entierement impossible de passer outre, sans auoir defriché ce champ. Necessairement il falloit tomber sur diuers passages de l'escripture, lesquels le pressant, l'eussent fait nier, la version. Ainsi ce fut esté la chanson de ricochet, tousiours à recommencer, & bastir la dispute sur vne sabloniere. S'il eust tenu bon pour nostre edition, qui est la mesme, dont se sont seruy, sainct Gregoire, sainct Anselme, sainct Bernard, sainct Thomas, sainct Bonauenture, l'argumentation eust filé d'vne continue cordeliere. Pour le regard des Bibles protestantes, & huguenotiques, il s'en mocqua: & quand il les eust acceptées, i'eusse bien poursuiuie la dispute, mais premierement i'eusse monstré leurs fausletez: comme y estãt le texte depraué, tronqué, biffé, saly par les marges d'impuretez & corruptions telles, qu'elles font perdre à ces Bibles, le nõ d'escripture saincte. La saincteté de la bible ne gist pas tant à la lettre qu'a son interpretatiõ, laquelle doit estre cõforme à la doctrine des saincts Peres, & de l'Eglise. Les heretiques dit sainct Gregoire de Nazianze, alleguent par fois les escrits Apostoliques, mais non interpretez apostoliquement: pour faire voir a Castegrain, & aux siẽs, la verité de mon assertion ie ne pris qu'vn seul chapitre: i'y treuue les deux passages, ou il parle du corps & du sang de Iesus Christ, au sainct Sacrement, falsifiez ez versions, qui courẽt par les mains des

5

4 *Le texte des Bibles pretendues depraué.* Dion. cæl. hier. lib. 1. Conc. Gen. 6. Act. 13. Clemẽs Ep. 5. Ad chelidon

5 *Lavraye interpretation est l'ame des escriptures.*

des pretendus reformez. Ie commenceray par celuy de la verité du corps en meſmes termes qu'on l'enregiſtra, & qu'il fuſt ſigné.

De la fauſſeté des verſions pretendues reformees touchant la verité du corps de Ieſuſ-chriſt au S. ſacrement. *Chap. 5*

LE MINIME

Oſez vous appeller voz Bibles ſainctes, où le ſens des myſteres de la foy eſt peruerty. Ce que ie vous fais paroiſtre par vne de vos Bibles de l'impreſſion de Sebaſtien honnoraten S. Luc vingt-deuxieme pour la verité du corps de Ieſus Chriſt au S. ſacrement. Le texte Grec eſt en ces termes τοῦτο ἐστὶ σωμά μου c'eſt à dire *Ceci eſt mon corps* ce que voſtre Bible a tourné en ceſte ſorte *C'eſt cy mon corps.* Notable eſt la difference entre *cecy eſt mon corps* & *c'eſt cy mon corps* la verſion donc ne vault rien, & crois qu'il n'y a Miniſtre qui l'aduoue.

LE MINISTRE

Ceſte diſpute ſort les termes de la propoſition, & eſt miſe en auant pour confondre les matieres i'ay propoſé d'aultres Bibles pour euiter prolixité que celles dont vous vous eſtes voulu ſeruir. Quant à l'interpretation laquelle vous condamnez, elle ne

laisse point d'estre orthodoxe, veu qu'il n'y a rien de changé au sens, & qui s'arresteroit à tous les motz vn par vn, il ne se trouueroit nulle translation veritable, mesme celle du Concile de Trente ayant esté comparée auec le texte interlineaire exposé de mot à mot, adiouste des mots, des sentences, & en tronque de mesmes. Ce pendant nous ne concluons pas de là quelle est meschante, si la doctrine proposée cõuient au texte. Et d'autant que ceste collation est lõgue, & a desia esté faicte par les nostres, mesmes par Kemnitius, ie la remets à la dispute par escript. Au reste ceſt aduerbe conuient auec le pronom demonstratif, comme les nostres l'ont touſiours entendu. Ainsi que nostre confession de foy le demõstre, en laquelle, & en nos autres escripts nous tesmoignons auoüer ces sentences: Cecy est mon corps; Cecy est mon sang. *Comme aussi l'editiõ de fresche memoire s'accorde des termes. Nul ne peut encourir erreur par celà.*

En apres il insista que ie disputasse par autre voye, & me demanda si ie tenois la version selon le Concile de Trente pour orthodoxe, s'offroit de la reprocher.

LE MINIME.

Ie vous respondray incontinent de point en point: Mais ie vous demande si l'aduerbe, *Icy* qui est en la version de vostre Bible se retrouue au texte Grec.

LE MINISTRE.

L'aduerbe ne change le sens, qui demeurant en son entier, la version est orthodoxe.

LE

LE MINIME.

Si m'accorderez vous que vous y auez adiousté l'aduerbe *Icy*.

LE MINISTRE.

Ie l'accorde.

LE MINIME AV LECTEVR.

1

L'interpretation de Cassegrain peruertit l'intelligence, & creance du S. Sacrement.

2

Cassegrain est le premier & le vray heresiarche de la deprauation du texte sacré touchant la verité du corps de Iesus.

3

Cassegrain semble s'accorder auec Carolstade.

4

Carolstade discordant d'auec Cassegrain.

5

L'excellence du passage controuersé.

6

Affectation de Castalion & de Beze.

7

Belle histoire de Spyridion

8

Rare simplicité de nostre Bible.

9

Resuerie des pretendus

dus reformez touchãt le S. Sacremẽt.

& moings exprimees que le S. Sacrement.

10

Cassegrain croist choses plus estranges

11

Nostre version & edition est saincte.

Parce que Cassegrain m'a importune de respondre touchant la version recommandee par le Concile, i'y vay descendre, apres que d'article en article i'auray repassé sur ces responces. Ce qu'il dit que ma proposition sort des termes à desia esté preuenu par le rebut que i'en ay faict : & redis encore que c'est vn article de foy que le corps de Iesus-Christ est au S. Sacrement, & se prouue par ce passage allegué. Si on croit à ceste version, ceste verité s'esuanoüit; au moins elle se confond, & broüille, & se peut tordre aisémẽt vers la personne de Iesus-Christ instituant ce Sacremẽt, comme nous dirons. Donc ce passage ainsi translaté peruertit l'intelligence, & interpretant de mesme les passages de S. Matthieu 26. S. Marc. 14. 5. S. Paul en la 1. aux Cor. 11. ceste creance necessaire à salut sera ambigue en l'escripture saincte. Cassegrain dit consequemment qu'il a presenté d'autres Bibles que celles dont ie me suis voulu seruir. Et ie dis au contraire qu'il n'en a receu aucunes, celle qu'il entend est la Bible de l'Eglise Catholique

1 *L'interpretatiõ de Cassegrain peruertit l'intelligence & creance du S. Sacrement.*

que Apostolique & Romaine, laquelle il a repoussé, & de fraische datte promis de refuter: bien qu'il n'entende rien en hebrieu, en grec fort peu, & ce qu'il m'impose que ie me veux seruir de sa Bible françoise est fort digne de consideration. A sçauoir mon si ie me seruirois d'vn baston que ie romps, ie reprouue sa Bible faulse, & ie m'en ayderay: Par apres ne se souciant qui rougira pour luy puis qu'il a brisé les portes de toute honte, il asseure que le passage de S. Luc. 22. *hoc est corpus meum, Cecy est mon corps* interpreté de ceste sorte *c'est cy mon corps* est orthodoxe c'est à dire saincte-ment, & Apostoliquement traduict, ou si vous voulez rigidement. En quel siecle, bon Iesus, sommes nous arriués! auquel il est permis à chacun de tirasser vostre parole au gré de son imagination: [2] Si ô Cassegrain, ceste version, *C'est cy mon corps* est orthodoxe, est saincte, & mettable: trouues moy vn seul Catholique, trouuez moy vn seul Heretique depuis Iesus-Christ iusques à maintenant, qui ayt entrepris de traduire ce passage en ceste sorte. Lisez tous les saincts Peres grecs, & latins, lisez tous les Conciles, lisez encore tous les pretẽduz reformez Lutheriens, Zuinglẽs, Vbiquetaires, Pluritains, lises Caluin, lises Beze, & me monstrez que pas vn d'eux ait approuué, & retenu ceste traductiõ. En toute l'antiquité vous n'y en trouuerez vne seule coniecture. En tous les nouueaux Theologiens aquilonaires

2 *Cassegrain est le premier & le vray heresiarche de la defence de ce passage depraué.*

aquilonaires vn ſeul mot ne s'en dit oncques,
3 ſinon chez André Carolſtade premierement diſciple de Luther, & puis ſon ennemy, qui en vn ſien liure imprimé à Baſle 1524. entend ce lieu *cecy eſt mon corps* en ce biáiz *ici* eſt aſſis mon corps faiſant du pronom *cecy* l'aduerbe *icy*: mais il a eſté confuté par ſon maiſtre, & ny a heu Lutherien ny Caluiniſte depuis, qui n'ait tourné ceſte abſurdité en eſclats de riſées (ſi peut eſtre és baricaues de Suiſſe il n'en reſte quelque venin) 4 Ce ne fuſt iamais auſſi la verſion ou tranſlation de Carolſtade, mais ſon ſens & interpretation. Et puis les Apoſtres auoiẽt ils les yeux fillez, pour ne voir le corps de Ieſus Chriſt? quel rapport, oultre ce y a il en ces paroles *prenez, mangez, icy eſt aſsis mon corps*. En fin c'eſt renuerſer de fonds en comble tout ce qui en a iamais eſté dit, ou eſcript. Or eſt-il que ceſte interpretation *c'eſt cy mon corps* facilement voire expreſſement meine a l'opinion de Carolſtade, à tout le moins le sẽs eſt ambigu, l'emphaſe eſt eneruée, la verſion eſt forcée, & infidelle. Ce qu'il conclud s'il y falloit prendre garde de ſi pres qu'il ny auroit aulcune traduction receuable, pas meſme noſtre Bible: la ſequence n'a point de liaiſon, car poſons le cas qu'ez traductions ordinaires il ſoit permis, ou pluſtoſt qu'on ſoit violenté de paraphraſer, & periphraſer, ou faire vn long contour pour s'exprimer, pource-que les naifuetez des lãgues ne ſe conforment; y a il raiſon,

3 *Caſſegrain sẽble s'accorder auec Carolſtade.*

4 *Carolſtade diſcordant en ce point d'auec Caſſegrain.*

son, proportion, ny comparaison de tout vn liure, ou d'vn verset indifferent à la foy, ou quel qu'il soit auec ceste sentence; la plus haulte, la plus pleine d'energie, & maiesté que sentence qui fut iamais prononcée qui est le testament, l'alliance, le contract, la loy, le dogme le plus admirable, & dernier que l'Eglise ait receu de son espoux: que les Euangelistes & S. Paul ont representé sans variation d'vne seule lettre, que tous les saincts ont allegué auec reuerence. Passage si clair si rayonnant, si aisé que c'est le Soleil mesme. Et neãtmoings ceste version le tronque d'vne part, l'accroist de l'autre, de clair le rend obscur, de net broüillé, de facile ambigu, bref tel qu'aux Catholiques & Heretiques il est intolerable; Cassegrain au reste a bonne raison de se gaucer de nostre version venerable à treize siecles, & de telle maiesté que quand on mit sur le bureau sur quelle Bible ou version on s'arresteroit, tous les peres du Concile de Trente embrasserent ceste ancienne. Ignoroient ils le Caldaique, le Syriaque, l'hebrieu, & le Grec? il y en auoit cent qui eussent mieux traduit la Bible, que ne firent, & ne feront iamais les Lutheriens, & Caluinistes, ceste version n'est enflée de si gros *Ioua*, de mots si vastes, & parée d'vn esmail superficiel comme celle des pretendus reformez, singulierement de Castalio qui pour affecter le paganisme a changé les noms de Dieu le Pere en Diue Iupiter, appelle

5 *L'excellence du passage controuersé.*

Affectation de Castalio

pelle Cupidon ſa charité diuine, les anges, genies de Iupin ; il a nommé les ſaincts, heros, l'enfer l'Orque, & le Tartare, les damnez manes: à renuerſé l'Emphaſe de pluſieurs paſſages, & alongé par paroles inuentees la ſignifiance du texte. Beze ſe reſſouuenant de ſes vieilles amours a tourné ſi laſciuement le Cãtique des Cantiques, que tout ce qu'Ouide, Catulle Tibulle & autres ont parlé de Lubrique, & de folie mondaine, il l'a ramaſſé pour en prophaner ce diuin mariage. La purete de noſtre Bible, ſon antiquite, ſa ſimplicité, ſon vſage luy dõne credit tel, qu'elle a ſurueſcu les precedentes, & ſuruiura les preſentes. C'eſt le propre des Heretiques, dit Origene, d'agẽcer leur langage de paroles diaprées, non en intentiõ de cõuertir leurs auditeurs, mais pour les chatouiller: Ainſi l'ennemy de noſtre bien les paiſt de couleur, & apparat, s'eſtant de lõguemain acquis l'interieur, & le fond. Ie 7 me ſouuiens de ce bon Eueſque Spiridion qui impoſa ſilence à Triphillus, lequel eſpioit toutes les occaſiõs, d'affecter ſon langage, & allegant vn iour S. Marc ou il eſt dit ἔγειρε κ' ἆρον τὸν γράββατον σου leue toy & emporte ta couche luy ſemblant que γράββατον grabat, couchette eſtoit populaire. mit en ſon lieu γαυμποδίον es tu meilleur luy dit Spiridion que celuy qui a dit grabatum? Ce meſme Eueſque par vne ſimple, & veritable remonſtrance confondit, & conuertit vn philoſophe

hom. 14. in Hier.

7 *Belle hiſtoire de Spiridiõ.* Marc. 2.

phe que l'eloquẽce,& philoſophie des grãds Docteurs,en diſputes meſmes, n'auoyent eſbranlé la vertu,& toutes choſes grandes reſſemblent au ſilenes d'Alcibiades. Il n'y à rien de contemptible que la premiere apparence.

8 Noſtre verſion eſt d'abord, à la bonne foy, mais nous luy accommoderons ce que dit S. Auguſtin, l'eſcripture ſaincte parle de ſorte que de ſa ſublimité,elle ſe rit des arrogans,de ſa profondeur elle eſpouuante les attentifs, de ſa verité,elle repaiſt les grands, & de ſon affabilité elle alimẽte les petits.C'eſt vn fleuue dit ſainct Gregoire, ou marche l'agneau, & nage l'Elephant. Caſſegrain eſt trop petit hommelet pour la denigrer, ce luy eſt gloire, d'eſtre blaſmée par ceux qui la meſcognoiſſent. Kemnitius & autres qui l'ont contreroolleé,n'y ont mordu que du vent,que les noſtres ont pieça eſtouffé.Il n'eſt ia beſoin qu'il ſe mette en peine de remplir les cayers de l'antidotte de Caluin,ou de l'examen de Kemince,& mette ſa faucille en leur yuraye, s'il à de ſon creu quelque choſe, qu'il le produiſe.En ce qu'il aduoüe ces ſentences, *cecy eſt mon corps*, *cecy eſt mon ſang*, s'il penſe comme il dit,ileſt des noſtres,& nõ de la ſuitte de Caluin.Car il n'eſt homme de ſa ſecte,qui les auere que par mocquerie. Tant qu'il y en a proteſtent que Ieſus Chriſt eſt au ciel,& qu'il n'en bougera. Caſſegrain croit ſuiuant ſes paroles, *cecy eſt mon corps*, qu'il eſt au ſainct

8 *Rare ſimplicité de noſtre Bible.* Lib.5.in Gen.c.3. Pref.in Iob.

9 *Reſuerie des pretẽdus reformez touchant le ſainct Sacrement.*

Sacrement: il croit dcõques qu'il n'eſt enfermé ſur l'enclos du premier mobile. De dire qu'il le croiſt ſpirituellement, & par foy, c'eſt vne reſuerie formée, s'il ny eſt d'effect. C'eſt croire qu'il y eſt, bien qu'il ny ſoit point, & faire deux contradictoires vrayes enſemble. S'il ny a que le ſigne, c'eſt abuſer le monde de croire, que cecy eſt le corps de Ieſus Chriſt & cependant croire, que c'eſt moins qu'vn fantoſme. Que diroit vn biberon à celuy qui luy auroit promis de luy faire gouſter d'vn vin maronien, & puis ne luy preſenteroit que le fueillard & l'enſeigne. Que i'ay pitié de telles ames, qui meſurant les choſes diuines à l'aune de leurs apprehenſions deſcroyent tout ce qu'ils ne peuuent conceuoir, il n'eſt article de foy plus clairement, & ſouuent repreſenté que la verité de ce Sacremẽt: mais d'autant que telles perſonnes ne peuuent comprendre comme vn corps peut eſtre en deux lieux ils aiment mieux coupper broche à la verité par vne negation, que de croire. Et pourquoy meſſieurs? pource que cela nous eſt incomprehenſible, & eſt à noſtre aduis impoſſible, & ie vous replique que s'il n'eſtoit incomprehenſible, il ny auroit point de foy. Tout ce que nous croyons paſſe la conception. 10 Vous croyez, vous croyez des choſes plus eſtranges cent fois, & dont la ſaincte eſcripture à peine fait mention. Vous croyez qu'il y a vn Dieu en trois perſonnes,

10 *Caſſegrain croit choſes plus eſtranges & moins expreſſes que le S. Sacrement.*

vne nature en trois suppostz, vne distinction de personnes, la troisiesme procedant des deux, la seconde qui est le fils, engendré du Pere, le sainct Esprit non engendré, le pere principe sans principe, le fils principe de principe, le sainct Esprit non principe, & neantmoins tous trois vn seul Dieu tres vnique, tres indiuisible, & tel q̃ tout ce qui est en luy est Dieu : vous croyez deux natures, voire trois en vne personne, qui semble le contraire de l'autre: vous croyez l'vnion de la nature diuine, auec la nature humaine, en pouuez vous apprehender le ciment? Dites-moy si cecy n'est pas plus ardu que la creance du corps, en pluralité de lieux, & de la presence de Iesus Christ au sainct Sacrement: bien que de cela il en soit si peu parlé ouuertement aux escriptures saictes; que si le sainct Sacrement estoit aussi peu exprimé, vous en feriez feu de ioye, mais le sainct Esprit qui vous a preueu, y à prouueu, de sorte que vous estes inexcusables. Reuenons a Cassegrain, qui s'enquist de moy, si i'espousois la defféce de la version du Cõcile de Trente.[11] C'estoit demander à Socrates, s'il estoit Athenien, à Seneque s'il estoit Stoycien. Alors s'aigrissant il la menaça terriblement, encore qu'elle luy seruit de protocole en toutes les seances, & la presentast comme saincte; & authẽtique, comme on a veu. Il pensoit m'intimider attaquant ses versions, à la confusion, des-

11 *Nostre version & editiõ est saincte.*

quelles ie luy proposay ce second verset du mesme chapitre, sur la verité du sang, qu'ils ont pirement translaté que le premier, comme s'ils auoyent à prisfait particulier d'aneãtir la memoire du corps, & du sang de Iesus Christ, & corrompre la pureté du texte, qui en tout & par tout est pour nous: là ou (chose miraculeuse) ils n'ont vne syllabe pour eux, en tous les euangelistes, ny sainct Paul.

LE MINIME.

Voicy au mesme chapitre de sainct Luc, 22. le verset 20. que toutes vos Bibles vniformement traduisent en ceste maniere, *Ceste couppe est le nouueau testament en mon sang qui est respandu pour vous*, soustenez vous telle translation comme legitime, & correspondante au texte Grec?

Alors Cassegrain ayant longuement conferé le François, auec le Grec, respondit.

LE MINISTRE.

Apres l'auoir conferé auec le texte Grec, ie soustiens qu'elle est bonne.

LE MINIME.

Et ie replique qu'elle est meschante, & malheureuse rapportée, & conferée au texte Grec, duquel voicy les termes τοῦτο τὸ ποτήριον ἡ καινὴ διαθήκη ἐν τῷ αἵματί μου τὸ ὑπὲρ ὑμῶν ἐκχυνόμενον. C'est à dire pour suiure vostre version, *ceste couppe est le nouueau testament en mon sang, laquelle est espandue pour vous*, là ou vostre Bible porte ceste version, *ceste couppe est le nouueau*

ueau teſtament en mon ſang, qui eſt reſpandu pour vous. Quãt au paſſage Grec, il eſt en tous les exemplaires de meſme, & à eſté verifié par ſix textes. Grecs: ie couleray ſous ſilẽce, qu'il ny à point *d'eſt* au texte Grec, pour venir au point, ie dis que (*reſpandu*) en nos verſions eſt maſculin, & par neceſſité ſe doit rapporter au ſang, & non pas à la couppe, qui eſt feminin, car il y auroit (*reſpandue*). Or eſt-il qu'au Grec, κχωσμενον c'eſt à dire *reſpandue*, ſe rapporte à ποτηριον *couppe*, non pas à αἱματι *ſang*, pource que s'il ſe rapportoit à αἱμα *ſang*, il ſeroit de meſme cas à ſçauoir du datif, comme luy, & ſelon les regles de ſyntaxe, il faudroit dire τῷ ὑπὲρ ὑμῶν ἐκχυνομένῳ: Donc la neceſſité de Grammaire nous commande que ἐκχυνομένον reſpandue, ſe rapporte à couppe, ποτήριον qui eſt vn grand argument pour la verité du ſang de Ieſus Chriſt, au ſainct Sacrement. Ie dis au reſte qu'il n'eſt regle qui paſſe par ſouffrance ceſte abſurdité, & ny a Poëte, Orateur ou Autheur quelconque qui voulut l'affranchir d'incongruité, meſme en ce paſſage, qui touche vne des premieres cordes de ſalut.

LE MINISTRE.

Quant à l'addition du verbe ſubſtantif elle ſe fait ordinairement ou le ſens le requiert. Quant au reſte de l'expoſition il eſt aiſé de cognoiſtre que ce mot ſe rapporte au ſang comme au prototype, du quel le Sacrement a eſté la figure, & que le nou-

ueau testament gist particulierement en iceluy. Comme il se prouue par l'analogie du corps, ou il y a mesme raison, auquel ces paroles se rapportent comme au plus prochain: & quant à la phrase Grecque, qui lira soigneusement Budee en trouuera de pareilles, ou aussi esloignées de la construction ordinaire. Ioint que les Apostres, & Euangelistes ne se sont pas fort arrestez à la Grammaire, & que partant ils ont esté calomniez d'estre barbares par les ennemis de la foy. Et d'autant que la verification de cecy gist en production des tesmoignages, qui ne se trouuent pas tousiours en main à gens qui manient affaires plus graues. Ie m'offre à le faire en temps & lieu.

LE MINIME.

Ce texte estant clair, l'analogie que pretendez est nulle, vous alleguez Budee mal à propos, en vain vous parlez de la barbarie des Apostres, notamment de sainct Luc, vn des plus eloquents des escriuains Euangeliques, pour estre Grec de nation, a tout le moins où l'on parloit Grec, pour estre Medecin de profession, & le plus graue historien des Euangelistes.

LE MINIME AV LECTEVR.

I'ay verbe est en la verité du sang.

Consideration sur le

On

2
On peut dire verser la couppe.

3
Tous les exemplaires s'accordent à l'interpretation Catholique.

4
Il ny a plus de figure.

5
Le signe n'empeche la presence du corps.

6
Cõseil admirable de Dieu, en la sentence de sainct Luc.

7
S. Luc ensuit S. Paul.

8
Vraye analogie du corps & du sang.

9
Distinction des sacrifices.

10
Louange de Budee.

11
Formule que Cassegrain tient pour elegante.

12
Il y a des solecismes ez bons autheurs.

13
Sainct Paul elegãt.

14
Apostres bien parlants.

15
Le sens de l'escripture soustenu de la lettre.

Par ce bout de verset on tirera iugemẽt du fruit qui eust reüssi de la collatiõ des Bibles, si Cassegrain s'y fust vn peu enfõcé, puis que

trois mots l'emportent à des sens les plus extrauagans qui iamais ayent esté songez: & Premierement quant à ce qu'il dit du verbe *est*: Ce n'est pas chose de peu de consideration, si en ce passage *Ceste Couppe le nouueau testament en mon sang* il fault mettre le verbe *(est*, deuant le Calice, comme semblent auoir parlé S. Matthieu, & S. Marc c'est le sang du nouueau testament, ou s'il doit preceder le testamẽt & suyure la Couppe, disãt *ceste Couppe est le nouueau testament*:: Ou, comme le pratique sainct Paul, s'il doit suyure & la Couppe & le testament quand il dit, *ceste Couppe le nouueau testament est en mon sang*. Car si le calice est le nouueau testament, comme le veut Cassegrain, & si le nouueau testament gist principalement au sang, il s'ensuiura que realement & de faict le sang de Iesus-Christ est au calice: à quoy suradiouſtant *en mon sang*, cela rend la verité clairement irrefragable. Pourquoy donc est-ce que Cassegrain dit que *respandue*, se rapporte *à sang*, & non à Couppe, veu que si en la Couppe le vray sang est, il n'y a point de raison pourquoy on ne puisse rapporter le mot *d'espandre* à couppe. Si Cassegrain me vient au deuant disant, que c'est le sang, & non la couppe qui s'espand pour nous, ie repliqueray que c'est le sang qui est dedans la couppe, & que puis que ce quel le contient est espandu pour les hommes, il s'ensuit que c'est vray sang. D'ailleurs c'est

1 *Consideratiõ sur le verbe est en la verité du sang.*

2 *On peut dire verse la coupe.*

auſſi propremẽt parler verſer la couppe, que boire la couppe. Or eſt-il que S. Paul dit que no⁹ beuuõs le calice, ou la couppe n'entẽdãt pas la couppe, mais le ſang contenu. Tout de meſme S. Luc q̃ auoit eſté eſcolier de S. Paul, & S. Marc ne dit-il pas qu'ils beurent tous du calice? Cequi ſe doit entẽdre de ce qui eſt dedãs. En apres du calice il eſt dit que ſe reſpand preſentement; non qu'il ſera reſpandu. Car le terme de ἐκχυνόμενον eſt preſent, celà s'entend donc du ſang qui eſtoit au calice, & ſuyuant la metonymie du calice, puiſque la neceſſité des termes nous y porte. Que creuent tous les pretendus reformés le vray ſens, & la droicte ſignifiance des mots de ce paſſage eſt, que le calice eſt eſpandu pour nous, & par cõcluſion neceſſaire contient le vray ſang de Ieſus-Chriſt. 3 Quils recerchent tous les exemplaires du monde anciens & modernes manuſcrits, & autres, ils trouueront en tous ſans exception *qu'eſpandu* conuient au calice, & nõ au ſang en ce lieu Beze ne le peut nier, ſinon qu'il ayme mieux ſe croire, que tous les liures du monde & toute l'antiquité. Caſſegrain appelle puis apres le ſang prototype, s il entend prototype en ce que le ſang des ſacrifices anciens le figuroient. Ie le trouue bon s'il l'appel le prototype l'excluant du S. Sacrement, c'eſt contre la parole de Dieu, qui dit que le ſang qui eſt en ce Sacremẽt eſt eſpãdu pour nous, c'eſt donc vn meſme ſang, & puis les types,

3 *Tous les exemplaires s'accordent à l'interpretatiõ catholique.*

4 & figures ont precedé ne suyuẽt plus. Neãtmoings il conclud de la part de la fausseté disant duquel sang le Sacremẽt a esté la figure: A ce compte il n'y auroit plus de figure, puis qu'il dit que le Sacrement là esté. Ou il appelle Sacrement ce qui reussit de l'institution de Iesus-Christ, & ce que nous receuons par son commandemẽt, ou il l'appelle vn signe & figure: s'il entend le premier, ce n'est pas vne simple figure, ny vn signe seul, puisque le Corps, & le Sang y est, ce que S. Matthieu demõstre pereptoiremẽt: car apres auoir dit en la personne de Iesus-Christ, beuuez tous de ce calice, il adiouste la raison, car dit-il c'est mõ Sang du nouueau testament. Le Sang du nouueau testament est-ce la figure du Sang ou le Sang reel de Iesus-Christ? Que s'il appelle le Sacrement signe seulement, s'est se mocquer du texte expres, où il n'est dit vne syllabe du signe; & la chose signifiée y est plusieurs fois reitterée par sentence en tout & par tout sẽblable, & ores que le Sacremẽt soit signe, cela n'empesche la presence de ce qu'il signifie, ou voile. L'arche du vieil testament estoit vn signe, & comme vn Sacrement signifiant la maiesté diuine, qui ne laissoit d'y estre presente. La Colombe qui descendit sur Iesus-Christ estoit le signe du S. Esprit present, Les langues de feu de mesme. Le Sacrement donc n'est pas la figure nuë du Sang, lequel y doit estre, ou l'escripture saincte nous deçoit. Cassegrain

4 *Il n'y a plus de figure.*

5 *Le signe n'empesche la presence du corps.* Exod. 25 Ioan. 1. Luc. 3. Act. 2.

ſegrain ſuiuamment pour monſtrer que (reſpãdu) en S.Luc ſe doibt referer à ſang,& nõ à couppe,allegue l'analogie du corps:Mais les analogies de l'eſcripture ſe doibuent prendre ſuiuant la ſentence, & les mots du texte,leſquels y repugnans, c'eſt folie de cercher ce qui n'eſt point,& forcer la diction.[6] C'eſt par vn conſeil admirable de Dieu que S. Luc a rapporté ἐκχυνόμενον *reſpandu* a ποτήριον *calice*. Car bien que par tous les autres la verité du Sang fut appertement deſcouuerte, toutesfois afin qu'on ne pẽſaſt, qu'il n'y euſt que le Sang de la croix qui a eſté eſpandu, il voulut demonſtrer que le Sang du S. Sacrement n'eſt pas l'ombrage, & le ſymulachre du ſang,mais le propre Sang du Sauueur. Par ainſi le S. Eſprit inſpira ſainct Luc de l'eſcrire cõme nous le liſons, & comme l'egliſe l'a creu en tous temps. Infailliblement[7] ſainct Luc l'auoit retenu de ſainct Paul, qui l'appelle ſon bien aymé,ou treſ-cher. Vous y voyes la meſme phraſe en tout. En ſainct Luc il y a, *ceſte couppe,le nouueau teſtament en mon Sang qui eſt reſpandu pour vous.* & en ſainct Paul, *ceſte couppe le nouueau teſtamẽt eſt en mon Sang.* S'il euſt acheué,les reformez eſtoient en deroute.I'eſtime que S.Paul n'accomplit la ſentence tãt par ce qu'il dit que la couppe eſt en ſon Sang,laquelle propoſition eſt equiualente à celle de ſainct Luc; *la couppe en ſon Sang eſpandue*,qu'auſſi ſainct Paul la ſupplée ordõnant

6 *Conſeil admirable de Dieu en ceſte ſentence de S.Luc.*

7 *S.Luc en ſuit S. Paul.*

pelle Cupidon ſa charité diuine, les anges, genies de Iupin ; il a nommé les ſaincts, heros, l'enfer l'Orque, & le Tartare, les damnez manes: à renuerſé l'Emphaſe de pluſieurs paſſages, & alongé par paroles inuentees la ſignifiance du texte. Beze ſe reſſouuenant de ſes vieilles amours a tourné ſi laſciuement le Cãtique des Cantiques, que tout ce qu'Ouide, Catulle Tibulle & autres ont parlé de Lubrique, & de folie mondaine, il l'a ramaſſé pour en prophaner ce diuin mariage. La purete de noſtre Bible, ſon antiquite, ſa ſimplicité, ſon vſage luy dõne credit tel, qu'elle a ſurueſcu les precedentes, & ſuruiura les preſentes. C'eſt le propre des Heretiques, dit Origene, d'agẽcer leur langage de paroles diaprées, non en intentiõ de cõuertir leurs auditeurs, mais pour les chatouiller: Ainſi l'ennemy de noſtre bien les paiſt de couleur, & apparat, s'eſtant de lõguemain acquis l'interieur, & le fond. Ie 7 me ſouuiens de ce bon Eueſque Spiridion qui impoſa ſilence à Triphillus, lequel eſpioit toutes les occaſiõs, d'affecter ſon langage, & allegant vn iour S. Marc ou il eſt dit ἔγειρε κ' ἆρον τὸν γράββατον σε leue toy & emporte ta couche luy ſemblant que γράββατον grabat, couchette eſtoit populaire. mit en ſon lieu γναμπτοδίον es tu meilleur luy dit Spiridion que celuy qui a dit grabatum? Ce meſme Eueſque par vne ſimple, & veritable remonſtrance confondit, & conuertit vn philoſophe

hom. 14. in Hier.

7 *Belle hiſtoire de Spiridiõ. Marc. 2.*

phe que l'eloquẽce,& philosophie des grãds Docteurs,en disputes mesmes, n'auoyent esbranlé la vertu,& toutes choses grandes ressemblent au silenes d'Alcibiades. Il n'y à rien de contemptible que la premiere apparence. [8]Nostre version est d'abord, à la bonne foy, mais nous luy accommoderons ce que dit S. Augustin, l'escripture saincte parle de sorte que de sa sublimité,elle se rit des arrogans,de sa profondeur elle espouuante les attentifs, de sa verité,elle repaist les grands, & de son affabilité elle alimẽte les petits.C'est vn fleuue dit sainct Gregoire, ou marche l'agneau, & nage l'Elephant. Cassegrain est trop petit hommelet pour la denigrer, ce luy est gloire, d'estre blasmée par ceux qui la mescognoissent. Kemnitius & autres qui l'ont contreroolleé,n'y ont mordu que du vent,que les nostres ont pieça estouffé.Il n'est ia besoin qu'il se mette en peine de remplir les cayers de l'antidotte de Caluin,ou de l'examen de Kemince,& mette sa faucille en leur yuraye, s'il à de son creu quelque chose, qu'il le produise.En ce qu'il aduoüe ces sentences, *cecy est mon corps*, *cecy est mon sang*, s'il pense comme il dit,il est des nostres,& nõ de la suitte de Caluin.Car il n'est homme de sa secte,qui les auere que par mocquerie. Tant qu'il y en a protestent que Iesus Christ est au ciel,& qu'il n'en bougera. Cassegrain croit suiuant ses paroles, *cecy est mon corps*, qu'il est au sainct

8 *Rare simplicité de nostre Bible.* Lib.5.in Gen.c.3.

Prefin Iob.

9 *Resuerie des pretẽdus reformez touchant le sainct Sacrement.*

Sacrement: il croit dcõques qu'il n'eſt enfermé ſur l'enclos du premier mobile. De dire qu'il le croiſt ſpirituellement, & par foy, c'eſt vne reſuerie formée, s'il ny eſt d'effect. C'eſt croire qu'il y eſt, bien qu'il ny ſoit point, & faire deux contradictoires vrayes enſemble. S'il ny a que le ſigne, c'eſt abuſer le monde de croire, que cecy eſt le corps de Ieſus Chriſt & cependant croire, que c'eſt moins qu'vn fantoſme. Que diroit vn biberon à celuy qui luy auroit promis de luy faire gouſter d'vn vin maronien, & puis ne luy preſenteroit que le fueillard & l'enſeigne. Que i'ay pitié de telles ames, qui meſurant les choſes diuines à l'aune de leurs apprehenſions deſcroyent tout ce qu'ils ne peuuent conceuoir, il n'eſt article de foy plus clairement, & ſouuent repreſenté que la verité de ce Sacremẽt: mais d'autant que telles perſonnes ne peuuent comprendre comme vn corps peut eſtre en deux lieux, ils aiment mieux coupper broche à la verité par vne negation, que de croire. Et pourquoy meſſieurs? pource que cela nous eſt incomprehenſible, & eſt à noſtre aduis impoſſible, & ie vous replique que s'il n'eſtoit incomprehenſible, il ny auroit point de foy. Tout ce que nous croyons paſſe la conception. 10. Vous croyez, vous croyez des choſes plus eſtranges cent fois, & dont la ſaincte eſcripture à peine fait mention. Vous croyez qu'il y a vn Dieu en trois perſonnes,

10. *Caſſegrain croit choſes plus eſtranges & moins expreſſes que le S. Sacrement.*

vne

vne nature en trois ſuppoſts, vne diſtinction de perſonnes, la troiſieſme procedant des deux, la ſeconde qui eſt le fils, engendré du Pere, le ſainct Eſprit non engendré, le pere principe ſans principe, le fils principe de principe, e ſainct Eſprit non principe, & neantmoins tous trois vn ſeul Dieu tres vnique, tres indiuiſible, & tel q̃ tout ce qui eſt en luy eſt Dieu : vous croyez deux natures, voire trois en vne perſonne, qui ſemble le contraire de l'autre: vous croyez l'vnion de la nature diuine, auec la nature humaine, en pouuez vous apprehender le ciment? Dites-moy ſi cecy n'eſt pas plus ardu que la creance du corps, en pluralité de lieux, & de la preſence de Ieſus Chriſt au ſainct Sacrement: bien que de cela il en ſoit ſi peu parlé ouuertement aux eſcriptures ſainctes; que ſi le ſainct Sacrement eſtoit auſſi peu exprimé, vous en feriez feu de ioye, mais le ſainct Eſprit qui vous a preueu, y à prouueu, de ſorte que vous eſtes inexcuſables. Reuenons a Caſſegrain, qui s'enquiſt de moy, ſi i'eſpouſois la defféce de la verſion du Cõcile de Trente." C'eſtoit demander à Socrates, s'il eſtoit Athenien, à Seneque s'il eſtoit Stoycien. Alors s'aigriſſant il la menaça terriblement, encore qu'elle luy ſeruit de protocole en toutes les ſeances, & la preſentaſt comme ſaincte; & authẽtique, comme on a veu. Il penſoit m'intimider attaquant ſes verſions, à la confuſion, deſ-

11 *Noſtre verſion & editiõ eſt ſaincte.*

quelles ie luy proposay ce second verset du mesme chapitre, sur la verité du sang, qu'ils ont pirement translaté que le premier, comme s'ils auoyent à prisfait particulier d'aneãtir la memoire du corps, & du sang de Iesus Christ, & corrompre la pureté du texte, qui en tout & par tout est pour nous: là ou (chose miraculeuse) ils n'ont vne syllabe pour eux, en tous les euangelistes, ny sainct Paul.

LE MINIME.

Voicy au mesme chapitre de sainct Luc, 22. le verset 20. que toutes vos Bibles vniformement traduisent en ceste maniere, *Ceste couppe est le nouueau testament en mon sang qui est respandu pour vous*, soustenez vous telle translation comme legitime, & correspondante au texte Grec?

Alors Cassegrain ayant longuement conferé le François, auec le Grec, respondit.

LE MINISTRE.

Apres l'auoir conferé auec le texte Grec, ie soustiens qu'elle est bonne.

LE MINIME.

Et ie replique qu'elle est meschante, & malheureuse rapportée, & conferée au texte Grec, duquel voicy les termes τοῦτο τὸ ποτήριον ἡ καινὴ διαθήκη ἐν τῷ αἵματί μου τὸ ὑπὲρ ὑμῶν ἐκχυνόμενον. C'est à dire pour suiure vostre version, *ceste couppe est le nouueau testament en mon sang, laquelle est espandue pour vous*, là ou vostre Bible porte ceste version, *ceste couppe est le nouueau*

ueau testament en mon sang, qui est respandu pour vous. Quát au passage Grec, il est en tous les exemplaires de mesme, & à esté verifié par six textes Grecs: ie couleray sous silẽce, qu'il ny à point *d'est* au texte Grec, pour venir au point, ie dis que (*respandu*) en nos versions est masculin, & par necessité se doit rapporter au sang, & non pas à la couppe, qui est feminin, car il y auroit (*respandue*). Or est-il qu'au Grec, ἐκχυνόμενον c'est à dire *respandue*, se rapporte à ποτήριον *couppe*, non pas à αἵματι *sang*, pource que s'il se rapportoit à αἷμα *sang*, il seroit de mesme cas à sçauoir du datif, comme luy, & selon les regles de syntaxe, il faudroit dire τῷ ὑπὲρ ὑμῶν ἐκχυνομένῳ : Donc la necessité de Grammaire nous commande que ἐκχυνόμενον respandue, se rapporte à couppe, ποτήριον qui est vn grand argument pour la verité du sang de Iesus Christ, au sainct Sacrement. Ie dis au reste qu'il n'est regle qui passe par souffrance ceste absurdité, & ny a Poëte, Orateur ou Autheur quelconque qui voulut l'affranchir d'incongruité, mesme en ce passage, qui touche vne des premieres cordes de salut.

LE MINISTRE.

Quant à l'addition du verbe substantif elle se fait ordinairement ou le sens le requiert. Quant au reste de l'exposition il est aisé de cognoistre que ce mot se rapporte au sang comme au prototype, du quel le Sacrement a esté la figure, & que le nou-

ueau testament gist particulierement en iceluy. Comme il se prouue par l'analogie du corps, ou il y a mesme raison, auquel ces paroles se rapportent comme au plus prochain: & quant à la phrase Grecque, qui lira soigneusement Budee en trouuera de pareilles, ou aussi esloignées de la construction ordinaire. Ioint que les Apostres, & Euangelistes ne se sont pas fort arrestez à la Grammaire, & que partant ils ont esté calomniez d'estre barbares par les ennemis de la foy. Et d'autant que la verification de cecy gist en production des tesmoignages, qui ne se trouuent pas iousiours en main à gens qui manient affaires plus graues. Ie m'offre à le faire en temps & lieu.

LE MINIME.

Ce texte estant clair, l'analogie que pretendez est nulle, vous alleguez Budee mal à propos, en vain vous parlez de la barbarie des Apostres, notamment de sainct Luc, vn des plus eloquents des escriuains Euangeliques, pour estre Grec de nation, a tout le moins où l'on parloit Grec, pour estre Medecin de profession, & le plus graue historien des Euangelistes.

LE MINIME AV LECTEVR.

Consideration sur le verbe est en la verité du sang.

On

2
On peut dire verser la couppe.

3
Tous les exemplaires s'accordent à l'interpretation Catholique.

4
Il ny a plus de figure.

5
Le signe n'empeche la presence du corps.

6
Cõseil admirable de Dieu, en la sentence de sainct Luc.

7
S. Luc ensuit S. Paul.

8
Vraye analogie du corps & du sang.

9
Distinction des sacrifices.

10
Louange de Budee.

11
Formule que Cassegrain tient pour elegante.

12
Il y a des solecismes ez bons autheurs.

13
Sainct Paul elegãt.

14
Apostres bien parlants.

15
Le sens de l'escripture soustenu de la lettre.

Par ce bout de verset on tirera iugemẽt du fruit qui eust reüssi de la collatiõ des Bibles, si Cassegrain s'y fust vn peu enfõcé, puis que

trois mots l'emportent à des sens les plus extrauagans qui iamais ayent esté songez: & Premierement quant à ce qu'il dit du verbe *est*: Ce n'est pas chose de peu de consideration, si en ce passage *Ceste Couppe le nouueau testament en mon sang* il fault mettre le verbe *(est*, deuant le Calice, comme semblent auoir parlé S. Matthieu, & S. Marc c'est le sang du nouueau testament, ou s'il doit preceder le testamẽt & suyure la Couppe, disãt *ceste Couppe est le nouueau testament*:: Ou, comme le pratique sainct Paul, s'il doit suyure & la Couppe & le testament quand il dit, *ceste Couppe le nouueau testament est en mon sang*. Car si le calice est le nouueau testament, comme le veut Cassegrain, & si le nouueau testament gist principalement au sang, il s'ensuiura que realement & de faict le sang de Iesus-Christ est au calice: à quoy suradiouſtant *en mon sang*, cela rend la verité clairement irrefragable. Pourquoy donc est-ce que Cassegrain dit que *respandue*, se rapporte *à sang*, & non à Couppe, veu que si en la Couppe le vray sang est, il n'y a point de raison pourquoy on ne puisse rapporter le mot *d'espandre* à couppe. Si Cassegrain me vient au deuant disant, que c'est le sang, & non la couppe qui s'espand pour nous, ie repliqueray que c'est le sang qui est dedans la couppe, & que puis que ce quel le contient est espandu pour les hommes, il s'ensuit que c'est vray sang. D'ailleurs c'est

1 *Consideratiõ sur le verbe est en la verité du sang.*

2 *On peut dire verse la couppe.*

auſſi propremẽt parler verſer la couppe, que boire la couppe. Or eſt-il que S. Paul dit que no⁹ beuuõs le calice, ou la couppe n'entẽdãt pas la couppe, mais le ſang contenu. Tout de meſme S. Luc q̃ auoit eſté eſcolier de S. Paul, & S. Marc ne dit-il pas qu'ils beurent tous du calice? Cequi ſe doit entẽdre de ce qui eſt dedãs. En apres du calice il eſt dit que ſe reſpand preſentement; non qu'il ſera reſpandu. Car le terme de ἐκχυνόμενον eſt preſent, celà s'entend donc du ſang qui eſtoit au calice, & ſuyuant la metonymie du calice, puiſque la neceſſité des termes nous y porte. Que creuent tous les pretendus reformés le vray ſens, & la droicte ſignifiance des mots de ce paſſage eſt, que le calice eſt eſpandu pour nous, & par cõcluſion neceſſaire contient le vray ſang de Ieſus-Chriſt. 3 Quils recerchent tous les exemplaires du monde anciens & modernes manuſcrits, & autres, ils trouueront en tous ſans exception *qu'eſpandu* conuient au calice, & nõ au ſang en ce lieu Beze ne le peut nier, ſinon qu'il ayme mieux ſe croire, que tous les liures du monde & toute l'antiquité. Caſſegrain appelle puis apres le ſang prototype, s'il entend prototype en ce que le ſang des ſacrifices anciens le figuroient. Ie le trouue bon s'il l'appel le prototype l'excluant du S. Sacrement, c'eſt contre la parole de Dieu, qui dit que le ſang qui eſt en ce Sacremẽt eſt eſpãdu pour nous, c'eſt donc vn meſme ſang, & puis les types,

3 *Tous les exemplaires s'accordent à l'interpretatiõ catholique.*

segrain suiuamment pour monstrer que (respādu) en S.Luc se doibt referer à sang,& nō à couppe,allegue l'analogie du corps:Mais les analogies de l'escripture se doibuent prendre suiuant la sentence, & les mots du texte,lesquels y repugnans, c'est folie de cercher ce qui n'est point,& forcer la diction.[6] C'est par vn conseil admirable de Dieu que S. Luc a rapporté ἐκχυνόμενον *respandu* a ποτήριον *calice.* Car bien que par tous les autres la verité du Sang fut appertement descouuerte, toutesfois afin qu'on ne pēsast, qu'il n'y eust que le Sang de la croix qui a esté espandu, il voulut demonstrer que le Sang du S. Sacrement n'est pas l'ombrage, & le symulachre du sang,mais le propre Sang du Sauueur. Par ainsi le S. Esprit inspira sainct Luc de l'escrire cōme nous le lisons, & comme l'eglise l'a creu en tous temps. Infailliblement[7] sainct Luc l'auoit retenu de sainct Paul, qui l'appelle son bien aymé,ou tresc-her. Vous y voyes la mesme phrase en tout. En sainct Luc il y a, *ceste couppe,le nouueau testament en mon Sang qui est respandu pour vous.* & en sainct Paul, *ceste couppe le nouueau testamēt est en mon Sang.* S'il eust acheué,les reformez estoient en deroute.l'estime que S.Paul n'accomplit la sentence tāt par ce qu'il dit que la couppe est en son Sang,laquelle proposition est equiualente à celle de sainct Luc; *la couppe en son Sang espandue,* qu'aussi sainct Paul la supplée ordō-

6 *Conseil admirable de Dieu en ceste sentence de S.Luc.*

7 *S.Luc en suit S. Paul.*

enuoye à Budé ou dit-il on en trouuera des pareilles ou aussi eslongnées de la constructiõ 10 Cassegrain taict tort à Budée le premier Grec François que la Gaule ait à l'aduenture iamais portée, des labeurs duquel les Grecs de cet'aage se sont seruis, mesmes Henry Estienne en son Thresor Budée pa loit, & escriuoit Grec dit Louys viues aussi habilement que les plus versez l'eussent peu entendre. Beze s'estimant sur ce passage & ne voulant en façon du monde rien dire à l'auantage ducalice, ores que l'Eglise vniuerselle, & tous les liures s'oppo sent à ses considerations n'a toutesfois iamais osé dire ce que Cassegrain dit, à sçauoir qu'il trouueroit en Budee des phrases mettables, quoy qu'aussi esloignées de la syntaxe. Mais il a dit que le texte estoit corrompu en tous les liures, comme si luy tout seul estoit vn Argus, & les autres des taulpes: il a dit encor que cecy pouuoit estre glisé de la marge au texte, mais cela ne seroit vniuersel. Brefil veut conclurre que c'est vn Solecisme qu'il tache d'amoderer, mais non si hardiment que Cassegrain, qui n'a pas respondu à ma premiere obiection, en laquelle ie luy ay opposé qu'il n'est autheur qui puisse affranchir ce passage d'incongruité: mesme estant sur vn des premiers points de la foy. En voicy le modele afin que Cassegrain cerche bien par toutes les regles des vieux, & modernes grammairiens Grecs, si el les

10 *Loange de Budée*

in 3. de ciui. Dei.

les admettent ceſte façon de parler, que ie prẽdray du meſme texte de ce paſſage, duquel ie retrencheray le commencement qui le rendroit net de toute tare incongruë.

Formule que Caſgrain tiẽt pour elegante.

ἡ καίνη διαθήκη ἐν τῷ αἵματί μου
τὸ ὑπὲρ ὑμῶν ἐκχυνόμενον

Qu'il me conſtruiſe cela, & me prouue qu'il n'ya point de ſolecisme & ie m'aſſeure qu'il trouuera que tel parler eſt contre les deux premieres & plus ſignalées regles de ſyntaxe. A l'aduenture il ſera bien auſſi hardy que Beze, & dira tout a clair que S. Luc à ẽmis vn Solecisme, & incongruité treſ-enorme. S'il en vient là, ce ne ſera pas prendre le chemin de me trouuer des formules ſemblables. Que s'il en trouue dans Budée il faut auſſi qu'il eſpeluche comment il les qualifie, & s'il les reçoit à la congregation des ſentences bien ſonnantes. Ie ſçay auſſi bien peut eſtre que Caſſegrain les figures des mutations d'accidents, mais ie ne ſçay comment les ſolecismes peuuent eſtre au rang des manieres de dire conformes aux regles, & diſcours des plus elegans voire des parlants ſimplement, mais correctement: ie n'ignore l'imbecillité de noſtre nature, que noz prouidences sõt incertaines (dit le ſage) que le bõ Homere s'endort par fois, voire à la prim'entrée; que les ſolecismes venus par meſgard, ou neceſſité pour l'emphaſe, ou la meſure ſe tolerent. On en trouue en beaucoup de liures des

Sap. 9.

eſcriuains

escriuains de premiere marque. Comme il y en a qui s'oublient il s'en trouuent qui les excusent. Dans le prince des Poëtes Grecs il y en a des gros, & bien grenez, comme ἄλλυς ἐῦσα & νεφοείδ' ὁ μὲν ἔτασεν, & aultres. Mais qui est, & des Grammairiens, & de tous les interpretes de tels autheurs, qui niét que ce ne soient notables solecismes? D'en dire de mesme des Apostres, faire des hommes diuins tels qu'ils estoient, comme dit S. Hieroſme. Ceux qui comme dit le Comique resentent en tout, & par tout leur pure humanité, c'est à mon iugement vne abomination. Cassegrain est-il pas eschauffé d'vn grãd zele de baffouer ainsi les Apostres, disant, que les Apostres & Euangelistes se sont fort peu arrestez en la grammaire. Qui parla iamais plus grammatiquement, puis que nous en sõmes là, que S. Paul? D'ou est ce que les Apostres ont appris le don des langues sinon du S. Esprit? estoit-il pas plus grand maistre à cet instant qu'il opera, que la nature & l'vsage en toute la vie de l'homme? Et quand les Apostres parloient de toutes langues, ie demande à Beze, & Cassegrain si leur lãgage n'estoit plus net, plus significatif, plus emphatique que le langage de ceux qui y auoient estés nourris? que si pour des raisons occultes. S Iean, & aultres parsemét leurs escrips d'hebraismes, les fault il incontinent condamner de begayement, ou barbarie? balancerons nous le deffault de nostre

Quintilianus.

12 *Il y a des solecismes et bons autheurs*

Lib. 3. in Matth.

ſuperbe cenſure au contrepoix de leur accõpliſſemẽt? Si ſainct Iean nous eſcrit que Ieſus Chriſt interrog.é qu'il eſtoit, reſpondit ἀρχὴν le principe, ſi cela s'entẽd d'vn accuſatif, ores que la conſtruction ſoit eſpineuſe, s'enſuit-il que c'eſt vn barbariſme, ou vn ſolœciſme? Puis que c'eſt la parole de Dieu. humilions nous ſous elle, laiſſons captiuer ſoubs ſes loix noſtre entendement, ce que nous eſtimons deffectuoſité, parauenture eſt perfection: la ſource en eſt pure, les canaux tous neufs, & les ruiſſeaux ſi reuerends, qu'on ne les doit aſſeruir aux inuentions & regles humaines. Diſons ce qui ſe diſoit des eſcrits d'vn autheur obſcur, ce que i'entens eſt naif & beau, & de meſme ce que ie n'entens pas. I'aimerois autant blaſphemer que d'accuſer d'ignorance les Apoſtres, & Euangeliſtes, comme fait Caſſegrain, qui pour ſçauoir trois mots de Grec, & trainer ſon Latin eſlangouré, dõne arreſt du peu d'arreſt des Apoſtres, en la Grãmaire. Et pourtant dit-il ils ſont eſté calomniez d'eſtre barbares par les ennemis de la foy. Caſſegrain deuoit dire par moy: car c'eſt luy qui les calomnie, impoſant à ſainct Luc, vn Soleciſme qu'il deuoit ſouſtenir, au moins, à l'occaſion qu'il eſcrit ſon Euangile, à vn qui portoit le nom, & l'effect de Theophile, ainſi que s'appelle Caſſegrain de nom, mais non de ſignifiance. Celuy n'aime Dieu, qui meſpriſe les ſiens, cõme eſcrit le meſme

ſainct

sainct Luc, apres sainct Matthieu, il deuoit considerer que la sintaxe & construction estoit claire en Grec, & ne la falloit renuerser en François, nos sens doiuẽt estre soustenus, de la lettre, & non la lettre de nos sens. Les trãslateurs pretendus reformez, se sont ahurtes de mesme, ayant traduit, *hoc poculum nouũ testamentum, in sanguine meo qui pro vobis funditur.* Ce qui est directement fausser le texte Grec. Tant qu'ils sont ne le sçauroyẽt nier. Combié plus catholiquement & fidellement eussent ils tournes, disant, *hoc põculum nouum testamentum in sanguine meo quod pro vobis funditur*, ou comme nostre version le porte, où le mot de calix est consonant au pronom. Mais quoy ce sont des demy Dieux. Les escriptures sainctes doiuent piroüetter autour du piuot de leur pure volonté. Quelle absurdité trouue Beze, & les autres, que suiuant ce texte, le sang soit dans le calice, puis qu'ils ne le peuuent nier: car ie leur demande si en sainct Matthieu, & en sainct Marc, cecy est mon sang, ne s'entend pas du sang qui estoit au calice, & Iesus Christ n'adressoit ses paroles à ce qu'il tenoit? & que tenoit-il que la coupe, ou le calice, contenant ce qu'il disoit, cecy est mon sang? Et bien que les paroles suiuantes à sçauoir *qui est respandu*, en S. Matthieu, & S. Marc, s'entendent du sang, est-il pour cela necessaire, *que ce qui est respandu*, en sainct Luc, ne se puisse rapporter au calice où estoit

Cap. 10. Matt. 10.

Nos sens doiuent estre soustenus de la lettre.

137. lequel Amram pouuoit viure encores à la sortie des Israëlites. De maniere que la chronologie Ecclesiastique, est ou mutilée, & impure, ou ce qui est allegué, semble s'equiuocquer, ce qui ne se peut, ny doit dire: mais les aages de Caat & Amram, ne pouuant arriuer à 400. pas à 300. ans, il y à de l'ambiguité.

LE MINISTRE.

On commence à nombrer les années depuis la promesse faicte à Abraham, ou à la natiuité d'Isaac, lequel est entierement signifié, par ce qui est aduenu par le lieu, ou le peuple de Dieu s'est retrouué enuiron deux cents ans, auant sa deliurance, comme le tout est souuentesfois signifié par vne partie.

LE MINIME.

S'il est ainsi que les 430. ans, se prennent depuis ceste promesse, ou la natiuité d'Isaac, il sera consequent que l'affliction, & seruitude aura depuis esté perpetuelle, selon le texte expres, & formel de Genese 15. ou il est dit que la semence d'Abraham sera affligée, & seruira aux habitans de la terre, par 400. ans. Mais ceste affliction n'a pas esté depuis la sortie d'Abraham, ny depuis la natiuité d'Isaac, tant parce qu'il n'est parlé d'Abraham, mais de sa semence, qu'aussi la prosperité demeura florissante en ceste maison, iusques à la mort, de Ioseph: vostre responce donc est nulle.

LE MINISTRE.

La ſolution des contrarietez en apparence, qu'on lit en l'eſcripture ſaincte, n'eſt neceſſaire à ſalut, puis apres la ſemence d'Abraham à eſté en terre non ſienne, & à eſté affligée, & outragée par les habitants, comme il appert de l'outrage fait à Iſaac, en bouchant les puits qu'il auoit caué, & le chaſſant ailleurs, du rapt de Dina, & des paroles que Iacob dit la deſſus: Ioint qu'il n'a pas eſté neceſſaire, de nous repreſenter les outrages particuliers, que ces bons Patriarches ont receu entre les barbares ſeigneurs du pays, ou ils ne poſſedoyent point de terres, ſinon par emprunt y adiouſtant toutesfois quelque petite exception, mais ils ont eſté errans, & pelerins de lieu en lieu, auec pluſieurs, incommoditez. Quant à la ſupputation exacte elle n'eſt de ce lieu ny de ce temps.

Voila ce que reſpondit pour tout Caſſegrain, ſinon (ſuiuant l'ordinaire) qu'il redit encor deux fois vne meſme choſe, allegant touſiours l'eſtrif leger de certains vallets, le rapt de Dina, & vne reſponce de Iacob, pour vne extreme ſeruitude, & tribulation.

LE MINIME.

Tout cela eſt contre le texte, car du viuant d'Abraham, cecy ne ſe pouuoit entendre. Auſſi d'appeller vne noiſe de ſeruiteurs vne ſeruitude, & affliction, c'eſt radotter: ce fut vn debat leger, conuerty en alliance. Le rapt de Dina teſmoigne plus vne indignatiõ, courage, & domination de la race d'Abraham, qu'vne

qu'vne ſubiection & calamité. C'eſt choſe indubitable que iuſques au decés de Ioſeph, ils ont eu tout le vent en pouppe. C'eſt trop les appauurir, de dire qu'ils n'ayent rien poſſedé: car au chap. 13. de Geneſe, Abraham partagea par maniere de dire, la terre auec Lot, qui demeura en Sodome. Mais ce qui eſt plus que la terre, ils regorgeoyent en or, argent, beſtail, haras, & ſeruiteurs, au chap. 14. Abraham fit teſte & mit en routte les Rois, Melchiſedech Roy de Salem, & ſacrificateur du Dieu ſouuerain, luy vint honorablement & auec benediction au rencontre. I'adiouſte encor qu'ils ont demeuré enuiron deux cents ans, en la meſme terre ou la promeſſe fut faicte à Abraham, & ou Iſaac fut né, & partant venez à autres reſponces.

Aux importunes redites de Caſſegrain, qui d'vn puits eſtouppé, & d'vn mot en iuſte colere, en faiſoit vne captiuité & miſere, pour monſtrer l'opulence & grandeur, ie luy mis au deuant ce que dit le Roy Abymelech, à Iſaac: tu es beaucoup plus puiſſant que moy, & Caſſegrain ne mit en auant que les meſmes redites.

LE MINIME AV LECTEVR.

1
Cassegrain n'a point de sçauoir.

2
Plusieurs promesses faictes à Abraham.

3
Latitude de la semence d'Abrahã.

4
Il est meilleur d'estre riche vsufructuaire que pauure proprietaire.

5
Suitte des années depuis la promesse.

6
Folie de Cassegrain.

7
Il ny a iamais eu liberté au monde selon Cassegrain.

8
L'afflictiõ plus grãde, du temps de Iosué, que d'Abraham & d'Isaac.

9
Deffence de Genebrard contre Pererius.

10
Le texte de Genese, fait pour Genebrard.

11
Abraham estoit estrãger & nõ Isaac.

12
Les Patriarches ont possedé quelques choses.

13
Exode fait pour Genebrard.

14
Version des 70. non receue en Exode 12.

15
Faux calcul de la pretendue version des 70.

Le

16 *Le passage des Actes fait pour Genebrard.*

17 *Aussi fait celuy de l'epistre aux Galates.*

18 *Et celuy des Actes 13.*

19 *Sainct Hieroſme ne s'eſt peu reſoudre en ceſte difficulté.*

Les reſponces de Caſſegrain ne reſſentent aulcune profondeur de ſcience, ny cognoiſſance de l'eſcripture. Et bien que ce point tienne des lettres humaines & mixtes comme de l'hiſtoire, & chronologie, auſſi bien de la theologie il n'y moüillé que le doigt, s'excuſant ſur le ſubiect, & ſur les occupations meilleures qui le diſtrayent à plus grandes conſiderations. Sa reſponce eſt que le commencement de ces 430. ans ſe doibt entendre dés la promeſſe faicte à Abraham, ou de la natiuité d'Iſaac. Si Caſſegrain euſt eſté homme ſçauãt, & euſt leu l'hiſtoire en main, bien que ce ſoit le trenchant qui eſgorge les pretenduz reformez, en celà il euſt deſployé ſa mercerie, & n'euſt pas reſpõdu par diſionctiõ meſme que c'eſt vne des plus celebres, & remarquables controuerſes de tout le temps eſcoulé depuis la naiſſance ou creation des choſes, n'eſtant pas habile theologien à qui ne touche de pres l'hiſtoire eccleſiaſtique, & qui en ce cas ne prẽne party. Quand donc Caſſegrain dit, que

1 *Caſſegrain n'a point de ſçauoir.*

les ans cottez en Geneſe, & en l'Exode pour la demeurance egyptiaque ſe filent depuis la promeſſe que Dieu fit à Abraham, ou depuis la natiuité d'Iſaac, il teſmoigne qu'il n'eſt chronologien ny theologien, eſtant vn article digne de deciſion. Ie ſçay biẽ que les autheurs tiennent l'vn & l'autre, l'vn toutesfois plus que l'autre, & ſçay qu'il y en a des braues qui ne tiennent n'y l'vn n'y l'autre. Il eſtoit ſeant au maiſtre des eſcriptures ſainctes (comme ſe penſe eſtre Caſſegrain) de ne ſe tenir en vn chemin forcheu, ou ne s'arreſter en vn carrefour triparty, meſmes que depuis la promeſſe, (quelle quelle ſoit) iuſques a Iſaac né, il y a plus de 25 ans. [2] Quand auſſi Caſſegrain a mis en dehors la promeſſe d'Abraham il ne debuoit couler en arriere, de quelle il entendoit, ayant eſté pluſieurs fois reiterée, & en ce faict ſi on ſe meſprend on y perdra le iet, & le chiffre. Tout ainſi que les corps humains ne redoubtent rien tant que la ſolution de continuité, ainſi la ſupputation des temps vne fois breſchée quelque part, rend tout le compte malade. Caſſegrain s'eſtant fourché dit, qu'Iſaac eſt entierement entendu, & ſignifié par ce qui eſt aduenu par le lieu ou le peuple de Dieu s'eſt retrouué enuiron deux cents ans auant ſa deliurance. Mais pourquoy eſt-il pluſtoſt ſignifié deux cens ants auant ſa deliurance, que 200 ans auant ſa ſeruitude? pourquoy pluſtoſt apres la mort de Iacob, ou ſa demeure en Egypte

[2] Pluſieurs promeſſes faites à Abraham.

ptè, que pendant ſa vie? il eſt ſignifié ſelõ Caſſegrain ou il n'eſt pas, & ou il eſt, il n'en eſt parlé, ie dirois que c'eſt ſa ſemence, & nõ luy. *Comme dit-il le tout eſt ſignifié par vne partie.* Il ne ſe lit point que parle ſeul Iſaac le tout eſt entendu; [3] Car la ſemence d'Abraham eſpãd ſa latitude à ſa poſterité pour ce ſubiect iuſques à l'Iſſue d'Egypte. Et pour le ſens myſtique & plus ſolide iuſques a la fin du monde: s'arreſtant principalement ſur Ieſus-Chriſt comme l'entend, ſainct Paul. 3

Latitude de la ſemence d'Abraham. Gal. 4. & 3.

La premiere reſponce de Caſſegrain à ma replique eſt, que la ſolutiõ des cõtrarietez en apparẽce qu'on lit en l'eſcripture ſaincte n'eſt neceſſaire à Salut. Sãs doubte vn idiot n'y eſt pas aſtrainct: mais ie ne ſçay en cõtrouerſe ſerieuſe, cõment celuy qui faict eſtat d'inſtruire les autres eſt excuſable, ſe trouuãt inſuffiſãt à reſouldre telles apparentes contradictions en pleine aſſemblée. Ou eſt ceſte lumiere qu'il faict briller en chaſque paſſage? puis apres dit il, la ſemence d'Abraham a eſté en terre non ſienne, cela ne ſe peut dire mieux que d'Abraham meſme, auquel il fut dit ſorts de ta terre, neantmoins ce n'eſt de luy de qui s'entend ceſte proſcription & exil, mais de ſa ſemence Iſaac & Iacob &c. l'vn touſiours, l'autre 130. ans demeurerẽt au pays, de leur natiuité, qui eſt la plus ſincere ſignifiance de la patrie. Autrement s'il entend par terre ſienne la poſſeſſion & proprieté, ne ſuffit-il pas s'ils l'auoient Gen. 12.

en vſage,& en tiroient l'vſufruict,bien qu'ils n'en fuſsẽt proprietaires? 4 il eſt meilleur d'eſtre vſufructuaire treſ-opulent comm'ils eſtoient,que proprietaire neceſſiteux. Ils habitoiẽt tellemẽt en leur terre,que les Seigneurs les craignoient,reueroient, & recherchoient leur alliance, voire ſe iugeoient, leurs infetieurs. Quant à ce qu'il dit qu'Abraham,& ſa ſemence entendant Iſaac,Iacob & c.furent affligés,outragés,mis en ſeruitude, c'eſt vn horrible menſonge. Et à mon aduis Caſſegrain eſt le premier qui l'ayt iamais dit: La vogue de ſplendeur & richeſſe au vieil teſtament en vne ſuitte de race à eſté depuis Abraham, iuſques à la mort de Ioſeph, à ſçauoir depuis l'ã 75. d'Abraham iuſques à la natiuité d'Iſaac 25. ans,depuis ceſte natiuité iuſques à celle de Iacob 60. ans, depuis la naiſſance de Iacob iuſques à ſon entrée en Egypte 130. ans, & de là iuſques à la mort de Ioſeph 71. ans,voire plus de vingt-ans apres: car il eut des freres qui le ſuruequirent,& l'affliction ne prit piéd qu'apres ſa mort. Pour prouuer la ſeruitude d'Iſaac, de Iacob, & des leurs, 6 Caſſegrain dit qu'on leur boucha deux puits, mais il ne dit pas qu'on en trouua deux aultres,& que c'eſt vne extreme ſimplicité d'appeller celà ſeruitude,non plus que le rapt de Dina, qui n'eſt pas digne qu'on en parle en ceſte conſideratiõ, & m'aſſeure que Caſſegrain ſe repent de ſa beſtiſe. Car ſi ces petits fatrats cõcluent vne

4 *Il eſt meilleur d'eſtre riche vſufructuaire que pauure proprietaire*

5 *Suitte des annees depuis la promeſſe.* Gen. 21. 25.47.

6 *Folie de Caſſegrain.*

ne seruitude, despuis l'vn bout du monde iusques à l'autre il n'y auroit point [7] eu de frãchise ny liberté. Le cours de la vie plus heureuse en ce manoir inferieur est bille-barré de bien, & de mal, est ondoyant, inegal, & alternatif; Les puits dites vous Cassegrain, & vn rapt bien vengé, auec deux paroles plaintifues forment vne iuste seruitude en la race, & semence d'Abraham auant son entrée en Egypte? Que sera ce-s'y, quand la terre de promission leur fut abandonnée, l'affliction a esté plus grande, ie laisseray ce qui s'est passé du viuant de Moyse, les espies saulués par Rachab, [8] la deffaicte de trois mille Israëlites deuant Haidu temps de Iosuë, l'estrif de tout Israël contre les Rubenites, & Gadites, sont ce pas tribulations plus estranges? Et quand apres le departement de la terre promise, & la mort de Iosué le peuple debuoit estre en repos, & iouyr de la felicité de ceste terre, ne fut-il pas pres que tousiours à l'erte, & souuent comme esclaue de ses voysins? Si bref pour ne posseder point de terre Isaac a esté miserable, il s'ensuyura qu'vne infinité de gros marchãds, de banquiers, & financiers, ores qu'il soient riches d'vn million, seront loqueteux, s'ils n'ont terres, & seigneuries. Cassegrain à mon aduis eust mieux faict d'auoir vn peu estudié, & appris les solutions des S. Peres touchant ce passage. S. Augustin luy en eust parfourni surabondamment, & les autres Docteurs

7 *Il n'y a eu liberté au mõde selon Cassegrain.*

8 *L'afflictiõ plus grãde du tsmps de Iosue que d'Abraham & Isaac.*

Ios. 2.
Ios. 7.
Ios. 22.

cteurs. Et quand il en fut venu là que de resouldre a propos la queſtion, & demonſtrer l'opinion commune que les 430 ans ſe doibuent prendre deſpuis la promeſſe faicte a Abraham, de ſorte que ce temps fuſt my-party, à ſçauoir 215. ans iuſques à l'entrée en Egypte, & 215. iuſques a l'yſſue : Caſſegrain euſt eſté ſez eſtonné ſi i'euſſe ſouſtenu que ces 430. ans s'entendent de la demeure en Egypte. Ie ne veux m'opiniaſtrer : ie ſçay qu'en diſent les chronologues, ce n'eſt pas pour 9 m'oppoſer à ce grand perſonnage qui s'eſt doctement employé à reſpondre à l'opinion qu'il eſtime ſinguliere de ce pieux, docte, & grand Genebrard, de la mort duquel l'Egliſe triomphãte s'eſiouit ; auſſi doit faire la militante pour ce qui eſt du particulier de ce ſçauant homme, ſi emporte elle le dueil pour le ſien. Ie ne veux auſſi m'attribuer le ſuppléement de ſon debuoir, mais l'vn qui vit en ce monde & que ie reuere, l'autre qui vit au monde des eſleuz (ainſi le tient ie pieuſement) me pardonnera. Si n'ayant dequoy m'attaquer à l'vn ; & ſuppleer pour l'autre, ie m'adreſſe à Caſſegrain, & rechauffe l'eſcarmouche. Qu'ores que tout ce que pretend Caſſegrain fut en partie veritable, ie pourrois le battre ſur la premiere proteſtation de la deffence des Bibles choiſies à ſon gré, & demonſtrer que les 400 ans du 15. de Geneſe, les 430. ans du 12. d'Exode, ceux du 7. des Actes des Apoſtres & du 3. de l'Epiſtre

9 *Deffence de Genebrard cõtre Pererius.*

ſtre au Galates ſe doibuent commencer à l'entrée d'Egypte, & non à la promeſſe: Premierement pour ce qui eſt du texte[10] de Geneſe 15. ſi on le prend a la lettre, laquelle doit eſtre le ſoubaſſement en toutes interpretations, on ne peut bonnement en reuoquer l'effect qu'a la ſeruitude Egyptiaque, laquelle Dieu voulut annoncer de longue-main à ces Patriarches pour les faire reſoudre eux, & leurs enfans à la volonté diuine: voulant de ceſte ſeruitude tirer gloire plus grande que n'auroit eſté l'affliction. D'ailleurs Abraham n'eſt compris en ceſte menace, mais ſa ſemence, neãtmoins il a veſcu d'auantage apres la promeſſe qu'auparauant: Iſaac auſſi n'y peut eſtre entendu pour n'auoir eſté de pire condition que ſon Pere; ioint que le conte des annees patira variatiõ, ſi on renuoye le commencement de ceſte ſeruitude à ſa natiuitè. Le terme *de terre nõ ſienne* s'adapte plus aiſément au Pere, qu'au filz.[11] Abraham eſtoit d'oriẽt en Caldee, & Iſaac du ponãt en la terre de Canaan dont nous ſommes en cõtention. A Abraham de ſurplus eſcheoit ceſte terre comme à la racine, & au principe: ce qui ſemble auoir eſté inſinué quãd il luy fuſt dit par le Tout-puiſſant, *Ie te bailleray ceſte terre.* à la verité cela s'entend principallemẽt du tẽps de Ioſué, ſi en peut-on donner quelque droit à ces Patriarches, qui grauoiẽt ſur le front, & dãs le cœur de leurs circonuoiſins vne frayeur, vne reuerence, &

10 *Le texte de Geneſe faict pour Genebrard. Gen. 15.*

11 *Abrahã eſtoit eſtranger, nõ Iſaac*

amour

amour à leur endroit: car volontairement ils leurs abandonnoient les possessions, qui estoiẽt de leur fief, directe, & propriété [12] n'est il pas dit qu'Abraham planta des arbres, Isaac ensemença, Iacob achepa des maisons particulieres, Dõt s'ensuit qu'ils n'ont esté totallement comme les Nomades, les hordes en Tartarie, les Arabes & vagabons au midy. De la seruitude on n'en peut remarquer vn vestige en ceste aage cy: a contrepoil ce n'est que frãchise, que cheuãce, que benedictiõ à mesure qu'on s'est efforcé de les forcer, comme la palme qui se roidit comme le saffrã qui pressé se confle d'auantage, ils ont multiplié en toutes manieres de felicitez temporelles ce suit en cy Genese, [13] *Ils retournerõt à la quatriesme generation* si (cõme ceux là mesmes qui tiẽnent l'opinion contraire l'entendent) ces generations commencent à l'entree d'Egypte, cela ne peut que fauoriser les autres. [13] Venõs au texte d'Exode il est si preignant, si formel, & peremptoire, que ie ne m'estonne si Genebrard a soustenu viuement que les 400. ans ne commencent à la promesse faicte, mais à la dicte entree, voicy le texte: Or *la demeurance qu'ont faicte les enfãs d'Israel en Egypte à esté de 430. ans.* Il n'y a riẽ de si clair, on ne peut rien obietter à cela que les 72. interpretes, q̃ nous ontrepresẽte ce passage en ceste sorte: *l'habitatiõ que les enfãs d'Israel ont faicte en la terre de chanaã eux & leur peres à esté de 430 ans.* Laquelle

12 *Ces Patriarches n'ont tex té pur Nomades sans buron ny maison.*

Gen. 15. Exod. 12

13 *Exode fut poar Genebarrd.*

in chro.

vesion

version est alleguee par Eusebe & recomandee par plusieurs grands personnages mais en l'hebrieu il ya, *l'habitation que les enfans d'Isra' ont faicte en Egypte fut de 430. ans* à qui doit on plustost croire à l'hebrieu, ou au grec corrompu? Cassegrain dit qu'il n'y a que l'hebrieu digne d'estre admis pour le vieil testament, il s'ensuit donc que plus de foy doit on rendre à la source, qu'à l'eau qui en ruisselle. Tous les docteurs Catholiques aussi preferét[14] la pureté hebraique à la versiõ des 70. laquelle desia du tẽps de sainct Hieroſme, estoit peruertie, certes quãd le differét est posé sur l'Hebrieu, & sur la versiõ, il faut tousiours tenir bon pour le surgeon, & principal. Genebrard, & Eugubin qui entendoyent l'Hebrieu se sont opposés, nõ à la version des septante, que les saincts Peres ont tant recommandée, lors qu'elle estoit en sa pureté, mais à celle de ce verset: ou il s'est peu faire que ce qu'il y a de surcrez adiousté, est glissé de la marge au texte, ce n'est pas aussi la premiere tare de la version des 70. que nous auõs pour le present. La façon de parler mesme de ce texte, semble, ie ne sçay comment insinuer qu'il y a de la tare, & imposition, quand il dit, que la demeurance des enfans d'Israel en Egypte, & en la terre de Chanaan, eux & leurs peres, cecy dernier ressẽt sa gloſe. Ioint qu'en Exode 12. il parle de la sortie d'Egypte & semble par concomitance, que le passage suiuant incon

Version des 70. non receuable en Exode 12

Præf. in Iob. Au. ep. 10. ad Hier.

ne s'entende auſſi que de l'Egypte. Car il dit incontinét apres. *Leſquels paracheuez le meſme iour eſt ſorty l'exercite du ſeigneur de la terre d'Egypte.* Quãt aux grands perſonnages qui alleguent, & approuuent ceſte verſion, cela ne preiudicie, car ſi pour cela il faut l'aduoüer, d'autant qu'Euſebe & autres l'ont aduoüé, il faudra de meſme auec eux eſtimer [15] qu'il y a tantoſt 7000. ans que le mõde eſt fait, parce qu'eux ſuiuoyent la tranſlation des 72. qui ont alongé leur calcul outre la meſure, & verité. Bien qu'il ne faille croire l'erreur partir d'eux, ains pluſtoſt de la faute des copiſtes & eſcriuains. [16] Le troiſieſme paſſage eſt aux Actes des Apoſtres, chap. 7. qui eſt tel. *Et le ſeigneur luy dit parlãt d'Abrahã, que ſa ſemence habitera en terre eſtrangere, & ils l'aſſubiectiront à ſeruitude, & la traicteront mal quatre cents ans.* Quoy q̃ S. Thomas, & quelques autres mettẽt 430. ans, il y à en tous les exẽplaires ἔτη τετρακόσια quatre cẽts ans. Ce paſſage eſt le vray rapport de celuy de Geneſe 15. & eſt beaucoup plus fauorable à l'opinion de Genebrard, qu'a l'autre. Tout ce que nous auons rapporté en faueur du premier, ſe peut rendre à ceſtuy-cy, meſmes qu'incontinent apres il eſt dit: *& ie ingeray la gent à laquelle ils auront ſeruy*, ce qui ſe doit entendre des Egyptiens. [17] Le quatrieſme paſſage, & ſur lequel, comme ſur vn rocher, la partie aduerſe fonde ſon compte & en l'epiſtre aux Galates,

15 *Faulx calcul de la pretendue verſion des 72.*

16 *Paſſage des actes qui fait pour le meſme.*

17 *Paſſage de l'Epiſtre aux Gal. preſte meſme faueur.*

qui

chap. 3. Voicy le passage : *Quant au testament qui au parauant à esté confirmé de Dieu en Christ, la loy qui est venue 430. ans apres ne le peut enfraindre pour abolir la promesse.* Pour amener ce passage à la preuue de leurs opinions, ils disent que ceſt *apres* se doit entendre apres la promesse faicte à Abraham, apposons le texte grec, τοῦτο δὲ λέγω διαθήκην προκεκυρωμένην ὑπὸ τοῦ θεοῦ εἰς χριστὸν, ὁ μετὰ ἔτη τετρακόσια καὶ τριάκοντα γέγονὸς νόμος οὐκ ἀκυροῖ εἰς τὸ καταργῆσαι τὴν ἐπαγγελίαν. Ce que la version Latine à fort bien representé : *hoc autem dico testamentum confirmatum à Deo, quæ post quadringentos & triginta annos facta est lex non irritum facit ad euacuandam.* Voicy en François la vraye construction. *Ie dis que la loy qui à esté faicte apres quatre cents ans, ne peut enfraindre le testament qui à esté confirmé de Dieu, pour aneantir la promesse.* Ou est-ce qu'en ce passage, il est dit que depuis la promesse iusques à l'issue d'Israël, ou iusques à la loy il y à quatre cẽts trente ans? Il est bien dit que la loy à esté faicte apres 430 ans, mais du commencement de ces ans on n'en peut rien exprimer, sinon qu'ayãt esgard aux trois passages interpretez, & estant notoire que sainct Paul fait vne allusion au 12. d'Exode, ou formellement il est dit que les enfans d'Israël demeurerent 430. ans en Egypte; ie conclus que ces années commencent à l'entrée, & finissent à la loy. Ie puis adiouster ce qui est és Actes des Apostres 13. chap.

Dieu à destruit sept nations en la terre de Chanaan, & leur à distribué par sort ceste terre, apres 450. ans, ou enuiron. Lequel passage presse à mon aduis autant que pas vn autre. Il ne faut donc mespriser l'opinion de Genebrard, fondée sur tant de passages, qui ont mis sainct Hieroſme en grand penſement; & en fin ne s'est peu resoudre. Ioseph mesmes assez diligent au reste en la suitte des annees, comme Philon l'est és mysteres, à varié: car au 2. liure de ses antiquitez, chap. 5. il asseure que les enfans d'Israël trauaillerét 400. ans en Egypte, & peu apres il en retrache 185. années. Asseurément si on peut gaigner dudit passage aux Galates, que le commencement de ses années est ambigu, & indifferent à l'entrée, ou à la promesse, ambigue sera l'opinion aduersaire; & s'il se prend à l'entrée d'Egypte, comme l'analogie des passages nous y conuie, Genebrard à gaigné son proces, cõsiderable en ce qu'il n'est affermy que sur le texte formel de l'escripture. Il ne demeure que la difficulté de Caat & Amram, laquelle à la verité semble eneruer le calcul de Genebrard, mais elle n'apporte rien à l'autre: car les années de ces Peres ioinctes font 270. ans, peu correspondants au 215. Il ne se treuue en l'escripture à quel aage Caat entra quand & les autres en Egypte, ny quand il engendra Amram. Surquoy ne pouuant stabilier aucune certitude, c'estoit à Cassegrain de desnoüer ce qui serre le

In epist. ad gal. 3.

2. Antiq. cap. 5.

le sens, & cache la verité.

Collation du troisiesme chapitre de sainct Luc, & l'vnziesme de Genese. Chap. 7.

AV LECTEVR.

LE MINIME.

Voicy la derniere difficulté que ie proposay a Cassegrain, tant pour demonstrer son impuissance à defendre l'escripture saincte, qu'il fait base de sa these, que pour sçauoir si ce qu'il à cy dessus asseuré, & asseurent ses complices, à sçauoir que l'escripture saincte est facile & lumineuse, se preuue veritable.

LE MINIME.

Au chapitre 3. de sainct Luc, il est dit que Cainan à esté fils d'Arphaxad, & pere de Sale, laquelle genealogie est depuis le deluge, mais Cainan à esté deuant le deluge, selon le vieil testament, à sçauoir fils d'Enos, & pere de Malaleel. D'ailleurs en l'vnziesme chapitre de Genese, auquel lieu expressement, & formellement est descripte la race de ces peres, Arphaxad y est tesmoigné pere de Sale, Sale pere d'Heber, de Cainan, il n'est mis en ligne de compte, soit en la Bible Hebraique de Plantin, soit en l'interlineaire, ou selon les Hebrieux. Donc il vous est impossible de def-

fendre la pureté de l'Euangile.

AV LECTEVR.

Cassegrain pour responce ayant dit cela estre hors de propos, & qu'il n'estoit besoin de sçauoir les difficultez de la Bible, feit ceste solution.

LE MINISTRE.

Pour solution particuliere a ceste difficulté, ceux qui sont versez en la lettre du vieil testament sçauent qu'il y a beaucoup de passages contraires en apparence, qui s'accordent par ceste regle: que souuent vn homme a eu deux noms, l'vn desquels se trouue en vn passage, & l'autre en l'autre. On y pourroit aussi apporter d'autres solutios plus a loisir, & reseruées a vne dispute par escript: veu que ce n'est icy qu'vne matiere hors de dispute.

LE MINIME.

Ie prouue cela estre à propos. Tout ce qui est en l'Euangile sur peine de damnation doit estre creu. Or qu'Arphaxad ayt engendré Cainan, & que Cainan ayt engendré Salé, il est dit en l'Euangile, donc il le faut croire, sur peine de damnation eternelle. Et d'autre part ce qui est en Genese, sur peine de damnation, doit estre creu: Qu'Arphaxad ayt engendré Salé, & Salé ayt engendré Heber, il est escrit: & de Cainan en ceste liste expresse & veritable, on n'en parle point: donc cela doit estre creu. De sorte que sur peine de damnation nous croirons que Cainã est le fils d'Arphaxad, & ne l'est point.

LE

LE MINISTRE.

Ie respons que ces deux syllogismes ne cõcluent que contradictions en apparence, comme la regle proposée des deux noms introduits, sur passages expres, par les mieux entendus en la lecture du vieil testament, en fait foy. Ie dis aussi estre bien necessaire à salut, de croire que l'escripture saincte ne contient point de contradiction, mais non point de pouuoir souldre toutes les contradictions en apparence, & non en effect, ce qui à esté desia dit.

LE MINIME.

Cecy est indocte & frustratoire: car ie cõfesse que plusieurs ont eu deux noms, mais nostre question est de Cainan, lequel est pere & fils au nouueau testament, il n'est ny pere ny fils, au vieil apres le deluge. Quant aux autres noms de ceste genealogie, les deux testaments en sont d'accord.

LE MINISTRE.

Ne respondit plus.

LE MINIME AV LECTEVR.

1

Celuy qui enseigne les autres doit estre solide aux resolutions.

2

Humilité de sainct Ambroise.

3

Tous les originaux & toutes les versions font pour nous.

4
Refutation de ceux qui tiennent que Cainan & Salé faisoient nom & surnom.

5
Autre opinion en ce point.

6
Troiſieſme opinion.

7
Quatrieſme opinio.

8
Huicts myſteres des nombres.

9
Des nombres Pytagoriques.

10
Symbole des 10. nõbres.

11
Cinquieſme opiniõ.

12
L'opinion de l'autheur.

13
Paſſage corrompu par les Iuifs.

Il à ſi bien reſpondu, que quiconque aura bien examiné ſa reſponce, trouuera qu'il ne peut dire que quand telles difficultez ſe preſentent, il n'eſt pas neceſſaire de les fouldre, non pas peut eſtre à vn laboureur, mais bien à vn qui trenchoit du Miniſtre. 1 A la verité c'eſt choſe mal ſeante, que celuy qui par ſon eſcrit ſe vante de faire profeſſion de la Theologie (qu'il appelle ſcience des ſciences) quand il vient à l'eſpreuue, n'y entend non plus qu'a l'Arabeſque: vous donc qui

1 *Celuy qui enſeigne les autres doit eſtre ſolide aux reſolutions.*

vous

vous laissez enchanter aux appasts Syreneés de tels monstres d'ignorance, retirez-vous pour entendre si toute cognoissance necessaire d'estre creiie est contenue en la saincte escripture, à personnes plus doctes, & resolues en l'intelligence des escriptures, plustost qu'a celuy qui ne les admet, qui les corrôpt, & qui chancelle, ou tûbe à tous pas vn peu difficiles, vous souuenés vous pas (amy lecteur) qu'il à protesté que de nostre Bible, & de l'interlineaire il en tirera le vray sens? Et neantmoins à vne simple proposition de Cainan, il se defferre, & demeure immobile. De tant de moyens qu'il y auoit de souldre ceste difficulté, il n'en à pris pas vn, sinon qu'il baille vne reg'e generale pour concilier les passages, à sçauoir, qu'vn mesme personnage à eu deux noms. Combien plus humblement, & honorablement se fust-il comporté, s'il eust naifuement confessé son ignorance: il est à l'aduanture plus habile homme que S. Ambroise, [2] qui parlant de la genealogie de Iesus Christ, en laquelle nous lisons pour vn des deuanciers Cainan, vsurpe franchement ceste confession: i'ignore la suitte de la generation, mais ie recognois son authorité. Cassegrain monstre de plus, qu'il est aussi peu versé és liures des chefs de sa pretendue religion, qu'és liures des peres; Car il eust sçeu que plusieurs d'entre eux ont rayé Cainan du texte Grec: roignáts à leur arbitrage du vieil, &

2 *Humilité de sainct Ambroise.* Ambro. lib. 4. in Luc.

nouueau testament, ce qu'ils ne peuuent apprehender. 3 Bien qu'en la version Syriaque, en la version Latine, en tous les exemplaires Grecs, sans exception, le mot de Cainan se trouue au nouueau testament, & pour le vieil, en la translation des septantedeux. Cela estãt confirmé par sainct Augustin, qui dit qu'Arphaxad engendra Cainan, & Cainan engendra Salah. De tous les moyens qu'il y a d'esclaircir l'ambiguité de ce lieu, Cassegrain n'en peut amener vn seul, veu que ne parlant qu'en general de ceux qui ont deux noms, il n'a pas particularisé la solution, & n'a demonstré comment Cainan auoit deux noms, & quels ils sont: s'il le veut confondre auec Arphaxad, ou Salé, ou Heber. Ie sçay qui sont ceux lesquels disent que Cainan n'estoit pas le nom, ains surnom de Salé. 4 Mais ceux-là veullent corriger le texte de sainct Luc, qui est vne entrepriſe dangereuse, ioint que ny eux, ny Cassegrain, qui toutesfois n'est de leur bande, ne peuuent soustenir leur opinion. Parce premierement qu'ils corrompent tout d'vn coup la translation des septantedeux, que tous les anciens ont reuerée, de laquelle se sont seruis les Apostres, comme dit sainct Irenée, & comme dit est. La traduction Latine & Syriaque, & qui est plus le texte de l'Euangile est contre eux. Secondement il deuoit rendre raison pourquoy les deux noms, ou plustost (selon eux le nom, & surnom

3 *Tous les originaux & toutes les versions font pour nous.*

Aug. 16. De ciuit. Dei c. 10.

Stella in Luc.

4 *Refutation de ceux qui tiennent que Cainan & Salé fussent nom & surnom.*

surnom) sont plustost mentionnez en ce particulier, qu'en plusieurs autres qui pouuoient auoir le mesme droict. Tiercemẽt ils ont esté aueugles en la translatiõ des septãte deux, laquelle cõforme au texte de S. Luc dit expressement que Cainã engẽdra Salé, Salé engẽdra Heber: Or on ne peut s'égendrer soymesme: donc la consequence est que Cainan, & Salé ont esté deux hommes, & non pas vn seul. Le texte de S. Luc aussi le distingue auec la mesme phrase, mesmes termes & emphase que tous les autres. De sorte que selõ iceluy, si Cassegrain admet quãd il le reuerroit cẽt ans, il ne peut dire que ce ne soiẽt deux personnes Cainã, & Salé: n'estãt fauorisé de l'hebrieu ny du Grec, ny qui est plus admirable d'aucune versiõ d'aucũ Pere, & par cõsequẽt d'aucune verité. Que si on ouure la fenestre à telle licẽce c'est fait de l'Euãgile, & la these de Cassegrain, est bouleuersée, sa solution pourrãt, que de ceulx qui ont deux noms, l'vn se trouue en vn passage, & l'autre à l'autre, est incongrue: ramenant ceste condition au subiect, qui se presente. Car tant en Genese, qu'en S. Luc le nom de Salé s'exprime. 5 Bien plus modestes sont ceux qui disent que S. Luc a suiuy le 72. interpretes, la translation desquels estoit alors commune, & receuë par tous les endroits, où la foy reluisoit, & principallement en Grece; Or est-il certain que S. Luc s'addressoit aux Grecs. 6 Plus aduisez me semblent ceulx qui

5 *Autre opiniõ en ce point.*

6 *Troisiesme opinion.*

qui asseurẽt que le passage de Genese à passé la mesme rigueur que plusieurs autres, par la malice des Hebrieux. Nõ moins aigus encore sont les autres qui asseurent, que Cainan a esté le fils d'Arphaxad & le pere de Salé: Mais que les 72. interpretes par vne cabale, ou tradition, ou par histoires authentiques ayãts appris ceste verité l'ont inseré en leur translation: veu qu'ils ont bien souuent regardé la sentence, & la verité, plustost que le mot: estants inspirez du S. Esprit, comme dit S. Hieroſme. Quant a Moyse il a laissé Cainan, afin que la liste des Peres deuant & apres le deluge s'accomplist par dizaines pour le mystere des nombres, la consideration desquels n'est pas de petite importance éz escriptures saincte, & en toutes les sciences, car les nõbres ont des particulieres proprietez, & analogies lesquelles se trouuent fort peu és autres choses. Pythagore le cogneut quand il Philosopha par nombres. Mais ceste philosophie demeure encore ensepuelie dedans le puits de Democrite, ou dedãs le trou d'Heraclite. Il n'y a plus de Iean Pyc de la Mirande pour la puiser. Genebrard pour sauuer le texte du sixiesme d'Exode touchant Caat, & Amrã, pour ce qui est de la difficulte precedente, n'a point faict d'impertinence d'estimer pouuoir estre, qu'il y ait eu des autres Peres interposez, afin de faire la troisieme dizaine. Le nombre de dix en theologie & philosophie

7 *Quatriesme opinion.*

Præfat. 2. in par.

8 *Mysteres des nombres.*

9 *Des nombres Pytagoriques.*

10 *Symbole des dix nombres.*

losophie est le nombre d'vniuersalité, comme l'vn de l'immortalité, le deux de la matiere, le trois pour ne toucher à la sublime Trinité, de l'vnion de l'ame auec le corps : le quatriesme de la iustice, & transmutation : le cinq du mariage, le six de la generation, le sept de l'aage, des tẽps, du temperement, de la virginité, du repos, le huict de l'accord, de la solidité, du nom de Iesus, de la beatitude, de la resurrection du iour du Seigneur, le neuf du changement de l'aage, de l'ordre, & de la Hierarchie, le dix & le dernier des nombres est basty des quattre premiers, comprenant dans son enclos toutes les perfections des autres. Ainsi pourroit-il estre selon Genebrard que iusques à Moyse y ait eu trois dizaines de Peres, ce que i'allegue non de mon opiniõ, mais de celle d'autruy, car il me sẽble que si Moyse à obmis Cainan pour faire le nombre, il debuoit mettre les autres pour l'accomplir, i'honnore toutesfois ces mysteres nombreux quand ie lis que S. Hylaire, & S. Hieroſme asseurent que S. Matthieu a expressement laissé en arriere quelques ancestres de Iesus-Christ pour les faire arriuer a quarãte deux, & les distinguer par Sepraines, & quatorzaines: Plus subtils que Cassegrain ont esté ceux qui niẽt que Cainã ne fust iamais deuancier de Iesus-Christ, ny en l'Hebrieu ny au Grec, en l'Hebrieu il ne s'y retrouue encore, au Grec par m'esgard, & par malice il y a peu estre inseré par

II *Cinquiesme opinion.*

par quelq'vn, pourceque le papier endure tout. Mesmes qu'il s'est trouué vne ancienne interpretation des septante deux, ou Cainan n'estoit exprimé. Si Cassegrain eust tiré l'vne de ces coniectures, il y eust eu moings de deshonneur. Ie ne les propose pour le deffendre, mais pour l'aduiser.[12] Que s'il veut sçauoir quelle est mon opinion: c'est de m'en remettre à ce qu'en tient, & a tenu l'Eglise, laquelle recepuant l'Euangile de S. Luc comme tout diuin, reçoit aussi Cainan pour fils d'Arphaxad, & Pere de Salé, reçoit l'Hebrieu du viel testament tel qu'il est, lequel, comm'il ne mentionne point Cainan, aussi ne le reprouue il pas. Le nouueau testament suffit à croire que Cainan est de ceste genealogie, & que iadis il a esté au texte Hebrieu: l'Eglise ne nie pas qu'il ne soit possible que le texte Hebrieu a esté quelque peu diminué soit pour la malice des Iuifs, soit pour la reuolution des années, par les transmigrations, s'accagements, pertes de liures, & extremes calamitez des Iuifs: mesmes qu'il y en a eu qui ont asseuré qu'Esdras y a adiousté au Psal. 95. ou il est dit, dites aux natiõs que le Seigneur a regné,[13] ia dis en hebrieu on y trouuoit adiousté *par le bois* q se debuoit entẽdre de la croix, mais les Iuifs rayerent ce mot; comme escript Iustin Martir contre Tryphon, & ce passage est allegué tout entier par Tertuliã, S. Leon. S. Cypriã, S. Augustin, & autres mesmes és 72. interpretes

12 *L'opiniõ de l'autheur.*

13 *Passage corrõpu par les Iuifs*

pretes, on le trouue traduict de mesme. Tout ainsi qu'en plusieurs endroits on trouue quelques sentences au Grec, qui defaillent en l'hebrieu, tesmoing vn verset d'Exode 2. Cela deuroit suffire à tous les pretenduz reformez, pour leur persuader que l'escripture n'est pas incorruptible & qu'ils deburoient se laisser conduire à l'Eglise, qui seule entend parfaictement les escriptures & qui ne peruertit le texte, comme a faict Cassegrain, lequel pretendant affirmer que Cainan & Salé n'estoient qu'vn homme, falsifie l'escripture de S. Luc, en laquelle formellement, & expressement (i'vse souuent de ces termes pour ce qu'il s'y plaist) Cainan est pere, & Salé fils. Qui ouyt iamais dire en la nature que le pere, & le fils ne soient qu'vn homme, puisqu'en la diuinité, ou l'vnion est incomprehensible le pere & le fils sont deux personnes?

Victoire sur Cassegrain.

Ie le contrainctz donc, ou de se retracter ou de dementir S. Luc qui de Cainan, & de Salé faict deux ancestres de Iesus-Christ, & non pas vn. Qu'il me confesse encor que l'escripture saincte n'est pas vn baston qui se laisse manier à toutes mains, ny vn Soleil supportable à tous yeux: que luy mesme à prou de peine de se depestrer des plus minces difficultez. Si ie luy eusse donc

repreſenté toute ceſte genealogie il euſt bien cognu d'autres eſcueils ou le naufrage luy eſtoit aſſeuré, & en la collation de ceſte liſte auec celle de S.Matthieu il y a des obſcurités autant, & plus eſtranges que celles cy. Qu'aduiſent dõc tous ceux qui pour toute eruditiõ n'ont que le babil maternel de ne s'haſarder point ſi legerement, au nauigage d'vn golfe ſi vaſte, & plein de perils à ceux qui n'ont le vẽt à gré, qui eſt le S.Eſprit qui pouſſe & guide la ſaincte Egliſe, nõ ceſt'eſprit arrogant qui preſumant de ſoy ſeul vilipende tous les autres.

De l'obſcurité de l'eſcripture contre Caſſegrain. Chap. 8.

1

L'eſcripture bien que claire de ſa nature n'eſt entendue de chaſcun.

2

L'obſcurité des eſcriptures aux Peres des ſix premiers aages.

3

L'eſcripture ſe laiſſe manier à chaſcũ mais non entendre.

4

L'eſcripture ne ſe comprend toute en ceſte vie.

5

Les choſes requiſes aux medecins corporels & ſpirituels

6

Le ſecret & la prepa-

paration necessaire à la science. 7

Les choses saincte ne se donnent indifferemment. 8

Misere de certaines personnes. 9

Pourquoy tant d'artisans se pendent. 10

Les hommes sensuels ineptes à la foy. 11

Obscurité des liures, mots & Styles de l'escripture 12

Poesies de la Bible & autres sciences incognues comme rethorique. &c. 13

Points de la foy obscurs en l'escripture 14

Points de la iustification tres difficiles, 15

Diuision des pretendus reformez aux interpretations 16

L'Eglise seule est la vraye interprete.

Vous ne faictes que proteſter qu'il n'eſt pas neceſſaire d'accorder toutes les apparentes diſſonances de l'eſcripture ſaincte contre voz premiers aduis, qui pourtoient que l'eſcripture en gros, & en toutes ſes parties luit de ſa lumiere. Vous attachiez à chaſque liure vne chandelle, à chaſque chapitre vne eſtoile, à chaſque verſet vn l'amperon, il n'y auoit mot à voſtre dire qui n'euſt ſon eſtincelle

celle. Voila vne fort estrãge contradictiõ, que l'experiẽce a cõfirmee ez deux dernieres propositiõs du seiour en Egypte, & de la genealogie de nostre Redẽpteur, desquelles quelque clarté brillãte que vous nous anõnciez vous ne vous estes peu descharpir. L'Escriptu re est biẽ de ce qu'Aristote appelle [1] σαφέστερα τῇ φύσει elle est en soy, & selon sa nature autãt accompagnee de facilité, comme il luy est de besoing, & aux hommes encor, mais quand Cassegrain, & les autres ministres la font de ceux, que le mesme Philosophe appelle γνωριμώτερα ἡμῖν cognuë à chascun, & perceptible au commun: il nous forcent de cõclure l'vn des deux, ou qu'ils sont tous touchez d'aueuglement, ou qu'ils sont venus pour dementir tout ce qui iusques à present a esté tenu pour veritable par tous les saincts. Au premier siecle S. Pierre [2] la trouue obscure, Au second S. Irenee asseure que ceste vie est courte pour l'entendre. Au troisiesme Origene, & Tertullian la trouuent estrangement difficile. Au quatriesme sainct Ambroise l'appelle vne mer. Au cinquiesme S. Iean Chrisostome l'appelle vn tresor caché fort profondement. Au sixiesme S. Gregoire prouue qu'il est necessaire qu'elle soit obscure. Si me semble il que des Peres comme plus proches de l'aage qui a porté au monde Iesus-Christ, la debuoient aussi bien entẽdre que Cassegrain, qui se confessera tousiours inferieur en sçauoir,

1. Phil. c. 1

1 *L'escripture biẽ que claire de sa nature n'est entẽdue de chascun.*

2 *L'Obscurité des escriptures aux peres des six premiers aages.*

Ir. li. 2. c. 7.
Orig. li. 7. contra Celsum.
Tertull. lib. 4. cõ. marc.
Amb. ep. 44.
Chrisc. ho 40. in Io.

sçauoir, authorité, saincteté, au dessusdits, il ne fera difficulté d'asseurer qu'ils auoyét l'escripture plus nette que nous n'auons. L'escripture est vn glaiue delphique trenchant de deux costez, c'est comme vn cothurne,[3] c'est la mesme patience, chacun la tire à ses inuentions, ieunes & vieux la manient : mais Dieu sçait en quelle maniere, puis que sainct Augustin plaint l'abregement de ses iours, despuis l'enfance iusqu'à la fosse incapables d'y paruenir, quelle diligence qu'il y mist. La populace des Iuifs n'estoit admise en la Caballe. Dauid implore souuent l'esclaircissement des escriptures, ores que des Prophetes il soit le plus clair-voyant. Les Apostres n'ont esté du premier coup assez forts pour soustenir les secrets q̃ Iesus Christ auoit à leur cõmuniquer. L'Eunuque de la Roine des Abissins nyvoyoit gouste, encores qu'il la fueilleta t. S. Paul ne parloit de la sapiẽce, ceſt à dire des points les plus hauts, que deuãt les parfaits. De là vient qu'il fait distinctiõ de la viande de laict pour les apprentifs, & de la solide pour les plus exercitez. Nostre Seigneur mesme ne nous enuoye pas lire simplement, mais rechercher, & foüiller les escriptures sainctes, comme l'entend sainct Iean Chrisostome. Ie ne sçay si les Cherubins, & Seraphins la comprennent en tout & par tout.[4] Auquel propos dit sainct Irenée que Dieu enseigne tousiours, à ce que l'on apprenne tousiours. A la verité l'escri-

3 *L'escripture se laisse manier à chascun mais non entẽdre.* Hier. ep. ad Paul. Ep. 3. Psal. 118

Act. 8.

1. Cor. 2. 1. Cor. 3. Heb. 5. Ioan. 5. Ib. Ib.

4 *L'escripture ne se cõprẽd toute en ceste vie.*

pture saincte retient ie ne sçay quoy de l'incomprehensibilité de son origine,& non seulement n'est compriſe d'vn seul, mais tout l'Egliſe ensemble tire peine de la comprẽdre: comment est-ce donc que des petits galants parmy ces sectaires en escriuẽt à toutes mains, la tournent au vent de leurs pensées, l'anatomisent,& deschiquetent à plaisir? dont l'abus en est venu tel, que contre tout droit ils pretendent qu'egallement ils l'apprehendent, comme si les temperaments & complexions n'estoyent aussi diuerses, que sont les personnes, qui les rendent plus ou moins sortables à comprendre nommément les escriptures sainctes, qui sont d'vn stile obscur, ainsi que les saincts Peres ont noté,& qui passent auec vne admirable briefueté des points principaux, ainsi que sainct Augustin nous recite, de sorte que les esprits nourris à l'atellier, sont trop materiels & obtus, pour percer l'intelligence des escrits diuins. 5 Si Galien requiert tant de particularitez à vn medecin corporel, qui s'embesongne à la descouuerte de la nature, sans aucune doutance pour auoir l'ouuerture des sainctes escriptures, il est à estimer qu'il y faut du temps, de l'estude, de la deuotion & inspiration: c'est d'abondant outre la coustume de toutes natiõs, & la raison naturelle de confondre les choses venerables auec les viles, & abiectes, d'estuyer l'or de ceste parole en vaisseaux fragiles,& contemptibles,

De fide & opere c.9.& ep. 219.

Lib.q^d opt.me. sit phil.

Les choses requises aux medecins corporels & spirituels.

ptibles, admettre subtils & grossieres à vne mesme eschole. Certes tout ainsi que les peintres qui dorent le fer le chargent premierement d'vne autre couleur, pour le preparer: & comme les teinturiers teignent les draps de plusieurs couleurs, auant que de les teindre d'vne exquise: de mesmes auant que d'enfoncer dans l'interpretation des escriptures, il faut estre preparé autrement que d'vne foy presoptiue.[6] La porte de l'Academe estoit fermée aux ignorans de la geometrie, celle de Pytagore ne s'ouuroit que par l'Arithmetique, leschole des Egyptiens auoit au portail des sphynx pour monstrer qu'elle n'estoit accessible qu'aux Oedipes hors du lycée, la doctrine d'Aristote estoit tenebreuse. Democrite fuyoit le peuple pour philosopher, comme escrit Hyppocrates, nos Bardes & Druides, nos Sarronides, & Semnothées se retiroyent és forests, les Stoiciens auoyent leurs portiques à part, les Epicureens leurs iardins. Et pour lire, interpreter, ouurir les escriptures qui sont les plus riches threfors du monde, ou toute la philosophie, la sapiéce & ce qu'en vain ces anciens ont desiré, demeure enclos; la planche sera faicte à toutes sortes desprits & de sexes, contre l'arrest de Iesus Christ, qui deffend de bailler le sainct[7] aux chiens, les perles aux pourceaux, & qui iuge la multitude indigne d'entendre les mysteres, qu'il vouluſt seulement communiquer à ses Apostres,

6 *Le secret & la preparation necessaires à la science.*

7 Matth. 7. Luc. 8. *Les choses saintes ne doiuent estre données indifferemment.*

donnant par là assez à entendre que tous les pretendus reformez se trompent, qui tendét cõmun ce qui doit estre desparty par discretion. Ce ioyau de nostre bon-heur au son duquel les Diables fremissent, les Orateurs perdent la voix, les Philosophes la raison, les Anges mesmes tremblent; ne doit estre abandonné aux yeux, aux langues, passiõs, & testes ceruellées des valets, des chambrieres, & hõmes qui la corrompent & infectent (si son incorruptible verité pouuoit encourir dommage de leur part.) Vne chose si precieuse doit estre conseruée precieusement, maniée nettement, conceuë humblement. Mais combien d'hommes y a il qui ne la peuuent toucher sans sacrilege, lire sans auertin, interpreter sans blasphemes? [8] Combien se trouuent d'hommes dont la capacité n'est que bestiale? Il y en a de si tardif & oublieux, qu'ils ne peurent iamais apprẽdre les lettres dit sainct Augustin. Il y en a qui s'esiouyssent en mal faisant selon le sage, qui ressemblent aux chenilles lesquelles cõuertissent le suc des fleurs les plus souefues, en venin: & tournent ce qui est de serieux en risée. Singulierement le mecanique & autre de la lie du peuple à cela que si nature ou l'art luy donne quelque viuacité ou inuention extraordinaire il s'en ergotte, & paonne desmesurément, pense que toute chose luy soit possible: [9] pour vn peu de paroles qu'il aura compris à la Bible, de trauers

8 *Misere de certaines personnes.* Ep. 28. ad Hieron. Prou. 2.

9 *Pourquoy tãt d'artisans sont de la pretendue religion.*

trauers s'eſtimera digne d'eſtre gradué, tirera de là des concluſions chauſſées à ſon point. Dela vient à mon aduis que ceux qui exercent les arts vn peu plus liberaux, ſe perdent au gouffre de ceſte ambition: comme peintres, graueurs, ſculpteurs, orfeures, horologiers, imagers, imprimeurs, parmy leſquels il y a des gens de bien, & en cognois des Catholiques treſfermes, qui quittent leur particuliere fantaſie pour s'humilier ſous le iugement de l'Egliſe, mais auſſi il y en a d'enfarinez, & gangrenez, qui pour iuger ce qui n'eſtoit licite, les ôt embu des doctrines illicites; n'ont eſté enſeignez que le raiſonnement, les imaginations, & penſemens humains, doiuẽt ſe taire, quand Dieu, & l'Egliſe parlent.[10] Ce n'eſt par les ſens, mais par l'eſprit qu'il faut ſe conduire, & non par l'eſprit preſomptif, ains par celuy de l'Egliſe. Es hommes charnels dit ſainct Auguſtin, il ny a point d'autre regle pour comprendre, ſinon ce que leurs yeux leur font apprendre. La lecture des ſainctes lettres peut ſcandaliſer les imbecilles, cõme le 25. chapitre de l'Eccleſiaſtique, ou il eſt parlé de la malice des femmes, ſcandaliza vne femme Angloiſe, qui ſe leua diſant: vous appellez cela parole de Dieu, c'eſt pluſtoſt la parole du Diable. Combien d'anciens & modernes prenant cruement la lettre, ſe ſont trompez,[11] que cognoiſſent-ils en Eſaye, en Hieremie, en Ezechiel, en Daniel? Que per-

10 *Les hommes ſenſuels inepte à la foy.* Ser. 147.

11 *Obſcuritez des liures mots & ſtiles de l'eſcripture.*

çoiuent-ils au cantique des cãtiques, en Exode, au liure des Nombres, au Leuitique ? Cõbien y a il de mots que plusieurs qui se pensent doctes n'ouyrent iamais? cõbien de subiects superieurs à toute cõception humaine? combien de figures, de paraboles, d'allegories, d'anagogies, de visions, similitudes & formules abstruses & incognues? combien d'histoires, de calculs, & de lieux en exterieur inapointables, de contradictions apparentes, de contrarietez probables de propottions vray semblables? ores que l'escripture saincte en la verité & pureté, soit incompatible de repugnance. Que s'auance quelqu'vn non seulement du milieu du peuple, mais des plus hardis qui saisi d'vn diuin enthusiasme, nous rameine les nombres, les mesures, les pieds, le chant & concert des carmes[12] de Iob, Dauid, Salomon, d'Esaie? Qu'vn Orateur nous exprime l'artifice & moüelle des predications de Iesus Christ, des persuasions des Apostres, & l'Emphase de la parole de Dieu; quel Dialecticien deduira les definitions, resoudra les argumentations, repartira les discours, dissoudra les nœuds enigmatiques de la Bible? Quel physicien rapportera comment les sacrifices, le tabernacle, le tẽple, les vaisseaux, ornemẽts, vtensiles, ceremonies de la vieille loy symbolisent à la nature, comme elles font representation du monde qui l'outrepasse, les amours celestes, & les beautez diuines de l'espoux, &

12. *Poesie de la Bible & autres sciẽces incognues cõme rethorique.*

de

de l'espouse aux cantiques des cantiques sont couuertes du manteau de diuers corps naturels. Mais qui est du vulgaire qui en recognoisse la raison? Salomõ & le fils de Syrach, ont-ils pas conclu dans leurs liures tout ce q̃ les Ethiques & Gnomiques ont dit de sententieux & de moral? Qu'ont de pair les republiques Athenienne, Lacedemoniẽne, toutes celles que ramentoit Aristote en ses politiques, celle de Platon auec la synagogue ancienne, ou auec la Hierarchie Euangelique? Quãd Pythagore saillitoit de terre, ou comme vn autre Euphorbe reuiuroit parmy nous il verroit les raisons, proportions, & ressorts de ses nõbres, se desbander à l'obiect de ceux que Dieu a choisis a particuliers effects. Archimedes seroit plus rauy à la contemplation de l'arche de Noe, & des fabriques ineffables d'Ezechiel & de sainct Iean, qu'il n'estoit à la prise de Syracuse: Il n'est Orphée, Amphion, ny Arion, qui restablist ces beaux instrumẽts de Dauid, dont le nom resonne seulement en nos oreilles, la figure est esuanouye, & l'vsage perdu. Le voyage des nauires de Salomon, le despartement de la terre en 72 regions, & le Paradis terrestre feroit rauir mille ans les Geographes & Hydrographes, comme l'arrest solaire du temps de Iosué, la retrogradatiõ du regne d'Ezechias, l'estoille des Mages, & l'eclypse de la passion arrestent court la contemplation astronomique; & les aages pre-

miers la medicale, il y a mille autres Oceans, ou il ny a riue ny fonds. Toutesfois il n'eſt galefretier, il n'eſt reuendeuſe de la ſecte nouuelle, qui ne s'y jette à corps perdu. Que ſi Caſſegrain me preuient & dit que chaſcun y lit & entend ce qui luy eſt neceſſaire pour eſtre ſauué, ie l'attendois là. Qu'il me diſe donc, ſi pour eſtre ſauué il ne faut pas croire la ſacre-ſaincte Trinité, qu'il y a trois perſonnes & vn ſeul Dieu, que le fils eſt conſubſtantiel au Pere. Qui eſt du peuple qui remarquera cela par l'eſcripture, puis qu'il à eſté incognu par la pluſpart des Chreſtiens pendant l'Arianiſme? remarquera-il que le ſainct Eſprit eſt conſubſtantiel auec le Pere, & le fils, qu'il procede du Pere & du fils? ce que l'Egliſe Grecque à nié deſpuis ſix cents ans. Sainct Auguſtin trouue le premier chapitre de Geneſe, le Prophete Ioel vn paſſage de la premiere aux Corinthiens tres-difficilles: ſainct Hieroſme ſe trouue en peine pour entendre le ſeptieſme chapitre de l'epiſtre aux Romains, voire toute l'epiſtre entiere. Et des menus eſtaffiers, des ſaffrettes qui n'ont rien de doux que le babil, nous eſpuiſeront ces gouffres de difficultez! Parce que ſainct Paul s'addreſſoit aux Romains Payés de frais conuertis, qui faiſoyent cas eſtrange des moralitez, & ciuilitez du monde & logeoient le bien de l'eſprit à l'ombre de vertu: Il extolle la foy per deſſus les

13 *Points de la foy obſcurs en l'eſcripture.*

Aug. cõf. lib. 14. lib. 18. ca. 30. de ciui. Dei de fide & oper. ca. 15. & 16. Epiſt. ad Hedeb. Ep. ad Algas.

14 *Point de la iuſtification tresdifficile.*

œuures,

œuures, leſquelles n'apportét rien à la iuſtification, entant qu'elles ſont payennes, & precedent la foy, laquelle eſt la premiere racine de la iuſtification, qui n'empeſche d'eſtre ſur acrue, afin que celuy qui eſt iuſte ſoit d'abõdant iuſtifié, comme parle S. Iean, & que la foy opere par charité, comme veult S. Paul, & par bonnes œuures, comme le commandent S. Pierre, S. Iacques & toute l'Eſcripture; ce que n'eſtant compris par les pretendus reformez, ils ſe sõt laiſſé perdre par leurs premiers miniſtres apoſtats bien aiſes de rayer du compte de leurs actiõs tous ieuſnes, oraiſons, penitence, & auſterité. Les auditeurs de meſmes affriandez de ceſte liberté, ont receu comme vn roſee du ciel ceſte doctrine peſtilente, qui en enfilãt des perles les faict ſaincts en ce mõde, & enluminez pour diſſiper tous les nuages de l'eſcripture, en laquelle pour nous remettre en train ie voudrois qu'ils me mõſtraſſent l'inſtitution, les formes, & matieres des Sacremens, & que ceſte foule menue me peut diſcerner les liures canoniques, & tous les points controuerſez. A les entendre, l'Eſprit de Dieu ne manque de leur chucheter à l'oreille toutes les reſolutions, & explications du texte ſainct. A la mienne volonté qu'on priſt vingt, ou trente de ces pretendus reformez, & comme on dit qu'auoient les 72. interpretes, que chaſcun euſt ſa Bible de laquelle il rendit compte ſeulement es points de

Apoc. 22. Gal. 5. 2. pet. 2. Iac. 2.

15 *Diuiſion des pretendus reformez auxinterpretatiõs*

Salut, & vint à interpreter les passages qui luy sembloient à propos. Si iamais on vit cõtradictions, Chimeres, diuisiõs on les verroit en leur sens prodigieux difformes & dissonants en tout & par tout. Et puis dites que l'Esprit de Dieu en seroit autheur. A autant de telles gens qui me sont venus parler i'ay trouué vne mesme outrecuidance d'intellect, & production du sens des escriptures, mais leurs interpretatiõs estoiẽt plus bigearres que le temps, plus contraires que les elemens, plus partialisees que leurs testes mesmes, veu qu'en vn mesme discours ils ondoyent, & muent à tout propos, chascun d'eux est Docteur, & douteux tout ensemble. Cela est ordinaire aux Lutheriẽs, Caluinistes, Anabaptistes, & autres qui tournent les escriptures autour du pole de leurs affections, s'attachans à leur propre sens, comme vne esponge fait à vn rochet. Si on les iette à l'antiquité ils disẽt que tous les Peres ont erré, ce qui est necessaire, puis que iamais ils n'ont voulu s'arrester à vn seul moings à plusieurs, & nullement à tous. Mais qui est plus à croire ou ces saints qui ont beu à la fontaine, ou ceux cy qui les reprennent? Caluin est-il plus irreprehensible qu'eux? S'il est reprochable à qui adherent-ils? s'ils disent qu'ils se tiẽnent à la saincte Escripture, c'est le mesme ieu: qui l'interpretera sans erreur puisque chasque particulier peut mãquer & ne pouuãt exempter

les

les autres de faute, ny eux mesmes. De la viét qu'ou il est impossible de bien interpreter les escriptures, ou il faut auoir recours à la saincte Eglise, & nõ autre (15 puis qu'il ne nous paroist autrement) que l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, laquelle est seule, & vraye interprete des escriptures & non vn indiuidu qui meurt en parlant & ne sçait que ce que l'Eglise luy a appris.

15 *l'Eglise seule est le vraye interprete.*

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

LA TROISIESME PARTIE DE LA CONFERENCE & disputte entre F. F. Humblot Minime & le Ministre Cassegrain.

PREFACE.

CESTE troisiesme partie est toute scholastique, & se fust estendue iusques à la derniere victoire si Cassegrain eust voulu. Car mon dessein estoit de presenter à Cassegrain pour l'aneantissement de sa these quinze passages de l'escripture saincte formels & contradictoires à son assertion, plus de 20. autres fauorables à la tradition, & puis des raisons solides, & theologiques. Ce qu'a finement gauchi le Ministre par vne retraitte coüarde, & ignominieuse. Il n'a sousteu qu'vne raison, & le quart d'vne autre fondée sur le 20. de S. Iean, sur lequel agissant scholastiquemẽt & comme Cassegrain vouloit analytiquemẽt, n'enten

n'entendant ou le menoit mon argument, il s'est esuertué d'embroüiller, & obscurcir la force, par vn amas d'neptes,& plusque barbaresques distinctions. Dequoy i'aduise le lecteur afin qu'il ne se laisse surprẽdre à la vanité de cet Idiot, & qu'il prenne la peine de lire tous le aduertissements que ie luy donne, & la poursuitte de la raison qui mit en fuitte ce Rodomont, qui sembloit vouloir humer toutes les estoilles d'vne gorgée, qui pensoit ses theses estre acerées,& plus impenetrables qu'vn enclume, bien qu'au premier coup de marteau,la premiere s'en alloit en pieces,s'il ne se fut sauué grande erre au Põt de Veyle, non sans auoir donné à cognoistre au monde qu'il estoit vn vray charlatan,qu'il en vouloit conter, mais que ses denrées n'estoient de mise

Si la parole non escripte, est plus recepuable que l'escripte. Chap. 1.

LE MINIME

De ce qui est plus antique, authentique, & parfaict se doit tirer plustost la cognoissance necessaire à Salut, que de ce qui l'est moings: la parole non escripte est plus antique,authentique, & parfaicte que l'escripte: Donc de la parole non escripte se doit plustost tirer la cognoissance necessaire à Salut que de l'escripte.

LE

LE MINISTRE.

Ie diſtingue la mineure : il ya double parole nõ eſcripte l'vne qui a depuis eſté redigée par eſcript, & l'autre qui ne la point encor eſté, comme pretendent les Docteurs de l'Egliſe Romaine, pour le regard des choſes neceſſaires à ſalut. De maniere que l'vne eſt vraye parole, & l'autre n'eſt ainſi que par homonymie. La premiere à eſté iadis publiée de viue voix, & maintenant eſt contenue és eſcriptures ſainctes, & partant c'eſt vne meſme en eſſence.

LE MINIME.

Si l'eſcripture eſt meſme en tout & par tout que la parole non eſcripte, elle ſeroit d'auſſi grande eſtenduë, & auſſi peu inuariable, Mais l'eſcripture n'eſt de telle eſtenduë que la parole, & n'eſt pas tant inuariable: Donc elle n'eſt pas meſme en tout & par tout.

LE MINISTRE.

Ie diſtingue la maieure: elle eſt auſſi inuariable pour le regard de l'eſſence & contient autant.

LE MINIME.

Si l'eſcripture ſaincte, ou le verbe eſcript contiét autant & eſt de meſme incorruption que la parole non eſcripte, il s'enſuit que tout ce qui a eſté reuelé ſe trouuera par eſcript, & que le texte eſcript eſt auſſi pur que quand le S. Eſprit a parlé par la bouche des Patriarches, Prophetes, Apoſtres &c. Mais ny tout ce qui a eſté reuelé n'eſt enregiſtré, ny le texte n'eſt ſi pur que la parole inſpirée, ou preſch ée

chée: Donc l'escripture ne contient autant, & n'est tant inuariable que la parole non escripte.

LE MINISTRE.

Ie distingue la maieure il y a vne parole necessaire & non necessaire à salut. Nous parlons icy de la parole necessaire à salut qui est toute contenue en l'escripture & immuable quãt a l'essence.

LE MINIME.

Tout liure sacré dicté par le S. Esprit est necessaire à Salut, les liures de Nathã & de Gaad au premier des Paraypomenõ chapitre dernier, les liures d'Ahias 2. Paralip. chap 9. l'epistre de S. Paul. aux Laodiceens Colos. 3. estoient liures sacrés Donc necessaires à Salut. Or est-il qu'ils ne restent plus: Donc tout ce qui est necessaire à Salut n'est pas en la saincte escripture.

LE MINISTRE.

Ie nie la maieure & dis qu'encores qu'on accorde que ces liures là ayent esté necessaires à Salut quãd ils ont esté escripts, & autãt qu'ils ont esté cõserués, il ne s'ensuyt pas qu'ils le soyent maintenãt: car Dieu a pourueu à ceste necessité par d'autres moyens.

LE MINIME.

S'il y a d'autres moyens il vous les falloit prouuer par passages expres de la saincte escripture, & manifester quant & quant la determination du nombre des liures sacrez qui ne se sçait que par tradition, ou selon vous par

par inſpiration particuliere & non par le texte eſcript. Si eſt-ce vn point de la foy que ceſte determinat-6, laquelle ne pouuãt eſtre auerée par l'eſcripture il demeure impoſſible que l'eſcripture contienne tout ce qui eſt neceſſaire à l'homme de ſçauoir pour eſtre ſauué.

LE MINISTRE.

Ce Sorytes ne fait rien contre nous, & le contenu d'iceluy a eſté ſuffiſamment vuidé en la diſpute precedente auec le ſieur Anglois, où nous auons mõſtré que puis qu'elle a cebut de rendre l'hõme de Dieu parfaict & appareillé à toutes bõnes œuures, c'eſt à dire de garnir le miniſtre de l'Egliſe de tout ce qui eſt neceſſaire pour bien enſeigner, cõuaincre, inſtruire, & corriger eſtãt diuinement inſpirée & Dieu ne peut eſtre fruſtré de ſon but, il s'enſuit qu'elle eſt auſſi diuinemẽt conſeruée en ſa ſufiſance.

LE MINIME.

Mais il s'eſt perdu pluſieurs liures canoniques, & s'en peut encore perdre, Donc elle n'a pas eſté conſeruée toute, & la parole de Dieu eſt plus ample, que la parole eſcripte. Et quant à la variation, vous ne ſçauriez deffendre la pureté du texte hebraique comme vous auez confeſſé) vous n'oſeriez deffendre la pureté Grecque, vous auez nié la pureté de la traduction vulgaire. Du contraire ie m'offre d'expoſer à l'aſſiſtance l'impurité notoire de toutes voz Bibles Latines & Françoiſes ſoit des Lutheriens ſoit des Caluiniſtes, & ſuis preſt

preſt de le faire maintenant : Dont il s'enſuit que la parole de Dieu non eſcripte eſt plus pure que la voſtre eſcripte.

LE MINISTRE.

Ie reſpons que tout cela a eſté ſuffiſamment diſtingué par ce qui eſt auiourdhuy neceſſaire, & non neceſſaire, l'eſſence, & les accidents de la parole. Et quant à la Bible ſe ſont redictes deſia vuidées.

Ie ne me puis contenter de tant d'indoctes reſponces, *Ainſi lecteur voyez en l'abſurdité au diſcours enſuyuant:*

LE MINIME AV LECTEVR.

1

L'Euãgile eſt eſcrit bien tard, & caſuellement.

2

L'authorité, & dignite de l'egliſe plus grande que celle de l'eſcripture & en quoy.

3

Qu'il y a vne parole non eſcripte.

4

Que la parole non eſcripte eſt vraye parole.

5

Que tout ce qui a eſté preſché de neceſſaire à ſalut n'a eſté eſcrit.

6

L'Egliſe plus perdurable que l'eſcripture.

7

Les liures ſaincts qui ont eſté perdus de meſme authorité que ceux qui demeurẽt.

8

Eſchappatoires de Caſſegrain.

Mon premier argument touche au vif la theſe de Caſſegrain, mõſtrant la ſur-eminence de la parole non eſcripte par deſſus l'eſcripte. Premierement par l'antiquité, ce qui eſt indubitable : car au vieil teſtament, comme nous diſons allieurs, pluſieurs centaines d'ánées la caballe & traditiue a eſté en credit, & au nouueau les eſcriuains Apoſtoliques [1] ſe ſont biẽ tard aduiſés d'eſcripre. Encore toute l'eſcripture a eſté caſuellement entrepriſe pour des faicts particuliers, & à certains indiuidus. Pource qui eſt de l'authorité, ayant eſgard aux hommes elle eſt plus grande en l'Egliſe, qu'à l'eſcripture. [2] Car c'eſt elle qui la faict recepuoir pour ce qu'elle eſt, & qui decerne ſelon les occurrences ce qui eſt de beſoing aux fidelles, bien qu'il ne ſoit exprimé dans la Bible. Que s'il a eſté loiſible en tous aages aux Republiques de pouruoir à leur manutention, ou aux eſtranges euenements, par ſtatuts, loix, ou commandements inuiolables, il eſt plus neceſſaire qu'en la police hyerarchique, les decrets ſoyent permis. Et prenant les choſes en leur nature, comme

1 *L'euangile eſcrit biẽ tard, & caſuellement.*

2 *L'authorité & la dignité de l'Egliſe plus grande que celle de l'eſcripture en quoy.* Vinc. lyr. adu. hær.

ie ne

ie ne veux, & n'entends placer celle de l'Egliſe en ce qui eſt de ſa verité, ſur la verité de l'eſcripture bien entendue; auſſi ne croy-ie point que l'Egliſe ſoit moins veritable en ſa parole, que l'eſcripture en ſa lettre ſeule ſans autre mouuement; & pour ce qui eſt de la maieſté, elle à des admirables prerogatiues. Quant à la perfection, ſans doubte l'Egliſe tient ce q̃ l'eſcripture encloſt, & plus encore: puis que l'eſcripture eſt inſuffiſante de ſoy: puis qu'elle ne peut ſe demõſtrer ſoymeſme: puis qu'elle à perdu tant de ſes liures canoniques, qu'elle s'altere auec le temps és caracteres, & mots variez, mutilez, mis à nonchaloir par l'infirmité des hommes. Et à contrefil l'Egliſe ſurcroiſt tous les iours. La reſponce premiere de Caſſegrain potte, que nous pretendons vne parole non eſcripte, pource qui eſt des choſes neceſſaires; comme ſi c'eſtoit pretendre mal a propos, croire tout ce que l'antiquité, voire ce que le S. Eſprit nous a enſeigné; Eſt-ce pretendre de croire auec Abraham, Iſaac & Iacob, que ſans eſcripture on peut eſtre ſauué? Eſt-ce pretendre qu'il y ait vne parole non eſcripte, puis que iamais les Apoſtres n'ont penſé rien moins que d'eſcrire, comme dit Euſebe? Eſt-ce pretendre ce que nous commande ſainct Paul, de nous ſouuenir de ce qui à eſté eſcrit, & non eſcrit, ou dit de bouche? En vn mot, ce que le gros & le menu de l'eſcripture nous

3 *Qu'il y a vne parole non eſcripte.* Baſ. deſp. 5. cap. 27.

2. Theſ. 2.

demonſtre, & ce que ie prouueray à Caſſegrain, au liure ſuiuant s'il en a deſir.

Horrible blaſpheme de Caſſegrain.

Il dit en apres en la meſme reſponce premiere que la parole de Dieu nõ eſcripte, n'eſt que parole de Dieu par homonymie, ou par equiuocque: c'eſt qu'elle n'eſt que parole de paille, en chiffre, & de vent, c'eſt vn beau rien entre deux plats.[4] Miniſtre malheureux; dõc tout ce qu'a dit Ieſus Chriſt, & le S. Eſprit enſeigné, qui n'eſt és eſcriptures, n'eſt pas parole de Dieu? En fin tout ce que l'eſcripture raconte auoir eſté dit, ou deuoir eſtre dit, & n'a eſté eſcrit, ſera dit Caſſegrain, ou parole du Diable, ou des hommes, ou des Anges, ou vne belle impoſture. Voila ou eſt reduit mon Miniſtre. La premiere eſcripture dit-il, à iadis eſté publiée de viue voix, & maintenant eſt cõtenue és eſcriptures ſainctes.[5] Mais ô groſſier & materiel eſprit de Miniſtre, ſi apres que l'eſcripture à eſté eſcripte, pluſieurs Apoſtres ont encore preſché, ou ſera ceſte parole? Quand eſt-ce que les Apoſtres ſe ſont aſſemblez pour arreſter que tout ce qu'on peut preſcher de neceſſaire à ſalut, eſt compris és eſcriptures? Et ſi la parole preſchée a depuis eſté contenue és eſcriptures, il s'enſuiura que l'eſcri

4 *Que la parole nõ eſcripte eſt vraye parole.*

5 *Que tout ce qui à eſté preſché de neceſſaire à ſalut n'a eſté eſcrit.*

l'eſcripture n'ait eſté accõplie deuant la charge & exercice de la predication Apoſtolique. Paſſons à la ſeconde reſpõnce de Caſſegrain: ie diſtingue dit il, elle eſt auſſi inuariable pour le regard de l'eſſence. Voila pertinammẽt diſtingué a cloche pied, & à vne iambe cõme on dit; mais il a ià eſte chaſtié de ceſte ignorance, venons a la verité. Si l'eſcripture eſt auſſi inuariable que la parole non eſcripte, il s'enſuiura qu'elle combat auec l'Egliſe de permanence & ſtabilité: [6] Or eſt il que l'Egliſe eſt eternelle, comme dit eſt, & l'eſcripture ſuiette à la plume, a la main, a la foibleſſe des hommes, deſchet en quelque choſe: elle n'eſt donc entant qu'eſcripture parangonnable à la durée de l'Egliſe, qui durera autant que ſon Roy. Si les premiers exemplaires de l'Euangile reſtoiẽt, comme on dit que l'original Latin de ſainct Marc, eſt au threſor de Veniſe, ou comme Politian eſcrit du droit, qui eſtoit en reſerue à Florence, il y auroit quelque argument; mais l'eſcripture eſt reduite au gré de l'imprimerie, pour ce qui eſt du caractere. Si l'eſcripture ſaincte eſtoit eternelle nous ioüirions des 3000. paraboles de Salomon, de ſes 5000. carmes, de ſes diſputes, & queſtions naturelles, des eſpeces, natures, & proprietez des plantes, animaux reptiles, poiſſons, &c. deſquelles les Grecs ont fait leur prouffit comme eſcrit Cedrenus. Les deſcriptions du temple reduites en liures parti-

6 *L'Egliſe plus perdurable que l'eſcripture.*

Pſal. 2.

3. Reg. 4.

In cõp. Hiſt.

culiers tant par Dauid premieremẽt, que puis apres par Salomon, eſtant perdues, & autres liures ſaincts donnent à cognoiſtre que l'eſcripture n'eſt pas perpetuelle en tout & partout, comme l'Egliſe. En la troiſieſme reſponce il dit que la parole neceſſaire eſt immuable en l'eſcripture ſaincte. Si cela eſt ainſi Caſſegrain eſt perdu: car s'il à ſouſtenu que le verſet 20. de ſainct Luc 22. eſtoit muable, il doit confeſſer que toutes les verſiõs des pretendus reformez ne valent rien, ce qui eſt veritable, ioint qu'on à long temps douté du dernier chapitre de ſainct Marc & autres. En ſa quatrieſme reſponce apres auoir blaſphemé, il s'accorde que les liures d'Ahias, de Gad, de Nathan, de S. Paul & autres qui ont eſté perdus, eſtoyent en leur viuant, comme on dit, neceſſaires à ſalut: mais maintenant ils ne le ſont plus. Car Dieu dit-il, y a pourueu.

Hierã. 2. in pel.

7. S'ils eſtoyent neceſſaires à ſalut, ils eſtoyent ſelon Caſſegrain, de meſme predicament que ceux qui nous reſtent: Tout ainſi donc que ceux-la ont eſté perdus, ceux-cy le peuuent eſtre: Et ſi cela aduenoit, ils ne ſeroyent plus neceſſaires ſelon Caſſegrain, parce que Dieu y auroit pourueu. Comment cela? eſte-vous conſeiller de Dieu? Cõptez nous les moyens de ceſte preuoyance, maniez ous comme il vous plaira, & vous trouuerez que ce ſera l'Egliſe inſpirée de Dieu, qui eſt le vray moyẽ d'y pouruoir aduenant ceſte perte, & pendant

7 *Liures ſaincts qui ont eſté perdus de meſme authorité que ceux qui reſtent.*

leur

leur integrité, c'eſt par elle que Dieu nous enuoye ſa volonté & l'interpretation de l'eſcripture. Se voyant preſſé il quitte le ieu, & dit cela auoir eſté vuidé en la diſpute, auec le P. Iean François. Voicy ſon argument: L'eſcripture dit-il, rend l'homme parfait: Donc Dieu la conſeruera touſiours. Où eſt-ce qu'il à leu que l'eſcripture rend l'homme parfait? Au paſſage ſur lequel il bat, il eſt bien dit qu'elle eſt vtile à pluſieurs choſes pour faire l'hõme accomply, non que ſeule elle ſuffiſe, mais elle eſt proffitable à y apporter ce qui ſera de ſoy. S'enſuit-il par la que iamais l'eſcripture ne perira? & que tout ce qui eſt vtile eſt imperiſſable? [8] Quant à la diſpute ou il dit auoir vuidé ce point, il n'en a tant dit que maintenant, ains ſuiuant ſa couſtume quand il n'en peut plus, il dit que cela eſt reſolu & vuidé, bien qu'il n'en ait ſalué le ſueil. Au reſte ce paſſage ayant cy deſſus eſté contreroolé, ie ne diray rien plus, ſinon qu'il appelle mon argument Sorytes à credit, ſans entendre que ceſt: les Rhetoriciens le ſouffleteroyent s'il auoit dit cela en leurs eſcholes. A mõ argumẽt dernier il n'a repliqué vn mot, fors ce qu'il auoit reſpondu, & que quant à la deffence des originaux c'eſtoyent redittes: c'eſt à dire qu'il ne vouloit defendre Hebrieu ny Grec, Latin ny François: & toutesfois il nous fait l'eſcripture tres que ſuffiſante, & capable de rendre l'hõme parfaict; la regle donc manque en luy,

8 *Eſchappatoires de Caſſegrain*

puis qu'il ne peut attaindre à ceſte perfectiõ par ſon entre-moyen. Et puis que la premiere perfection ſelon luy, eſt de cognoiſtre que les eſcriptures ſont ſainctes, & qui ſont les liures canoniques, pour rompre le col à telle inquiſition, pourquoy eſt-ce qu'il dit que la diſpute à eſté ia vuidée? Quant à la ſuffiſance de l'eſcripture, ie pourſuiuis contre-fondé ſur vne raiſon inſoluble, à ſçauoir qu'il y reſtoit des traditions neceſſaires à ſalut. Ce que i'entrepris de luy monſtrer par pluſieurs endroits notables & expres de l'eſcripture. Le premier qui me vint au deuant, fut celuy de ſainct Iean vingtieſme, auquel l'Apoſtre comparant la parole eſcripte auec la non eſcripte, conclud qu'il n'y à aucune comparaiſon, & que ce monde ne comprendroit ce qui en pourroit eſtre mis par eſcrit. Toutesfois quãd ce paſſage fut cotté & tracé par ſainct Iean, l'eſcripture eſtoit au point de ſon dernier accompliſſement, parquoy il excluoit tous les autres liures, comme inſuffiſants à tout contenir. Voicy mon argument.

Qu'il y a des traditions neceſſaires en l'Egliſe. Chap. 2.

LE MINIME.

Si tout ce qui eſt neceſſaire à Salut n'eſt pas eſcript en la Bible, il reſte tradition neceſ-

ſaire

faire hors de l'escripture, Or est-il que tout n'est pas escript, attendu que S. Iean au dernier chap. de son Euangile nous aduertit que Iesus Christ a faict beaucoup d'autres choses, lesquelles s'il failloit d'escripre par le menu, tout le monde ne contiendroit les liures qu'on en pourroit escripre. *Donc*

Il reste tradition necessaire.

LE MINISTRE.

Ie nie la maieure.

LE MINIME.

Ie prouue la maieure. Quād tout ce qui est de salut n'est escrit, il reste quelque chose qui n'est pas en l'escripture saincte, Or ce qui est tel, est tradition necessaire: Dōc quād tout n'est pas escript: reste tradition necessaire.

LE MINISTRE.

Ie nie la maieure.

LE MINIME AV LECTEVR.

1

La voix & L'escripture est vne mesme chose selon Cassegrain.

2

Cassegrain reduit en estranges accessoires.

3

Negation extrauagante de Cassegrain.

4

Cassegrain se faschede la dispute.

5

Cassegrain dementy publiquement par

les ſiens.

6

Caſſegrain requiert que la forme de la diſpute fuſt changee.

7

La diſpute conciſe eſt la meilleure.

8

La demãde de Caſſegrain eſt extraordinaire.

Caſſegrain ià confus par pluſieurs fois ainſi comme vn qui bronche à tous heurts,& ſe laiſſe tumber à tous coups, par ceſte diſpute de la ſuffiſance des eſcriptures fut tranſporté ſi fort dez la belle entrée qu'il nia ce que le plus lourd pautonnier des montagnes ne feroit

Voicy ma premiere propoſition, *Si tout (cela s'entend ce qui eſt neceſſaire à Salut) n'eſt contenu en la Bible, il reſte tradition neceſſaire.*

Caſſegrain ayant nié ceſte propoſition s'eſt miſerablement meſconté. Car de ceſte negation il s'enſuit premierement que la traditiõ ſera dans l'eſcripture s'il n'y reſte quelque traditiõ, tout n'eſtant contenu en icelle. Cela eſtant admis, on pourſuiura que la parole nõ eſcripte ſera eſcripte. La voix & l'eſcripture ſeront vne meſme choſe. Qui pourroit perſuader celà au monde? c'eſt vn merueilleux expediẽt de reſtablir tout ce qui eſt cõtrouerſé,& plus beau que celuy du feu Miniſtre de Serres. Mais pour ſe laiſſer perſuader que la tradi-

1 *La voix & l'eſcripture eſt vne meſme choſe ſelon caſſegrain.*

tradition fust escripture, il fauldroit estre enchanté, ou insensé: toutesfois Cassegrain qui ameine tousiours en ses responces quelques documents nouueaux, le veult, & l'entend ainsi: Asçauoir que la tradition est la parole de Dieu escripte, que la viue voix & l'escripture ne sõt qu'vn. Car quãd il nie que tout n'estãt cõtenu en l'escripture il reste tradition, il nie que ce qui est necessaire à salut hors de l'escripture soit tradition, que sera ce donc? Voicy comme ie le trousse.

Victoire sur Cassegrain.

Ce qui est necessaire à salut hors du clos de l'escripture saincte, est ou tradition ou escripture saincte.

Or ce n'est point tradition selon Cassegrain: Dõc

Ce qui est necessaire à salut hors du clos de l'escripture saincte est escripture saincte.

Poursuite de la victoire.

Si ce qui est necessaire à salut hors du clos de l'escripture saincte, est escripture saincte, il s'ensuit que ce qui ne sera escripture, sera escripture.

Or selon Cassegrain ce qui est necessaire à salut hors du clos de l'escripture saincte est escripture saincte: Donc

Selon Cassegrain ce qui n'est escripture saincte, sera escripture saincte.

Conclusion contre Cassegrain.

Si ce qui n'est escripture saincte est escripture saincte, ce qui est blanc sera noir. [2] Ce qui est

2 *Cassegrain reduit en estranges accessoires.*

eſt bon ſera mauuais: ce qui n'eſt, ſera réellemẽt: ce qui eſt impoſſible, ſera facile : & alors que Caſſegrain n'entre iamais dans Geneue. Voila la philoſophie ruinée, la Theologie foulée, & tout l'vniuers reduict en vn dangereux tohu bohu, en vne hyle treſ-effroyable ; c'eſt vne vraye demonomanie.

Or ayant compaſſion de la pauureté de ſon eſprit le voyant aſſez troublé en ſa conſcience, & ſcience, de crainte qu'il n'allaſt du tout non à S. Mathurin, (car les Miniſtres ne ſuiuẽt pas ce pelerinage) mais nauigeaſt à celuy d'Anticyre. Ie ne voulu le moleſter mais eſtimant qu'il n'eſtoit à ſoymeſme, quãd il nia la maieure de mon ſyllogiſme, & qu'on s'endort par fois apres diſner. Ie variay les termes de ceſte maieure, & luy propoſay vn peu plus clairement en ceſte ſorte.

Quand tout n'eſt pas eſcript, indubitablement il reſte quelque choſe qui n'eſt pas en l'eſcripture.

Il n'y a homme qui ait deux dragmes d'vſage de raiſon qui ne ſouſtint que telle propoſition eſt ſi veritable, que le contraire d'icelle eſt vne pure folie ; l'oppoſition des deux parties eſt purement contradictoire, & ne ſe cõpatiſſent. 3 Neant moings Caſſegrain ſans frõt & ſans vergongne la nia tout à plat, & voulut que quand tout n'eſt pas eſcript, tout eſt eſcript: c'eſt à dire que la philoſophie de Caſſegrain eſt pleine de ces maximes, & corrobo-

3 *Negatiõ extrauagante de Caſſegrain.*

rée

rée des axiomes sẽblables à ceux cy: Quand on est hors de la maison on est dedans. Quãd on vit on ne vit point. & tous les autres susalleguez. I'auois autresfois admiré les paradoxes du Medecin Ioubert, & celuy d'Anaxagoras qui soustenoit que la nege estoit noire, celuy des Pyrrhoniens qui nioient toute science, celuy de Copernic qui des cieux en faict la terre, celuy de Polienus qui au dire de Ciceron a creu que toute la Geometrie estoit faulse: Mais c'est peu de chose au prix de l'opinion de Cassegrain, lequel se souciant peu des regles & fondements d'Aristote, sur la verité de deux contradictoires, heberge l'estre, & le non estre en mesme categorie. [4] L'ayãt vn peu mercurialisé de son inaduertence, il se passionna cholériquement, & a tout pied de mouches menaçoit de s'en aller, & quitter la dispute, ores qu on ne luy dit iamais pis que son nom, comme on dit, Si ce n'est, qu'il prenoit impatiemment la fraternelle correction quand il se fouruoyoit, & la charité quand on le redressoit. De là en auant il estoit si chatouilleux, & delicat, que ie luy en passois douze pour quinze afin que la dispute cõtinuast, & que le monde en eust edification. Que fist ce Ministre se voyant à demy estranglé des laqs, & garots qu'il s'estoit tordu luy mesme, & où il s'estoit enueloppé? En premier lieu cõme vous entẽdrez, il protesta que l'argumẽt auoit esté praõncé en autres termes qu'il n'auoit

4. accad.

4 *Cassegrain se fache de la dispute.*

n'auoit eſté eſcript. [5] Dequoy ſe voyant dé-
5 Caſſe grain de mẽty publique-ment par les ſiens.
menty par la bouche de cents perſonnes catholiques,meſme qu'vn des ſiens frãchemẽt cõfeſſa tout hault que l'argumẽt eſtoit le meſme,& que c'eſtoit le Miniſtre qui s'eſtoit laiſſé cheoir:Mais qu'eſtoit-il de beſoing de teſmoignage pour ceſte aſſeurance, puis qu'au ſyllogiſme precedẽt il auoit couru la meſme impertinence,& que ceſte ſeconde negation n'eſtoit qu'vne repetitiõ de la premiere ià refutée?[6] Ceſte inuentiõ ne pouuant le fauoriſer,il requiſt que la diſpute,& ſon ordre fuſſent changés, comme vous en lirez cy bas la requeſte. En la premiere diſpute qu'il eut,cõſiderãt que ce Miniſtre s'eſgaroit en lõgs diſcours inutils,& larrõs des meilleures heures, pour tãdis refroidir le feu de la raiſõ,& par ce relais l'eneruer,auſſi pour ſe donner temps de ruminer la ſolution. Quand il me toucha de l'accoſter,i'eſtablys la forme de la diſpute,& en pris le modelle és epiſtres, & cartels de Caſſegrain: A ſçauoir qu'elle ſeroit analytique,& cõciſe. Il fut arreſté que les ſyllogiſmes ſe propoſeroiẽt en Fãrçois:car ainſi le voulut il,eſtant plus libre en ſa langue, qu'en l'autre. Et puis le Miniſtre les ayant repris, & y ayãt reſpõdu,qu'on les eſcriroit en latin,ou en frãçois fidellement ſans addition,ny diminutiõ. Ce qui fuſt practiqué iuſques à maintenant, ſinõ que de reſumer,& redire les arguments le Miniſtre ne le peut vne ſeule fois pour la per-

6 Caſſegrain requiert q̃ la forme de la diſpute fuſt changee ores que fõdee ſur ſon epiſtre.

percluſion de ſa memoire.[7] Sans doubte qui veut auoir ſon homme il n'eſt que de diſputer en belle forme,& peu de paroles,car cõme les grãds perſonnages paroiſſent plus en trois mots, qu'vn ignorãt en trois volumes, auſſi la verité ſe deſcouure mieux quand la raiſon n'a que les os,que quand elle eſt reueſtue de fanfares.Bien que parfois,cõme quãd on entre en la poſitiue,on ne puiſſe tant ſe reſtraindre, qu'õ ne ſe iette de la ville au chãps: mais quand on a affaire auec vn homme, qui comme Caſſegrain n'a qu'vne vanité exãgue de paroles vous eſtes forcé de le ſuiure, & vous accommoder à la bigearrerie de ſon humeur,ceder vn œuf pour en auoir neuf, & de là vn bœuf. [8] Or contre la couſtume de toutes cõtentions ſcholaſtiques, & ores qu'il y euſt cinquante teſmoings verſez au ſubiect de la diſpute, toutesfois le Miniſtre requit qu'on eſcripuit premierement les arguments,comme ſi l'eſcripture debuoit accompagner l'agitation argumentatiue, ſi ce n'eſt parmy les Abderites,Beotiens,& autres peuples recognus d'vne ſubtilité palpale, où ſi l'entendemẽt de Caſſegrain ne pouuoit ſouſtenir,&ſa memoire retenir vn ſyllogiſme ſerré,à mon aduis il ne debuoit preſcrire le modelle de diſputer.

7 *La diſpute conciſe eſt la meilleure.*

8 *La demãde de Caſſegrain. eſt extraordinaire.*

Que par l'eſcripture ſaincte il eſt demonſtré que tout n'eſt eſcrit.Chap.3.

LE

LE MINISTRE.

I'ay requis qu'auant que de reſpondre aux arguments ils fuſſent premierement eſcrits, pour euiter fauſſeté, & proteſte qu'il s'eſt coulé autre forme que celle à laquelle on a reſpondu, & partant ie nie la mineure.

LE MINIME.

Ie reſpons que cela eſt vne pure impoſture, & toute l'aſſiſtance en ſoit teſmoin, fors voſtre propre ſecretaire, qui neantmoins à confeſſé que vous vous eſtes trompé par equiuocque. Et quant à voſtre demande la meſme aſſemblée, & voſtre meſme ſecretaire teſmoigneront, que c'eſt contre la conuenance, dont par enſemble nous auons eſté d'accord: A ſçauoir que premierement noſtre diſpute ſeroit Françoiſe, que i'argumeterois, & vous reſpondriez, & puis on redigeroit le tout par eſcrit, ſoit en Latin, ſoit en François. Neantmoins ie vous pardonne l'equiuocque, & permets que vous niez la mineure en laquelle vous demonſtrez voſtre inconſideration plus grande qu'auparauant, mais ie la preuue en ceſte ſorte. Ce qui eſt prouué neceſſaire par les eſcriptures n'eſtre eſcrit, eſt tradition neceſſaire, Or eſt-il prouué par la ſaincte eſcripture que tout n'y eſt pas eſcrit & contenu par le chapitre dernier de ſainct Iean: Donc il eſt prouué par l'eſcripture ſaincte qu'il y a tradition neceſſaire.

LE

LE MINISTRE.

Ie distingue la maieure : on peut entendre n'estre escrit en deux sortes, l'vne cõme nous le maintenons, l'autre comme l'entend l'Eglise Romaine. En la premiere nous disons que tout ce qui est necessaire à salut est contenu en l'escripture, & que le passage allegué sur lequel tous ces argumens ont pris racine ne fait rien à propos, d'autãt qu'il n'est necessaire à salut, de sçauoir particulieremẽt tout ce que Iesus Christ à fait. Car cela est infini, comme le texte le declare, & nulle science ou tradition ne peut contenir les choses infinies, & par consequent cecy n'appartient ny à la tradition, ny à la science.

LE MINIME.

Premierement ie dis que vostre distinctiõ est extrémement frilleuse ; & contre la solution. Ie pourſuis ainſi mõ argument. La creãce de noſtre ſalut ne deſpend pas tant de l'eſcripture, ou verbe eſcrit, que de la parole, & faicts de Ieſus Chriſt, & des Apoſtres, qui en ſont l'origine, & qui l'ont deuancé. Mais ce qui eſt tel à ſçauoir les paroles & les faits, eſt indifferent & eſgal à l'eſcrit & non eſcrit: Donc autant neceſſaire à croire ſera le non eſcrit que l'eſcrit. Or eſt-il que Ieſus Chriſt ſelon voſtre confeſſion, & la verité à fait vne infinité de choſes: Done autant faut-il croire celles qui ne ſont point eſcriptes, que celles qui ſont eſcriptes.

LE MINISTRE.

Ie concede la maieure, ie diſtingue la mineure. Quant à ma conceſſion, i'aduoue bien que le fondement de la foy eſt la parole, & les faits de Ieſus Chriſt, mais que l'eſcripture eſt donnée pour en auoir certitude. Et quant à la mineure & diſtinction i'aduoue qu'il eſt eſgal à ce qui eſt neceſſaire, mais non generalement a tout ce que Ieſus Chriſt à fait, n'eſtant neceſſaire, ny poſſible d'eſtre cogneu particulierement. Ouy bien de ſçauoir en general qu'il a fait pluſieurs choſes leſquelles ne ſont pas eſcriptes. D'auantage que cela contredit meſme au texte par vous allegué, ou cecy eſt adiouſté. Mais ces choſes ſont eſcriptes, à fin que vous cognoiſſies que Ieſus Chriſt eſt fils de Dieu, & qu'en croyant vous ayez vie par ſon nom. Surquoy Cyrille à tresbien conclud que tout n'eſtoit pas eſcrit, mais ce que les eſcriuains auoyent iugé ſuffire pour la foy, & pour les mœurs.

LE MINIME AV LECTEVR.

1

Oubliance de Caſſegrain.

2

Teſmoignage de l'ãtiquité touchant la tradition.

3

Caſſegrain accouple la ſcience & tradition.

4

Dieu ſe laiſſe cognoiſtre diuerſement.

Caſſe

5
Cassegrain n'a compris l'argument.
6
Pourquoy les pretẽdus reformez n'ont point de vraye regle de la foy.
7
Offices de l'Eglise a l'endroit de l'escripture.

Tout ce qu'a demandé Cassegrain en disputé, soit qu'il le fist pour couurir les tares de ce qu'il presumoit auoir, soit pour n'annichiler sa reputation, ie luy ay passé sans aucun interest; comme i'ay fait sa requeste extraordinaire. Neantmoins luy ayant (pour l'instruire) obiecté son incongruité, il à fait la sourde oreille, & parce que ià par deux fois il s'estoit rustiquement equiuoqué, puis par l'aduertissement recognu, esperant quelque amendemẽt, ie repris pour la troisiesme fois mon syllogisme, mais auec energie vn peu plus puissante. Disant que ce qui est prouué par la saincte escripture ny estre escrit, est traditiõ necessaire. Nostre question n'est qu'es points qui concernent la foy. Venons à peser ses responces. En la premiere il distingue la maieure, & ce qui n'est escrit en deux sortes, l'vne comme les Catholiques le tiennent, & l'autre comme eux l'entẽdent, & puis le sçauant homme venant à s'expliquer, il ne parle que de l'vne, & oublie l'autre: qui est vn vice vergogneux à tout homme qui ait estudié,

1 *Oubliãce de Cassegrain.*

tant ſoit peu. Ie veux croire que quand ce Miniſtre clabaude en chaire, il ſe garde bien de propoſer les points de ſon preſche pretendu. Car ſi en la pluſpart de ſes diſtinctions il paſſe en oubly vn des points, infailliblement en diſcours prolongé, il demeure en chemin. Neantmoins voyons ce qu'il tient: il n'eſt dit il, neceſſaire de ſçauoir tout ce que Ieſus Chriſt à fait. Voila bien allé au rencontre de mes penſements & deſſeins. Ie veux cõclurre que Ieſus Chriſt ayant dit, & fait extrememẽt d'auantage que ce qui eſt eſcrit, il ne ſe peut faire que de telle infinité l'Egliſe n'ait memoire que de ce qui eſt eſcrit contre ſa particuliere proteſtation, & le teſmoignage des ſaincts.[2] Les dogmes eſcrits, & nõ eſcrits, ont ſemblable force dit ſainct Baſile. On ne peut tirer toute choſe de l'eſcripture ſaincte dit ſainct Epiphane. Beaucoup de points ne ſe trouuent és epiſtres Apoſtoliques, qui toutesfois ont eſté receus d'eux, teſmoigne ſainct Auguſtin. Le conſentement en eſt total és autres ſaincts Peres, & l'Egliſe n'a iamais varié en ceſte perſuaſion. Voire elle eſt la preſidente, qui d'vn tribunal que Dieu luy a donné, iuge tant des eſcriptures, que de la parole de Dieu nõn eſcripte. On doit croire ceſte verité ſans plus, qui en aucune façon ne diſcorde de la tradition Eccleſiaſtique. Caſſegrain pour monſtrer qu'on ne doit tout ſçauoir, donne vne raiſon à ſçauoir, l'infinité des faits

2 *Teſmoignages de l'antiquité touchant la tradition.* Deſp. 5. cap. 27. Hær. 61. De bap. con. don. & de Gene. ad lit. lib. 10. cap. 23. Ioan. 20. Origen. præf. περὶ ἀρχῶν.

de

de Iesus Christ. Or tant la tradition que la science ne pouuant contenir choses infinies, on ne peut sçauoir par science ny tradition ses faits. Voicy deux pesantes rusticitez. 3 La premiere est d'accoupler la science & tradition, auec la parole de Dieu; associer l'humain, auec le diuin; la demonstration auec la reuelation: la nature auec les dons supernaturels, tels qu'est la tradition. Ie le renuoye au commencement de nostre premiere narratiue. La seconde est la consequence qui le fait conclurre la tradition de la science, & de l'infirmité de celle cy, inferer la foiblesse de celle là. Si nous ne pouuons d'ailleurs apprehender que le finy, nostre foy s'enua loin, l'obiect de laquelle est Dieu, qui neantmoins est infiny, lequel ores qu'incomprehensible, tant aux mortels qu'immortels, pour toute son essence, 4 Se laisse toutesfois perceuoir, aux vns par la foy, aux autres par reuelations & visions, aux autres de face en face glorieusemẽt, mais inegalement: le loyer estant rendu selon le merite, & labeur (dit l'Apostre.) Combien que par aucũs il ne peut en tout estre cognu. Auſſi bien que la parole & les faits entiers de Iesus Christ, soyent hors de toute mesure, si est-ce que ce qui en est escrit, est authentique, & ce qui ne l'est point est receuable, pourueu que l'Eglise l'aduoüe. Ce que tient l'Eglise vniuerselle, & tout ce qui à touſiours esté retenu est iustement creu estre venu, par

3 *Cassegrain accouple la science & la tradition.*

4 *Dieu se laisse cognoistre diuersemẽt mais non entierement.* 1. Cor. 3.

Epiſ.118. la tradition des Apoſtres, dict S. Auguſtin.

Impieté de Caſſegrain.

I'aduoüe (dit Caſſegrain) que le fondement de la foy eſt la parole, & les faits de Ieſus Chriſt: mais l'eſcripture eſt donnée pour en auoir la certitude. A qui eſt ce Caſſegrain, que l'eſcripture à eſté donnée? Eſt-ce aux Apoſtres, ou à leurs ſucceſſeurs? Ce n'eſt pas aux Apoſtres qui la plus-part ne ſongerent iamais à eſcrire les points de la foy, du moins qu'on ſçache: ſi c'eſt à ceux qui leurs ont ſuccedé, & que l'eſcripture ſaincte leur ait eſté baillée pour certitude de la parole de Dieu, ce ſera impieté grande d'eſtimer que la regle certaine ſoit eſté deferée aux ſucceſſeurs des Apoſtres, pluſtoſt qu'aux Apoſtres meſmes. Et ſi les Apoſtres ont eu ceſte regle, la conſequence ſera que l'eſcripture ſaincte n'a pas eſté donnée ſeule pour certitude de la foy, & que les Apoſtres & diſciples eſtans acertainez par l'vnique tradition, qu'au moins le temps à eſté, que l'eſcripture ne pouuoit eſtre regle certaine. Et ne me ſçauroyent tous les Miniſtres de France aſſigner le temps auquel fut ordonné ce que dit Caſſegrain, que l'eſcripture ſeule à eſté donnée pour certitude. l'entens entiere, & ſuffiſante.[5] Au partir de là il s'eſt deſuoyé pluſieurs fois, penſant mon opinion eſtre, qu'on doit ſçauoir par le menu tout

5 *Caſſegrain n'a compris l'argument.*

tout ce que Iesus Christ à dit & fait. Ce n'est pas sur ce plan que ie pose ma creance. Ie dis, ie crois, & il est vray que les dits, & les faits de Iesus Christ, & des Apostres qui sont escrits où conseruez en la memoire de l'Eglise, sont de necessaire croyance. Et pour la sciẽce autant que l'Eglise, & nostre condition nous y oblige. Si Cassegrain eust dit que l'Eglise recognoissoit, & tenoit en particuliere garde & creance la parole escripte, & non escripte, & leur certitude, c'estoit cõme auec la pointe d'vne aiguille toucher exactement la verité: mais luy [6] & ses semblables estans retranchez du corps de l'Eglise, ne peuuent ressentir vne regle viuante, intelligible, immortelle, & puissante comme l'Eglise. Ils s'arrestent à la seule escripture, qui est le ioüet des ignorants, des Iuifs, des Payens, des Heretiques, des sorciers, & des dæmons encore. C'est l'Eglise [7] seule qui comme vn pedagogue l'esueille, la desploye, descouure ses mysteres. C'est l'Eglise qui la garde, qui seule la remarque, & remire, qui seule l'entend & en fait cas, qui outre l'escripture sçait beaucoup de faits & de dits, desquels les Euãgelistes n'ont fait ligne de compte. Quãt à la suitte du passage de sainct Iean, elle ne s'estend pas plus loing que la preuue de la diuinité du fils de Dieu; & Cassegrain à monstré par cela qu'il estoit ignorant des escriptures, & d'vn mesme trait contempteur des Saincts, ne daignant

6 *Pourquoy les pretẽdus reformés n'ont point de vraye regle de la foy.*

7 *Offices de l'Eglise à l'endroit de l'escripture.*

appeller ſainct Cegrand Prelat Alexandrin, que le Concile d'Epheſe à reueré, qui à eſté le foudre des Payens, Apoſtats, Heretiques, & Schiſmatiques, & qui s'eſt aſſez expliqué auparauãt qu'il ne parloit de toutes les particularitez neceſſaires à ſalut, mais que les Apoſtres ne ſe ſont arreſtez aux choſes curieuſes, comme il à fait paroiſtre en autres endroits, meſme qu'il nous commande de ſuiure les dogmes de l'Egliſe, & des ſaincts Peres, & d'obeyr à ſes conſtitutions: auquel l'autre S. Cyrile condeſcend entierement.

Ca.102. in Io. Cap.33. in Io. & paſſim.

De l'egalité de la parole eſcripte & non eſcripte. *Chap.4.*

Tout ainſi que la parole de celuy qui harangue, eſt d'egale verité, ou egalement veritable aux eſcrits, & à la memoire des eſcouttans, qu'elle eſt eſtant redigée par eſcrit: de meſme les paroles, & les faicts de Ieſus Chriſt, eſtoyent de meſme verité en la memoire de ceux qui en auoyent eſté les teſmoins, & les liures qui en ont depuis eſté faits. Or eſt-il qu'il à dit, & fait beaucoup de choſes qui ne ſont pas eſcriptes: Donc leur verité eſt auſſi grande és teſmoings, que ſi elle eſtoit eſcripte.

LE

LE MINISTRE.

Ie diſtingue la maieure: La parole eſcripte & nõ eſcripte eſt d'egale & non egale authorité en deux ſortes par ſoy, & par accident. Par ſoy elle eſt touſiours veritable à l'egard de celle de Ieſus-Chriſt: par accident inegale à raiſon de l'imbecillité de la memoire de l'homme & de la certitude de l'eſcrip ture.

LE MINIME.

Ie prouue qu'en toute ſorte la parole & les faits de Ieſus-Chriſt sõt d'egale verité. Toute verité, ſelon les Metaphyſiciens eſt touſiours vne, & indiuiſible: la parole de Ieſus-Chriſt preſchant eſtoit verité: Donc la parole de Ieſus-Chriſt preſchant eſt touſiours vne, & indiuiſible.

LE MINISTRE.

Ie diſtingue la maieure: La verité s'entend en deux ſortes où generalement, où particulieremẽt: generalement elle eſt diuiſée, pour ce que la verité d'vne propoſition n'eſt pas la verité d'vne autre, & tel en peut ignorer l'vne qui cognoiſtra l'autre, & meſme pourront appartenir à diuers ſyllogyſmes: particulierement elle ne ſe diuiſe point, car elle ſignifie vne ſeule choſe.

LE MINIME.

Ie reſpons que ceſte ſolution eſt contre toute philoſophie: car ie parle de la verité en tant que verité, & i'argumente ainſi cõſequemment. La verité en tant que verité ſoit generale ou particuliere ne ſe diuiſe point,

ains

ains eſt egale, la parole de Ieſus-Chriſt eſtoit verité. Donc elle ne ſe diuiſe point.

LE MINISTRE.

Auant que de paſſer oultre il faut accorder des termes: car le texte que vous auez produict pour le fondement de tous voz ſyllogiſmes, parle des diuers faicts, & dits de Ieſus-Chriſt, & nõ pas de la verité nuement, & ſimplement conſideree. Et s'il eſtoit vray que ceſte verité propoſee au texte ne ſe diuiſaſt point, s'enſuyuroit neceſſairemẽt que celuy qui ſçait la doctrine eſcripte, ſçauroit auſſi les traditions, voire meſme que celuy qui ſçauroit vn faict ou dit de Ieſus-Chriſt, ſçauroit auſſi les autres. Ce qui eſt abſurde & impoſsible: neantmoins voſtre ſyllogiſme ſe peut accorder eſtant conſideré metaphyſiquement.

LE MINIME AV LECTEVR.

1

Aduantage de la parole non eſcripte ſur l'eſcripte.

2

Peu d'apprehenſion de Caſſegrain.

3

Ou eſt le rẽdez-vous de la parole non eſcripte.

4

L'eſcripture ſans l'Egliſe morte.

Ie ſupplie celuy qui daignera ietter ſes yeux

yeux sur ceste disputé de prendre garde au blanc de mon intétion, puis que Cassegrain tournant en abus la simplicité de toute patiéce, pallie par ses friuoles distinctions, où bouche pluſtoſt que rebouche la pointe de mes propoſitiõs, qui ne butét qu'à prouuer que la verité passiue, c'eſt à dire que la verité qui part tant de la bouche de Dieu eſt receuë par l'oreille, & l'eſcripture en tant que receuë, eſt egale. Qu'auſſi croyable eſt la non eſcripte que l'eſcripte. [1] Pour n'aduantager (ce que ie pourrois faire) la non eſcripte, attendu que l'Egliſe ne peut pas touſiours engarder les tares q̃ ſe gliſét en l'eſcripture, mais ſi faict biẽ en la tradition, & abſolument en la verité Euangelique. Cependant noſtre Miniſtre me tiraille touſiours vers la verité cõſiderée cõme elle eſt en l'entendement diuin, ou comme, elle ſort actuellement de la bouche de Dieu. [2] Ce qu'il a fait iuſques à maintenant, & le fera par ſes reſponces ſuyuantes qui toutes vont le meſme trot: toutesfois à la fin de ſa premiere reſponce, depuis le dernier aduertiſſement, il dit que l'inegalité procede de l'imbecillité de la memoire de l'hõme, & de la certitude de l'eſcripture. Ce n'eſt pas en la memoire d'vn homme Caſſegrain, [3] que ie loge la parole non eſcripte, c'eſt dãs les archifz de l'Egliſe. Si l'eſcripture eſtoit perdue, comme dit eſt, l'Egliſe pour cela ne s'aneantiroit, l'eſprit qui la regente ſupleeroit

1 *Aduãtage de la parole nõ eſcripte ſur l'eſcripte.*

2 *Peu d'apprehenſiõ de Caſſegrain.*

3 *Ou eſt le rendez-vous de la parole nõ eſcripte.*

au

au deffaut des eſcriptures,& les eſprits miraculeux d'vn million de ſes enfans contribueroient à ce deffaut.Mais ſi 4 l'eſcripture ſeule reſtoit sãs Egliſe,il n'y a point de vie en elle, pour reſuſciter & la foy, &l'Egliſe. L'Egliſe eſt touſiours vne & moins variable que le Soleil.L'Egliſe preſche,& anime les fideles,meſme sãs eſcripture,l'eſcripture eſt en dechet & mutatiõ,elle ne ſe remue point, ny remue les autres ſans la foy de l'Egliſe & ſon eſprit.La ſeconde reſponce de Caſſegrain repugne à toute la Metaphyſique, qui porte que tant plus la verité eſt generale, plus elle eſt indiuiſible comme nous dirons tantoſt:ioint que ceſte reſponce touche ma preuue comme la terre touche le ciel. La troiſieſme reſponce eſt impieuſe:car les dits & faits de Ieſus-Chriſt ſont vne parfaicte verité, & plus que metaphyſicale, ſa conſequence eſt inepte:car ie n'ay iamais dit qu'on doibt ſçauoir tout,mais ce que l'Egliſe tient de non eſcript, & ce que l'eſcripture contient des faits & des dits de Ieſus-Chriſt,& des Apoſtres:& la diuiſion que i'entends, n'eſt pas vne communication diuerſe,mais vne deſ-vnion & inegalité. Ie ne nie pas quelle ſe diſtribue,mais ie nie que la verité ſe dementе.

4 *L'Eſcripture sãs Egliſe morte.*

Com

Comparaison de la verité metaphysicale & de celle de la parole de Dieu. Chap. 5

LE MINIME.

Ie poursuiuis donc ainsi : vous solutions sont legeres & ne sont qu'eschappatoires. Et sur la concession que vous auez faicte de mõ syllogisme, i'argumente. Si la parole de Dieu parlant metaphysiquement qui est vostre cõclusion, est egale & indiuisible, elle est autãt egale & indiuisible à ce qui est hors de l'escripture, qu'a ce qui est dedans: Or est-il que la parole de Dieu parlant Methaphysiquement est egale selon vous : Donc elle est autant egalle à ce qui est dehors, que dans l'escripture.

LE MINISTRE.

Ie distingue le mot Methaphysiquemẽt pour le regard de la parole de Iesus Christ, & dis que Iesus Christ à quelquefois parlé de la verité absolument, simplemẽt & metaphysiquemẽt considerée: & pour ce regard elle est indiuisible: quelques fois il a parlé de la verité appliquée à plusieurs choses particulieres: & ainsi il y a double parole de Iesus-Christ: la premiere accordee estre indiuisible, & la seconde diuisible pour les raisons sus-alleguées.

LE MINIME.

Ie ne daigneroy respondre à ceste distinction

&ion:ains ſuiuant ma carriere i'argumente: Ce qui eſt autant parfaict que la verité Metaphyſicale eſt auſſi egal qu'elle;or eſt-il que la parole de Ieſus-Chriſt eſt autant parfaicte que la verité metaphyſicale, car c'eſt luy qui dit en S. Iean. 14. *Ie ſuis le chemin, la verité & la vie.* Donc la parole de Ieſus-Chriſt eſt auſſi egale:ie dy plus briefuement, ſi la verité metaphyſicale le fait, la parole de Ieſus-Chriſt le doibt faire. Or elle le faict, dõc auſſi fera la parole. C'eſt à dire qu'elle doibt eſtre egale.

LE MINISTRE.

Ie reſpons que ie n'ay pas parlé de la verité metaphyſicale:mais metaphyſiquement conſiderée, en apres que la conſequence n'eſt pas bonne:car encor que la parole de Dieu ſoit plus ferme que toute conception humaine, & que pour ce regard elle ſoit d'vne treſ-ferme authorité, ſi eſt-ce qu'en noſtre conſideration autre eſt la nature des cauſes que des effects, des axiomes que des theoremes, & pour ce regard il y a d'inegalité ce qui n'eſt point en la parole metaphyſiquement conſiderée.

LE MINIME.

Celà eſt vn blaſpheme contre la parole de Ieſus Chriſt: car derechef ie dis, que ce que faict la verité conſiderée metaphyſiquemẽt le peut faire la parole de Ieſus-Chriſt le fera autrement c'eſt vn blaſpheme:or eſt-il que ſelon vous la verité conſiderée metaphyſiquement eſt egale. Donc auſſi ſera la parole de Ieſus-Chriſt à l'eſgard de l'eſcripture, & de

la

la tradition.

LE MINISTRE.

Quãd i'ay concedé l'argument ie parle de la parole mesme de Iesus Christ considerée doublemẽt, metaphysiquement & appliquée en diuerses choses, & ne se trouuera point de blaspheme de dire que pour nostre regard, & non en soy la parole de Dieu a sa nature diuerse, d'autant qu'il y a des causes, & des effects: que les causes sont premieres, & les effects apres. Et par consequent oultre la consideration des diuers subiects s'il y a en cet egal de l'inegalité.

LE MINIME.

Ce n'est pas respondre à l'argument.

1

La verité de la parole de Dieu est par dessus celle de nature.

2

Le theoreme est aussi veritable que l'axiome.

3

Que c'est que verité metaphysicale.

4

La fin de la verité reuelee.

5

Le moindre fidelle a plus de verité qu'vn metaphysicien.

6

La parole de Dieu en l'Eglise plus ferme que l'escripture.

Blaspheme de Cassegrain.

Ce Blaspheme est en la premiere respoce depuis l'aduertissement, quand Cassegrain dit

dit que la verité eſtant metaphyſiquement conſiderée eſt indiuiſible : mais que la verité de la parole de Dieu appliqueé à pluſieurs, eſt diuiſible : c'eſt à dire, inegale, variable, & moins verité. Ie dis au contraire que la verité metaphyſiquement conſiderée, l'eſt naturellement : puisque la metaphyſique eſt la theologie naturelle, mais la parole de Dieu appliquée où non appliquée vient de reuelation, & eſt au deſſus de toute nature, & apprehenſion. Quand ie parle auſſi d'indiuiſible, comme cy deſſus il a eſté propoſé, s'entend de ce qui eſt vn & treſ aſſeuré : car ie ſçay bien que la parole ſe diuiſe à pluſieurs, mais ceſte communication n'empeſche pas ſon vniõ, & s'il ya des degrez, la priorité en eſt deuë à l'Egliſe, qui comme nous auons dit, eſt vn plus rare ſubiet, que le papier ou le parchemin.

I

La verité de la parole de Dieu eſt par deſſus celle de nature.

Plaiſante Theologie Geometrique de Caſſegrain.

Caſſegrain eſt fort ſubtil de comparer la parole de Dieu aux axiomes, & theoremes : il veut à mon aduis donner le nom d'axiome à celle qui eſt au verbe, & de theoreme à celle qu'on reçoit en oyant. Mais il eſt groſſier, ne voyant que ie compare la parole ouye à l'eſcripte, & pretends qu'elle eſt egale, voire s'il faut

faut rapporter ces termes Mathematiciens, à ces deux, la parole ouye merite plustost le nom d'axiome que l'escripte, non pour estre plus veritable, mais pour estre la plus ancienne, & cõme la mere de l'escripture on a parlé deuant qu'escrire. Aussi comme dit est, l'escripture s'est fondée & recognuë par la parole ouye & tradition, ainsi qu'ont fait les Conciles, determinant l'authorité canonique des escriptures. Mais posons ce que veut Cassegrain, que la parole de Iesus Christ en luy-mesme est axiome, & en nous est theoreme, dõnez luy plus, que l'escripture soit axiome, & la tradition theoreme, s'ensuiura-il de là, que la verité est inegale?[2] le theoremen'est-il pas aussi veritable que l'axiome, ores qu'il ne soit pas si clair? Cassegrain monstre que iamais il ne mist le nez à la bonne escient dans Euclide, Theodose, Appollonius, Theon, Proclus, Campanus, il auroit appris que les plus exquises & certaines propositions de la Geometrie sont theoremes, dont la preuue est la demonstration, & le contradictoire est tousiours faux. Par ainsi cela n'oste rien a l'egalité de la parole non escripte, suiuant mesme la doctrine de Cassegrain.

2 *Le theoreme est aussi veritable que l'axiome.*

La sotte Theologie de Cassegrain.

tant ſoit peu. Ie veux croire que quand ce Miniſtre clabaude en chaire, il ſe garde bien de propoſer les points de ſon preſche pretendu. Car ſi en la pluſpart de ſes diſtinctions il paſſe en oubly vn des points, infailliblement en diſcours prolongé, il demeure en chemin. Neantmoins voyons ce qu'il tient: il n'eſt dit il, neceſſaire de ſçauoir tout ce que Ieſus Chriſt à fait. Voila bien allé au rencontre de mes penſements & deſſeins. Ie veux cõclurre que Ieſus Chriſt ayant dit, & fait extrememẽt d'auantage que ce qui eſt eſcrit, il ne ſe peut faire que de telle infinité l'Egliſe n'ait memoire que de ce qui eſt eſcrit contre ſa particuliere proteſtation, & le teſmoignage des ſaincts.[2] Les dogmes eſcrits, & nõ eſcrits, ont ſemblable force dit ſainct Baſile. On ne peut tirer toute choſe de l'eſcripture ſaincte dit ſainct Epiphane. Beaucoup de points ne ſe trouuent és epiſtres Apoſtoliques, qui toutesfois ont eſté receus d'eux, teſmoigne ſainct Auguſtin. Le conſentement en eſt total és autres ſaincts Peres, & l'Egliſe n'a iamais varié en ceſte perſuaſion. Voire elle eſt la preſidente, qui d'vn tribunal que Dieu luy a donné, iuge tant des eſcriptures, que de la parole de Dieu non eſcripte. On doit croire ceſte verité ſans plus, qui en aucune façon ne diſcorde de la tradition Eccleſiaſtique. Caſſegrain pour monſtrer qu'on ne doit tout ſçauoir, donne vne raiſon à ſçauoir, l'infinité des faits

2 *Teſmoignages de l'antiquité touchant la tradition.* Deſp. 5. cap. 27. Hær. 61. De bap. con. don. & de Gene. ad lit. lib. 10. cap. 23. Ioan. 20. Origen. præf. περὶ ἀρχῶν.

do

de Iesus Christ. Or tant la tradition que la science ne pouuant contenir choses infinies, on ne peut sçauoir par science ny tradition ses faits. Voicy deux pesantes rusticitez. 3 La premiere est d'accoupler la science & tradition, auec la parole de Dieu; associer l'humain auec le diuin; la demonstration auec la reuelation: la nature auec les dons supernaturels, tels qu'est la tradition. Ie le renuoye au commencement de nostre premiere narratiue. La seconde est la consequence qui le fait conclurre la tradition de la science, & de l'infirmité de celle cy, inferer la foiblesse de celle là. Si nous ne pouuons d'ailleurs apprehender que le finy, nostre foy s'enua loin, l'obiect de laquelle est Dieu, qui neantmoins est infiny, lequel ores qu'incomprehensible, tant aux mortels qu'immortels, pour toute son essence, 4 Se laisse toutesfois perceuoir, aux vns par la foy, aux autres par reuelations & visions, aux autres de face en face glorieusemẽt, mais inegalement: le loyer estant rendu selon le merite, & labeur (dit l'Apostre.) Combien que par aucũs il ne peut en tout estre cognu. Aussi bien que la parole & les faits entiers de Iesus Christ, soyent hors de toute mesure, si est-ce que ce qui en est escrit, est authentique, & ce qui ne l'est point est receuable, pourueu que l'Eglise l'aduoüe. Ce que tient l'Eglise vniuerselle, & tout ce qui à tousiours esté retenu est iustement creu estre venu, par

3 *Cassegrain accouple la science & la tradition.*

4 *Dieu se laisse cognoistre diuersemẽt mais non entierement.* 1. Cor. 3.

Epiſt.118. la tradition des Apoſtres, dict S. Auguſtin.

Impieté de Caſſegrain.

l'aduoüe (dit Caſſegrain) que le fondement de la foy eſt la parole, & les faits de Ieſus Chriſt: mais l'eſcripture eſt donnée pour en auoir la certitude. A qui eſt ce Caſſegrain, que l'eſcripture à eſté donnée? Eſt-ce aux Apoſtres, ou à leurs ſucceſſeurs? Ce n'eſt pas aux Apoſtres qui la plus-part ne ſongerent iamais à eſcrire les points de la foy, du moins qu'on ſçache: ſi c'eſt à ceux qui leurs ont ſuccedé, & que l'eſcripture ſaincte leur ait eſté baillée pour certitude de la parole de Dieu, ce ſera impieté grande d'eſtimer que la regle certaine ſoit eſté deferée aux ſucceſſeurs des Apoſtres, pluſtoſt qu'aux Apoſtres meſmes. Et ſi les Apoſtres ont eu ceſte regle, la conſequence ſera que l'eſcripture ſaincte n'a pas eſté donnée ſeule pour certitude de la foy, & que les Apoſtres & diſciples eſtans acertainez par l'vnique tradition, qu'au moins le temps à eſté, que l'eſcripture ne pouuoit eſtre regle certaine. Et ne me ſçauroyent tous les Miniſtres de France aſſigner le temps auquel fut ordonné ce que dit Caſſegrain, que l'eſcripture ſeule à eſté donnée pour certitude. l'entens entiere, & ſuffiſante. 5 Au partir de là il s'eſt deſuoyé pluſieurs fois, penſant mon opinion eſtre, qu'on doit ſçauoir par le menu

5 *Caſſegrain n'a compris l'argument.*

tout

tout ce que Iesus Christ à dit & fait. Ce n'est pas sur ce plan que ie pose ma creance. Ie dis, ie crois, & il est vray que les dits, & les faits de Iesus Christ, & des Apostres qui sont escrits où conseruez en la memoire de l'Eglise, sont de necessaire croyance. Et pour la sciẽce autant que l'Eglise, & nostre condition nous y oblige. Si Cassegrain eust dit que l'Eglise recognoissoit, & tenoit en particuliere garde & creance la parole escripte, & non escripte, & leur certitude, c'estoit cõme auec la pointe d'vne aiguille toucher exactement la verité: mais luy [6] & ses semblables estans retranchez du corps de l'Eglise, ne peuuent ressentir vne reg'e viuante, intelligible, immortelle, & puissante comme l'Eglise. Ils s'arrestent à la seule escripture, qui est le ioüet des ignorants, des Iuifs, des Payens, des Heretiques, des sorciers, & des dæmons encore. C'est l'Eglise [7] seule qui comme vn pedagogue l'esueille, la desploye, descouure ses mysteres. C'est l'Eglise qui la garde, qui seule la remarque, & remire, qui seule l'entend & en fait cas, qui outre l'escripture sçait beaucoup de faits & de dits, desquels les Euãgelistes n'ont fait ligne de compte. Quãt à la suitte du passage de sainct Iean, elle ne s'estend pas plus loing que la preuue de la diuinité du fils de Dieu; & Cassegrain à monstré par cela qu'il estoit ignorant des escriptures, & d'vn mesme trait contempteur des Saincts, ne daignant

6 *Pourquoy les pretẽdus reformés n'ont point de vraye regle de la foy.*

7 *Offices de l'Eglise à l'endroit de l'escripture.*

appeller ſainct Cegrand Prelat Alexandrin, que le Concile d'Epheſe à reueré, qui à eſté le foudre des Payens, Apoſtats, Heretiques, & Schiſmatiques, & qui s'eſt aſſez expliqué auparauãt qu'il ne parloit de toutes les particularitez neceſſaires à ſalut, mais que les Apoſtres ne ſe ſont arreſtez aux choſes curieuſes, comme il à fait paroiſtre en autres endroits, meſme qu'il nous commande de ſuiure les dogmes de l'Egliſe, & des ſaincts Peres, & d'obeyr à ſes conſtitutions: auquel l'autre S. Cyrile condeſcend entierement.

Ca.102. in Io. Cap.33. in Io. & paſſim.

De l'egalité de la parole eſcripte & non eſcripte. *Chap.4.*

Tout ainſi que la parole de celuy qui harangue, eſt d'egale verité, ou egalement veritable aux eſcrits, & à la memoire des eſcouttans, qu'elle eſt eſtant redigée par eſcrit: de meſme les paroles, & les faicts de Ieſus Chriſt, eſtoyent de meſme verité en la memoire de ceux qui en auoyent eſté les teſmoins, & les liures qui en ont depuis eſté faits. Or eſt-il qu'il à dit, & fait beaucoup de choſes qui ne ſont pas eſcriptes: Donc leur verité eſt auſſi grande és teſmoings, que ſi elle eſtoit eſcripte.

LE

LE MINISTRE.

Ie diſtingue la maieure: La parole eſcripte & nõ eſcripte eſt d'egale & non egale authorité en deux ſortes par ſoy, & par accident. Par ſoy elle eſt touſiours veritable à l'egard de celle de Ieſus-Chriſt: par accident inegale à raiſon de l'imbecillité de la memoire de l'homme & de la certitude de l'eſcrip ture.

LE MINIME.

Ie prouue qu'en toute ſorte la parole & les faits de Ieſus-Chriſt sõt d'egale verité. Toute verité, ſelon les Metaphyſiciens eſt touſiours vne, & indiuiſible: la parole de Ieſus-Chriſt preſchant eſtoit verité: Donc la parole de Ieſus-Chriſt preſchant eſt touſiours vne, & indiuiſible.

LE MINISTRE.

Ie diſtingue la maieure: La verité s'entend en deux ſortes où generalement, où particulieremẽt: generalement elle eſt diuiſée, pour ce que la verité d'vne propoſition n'eſt pas la verité d'vne autre, & tel en peut ignorer l'vne qui cognoiſtra l'autre, & meſme pourront appartenir à diuers ſyllogyſmes: particulierement elle ne ſe diuiſe point, car elle ſignifie vne ſeule choſe.

LE MINIME.

Ie reſpons que ceſte ſolution eſt contre toute philoſophie: car ie parle de la verité en tant que verité, & i'argumente ainſi cõſequemment. La verité en tant que verité ſoit generale ou particuliere ne ſe diuiſe point,

ains

ains eſt egale, la parole de Ieſus-Chriſt eſtoit verité. Donc elle ne ſe diuiſe point.

LE MINISTRE.

Auant que de paſſer oultre il faut accorder des termes: car le texte que vous auez produict pour le fondement de tous voz ſyllogiſmes, parle des diuers faicts, & dits de Ieſus-Chriſt, & nõ pas de la verité nuement, & ſimplement conſiderée. Et s'il eſtoit vray que ceſte verité propoſée au texte ne ſe diuiſaſt point, s'enſuyuroit neceſſairemẽt que celuy qui ſçait la doctrine eſcripte, ſçauroit auſſi les traditions, voire meſme que celuy qui ſçauroit vn faict ou dit de Ieſus-Chriſt, ſçauroit auſſi les autres. Ce qui eſt abſurde & impoſsible: neantmoins voſtre ſyllogiſme ſe peut accorder eſtant conſideré metaphyſiquement.

LE MINIME AV LECTEVR.

1

Aduantage de la parole non eſcripte ſur l'eſcripte.

2

Peu d'apprehenſion de Caſſegrain.

3

Ou eſt le rẽdez-vous de la parole non eſcripte.

4

L'eſcripture ſans l'Egliſe morte.

Ie ſupplie celuy qui daignera ietter ſes yeux

yeux ſur ceſte diſpute de prendre garde au blanc de mon intẽtion, puis que Caſſegrain tournant en abus la ſimplicité de toute patiẽce, pallie par ſes friuoles diſtinctions, où bouche pluſtoſt que rebouche la pointe de mes propoſitiõs, qui ne butẽt qu'à prouuer que la verité paſſiue, c'eſt à dire que la verité qui part tant de la bouche de Dieu eſt receuë par l'oreille, & l'eſcripture en tant que receuë, eſt egale. Qu'auſſi croyable eſt la non eſcripte que l'eſcripte. [1] Pour n'aduantager (ce que ie pourrois faire) la non eſcripte, attendu que l'Egliſe ne peut pas touſiours engarder les tares q̃ ſe gliſẽt en l'eſcripture, mais ſi faict biẽ en la tradition, & abſolument en la verité Euangelique. Cependant noſtre Miniſtre me tiraille touſiours vers la verité cõſiderée cõme elle eſt en l'entendement diuin, ou comme, elle ſort actuellement de la bouche de Dieu. [2] Ce qu'il a fait iuſques à maintenant, & le fera par ſes reſponces ſuyuantes qui toutes vont le meſme trot: toutesfois à la fin de ſa premiere reſponce, depuis le dernier aduertiſſement, il dit que l'inegalité procede de l'imbecillité de la memoire de l'hõme, & de la certitude de l'eſcripture. Ce n'eſt pas en la memoire d'vn homme Caſſegrain, [3] que ie loge la parole non eſcripte, c'eſt dãs les archifz de l'Egliſe. Si l'eſcripture eſtoit perdue, comme dit eſt, l'Egliſe pour cela ne s'aneantiroit, l'eſprit qui la regente ſupleeroit

1 *Aduãtage de la parole nõ eſcripte ſur l'eſcripte.*

2 *Peu d'apprehenſiõ de Caſſegrain.*

3 *Ou eſt le rendez-vous de la parole nõ eſcripte.*

au

au deffaut des eſcriptures,& les eſprits miraculeux d'vn million de ſes enfans contribueroient à ce deffaut.Mais ſi 4 l'eſcripture ſeule reſtoit sãs Egliſe,il n'y a point de vie en elle, pour reſuſciter & la foy, &l'Egliſe. L'Egliſe eſt touſiours vne & moins variable que le Soleil.L'Egliſe preſche,& anime les fideles,meſme sãs eſcripture,l'eſcripture eſt en dechet & mutatiõ,elle ne ſe remue point, ny remue les autres ſans la foy de l'Egliſe & ſon eſprit.La ſeconde reſponce de Caſſegrain repugne à toute la Metaphyſique, qui porte que tant plus la verité eſt generale, plus elle eſt indiuiſible comme nous dirons tantoſt:ioint que ceſte reſponce touche ma preuue comme la terre touche le ciel. La troiſieſme reſponce eſt impieuſe:car les dits & faits de Ieſus-Chriſt ſont vne parfaicte verité, & plus que metaphyſicale, ſa conſequence eſt inepte:car ie n'ay iamais dit qu'on doibt ſçauoir tout,mais ce que l'Egliſe tient de non eſcript, & ce que l'eſcripture contient des faits & des dits de Ieſus-Chriſt,& des Apoſtres:& la diuiſion que i'entends, n'eſt pas vne communication diuerſe,mais vne deſ-vnion & inegalité. Ie ne nie pas quelle ſe diſtribue,mais ie nie que la verité ſe dementе.

4 *L'Eſcripture sãs Egliſe morte.*

Com

Comparaiſon de la verité metaphyſicale & de celle de la parole de Dieu. Chap. 5

LE MINIME.

Ie pourſuiuis donc ainſi : vous ſolutions ſont legeres & ne ſont qu'eſchappatoires. Et ſur la conceſſion que vous auez faicte de mõ ſyllogiſme, i'argumente. Si la parole de Dieu parlant metaphyſiquement qui eſt voſtre cõcluſion, eſt egale & indiuiſible, elle eſt autãt egale & indiuiſible à ce qui eſt hors de l'eſcripture, qu'a ce qui eſt dedans: Or eſt-il que la parole de Dieu parlant Methaphyſiquement eſt egale ſelon vous : Donc elle eſt autant egalle à ce qui eſt dehors, que dans l'eſcripture.

LE MINISTRE.

Ie diſtingue le mot Methaphyſiquemẽt pour le regard de la parole de Ieſus Chriſt, & dis que Ieſus Chriſt à quelquefois parlé de la verité abſolument, ſimplemẽt & metaphyſiquemẽt conſiderée: & pour ce regard elle eſt indiuiſible: quelques fois il a parlé de la verité appliquée à pluſieurs choſes particulieres: & ainſi il y a double parole de Ieſus-Chriſt: la premiere accordee eſtre indiuiſible, & la ſeconde diuiſible pour les raiſons ſus-alleguées.

LE MINIME.

Ie ne daigneroy reſpondre à ceſte diſtinction

&ion:ains ſuiuant ma carriere i'argumente: Ce qui eſt autant parfaict que la verité Metaphyſicale eſt auſſi egal qu'elle;or eſt-il que la parole de Ieſus-Chriſt eſt autant parfaicte que la verité metaphyſicale, car c'eſt luy qui dit en S. Iean. 14. *Ie ſuis le chemin, la verité & la vie.* Donc la parole de Ieſus-Chriſt eſt auſſi egale:ie dy plus briefuement, ſi la verité metaphyſicale le fait, la parole de Ieſus-Chriſt le doibt faire. Or elle le faict, dõc auſſi fera la parole. C'eſt à dire qu'elle doibt eſtre egale.

LE MINISTRE.

Ie reſpons que ie n'ay pas parlé de la verité metaphyſicale:mais metaphyſiquement conſiderée, en apres que la conſequence n'eſt pas bonne:car encor que la parole de Dieu ſoit plus ferme que toute conception humaine, & que pour ce regard elle ſoit d'vne treſ-ferme authorité, ſi eſt-ce qu'en noſtre conſideration autre eſt la nature des cauſes que des effects, des axiomes que des theoremes, & pour ce regard il y a d'inegalité ce qui n'eſt point en la parole metaphyſiquement conſiderée.

LE MINIME.

Celà eſt vn blaſpheme contre la parole de Ieſus Chriſt: car derechef ie dis, que ce que faict la verité conſiderée metaphyſiquemẽt le peut faire la parole de Ieſus-Chriſt le fera autrement c'eſt vn blaſpheme:or eſt-il que ſelon vous la verité conſiderée metaphyſiquement eſt egale. Donc auſſi ſera la parole de Ieſus-Chriſt à l'eſgard de l'eſcripture, & de

la

la tradition.

LE MINISTRE.

Quād i'ay concedé l'argument ie parle de la parole meſme de Ieſus Chriſt conſiderée doublemēt, metaphyſiquement & appliquée en diuerſes choſes, & ne ſe trouera point de blaſpheme de dire que pour noſtre regard, & non en ſoy la parole de Dieu a ſa nature diuerſe, d'autant qu'il y a des cauſes, & des effects: que les cauſes ſont premieres, & les effects apres. Et par conſequent oultre la conſideration des diuers ſubiects sil y a en cet egal de l'inegalité.

LE MINIME.

Ce n'eſt pas reſpondre à l'argument.

1

La verité de la parole de Dieu eſt par deſſus celle de nature.

2

Le theoreme eſt auſſi veritable que l'axiome.

3

Que ceſt que verité metaphyſicale.

4

La fin de la verité reuelee.

5

Le moindre fidelle a plus de verité qu'vn metaphyſicien.

6

La parole de Dieu en l'Egliſe plus ferme quē l'eſcripture.

Blaſpheme de Caſſegrain.

Ce Blaſpheme eſt en la premiere reſponce depuis l'aduertiſſement, quand Caſſegrain dit

faut rapporter ces termes Mathematiciens, à ces deux, la parole ouye merite pluſtoſt le nom d'axiome que l'eſcripte, non pour eſtre plus veritable, mais pour eſtre la plus ancienne, & cõme la mere de l'eſcripture on a parlé deuant qu'eſcrire. Auſſi comme dit eſt, l'eſcripture s'eſt fondée & recognuë par la parole ouye & tradition, ainſi qu'ont fait les Conciles, determinant l'authorité canonique des eſcriptures. Mais poſons ce que veut Caſſegrain, que la parole de Ieſus Chriſt en luy-meſme eſt axiome, & en nous eſt theoreme, dõnez luy plus, que l'eſcripture ſoit axiome, & la tradition theoreme, s'enſuiura-il de là, que la verité eſt inegale? le theoreme n'eſt-il pas auſſi veritable que l'axiome, ores qu'il ne ſoit pas ſi clair? Caſſegrain monſtre que iamais il ne miſt le nez à la bonne eſcient dans Euclide, Theodoſe, Appollonius, Theon, Proclus, Campanus, il auroit appris que les plus exquiſes & certaines propoſitions de la Geometrie ſont theoremes, dont la preuue eſt la demonſtration, & le contradictoire eſt touſiours faux. Par ainſi cela n'oſte rien a l'egalité de la parole non eſcripte, ſuiuant meſme la doctrine de Caſſegrain.

2 *Le theoreme eſt auſſi veritable que l'axiome.*

La ſotte Theologie de Caſſegrain.

Ieſus Chriſt dit Caſſegrain, a quelquefois parlé de la verité Metaphyſiquement conſiderée abſolument & ſimplement. Tout ce que Ieſus Chriſt à parlé, Caſſegrain, à eſté nō pour nous rendre Metaphyſiciēs, mais Chreſtiēs & gens de biē. La verité de laquelle il a parlé, c'eſt celle de la foy, par laquelle on viēt à la tres-pure & ſyncere cognoiſſance de verité, comme dit S. Auguſtin. La plus fine verité de la [3] Metaphyſicque n'eſt qu'vne conformité de toutes choſes, auec l'entendemēt diuin, qui en tient en ſoy les raiſons formelles. Ieſus Chriſt n'a pas parlé de la verité Metaphyſicale & naturelle : mais de la Theologale, & reuelée. Et bien que toutes deux dependent de la verité, de l'entendement diuin, & de ceſte verité qui eſt au verbe Eternel, la Metaphyſicale n'eſt que pour cognoiſtre: & la Theologale [4] & reuelée, eſt pour edifier & ſauuer: ſoit qu'elle ſignifie le verbe eternel, comme en ſainct Iean quatorſieſme, ſoit qu'elle denotte la parole de Dieu : comme parle toute l'eſcripture. Caſſegrain nous deuoit marquer les lieux où Ieſus Chriſt parle de la verité nuëment, abſolument, & Metaphyſiquemēt conſiderée. Apres auoir lourdement failly en la diſtinction de la verité Metaphyſicale, & metaphyſiquement conſiderée, & dit, qu'en ceſte derniere il ny auoit aucune inegalité, il à ſouſtenu qu'en la parole de Dieu preſchée, où eſcripte il y en auoit, comme

3 *Que c'eſt que verité metaphyſicale.*

4 *La fin de la verité reuelée.*

comme si ceste parole n'estoit pas plus verité que l'autre.[5] Le moindre fidelle s'il croit, à plus de verité en sa croyance, que n'en a, & n'aura iamais la Metaphysique, parlant d'elle naturellement. Car s'il parle des degrez de la foy, aussi y en a il en la verité metaphysicale. Iem'en rapporte aux termes du Philosophe μαλλὸν ἀληθὲς καὶ ἀληθινώτερον plus veritable. Mais si Cassegrain trouue de l'inegalité en la parole non escripte, quelle plus grande vnion trouuera-il en l'escripte? Le subiet receuãt la non escripte, est l'Eglise, celuy de l'escriture est le papier. Le sainct Esprit empreint, & cõserue la tradition à l'Eglise, l'escriuain trace l'escripte sur le papier.[6] En quel subiet des deux, Cassegrain, y a il plus d'inegalité? Certes il y a grande difference entre l'Eglise touſiours intelligente, & le papier qui se consomme; Parquoy vous voyez, suiuant vos distinctions, que la parole non escripte est plus ferme que le caractere, & la lettre : Et partant vous auez tort de vous y cloüer seulement, & quitter la tradition.

5 *Le moindre fidelle à plus de verite qu'vn Metaphysicien.*

6 *La parole en l'Eglise plus ferme qu'ẽ l'escripture.*

Declaration de ceſt argument que Caſſegrain penſe obſcurcir par ſes obliquitez. Chap. 6.

1

La parole de Dieu est plus pour l'escouter que pour l'escrire & lire.

2

Comme Iesus Christ à fait, aussi a il dit plusieurs choses non escriptes.

3

Iesus Christ est plus venu pour prescher que pour faire miracles.

4

La vertu & efficace de la parole de Iesus Christ.

5

Impieté de Caluin.

6

These de Cassegrain fausse pendant la vie de Iesus Christ.

7

Escrits supposez de nostre Sauueur.

8

Impudence de Beze.

9

La foy a vne fontaine plus ample que l'escripture.

10

Pourquoy la parole non escripte est plus authentique que l'escripte.

11

La tradition à esté deuant l'escripture Euangelique.

12

En quelles regions les Apostres prescherent sans escripture.

13

Apres les escriptures paracheuées, la parole non escripte est en estre & vigueur.

saincte

14

Sainct Iean n'a escrit expres pour suppleér les articles de foy.

15

Antiquité pour la parole non escripte.

Le nerf de mon premier argument se roidit à la manifestation de la parole de Dieu, non escripte, par le passage de sainct Iean dernier, par lequel s'il est vray (comme on ne le peut nier) que Iesus Christ à fait, & par consequent presche beaucoup de choses qui ne sont escriptes, il s'ensuit premierement qu'vn temps à esté, auquel ces choses estoyent aussi croyables que les enregistrées. Car la parole de Dieu soit qu'elle s'escriue, soit qu'elle s'escoute, n'est pas moins parole de Dieu, à l'escoutant, qu'a l'escriuant: voire elle n'est point tant pour l'escrire & la lire, que pour l'escouter, l'entendre & la croire. Si donc l'Eglise vniuerselle, si tous les Docteurs Grecs & Latins, si tous les Conciles, & en fin tous les Chrestiens depuis Iesus Christ nous ont asseuré que de quelques faits & paroles de Iesus Christ, la memoire est conseruée; bien qu'on ne les ait escrit és liures Canoniques, sera-il raisonnable de descroire plustost ceste parole gardée au cabinet de l'Eglise, & dans l'esprit de ses enfans, que celle que les liures enferment? Castegrain n'a iamais compris

1 *La parole de Dieu est plus pour l'escouter, que pour l'escrire ou lire.*

mon dire, ains par diſtinctions diſproportiõnées à mon raiſonnement à pallié ſa vigueur, & confondu les matieres. Il a penſé que ie fiſſe comparaiſon de la parole de Dieu, comme elle eſt en Dieu meſme, ou part de ſa bouche, & comme elle eſt en l'homme: encore que ce ſoit vne meſme parole: mais le ſubiet & la ſource eſt tres que differente. Ie compare la parole de Dieu receuë par l'oreille, à celle que reçoit la plume, & dis que l'vne eſt egale à l'autre, & leur verité vniforme. Or du paſſage de ſainct Iean, qui fuſt la premiere piece de baterie tirée de l'arcenal de l'eſcripture, s'enſuit que Ieſus Chriſt à fait incroyablement d'auantage que les Apoſtres ne nous ont laiſſé: dont ie conclus que comme on croit ce qui eſt eſcrit, on ne peut ny doit reietter ce qui n'eſt tracé, ayant oculairement eſté pratiqué deuant tous les Apoſtres & diſciples.

2 Comme Ieſus Chriſt à fait auſſi a il dit pluſieurs choſes nõ eſcriptes. 3. p. q. 43. art. 1.

[2] Or tout ainſi qu'il à operé plus qu'on n'a eſcrit, il eſt à penſer qu'il en a dit de meſme. Il eſtoit raiſonnable que Ieſus Chriſt fiſt des miracles pour la confirmation de la foy, & de ſon authorité diuine, à fin que tout ainſi (cõme dit S. Thomas) qu'aux patentes bien ſeellées & ſignées du Roy, on le creuſt plus aiſement, le voyant effectuer des merueilles conuenables à Dieu ſeul. Ainſi diſoit-il en ſainct Ieã, ſi vous ne me voulez croire, croyez à mes œuures. Et ailleurs que ſes œuures ordonnées par ſon Pere, rendoyẽt teſmoignage

de

de luy. [3] Si est-ce que Iesus Christ est plus venu pour prescher & enseigner, que pour faire miracles : voire sa charge principale estoit d'estre Docteur, cõme l'asseure Esaye. Allegrez-vous dit-il en Ioel, filles de Sion, & vous resiouyssez au Seigneur vostre Dieu, pource que ie vous ay donné vn Docteur de iustice. En la transfiguration Dieu le Pere enchargea particulierement qu'on l'ouyt. Ainsi sainct Augustin priant Dieu luy dit. Ie vous réds graces O Dieu pere tout puissant, qui nous auez manifesté vostre fils, & me l'auez baillé pour Docteur. D'ailleurs il n'est besoin qu'il ait fait miracles deuant que de prescher. Sainct Iean Baptiste persuadoit sans miracles. Or est-il certain que la parole de Iesus Christ estoit plus viue, penetrante, & parfaicte, parce qu'il estoit la sapience Eternelle, que la science de son ame estoit glorieuse, l'accomplissement de la sapience infuse, luy estoit inspirée, & toutes les especes de l'acquise luy estoyẽt representées. C'est pourquoy il a enseigné, de sorte qu'il n'a iamais appris, & a tellement esté maistre qu'il ne fust onques disciple. Car bien que son ame ait receu du verbe sa science, toutesfois pour l'vnion personnelle, ou hypostatique, il est dit auoir la science de soy mesme. [5] C'est Caluin & ses semblables qui font Iesus Christ ignorant, & reduit à l'incommodité d'apprendre pas à pas, & de marche en marche, comme

3 *Iesus Christ est plus venu pour prescher que pour faire miracles.*

Luc. 9. Aug. de 3. heref.

4 *La vertu & efficace de la parole de Iesus christ.* Zuares.

5 *Impieté de Caluin.*

nous autres, qui apprenons à boutades & repriſes. Ceſte parole de Ieſus Chriſt eſtant accompagnée d'vne cognoiſſance infinie, ne pouuoit eſtre que pregnante, l'aſſociant auec vne vie irreprehenſible, iuſques à cõtraindre teſte à teſte ſes ennemis de le confeſſer cõme le rapporte ſainct Iean. Il illuminoit en parlant les cœurs, & comme vn Soleil lançoit és ames de ſes auditeurs, des rayons de l'authorité & verité de ſes diſcours. Auſſi de luy entend S. Cyrille, interpretant le paſſage de S. Pierre, cy deſſus allegué touchãt l'eſtoile matiniere. Bref il penetroit les cœurs cõme dit S. Paul. De ſorte q̃ ſa parole ſeule pouuoit ſuffire. Il eſtoit donc venu dauãtage pour preſcher que pour faire miracles, & par conſequence neceſſaire, puis que S. Iean nous aſſeure que ſes miracles ont eſté infinis, il s'enſuit que ſa parole à eſté encore plus ample, partant elle n'a pas eſté toute eſcripte. Et autant meritoit creãce ce qui ne fut onques eſcrit que ce qui l'a eſté, pourueu q̃ l'Egliſe l'aduouë. Voire ie dis que pendant qu'il veſquit, il ny eut rien d'eſcrit, ſoit de miracles, ſoit de doctrine, ny long temps apres. Ou eſtoit voſtre theſe alors, Caſſegrain? qui porte que tout ce qui eſt neceſſaire à ſalut, eſt contenu en l'eſcriture ſaincte?[6] Elle eſtoit fauſſe pẽdant que Ieſus Chriſt veſquit, & que veſquirent la plus part des Apoſtres. Le premier eſt ſi aſſeuré, qu'il

Ioan. 9. & 10.

6 *Theſe de Caſſegrain fauſſe pẽdant la vie de Ieſus Chriſt.*

qu'il n'eſt Catholique, ny heretique, qui ne s'accorde que iamais Ieſus-Chriſt n'eſcriuit, & ne commanda d'eſcrire de ſon temps. S. Auguſtin nous racõte[7] que certains payens ont eſtimé que Ieſus Chriſt auoit eſcrit certains liures de Magie, par laquelle ils croyent qu'il euſt pratiqué tant de merueilles, mais c'eſt parler à credit, & faudroit qu'eux meſmes par ces liures ſe fuſſent rendus admirables, Euſebe d'autre part rapporte vne Epiſtre de Ieſus Chriſt au Princes Abgarus, mais le Pape Gelaſe l'a releguée parmy les apocryphes, & puis nous parlons des eſcriptures propres à nous enſeigner au chemin de ſalut. Les heretiques de ce temps, & par ſingularité[8] le iadis prieur de Loniuraeau, & Ville-ſerue à tellement en horreur que Ieſus-Chriſt ait mis la main à la plume, où Stile, ou crayon pour eſcrire, & qu'il ait embesõgné ſes doigts à c'eſt office, qu'vn ſeul paſſage de l'Euangile où il eſt dit que Ieſus Chriſt eſcripuit (c'eſt en l'hiſtoire de l'adultere) eſt par luy deſcrié comme deteſtable, & de fait il là condamné en exil perpetuel d'ſant, que celà eſtoit faulx, & controuué, & partant debuoit eſtre biffé, comm'il a fait. Et pourquoy? pource dit il que c'eſtoit choſe indigne que Ieſus Chriſt eſcriuit en terre. Mais cõbien plus indecẽt ſébleroit de toucher tãt de pauures elãgourés qu'il a reſtably en la pleniere vigueur? A ſçauoir mõ ſi la biere du fils de la vefue de Naim n'eſtoit

7 *Eſcriis ſuppoſez de noſtre Sauueur* Aug. li. 7. de conſ. Euang. Hier. lib. 13. in Ez. 1. hi. c. 13.

8 *Imprudence de Beze.*

Amb. ad Stud. *Contre l'antiquité.*

ſtoit plus deſdaigneuſe que le paué du tẽple, ſur lequel eſcriuoit Ieſus, & qui eſtoit rapporté à la Moſaique, & marqueterie. Que s'il eſt ainſi que Ieſus-Chriſt n'ayt rien eſcript, donc noſtre ſalut & foy, ne vient [9] pas premierement de l'eſcripture, & à ſa fontaine plus ample, & ſpatieuſe que l'abbregé du nouueau teſtamẽt. Et partãt mõ premier ſyllogiſme de ceſte troiſieſme diſpute eſt ſolide A ſçauoir:

9 *La foy à vne fõtaine plus ample que l'eſcripture.*

De ce qui eſt plus antique, authentique, & parfaict ſe doibt tirer pluſtoſt la cognoiſſance neceſſaire à ſalut, que de ce qui l'eſt moings.

Or eſt-il que la parole non eſcripte eſt plus antique, authentique, & parfaicte: Donc

De la parole non eſcripte ſe doibt pluſtoſt tirer la cognoiſſance de ſalut que de l'eſcripte.

Quand ie l'appelle plus authentique, ie n'entends que ſa verité ſoit plus certaine que celle des eſcriptures, [10] mais elle eſt authoriſee & recõmandee plus fouuẽt que la parole eſcripte, elle a vn ſubiet plus noble, où elle repaire, à ſçauoir le cœur & la bouche de l'Egliſe en laquelle ſans aucũ liure elle peut ſubſiſter: ce que ne peut l'eſcripture, qui perdroit ce nom, & prendroit celuy de tradition s'il n'y auoit point de liure. Pour ce qui eſt de l'antiquité ceſt choſe ſi claire, que Caſſegrain ne le peut nier. 1656. ans deuant les generales rauines des eaux & mille ans apres où enuiron, les ſaincts Peres, & Patriarches ont eſté ſans eſcripture. S. Epiphane contre les Hieracites, & autres

10 *Pourquoy la parole non eſcripte plus authentique que l'eſcripte*

Hier. lib. heb. trad Euthym in. 23. Matth.

autres, se sert des traditions des Iuifs. S. Hieroſme, Euthymius les alleguét deuãt S. Matthieu, qui escriuit son Euãgile l'an troisieſme de l'empire de Caligula, à sçauoir huict ans apres noſtre Sauueur, [11] infalliblement la foy n'estoit que par l'oreille, & traditiõ: il est dõques asseuré que la tradition euangeliqne a esté deuant l'escripture. Deuant que l'epistre aux hebrieux, l'epistre seconde de S. Pierre, celle de S. Iacques, l'Apocalypse, & autres fusſẽt receues de tous pour canoniques, les fidel les ne laissoient d'estre sans ces liures. La plus part des Apostres n'ont rien escript, bien ont ils laissé de bouche beaucoup de traditions, & constitutions, comme il paroist en leurs canons redigez par S. Clement, que le Pape Zephirin, S Iean Damascene, & le concile troisieſme de Constantinople admettent. Le simbole apostolique est aussi comme dit est, venu par tradition, & qui comme parle S. Hieroſme ne fut tracé d'encre ny sur le papier, mais ez tables du cœur. Et quand enuiron l'ã second de l'Empereur Claudius les Apostres partagerẽt [12] les regiõs de la terre pour y euãgeliser, communiquerent ils aux peuples l'escripture, où la parole de bouche & viue voix? S. Pierre aux Rõmains. S. Iean. à l'Anatolie, S. André aux Procopites, & à la Moree. S. Philippe aux confins de la Tartarie. S. Thomas aux Indiens, & Bramines, S. Berthelemy aux Tartares. S. Matthieu aux Abissins. S. Simon

11 *La tradition a esté deuãt l'escripture euangelique.*

Zephyr. in ep. Damaſ. 4. de fide c. 18. Hier. ad Pamm.

12 *En quelles regions les Apostres preſcherent ſans eſcripture*

mõ en Perſe qu'on appelle Farſi, Sainct Iude aux peuples de la Meſopotamie dite Diarbech: des deux. S. Iacques l'vn fuſt martyriſé deuant ceſte diſperſiõ, & l'autre reſta en Hieruſalem. Tous ceux cy, les ſeptante deux Diſciples, & plus de cinq cents autres predicateurs du premier aage, n'ont il pas ſemé la parole de Dieu de bouche, & non par eſcrit? les peuples qui furent abbreuez de ceſte doctrine eſtoient ils moins chreſtiens en oyant, que ne ſont les pretẽdus reformez en liſant? Auoüez malgré qu'en ayez Caſſegrain, que

13 *Apres les eſcriptures paracheuees la parole non eſcripte eſtoit en eſtre & vigueur.*

13 meſme apres les eſcriptures paracheuees la parole non eſcripte eſtoit auſſi veritable que l'eſcripture, & qu'elle eſtoit de fait, puis qu'elle ſe preſchoit en diuers endroits de la terre, ou l'eſcriprure n'eſtoit encore, laquelle ne fuſt iamais entrepriſe pour y enclorre la totalité des dogmes, & obſeruãces chreſtiennes. Tous les Miniſtres du monde ne me ſçauroient aſſigner le temps qu'il fuſt arreſté, que tout ce qui eſt neceſſaire de croire eſt contenu tellement en l'eſcripture ſaincte, que hors ſon texte il n'ya point aucun de creance neceſſaire. Quand fuſt ceſte criee proclamee qu'on ne croiroit rien que ce qui eſt eſcrit? du meſme trait qu'ils me prouuẽt qu'apres ceſt Edict l'eſcripture euangelique eſtoit par tout, ou l'on croyoit, à ſçauoir aurant de là l'Ebro, que de là le Gange, & deſpuis les ſources du fleuue Don, iuſques à celles du

Nile

Nile car si par tout l'Euangile a esté annoncé sans doubte par tout il s'y trouuoit des personnes qui sçauoient ce qui leur estoit necessaire à salut, le sçauoiét ils par les escriptures? non: mais par la predication des Apostres, & les Apostres par tradition Oyez moy Cassegrain, vous dites qu'il ne fault rien croire que ce qui est escrit: cecy estoit il decreté quand S. Matthieu, S. Marc, S. Luc, S. Paul eurent escrit? ny a il rien dans S. Iean tellement digne d'estre creu, que cela est necessaire, & neanmoings n'est en pas vn de ces quatre, ie vous demande si quand S. Iean mit la main à la plume c'estoit pour supplee le reste des articles de foy obmis par les autres, n'oyez vous pas qu'il y contredit protestant l'infinité des choses non escriptes? mais qui esmeut S. Iean d'escripre, sinon l'vnique preuue de la diuinité de Iesus-Christ? Si vous ne voulez dementir. S. Irenee. S. Epiphane. S. Hieroſme: Outre ceste diuinité ne nous a il pas laissé des choses necessaires à la foy, & au salut que les autres n'ont recitees, & neantmoings son Euangile ne fust escrit à ces fins, ains pour esteindre quelques heresies, il fust escrit l'an nonãte neufuiesme de Iesus Christ, le 7. du siege de S. Clement, deux ans apres l'Apocalypse: est-ce lors Cassegrain que vostre These fust tellement receuë, que la tradition fust entierement abolie, & les liures canoniques parfaictement receus, & nombrez? si vous estiez

Psal. 18.

14

S. Iean. n'a escrit expres pour supplcer les articles de foy.

Ir. li. 3. c. 11. Hier. de scrip. Eccles. Epiph. hær. 51.

si

ſi temeraire que de l'aſſeurer, vous ne mãque riez d'eſtre bien toſt releué, Dites moy ou eſt eſcrit ce que Ieſus-Chriſt dit de Moyſe, & de
Luc. 24. tous les Prophetes aux doux Diſciples qui s'ẽ alloient en Emaus? comptez moy les merueil les du Royaume de Dieu que quarante iours durãt Ieſus Chriſt decouuriſt à ſes Apoſtres? Faictes nous entendre ce que le S. Eſprit enſeigna le iour de la Penthecoſte? En quels li-
Io. 16 ures sõt eſcriptes les choſes que les Apoſtres ne pouuoiẽt porter; & ce que S. Paul vid au troiſieſme ciel? eſt-il poſſible Caſſegrain, que cent ans durãt milles Docteurs apoſtoliques n'ayent obligé les conſciences qu'a l'eſcripture ric à rac? Vous plaiſt il vous pourmener par les eſcrits des Peres des deux premiers
15 ſiecles S. Ignace, 15 S. Policarpe. S. Martial, S.
Antiquité pour la parole non eſcripte. Denys, S. Clemẽt, S. Irenee, Tertullian, Iuſtin martyr, & tous les autres? Vous faictes eſtat des quatre Conciles generaux: vous plaiſt-il de diſputer par eux? Si tout ce qui eſt neceſſaire de croire, eſt en la Bible. Si eux, & tant qu'il y a eu des ſainct, snous menẽt aux traditions, il eſt plus conuenable de les receuoir en leur aſſertion que vous en voſtre negatiõ: puis qu'ils ont eus les Apoſtres, ou diſciples pour maiſtres, & vous n'euſtes oncques que vous meſme, ainſi que vous vous vantez. Ils eſtoiẽt du ſiecle d'or, & vous du plus que ferre. Ils ont eſté Docteurs, & Martyrs, & vous n'eſtes pas ſimple confeſſeur, deteſtant leur doctrine

doctrine. Parquoy si S. Ieá nous certiore que Iesus Christ a fait vn mõde de merueilles qui outrepassẽt la capacité des liures, si ces Peres & toute l'Eglise sans repugnance protestent qu'il y a des traditiõs: vous & les vostres estes trop effrontez d'y contreuenir. Ces premiers chefs dit S. Denys nous ont laissé partie par escript partie par traditions non escriptes les mysteres arduz, & suressẽtiels. S. Irenee a recours aux traditiõs. Les Arriẽs n'ont esté rẽbarrez plus viuemẽt que par la traditiõ. Sil'Eglise de ce siecle icy seulemẽt tenoit bõ pour la parole non escripte, les heretiques trouueroient plus de subiet, bien qu'il n'y en eust point, de battre les ordõnances Apostoliques & Ecclesiastiques, mais puis qu'elle produit tous les Peres Grecs, tous les Latins, tous les Cõciles, & la prescriptiõ de 15. siecles auec la raisõ & seance tres cõgrue, on ne se peut imaginer sur quoy sont fondez les autheurs des nouuelles opinions, sinon qu'ils pensent plus sçauoir, & mieux faire que tout le monde. Et lẽ peuuent biẽ penser, car l'Eglise les tient cõme ils sont, pour heretiques, & enfãs perdus: ils pretendent auoir l'escripture pour eux, biẽ qu'il s'en faille pres de la moitie, & que l'interpretãt comme ils font, d'vne ceruelle particuliere, ils en perdent le sens, & n'en retiennent que la lettre maniée & changée à leur fantasie. Et nous receuons l'escripture vniuersselle, nous l'entendons comme nous l'exposent

De cel. hier. c. 1. lib. 3. c. 14

ſent les ſaincts,& outre ce cõſentons à l'Egliſe qui nous aſſeure que ſon eſpoux Ieſus-Chriſt,& ſes enfans les Apoſtres,luy ont laiſſé en depoſt beaucoup de commandements, articles,& ſtatuts neceſſaires : il y a de l'obligation de la croire pluſtoſt que quelques ſiés enfans rebelles,& ſeditieux qui penſent plus ſçauoir que leur mere aagée de 1600 ans tantoſt.Nous auons la parole,l'eſcripture, & l'Egliſe de noſtre part , ils n'ont point de parole non eſcrite. Nous leur auons baillé l'eſcripture,laquelle ils ont defiguree.D'Egliſe ils n'en ont point ſe riant de S. Pierre dont la foy ne deuoit iamais faillir , cõme elle ne defaudra: ſur ceſte pierre eſt fondee l'Egliſe Romaine qui eſt la colomne de verité,tresbien fondee dit S. Auguſtin. L'eſcripture a cela qu'elle ſe laiſſe tiraſſer, eſcorcher , & bourreler,elle ne faict point de reſiſtãce aux mains cruelles qui falſifient ſon texte, il n'y a que l'Egliſe qui la conſerue ça bas, ceſt vne maiſtreſſe guerriere pour foudroyer ceux qui penſent l'attaquer,où qui veullent luy arracher des poings

l'eſcripture quelle a en protection
contre tous ſes ennemis &
principalement heri-
tiques.

***

Inter

Interruption de la diſpute faicte par Caſſegrain & ſa fuite.

Et parce qu'a l'aduenture le monde qui ſe paiſt auiourdhuy, plus de curieuſe nouueauté que de viande ſolide, aura meſme deſir d'entẽdre la cataſtrophe, & iſſue de ceſte diſpute, qu'il a eu patience d'en lire l'entrée. Ie laſcheray ma plume à l'abandon de quelques paroles, pour le contenter. Comme la derniere diſpute s'alongeoit, & venoit peu à peu a s'eſchauffer, les plus affamez ſonnerent la retraicte matiniere, ſous eſperance de r'entrer plus viuement l'apreſdinée, à ce combat de la foy. A la ſortie Caſſegrain me prenant à part me dit que ceſte diſpute tireroit a vne eſtendue trop ennuyeuſe, que de ſa part il ne la pouuoit continuer pour eſtre euoqué de diuers endroits, qu'elle ne reuſciroit pas beaucoup, & qu'ores que ie le ſurprinſe par ſubtilité, ou force d'arguments, que la proye en reſteroit nulle: qu'il eſtoit plus expedient de trancher le fil à telles controuerſes, que s'il auoit enuie de ce catholiſer, ce moyen eſtoit le moins à propos. Ie luy reſpõs qu'vne diſpute de telle importance qui ſuſpendoit, & balançoit l'attente des peuples circonuoiſins, ne le deuoit ennuyer; que par ſes eſcrits, faiſant profeſſion d'embraſſer la verité, de

quelque part qu'elle luy ſoubrit, ce ſeroit breſcher ſa parole, & ſon honneur d'entrer en propos de la rupture de la conference qui ne faiſoit qu'eſclorre. Que s'il eſtoit preſſé nous n'eſtiõs moins affairéz: mais que la querelle de Dieu, & la perte de tant d'ames deuoit enſepuelir la memoire de toutes autres particularitez. Que ſi aucun fruict ne reuciſſoit, au moins le tort ou le droit qu'il à eu de prouoquer les Catholiques, ſeroit manifeſté. Que s'il eſt d'vne nature ſi blanche comme il fait imprimer, il doit ſouſtenir diſpute, ou eruditition publique. La preſdinée il nous feit ſignifier qu'il deſiroit de conferer en chambre ſecrette auec le R.P. Prouincial, le P. Iean Frãçois & moy. Nous eſperiõs de recognoiſtre en luy quelque touche d'vn rayon ſalutaire, comme par vn long diſcours, il s'eſtoit declaré fauorable aux Catholiques. Il dit que iamais il n'auoit deſſeigné, s'addreſſant aux Theologiens, d'agiter vne diſpute ſcholaſtique, qu'il ne l'auoit practiquée aux eſtudes, que ſon eſtude auoit eſté ſedentaire, & particulier, qu'eſtant appellé de toutes parts, il trouuoit meilleur de continuer par eſcrit. S'eſtant long temps promené par le vague de tels diſcours, & luy ayant eſté reſpondu de meſmes, peu à peu le iour tirant a ſon declin, nous le ſommaſmes, où de nous tenir quelque propos de ſe reunir, ou de continuer la diſpute ſeulement encommencée, où que de-

uant

uant l'assistance accoustumée, il feit declaration de son refus. Qu'à fin qu'il n'entrast en soupçon de la deffaillance de nostre courage, nous l'allions attẽdre au lieu destiné à ceste conference: où fort difficilement il fut attiré, & là deuant toute l'assistance, il remonstra qu'il vouloit s'en aller, & ne vouloit plus outre deffendre ses theses pour estre empesché ailleurs. Qu'il desiroit que nous autres fissions de theses de nostre foy, lesquelles il prentendoit d'assaillir par arguments, pourueu que nous allassions au pont de Veyle. Sa protestation fut escripte, a laquelle nous nous opposasmes, rauis de la coüardise de ce champion, qui s'enfuyoit alors qu'on estoit au plus beau de la dispute. Et quant aux theses qu'il demandoit: pour veu qu'il nous fust permis, que non seulement contre Cassegrain, parfait homme de paille, mais tous autres Ministres nous soustiendrions la verité de l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine: & que telle estoit & seroit nostre these. Là dessus messieurs les Lieutenant, & autres officiers du Roy dirent que si Cassegrain vouloit deffendre ses theses qu'il le fist: mais que de mettre en dispute la foy Catholique, ils ne le pouuoyent permettre. Cassegrain voulut s'en aller plustost que de soustenir ses theses.

Concluſion & pourſuitte du Minime F.F. Humblot contre le Miniſtre Caſſegrain fuyant.

LE MINIME.

Vous fuyez en fin Caſſegrain, & le courage vous manque au beſoin, l'effroy ſerre vous entrailles d'vne glace indiſſoluble, vous tournez viſage à Maſcon, & le repreſentez au pont de Veile, qui rougiſt de voſtre vergogne, & vous meſcognoit pour celuy à qui ſuiuant vos bouffées comiques, l'Egliſe en deuoit de retour. Confeſſez au moins le zele, & la ſolicitation qu'ont apportée les Minimes, à voſtre conuerſion, cõfeſſez auec combien de ſupplications & humilitez, ils ſe ſont eſſayez de flechir à la ſuitte de la conference, voſtre cœur inexorable. Auec combien de proteſtations ſignées de voſtre main, ils ont penſé arreſter voſtre depart. Vous vo⁹ ſentiez oùvictorieux, où vaincu, où certes au branle d'extreme desconfiture. Si victorieux, vous ne deuiez quitter le champ, moins conſentir que vous n'eſtiez pour eux. Si vous vous ſentiez accablé, vous ne pouuez vous purger d'impoſture proteſtant deuant Dieu, & deuant les hommes de ceder à la verité, puis vous eſtant deſcouuerte la repudiant, où ſi vous preuoyez qu'on vous alloit baillõner la bouche d'vn ſilence perpetuel, vous deuiez fondre

dre d'allegresse vous voyant peu à peu conduit au sacré fond d'vn second baptesme, dõt les Anges se fussent esioüys, & vostre conscience serenée. Vous ne pouuiez auoir aucun pretexte d'affaires pour vous ou pour autruy. Le Roy du ciel, si tant soit peu vous en auiez souuenance, vous commandoit de tout abandonner, pour vne si salutaire occasion. Il y en auoit qui pallioyent vostre ignominieuse retraicte, de la necessité de baptiser certains enfans, mais quelle necessité, puis q̃ vous tenez cõtre la verité, q̃ sans baptesme les cieux leur sont desbaclez. D'autres pretexoyẽt les presches du Dimanche, comme si les principaux des vostres n'estoyẽt à vos costez, & si vous estiez plus socieux de la damnatiõ d'autruy, que de vostre salut, qui se procuroit en ceste disputе. Dites franchemẽt la peur vous chaussa les esperons. Toutesfois pour amoderer l'apparence de vostre confusion, vous nous fistes sommation de proposer des theses de nostre foy, & qu'auiez affection de les escarmoucher: mais pẽsant retenir vostre honneur en ce point, il vous eschappa tout entier: que denotoit cela qu'vn desgouttement de vostre propre doctrine, vne lassitude de les sousteni, & vn desespoir de deffendre vos theses, que vous auiez iettées comme vn espouuentail, au iardin de l'Eglise? C'est vne espece de rage d'enuahir la maison d'autruy ne pouuant deffendre la sienne. Ou est ce cœur Cas-

grain,qui vo⁹ enfloit quād premieremēt vous enuoyaſtes par les enuirons voſtre premier cartel,deffiant ciel & terre, contreminant le Mādricart, ne ſoufflant qu'halenées de ſapiēce,ne reſpirant que Theologie?ou eſt l'aſſeurance d'affronter monſieur d'Eureux? En vn de vos eſcrits, vous propoſaſtes ſix theſes,en l'autre trois. Voicy deux pauures Minimes, & pour dire librement ce qui eſt de moy,le plus indigne de ceux que Dieu à fauoriſé du don des lettres, & de la deuotion) qui viennent pour ſauuer voſtre ame, vous eſtimans homme de parole, & ayants appris voſtre proteſtation, que n'auiez rien plus à ſouhait que la deſcouuerte du chemin de ſalut, que vous trauerſiez de trois theſes. Ils commencent à taſter le poulx de la premiere, ils vous monſtrent que non ſeulement elle eſt furieuſe;mais court aux pas de la mort, ils vous la manient d'abbord fort doucemēt,pour ſonder la nature,& ſes forces. A peine l'ōt-ils eſgratignée que vous heurlez aux meurtriers, & comme ſi les meninges de voſtre cerueau eſtoyent enflammées, pource que les medecins tiennent bon, vous menacez de vous en aller,& vous enfuyez d'effect. Puis par vne plus qu'Ouidiēne Metamorphoſe, vous vous transformez de malade tel que vous vous eſtes figuré en vos deux eſcrits,& ne ſçauriez me deſmentir en medecin, & oſez bien nous preſenter des remedes. Vous nous enioignez

do

de proposer des theses, vous promettant d'y donner telle attainte que les enfoncerez. Celuy Cassegrain, qui s'employe à telles assertions que le salut en despend, ou qui se font pour entrer en recherche de la foy, est sans doubte malade, au moins pour me seruir du terme ordinaire des medecins, *in statu decidentiæ*, en estat de decadáce de sa santé. Nous autres n'auons que faire de contrefaire ce qui n'est point, & ne nous pouuons seruir de vos receptes, elles sont par trop esuentées, & ont perdu toute leur odeur venant d'Aquilõ, d'où viendra tout mal disoit le Prophete, Moins auons nous affaire d'vn tel medecin, ἰατρὲ τεράπδσον σαυτὸν medecin pensez vous vous mesme. Tout va bien chez nous, pour la foy, Dieu graces, nous sommes en bon air, on nous alimente de viandes euchymes & de bon suc, nous aduoüons bien qu'il y en a de plus roides & gaillards mille fois que nous, mais encore croyõs nous estre debout. Quãt à vostre mal, si vous n'y prenez garde, il se va rendre incurable, & ne sçay si le cautere y fera operation: mais comment le subiries vous, que ne voulez où pouuez supporter vne simple casse ou manne? qu'eussiez vous fait au reubarbe, & puis à la coloquinte, bien que le catholicon soit sortable à l'abondance de vos humeurs peccantes? Vous deuiez donc premieremẽt laisser purger vos theses, & saigner auec la lancette de la parole de Dieu, & puis

les voyant en bon eſtat, vos yeux eſtant deſſillez, & voſtre eſprit clarifié, vous euſſiez eſté capable de conſiderer ſi nous eſtions malades, iuger de la cauſe de noſtre mal, & de là ſuiuant hyppocrates, en recognoiſtre les remedes. Parquoy vous ne trouuerez eſtrange, ſi vous meſme vous confeſſant malade, certes en queſte d'hommes qui vous miſſent en repos, & puis à leur arriuée les repouſſant, & cachãt à leurs yeux la playe que vous auiez deſcouuerte à toute la France, nous vous iugeons incapable, & trop eſloigné d'induſtrie, pour chaſſer le mal que vous nous imaginez. Les genoux vous craquettent, les leures vous balottent, les yeux vous roüillent, toute l'ame vous tremble, & vous nous oſez attaquer? N'eſtimez vous au reſte que ce rebut vienne d'effroy, il ne part que de pitié qu'auons de vous. Vous receurez ceſte inſtructiõ de nous, puis que vous aduoüez n'auoir iamais diſputé en Academies, qu'il eſt plus aiſé de deffendre trois heures, que d'argumenter vne; de plaider ſa cauſe, que celle d'autruy. Qui argumente, inuente ſubtilement, baſtiſt ſur la ſubtilité d'autruy, comme Apelles, ſur la ligne de Protogenes; mais qui deffend à moyen de prendre haleine, comme vous ſçauez fort bien practiquer, il ne fait que parer, il n'y a qu'vne aduenue à l'argumentation, à ſçauoir vne raiſon viue droittement oppoſée à la ſolution, & façonnée bien a propos.

Le reſpondant reprend tout à ſon aiſe ceſte raiſon, la maſche, la rumine, la tourne & mire haut & bas. Et tout ainſi que le Dieu Momus ne pouuant reprendre vne beauté ſur admirable trouua dequoy mordre ſur la chauſſure, il peut s'il eſt foible de reins, & de cœur grabeler la forme, & figure & la trouuant proportionnée a l'organe d'Ariſtote, il critique la matiere par negation, par pretenſion de ſophiſtiquerie, ou par diſtinction. De ceſte derniere vous vous ſçauez encor hardiment ayder, mais vn peu plus materiellement que Iean Duns. L'aduantage donc qu'a le reſpondant ſur celuy qui arguë & aſſault eſt hors de Parangon, Et partant ceſſés Caſſegrain de cuider vous honnorer par ceſtuy cy: puis que vous auez quitté ceſtuy là. Et quand nous ſerons authoriſez de le faire nous entrerons en ieu: nous ſçauons voſtre porteé, a combien de poincts vous vous chauſſez, dequel bois vous vous chauffez, & ou vous pouuez arriuer ſans deſbrider,

Briefue recapitulation de toute ceſte diſpute.

DE ceux qui ont ſans plus œilladé les epistres volátes de Caſſegrain, qui cõme feux follets ſe ſont eſparpillées par diuers endroits de la France, & abbreuué le monde du vent d'oſtentation l'angagere, qui euſt penſé qu'au rencontre des plus minces peut eſtre de ceux qu'il oſoit defier, il ſe ſoit eſperdu, pour ne dire perdu? que s'eſtant promis de demonſtrer tout noſtre croire par l'eſcripture & auerãt que c'eſtoit vn poinct de la foy, les eſcriptures eſtre canoniques, & quelles, il ſoit eſté cõtraint d'admettre l'exceptiõ de c'eſt article? S. Paul qu'il allegua fut par luy delaiſſé comme inualide: mais qui eſt de ceux qui faiſoiẽt cas de ſon erudition, qui ne s'accuſe du peu de iugement liſant Caſſegrain pour donner apparence que les Euãgiles ſont canoniques, embraſſer les tiltres conſiderez nuëment, comme on les voit au front de chaſque Euangile. Surquoy ſe ſentant tallonné de pres, & penſant ietter de la poulſiere au yeux de ſon antagoniſte, il ſe ſoit expliqué du tiltre ſacré comme ſi les tiltres Euangeliques eſtoient prophanes. Mais ce garant ne pouuant reuſſir, il abãdonna le tiltre ſeul, & dit qu'on le debuoit annexer au corps du liure, ce qu'il demordit encore par confeſſion expreſſe.

Mais

Mais que diront les pretendus reformez de Bourgongne voyant sur ce mesme subiect Cassegrain faire barbe de foarre à S. Pierre comm'il l'a faict à S. Paul? & en fin lâcé d'vn desespoir, se iecter à corps perdu dãs les goulfres de la Bible: pour en diuers endroits y faire le plongeon, & tastonner s'il y trouueroit quelque part que l'Euangile de S. Matthieu fut canonique, & celle de S. Philippe apocryphe. Or se voyant au terme d'estre noyé dans ceſt abysme il reclama le S. Esprit, & dit que ce n'estoit pas l'escripture saincte qui donnoit l'arrest de sa saincteté particuliere, mais que cela deriuoit du don d'esprit, qui nous faisoit apprehender que les liures de la Bible en detail estoient diuins, & canoniques, le bõ hõme n'apperceuant que de Scylle il tumboit en Carybde: car si c'est l'esprit qui est iuge de la saincteté de l'escripture, ce n'est pas l'escripture qui la demonstre & à dieu la these de Cassegrain, encor si l'euſt compris cet esprit non priué tant seulemẽt, mais aussi cõm'il est le cœur viuifiant de l'Egliſe, il battoit la route pour nous approcher. L'outrecuidance de sa secte ny luy permit autre intelligence que partiale, & autre esprit que le particulier en chasque indiuidu, auquel dit vn de noz docteurs, le plus souuent mẽsonge repaire. Voire mais, O vous tous dont la patience s'est laissé enyurer de la doctrine de Cassegrain, & tous tant qu'il y a des pretendus reformez en

Fran

France, Si ce qui eſt de ſon demerite ne vous a preoccupé, Ne iugerez vous pas eſtre vn ſonge qu'vn Minime demandant à ce Miniſtre, puis qu'il eſtabliſſoit toutes les appartenances de noſtre ſçauoir pour eſtre ſauué dãs le cerne de l'eſcripture, voulant conuenir auec luy de la Bible qui ſeruit pilotis inesbrãlable à la diſpute ſuiuante, Caſſegrain luy ait preſenté la verſion ancienne approuée par le Concile de Trente, pour en eſtre larc-boutãt comme deſia s'il eſtoit à la veille de ſe catholizer, prendre l'eſchaꝛpe, & la liurée de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique, & Romaine. Si i'eſtois ſuperſtitieux i'en tirerois vn augure qui ſortira ſon effect, s'il ne veut deſcroire l'inſpiration. Cela me ſemblant incroyable ie ſonday le iugement qu'il donnoit de ceſte edition, mais recognoiſſant non ſa faute, ains la riſque qu'il couroit enuers les ſiens, preſſé s'il la tenoit pour authentique, apres infinits deſtours, & vireuoltes, il confeſſa tout baſſement que non: neantmoings s'il auoit l'interlineaire de Plantin, & le texte Grec vnis à ceſte Bible il en arracheroit le ſens accomply, ce qui a accreu ma coniecture, qu'il n'eſtoit des plus endurcis Miniſtres, fut qu'il s'excuſa fort ouuertement de deffendre la Bible Françoiſe corrigée par les Miniſtres de Geneue: en deſnia tout à plat deux ou trois autres en meſme langue, venerables, à toute la pretendue reformation. Il admiroit extrémement le

texte

texte Hebrieu, mais regrettoit ſon malheur de ny auoir rien appris. Quant au texte Grec il n'entrepriſt de le deffendre ſeul : ie preſumay que la Bible Latine luy eſtoit plus à cher que les autres, ie luy propoſay celle de Caſtalion, de Beze, & autres, iuſques à quatorze, il ne s'y voulut iamais fier diſãt pour tout, qu'il falloit les collationer, dequoy luy donnant carte blanche il s'excuſa ſur le long temps qu'il faudroit. N'eſtoit ce pas venir auec apparat pour deffendre que toute noſtre foy eſt dans les eſcriptures de n'en apporter, ny aduoüer aucunes : ce que n'euſſent voulu refuſer le plus malotrus de ſon opinion, en laquelle les Sauetiers, Cordonniers, & drappiers trenchent du Diacre, & font profeſſion de lire, & d'interpreter la Bible qui eſt le repas doulcereux de leurs ames, ils s'y repoſent comme ſur vn oreiller, s'en couurent comme d'vn gaban ne reſpirẽt que par là, & en tiennent toutes les pieces ployees dãs le bahu de leurs memoires: & voicy l'vn de leurs Miniſtres qui la meſcognoit, il n'y en a pas vne qu'il entreprẽne d'accepter. Forcé puis apres de ſouſtenir deux verſets de la traduction pretendue reformée, il cõmit en vne reſponſe pluſieurs incõgruités, & deux blaſphemes. La premiere eſt qu'il aſſeura que c'eſt cy mõ corps, & cecy eſt mon corps portoit vne meſme ſignifiance, que c'eſt cy mon corps eſtoit vne logitime traduction des paroles ſacramẽtelles

taires touchant le corps de Ieſus-Chriſt. Il dit encor que l'adiectif & le ſubſtantif, ores que diſcordant en cas, font vne oraiſon elegante, comme parlent pluſieurs Allemans cõmençans à Françoiſer *mon teſte, ma cheual*: ces formules ſont tolerables ſelon Caſſegrain. Il blaſphema renuerſant la realité du corps de Ieſus-Chriſt, & appellant les Apoſtres barbares, diſant qu'ils ne ſe ſont ſouciez de la Grãmaire: ce qui n'eſt pas s'attaquer aux Apoſtres, mais au S. Eſprit, qui a dicté de mot à mot les termes, & diſcours de l'Euangile. Ez deux dernieres difficultés qui luy furẽt obiectées il s'oublia en l'vne, fut impieux: en l'autre s'oublia en ce qu'il affirma qu'Abrahã & ſa race iuſques à la mort de Ioſeph furẽt eſclaues, & aſſeruis. Il ſe fit paroiſtre impieux, niant la pure parole de Dieu qui formellement, & expreſſement en S. Luc. 3. tient que Cainã eſtoit pere de Salé; & luy tient le contraire diſãt que ce n'eſtoit qu'vn ſeul hõme des deux. En toutes difficultez qu'on luy propoſa il apporta forces excuſes, & dit qu'il n'eſtoit neceſſaire d'en ſçauoir la reſolution. C'eſt vne belle couuerture de ſon ignorance. En la troiſieſme partie de la diſpute il embroüille tout de ſes diſtinctions, il ne m'entend & ne s'entend ſoimeſme: cõmet vne infinité d'impertinẽces & d'impudẽces. Ie vay repreſenter vne partie des dons de graces qui l'accompagnent tant en pieté, qu'en doctrine.

TREN

Trente tesmoignages de la pieté de Cassegrain Ministre du Pont du Veyle tesmoignee en ceste dispute.

Enuers Dieu.

1

Soustenant la version de Marot au premier Psalme, ou Marot chante que Dieu n'a soing ny cure des mal-viuans.

2

S'ingerant d'estre cõseiller de Dieu, qui ores que plusieurs liures de l'escripture saincte soyent adirez,&perdus, y a pourueu par d'autres comme il dit.

3

Que tous ceux qui sont de Dieu discernent aussi tost les liures canoniques des apocryphes, de sorte que qui ne pourra les discerner & cognoistre sera du Diable à son dire.

Enuers nostre Seigneur Iesus-Christ & le sainct Esprit.

1

Que son iour appellé Dimanche n'est pas plus sacré qu'vn autre.

2

Que sa parole non escripte n'est que parole par homonymie,c'est à dire par fantosme.

Que

3

Que la verité metaphyſiquement conſideréé eſt plus indiuiſible, & certaine que la parole.

4

Que quand il dit cecy eſt mon corps il vouloit autant à dire que c'eſt cy mon corps.

5

Que le S.Eſprit eſt enclos dans la Bible.

6

Q'il eſt en chaſque fidelle.

7

Qu'il eſt l'intelligence des Chreſtiens.

La Pieté de Caſſegrain enuers la treſ-ſacree mere de Dieu.

Que ce n'eſt vn article de foy qu'elle ayt touſiours eſté vierge.

2

Toutes & quantes-fois que le Pere Iean François diſputant contre luy pour la querelle de la Royne des cieux, & que la nommant (comme il luy eſt tres deuotionné) il ſe deſcouuroit par honneur, Caſſegrain deſcouuert pour la chaleur caniculaire, au nom de ceſte Dame par vn horrible meſpris ſcandaliſoit la compagnie ſe couurant, & puis oſtant ſon chapeau ſon nom ayant eſté prononcé. Ce qu'il fiſt pluſieurs fois portant plus de reſpect a ſon corps, & à la chaleur qu'à la mere de Dieu.

Enuers

Enuers les Apostres & autres saincts.

1

Il s'arma des passages de sainct Pierre, & de sainct Paul, & puis les abandonna.

2

Il dit qu'ils ne se sont soucié de parler congrù & qu'on les à reputé barbares, qu'ils n'auoyẽt la prattique de Grammaire : quant au symbole il ne croit qu'il vienne d'eux.

3

Quand il mẽtionne les saincts, c'est sans preface ny qualité de sainct.

Enuers les trespassez.

Il asseura qu'ores qu'on meure sans estre baptisé, on peut estre sauué.

Enuers l'Eglise.

1

Il prefere le iugement d'vn sauetier à l'Eglise, & à sa sapience.

2

Il osa nous imposer que nous ne prouuions l'Eglise que par tradition.

Enuers les Docteurs.

1

Qu'il ny en a pas vn qui s'arreste à vne version.

2

Que ceux qui s'arrestent à vne traduction, sont incapables d'enseigner, & prescher.

3

Que pas vn ne luy à respondu pour la secon-

de fois.

Enuers les Minimes.

Il les iniurie par eſcrit,& pendant la diſpute ſans aucune occaſion.

Enuers Caluin.

Il proteſte qu'il n'eſt Caluiniſte.

Enuers les ſectes pretendues reformées.

Il ne veut admettre, moins deffendre vne ſeule de leurs Bibles Grecques,Latines,Françoiſes.

Enuers ſoymeſme.

1

Il s'oublie à tout bout de champ.

2

Il ſe retracte & dedit ordinairement.

3

Contre ſes propres eſcrits,il aduertit qu'encores qu'on le cõuainquiſt par diſpute,il ne ſe rendroit.

Enuers ſes theſes.

1

Il propoſe des theſes,& ne veut diſputer.

2

Quand on veut vuyder la premiere, il crie qu'on vienne à la ſeconde.

3

Il quitte la deffence de ſes theſes, & s'enfuit malgré, & contre l'opinion & oppoſition de ceux qu'il à appellé.

Combien

Combien grand Panepiſtemon, & muſagette, c'eſt à dire accomply en toutes ſciẽces, arts & facultez s'eſt monſtré Caſſegrain en ceſte diſpute.

Il confond la ſcience & la croyance enſemble.

En Grammaire.

1

Il tient qu'encores que l'adiectif & ſubſtantif ſoyent diſcordans en cas, ils ne laiſſent de faire vne Oraiſon nayfuement congruë.

2

Il dit que *c'eſt cy mon corps*, & *cecy eſt mon corps*, ſignifient en tout & par tout de meſmes.

3

En Gammaire Hebrayque, il ne voit gouſte.

4

En Grammaire Latine, *poculum*, qui eſt bien dit. Il ſe dit tromper par fois, *per aquiuocum*.

5

En Grammaire Françoiſe la couppe eſpandu, eſt vne façon de parler gracieuſe.

6

Les tiltres dit-il ſont de l'eſſence du liure.

En hiſtoire.

Il ne s'eſt peu reſoudre ſur le champ, ſi les

430. ans du douzieſme d'Exode, commençoyẽt à la promeſſe faicte à Abraham, où à la natiuité d'Iſaac, mais pour iouër au ſeur, il a parlé par diſionction diſant que c'eſtoit l'vn ou l'autre.

2

Il n'a iamais oſé s'enfoncer dans la genealogie de noſtre ſauueur.

3

Il dit que les anciens Peres ne s'arreſterènt iamais à vne verſion.

En Rethorique.

1

Il meſle des long diſcours & digreſſions parmy vne diſpute qu'il veut, & commande eſtre analytique, conciſe, racourcie, & non topique.

2

Sa ſimilitude de la page nonantevn, a fort bonne grace.

3

L'argument qu'il appelle Sorites en a toutes les façons du monde.

4

Il trouue eſtrange que le ſymbole ne perſuade tout le monde.

5

Il dit que le tiltre eſt l'exorde du liure.

En Dialectique.

1

Il appelle les ſyllogiſmes parfaicts' enthy

thymémes.

2

Il dit que le terme de *Tout*, eſt la cauſe efficiente du ſyllogiſme page dixhuict.

3

Ses reſponces ne ſont que diſtinctions.

4

Ses diſtinctions n'ont qu'vn pied.

5

Sa formule de diſputer eſt reduitte au genre, & a l'eſpece.

6

Sa methode de reſpondre ſcholaſtiquement, eſt de midy à quatorze heures.

7

Il reprend, & cauille vn ſyllogiſme, il en nie la concluſion, & puis le confeſſe tout.

8

En fin toutes ſes reſponces le condamnent d'ignorance en ceſt art.

En Ethyque.

Suiuant ſa ſeconde theſe, il n'eſt beſoing de ſçauoir, ny practiquer aucune vertu chreſtienne, ny morale, l'amour, la crainte de Dieu eſt inutile, & tout ce que nous preſche l'eſcripture ſaincte, pour les bonnes œuures, eſt vne vanité ne duiſant à ſalut.

En Oeconomie.

Il en doit ſçauoir, luy qui eſt Miniſtre, & Pere de famille tout enſemble. Si ne conclut-il pas bien, diſant qu'Abraham, Iſaac,

& Iacob ont eſté captif eſclaues, miſerables, loqueteux, pour n'auoir eſté Roys de la Paleſtine.

En Arithmetique.

Il ne voulut iamais ſpecifier le calcul des annees de la demeurance en Egypte, & pour la ſomme de 250. ans & plus ; il dit deux cents ans ou enuiron.

En Geometrie.

Il tient que la difference des axiomes & theoremes eſt que ceux là ſont plus veritables que ceux cy.

En Perſpectiue.

Que les lampes luiſent de leur lumiere.

En Aſtronomie.

Que chaſque verſet de l'eſcripture eſt vne eſtoille, toutesfois il n'a particulariſé ſi elle eſtoit fixe, où errante.

En Iuriſprudence.

Que la vie d'Abraham, Iſaac, & Iacob à eſté vne iuſte ſeruitude.

En Metaphyſique.

Il a imprimé tout de frais au Pont-de Veyle la diſtinction de la verité, en la metaphyſicale & methapyſiquement conſideree.

En Phyſique

Qui les retient extrememẽt en leur opiniaſtreté,

En Magie.

Naturelle, Diabolique qui les enchantẽ;

Enuers

En Musique.

Qui endort le Peuple qui les suit, & autres, Cassegrain ne s'est autrement declaré aussi n'estoit il de besoing de desgainer tout d'vn coup ioint que la nature, & l'art luy ont enuié la memoire.

En Theologie scholastique.

Il ne sçait que c'est

En la Positiue

Il a refusé toutes les Bibles Catholiques, & pretendues.

Il tient que l'escripture est plus claire que le Soleil en plain midy, & cependant il est court aux interpretations de tous passages, il a quitté, & abandonné ceux qui luy faisoiẽt bouclier: en vn mot il ny entend rien.

Cassegrain accompagné de ses riches parties n'osa pas seulement affronter la sapience du monde qui est en l'Eglise, & defier ses vniuersités, mais estima qu'il en auoit le dessus. De nostre memoire Campian adiourna bien les Academies d'Angleterre, il fit courir vn cartel non pas à faulses enseignes cõme celuy de Cassegrain: car son escript n'est pas coulouré simplement de termes choisis: la methode & sçience y est profonde. Il n'abbaya de loing comme a faict Cassegrain, mais en propre personne tragueta la mer, & s'enueloppa dans ses aduersaires, qui ne l'oserent soustenir. Cassegrain signa d'encre sa prouocatiõ, & Cãpiam de l'effusiõ de sõ sang. Aussi

ne

ne faut-il s'eſtõner ſi cõme les eſcrits de Caſſegrain ont eſté conceuz de vent, il ne les a ſecondé que de monſtrueuſes reſponces, dont il a deshonoré la diſpute. Celà deburoit apprendre aux François de ne ſe laiſſer pancher ſi toſt à l'admiration des Miniſtres, par vn preiugé fondé ſur la friandiſe de deux ou trois paroles polies à loiſir. Il n'y a rien de plus ordinaire & paſſe-voulant qu'vn bruit porté ſur les ailes de l'opinion, que Platon compare aux ſtatues mobiles de Dedalus. Mais il faut l'arreſter par les liens d'vne meure conſideration.

A Mon

A MONSIEVR CASSE-GRAIN MINISTRE.

F. F. Humblot Minime.

SALVT.

MOnſieur ie clorray mõ liure par ce mot que ie vous ponce, pour vous aduertir qu'il ne comprend que ce qui me touche de la diſpute. Le docte Pere Iean François eſt apres à vous examiner, & peſer les reſponces que vous luy auez faictes au tresbuchet de la Foy & de la raiſon: comme Dieu luy en a largement departi les moyens. Il me rompit la glace en ſa diſpute, & ie l'anticipe en l'impreſſion de la mienne. Il ne pouuoit me preuenir, m'ayãt permis d'emporter les actes des deux conferences. Si i'ay frizé ſur voz differẽts çà eſté pour voſtre edification. Agiſſez à la bonne heure auec moy, & reſpondez de point en point, non par libelles eſperõnés d'aiguillons diffamatoires, mais par raiſons, & authoritez recepuables: Ne prenez garde aux tares de ceſte edition premiere, la punctuation y eſt alterée, & vne Iliade de nombres, lettres, ſyllabes & mots peruertie, mon indiſpoſition m'ayant banny de la preſſe. Si mon zele vous ſemble trop bruſque il vous plaira

de croire que ce que i'ay dit de violent n'a viſé qu'a vous aduiſer. Mon aduis eſt voſtre ſalut. Quittez moy ceſte faultiue reformation qui ne vous aduoüe en ceſte diſpute, auſſi ne merite elle pas de vous auoir. Si vous le faictes, proffit & gloire vous en arriueront deuant Dieu, & deuant les hõmes. En ce que ma plume a plus aigry qu'elle ne doibt, receuez ce que dit S. Auguſtin a Proculean, pour excuſer vn ſien amy ce n'eſt pas tant aigreur que cœur. Ie l'adouciray, & voueray à la louange de voſtre heroique conuerſion A Dieu du Conuent des Minimes de Lyon.

ἑνὸς δ' ἐστι χρεία.

FIN.

1.007.923

AMy lecteur n'ayant peu auoir l'œil à la correction des fautes escoulees en l'impression de ce liure il est aduenu qu'il est resté si defiguré qu'a peine le cognoi-ie. Les nombres des pages & chapitres y sont mal cottez les allegations marginalles falsifiees quelque mots y sont obmis la punctuation & l'orthographie violee voicy vne partie des inaduertences il plaira suppleer le reste.

*Pag.*1.*lign.*12.Prothee Protee *p.* 2.*en marg.*la creance & 1.elen. *p.*3. Eph.6.Eph.5.*marge* 7.& 9.thim. tim.*p.*19.*rayez* 66.*l.* 3. ep. 8. 55.*faut* 4.*p.*25.*l.* 1.2.3.n'ayt que auec pour *p.*56 57.26.27.*p.*26.*l.*15. drocturiers *p.*29.*punctuez*,i'abandonne *& autres semblables p.*39. *dion* l.25. d'honneur 40. *l.*14. *pag.*42.*l.*22.chap.3.*pag.*53.*l.*4. ואלה ששות *en la marge* de verb. ap.& psal.53.55.& 59. *pag.* 60. *l.* 19.*aquiuocum l.*20.*quo*) *p.*65. *l.*23. la predestination *p.*68. *l.*14. ny annexent *l.*24.illumination *pag.* 69.*l.*14. Geodesie *p.* 71.*l.* 26. *rayez* cela *pag.*74.*l.*13. *τωὐτὸν & ἐκδοσμὸν pag.*75.*l.* 30.condiscisples *pag.*78. *l.* 10.qui *pag.* 79.*rayez en marge* in lib.5. *l.*21. *adiousstez* 97.*pa.*80.*l.* 30.la parole prophetique s'entend &*p.*83.*en marge* Aug.ser.131.Luc.1.*p.*85.*liſez* chap.9.*pa.*87.*l.*16. coniuré *pa.*91.*liſez* chap.10. & *conſequemment* 11.12.13. 14.*p.*93. *l.*23. catalogue *p.*94.*l.*2.luy aduint 95.*l.*27. adirez *pag.*96.*l.*15. n'en peut-il *p.*106. *en marge* cyp.lib.1.ep.3.*p.*111.*l.*13.epousseteray.*p.* 114*l.*.22. exterieur *l.*26.ses *pag.*117. *l.*6.*punctuez* le Pape.Ie *l.* 29. Schisme. *p.*121. *l.*9. *arqui l.*19.Ie ny ay *l.*30.reprouuez *p.*123.*l.*19. blaspheme *p.*124.*l.*5. cy *l.*20.est de S.Paul.*p.*125.*p.*14. figure *p.*126. *l.*9. *la p.*127. *l.*1. qui deburoit 134.*l.*31.eus *pag.*136.*l.*8.*le* 137.ou il y a 109*l.* 14. le recite *pag.*138.*l.*8. l'admit *l.*12.de se *pag.*139. *l.*8. ces *pag* .153.*l.*15. *τῦτ' ἐν τὸ σώμά μυ p.*156.*l.*9.ses *l.*22.*rayez* 5.*p.*157.*l.*27. Putitans *pag.* 160. *l.*24 *καὶ l.*27.*'ανιμπόδον Apres la ligne neufuiesme de la pag.*164. *Liſez ce tiltre Passage falsifié par les Ministres Allemans & Frãçois en la verité du Sang de Iesus Christ chap.*6.*& suyuamment liſez* chap.7.8. 9. &*pag.* 165.*liſez ἐκχυνόμενον & liſez ἐκχυν.* aux autres *p.*173.Budee *l.*8. de ciuit. 175. *l.*2. treuue *l.*5. *liſez πεπείσθαι δ' ὁ pag.*181.*l.*22.Abimelech 188.*l.*8.asse*z pag.*191.*l.*4.430.*p.*193. *l.*15.*ad euacuandam promiſſionem pag.*194.*l.*31.ce *p.*198.*l.*10.*rayez* huict *l.*14 dire sinon que 201.*l.*13.l'admet *pag.*210. *marge* ep. 119.217.*marge* 2.Pet.1.*p.*218. *l.*2 sembleroient *l.*22.necessaire selon eux *p.*220.*l.*21.*liſez* 21.de S.Iean.*p.*223.*l.*12.Gad.paralip.227.

marg. de Sp.S. *p* 230. *l.* 28. prouuoyance m'aniez vous *p.* 232. *l.* 14. vingt & vnieſme *pag.* 238. *l.* 24. François *pag.* 239. *l.* 24. palpable *pag.* 259. *l* 8. ἀληθιπάτηρ *pag.* 265. *l.* 6. croyoient *pag.* 283. *l.* 21 l'euſt euſt. *p.* 284. *l.* 25. Ce qui accroiſt 286. *l.* 1. Sacramentelles. *p.* 288. *l.* 3. ſa parole *p.* 290. *l.* 22. malgré tous *p.* 291. *l.* 16. *rayez la virgule d'apres* poculum & *poculum quo*, 292. *l.* 10. Rhetorique *l.* 15. nonante & vne *p.* 293. *l.* 31. naturelle & diabolique *p.* 29. *l.* 17. ces & autres infinies eſparſes ça & là tant par le corps du liure qu'en la marge. Il y auoit quelques additions à mettre mais le tout s'accomodera en la ſeconde & prochaine edition.

marg. de Sp.S. *p.* 230. *l.* 28. prouuoyance m'aniez vous *p.* 232. *l.* 14. vingt & vniesme *pag.* 238. *l.* 24. François *pag.* 239. *l.* 24. palpable *pag.* 259. *l.* 8. ἀληθιπάτηρ *pag.* 265. *l.* 6. croyoient *pag.* 283. *l.* 21 l'euſt euſt. *p.* 284. *l.* 25. Ce qui accreuſt 286. *l.* 1. Sacramentelles. *p.* 288. *l.* 3. ſa parole *p.* 290. *l.* 22. malgré tous *p.* 291. *l.* 16. *rayez la virgule d'apres* poculum & *poculum qui*, 292. *l.* 10. Rhetorique *l.* 15. nonante & vne *p.* 293. *l.* 31. naturelle & diabolique *p.* 29. *l.* 17. ces & autres infinies eſparſes ça & là tant par le corps du liure qu'en la marge. Il y auoit quelques additions à mettre mais le tout s'accomodera en la ſeconde & prochaine edition.